

SUITE
DE
L'HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.

TOME LXV.

LEs quatre Volumes qu'on délivre aujourd'hui forment le Tome XVII. de l'Ouvrage in-4°. & complettent la Collection donnée en in-12. par M. l'Abbé Prévoſt. Les nouveaux Volumes qui ſuivront ſeront les premiers de la Continuation annoncée par le *Proſpectus* au mois de Décembre dernier, & ſeront délivrés en même tems que l'Ouvrage in-4°. Les Pays Etrangers n'ayant pu être aſſez promptement inſtruits de la publication de cette Continuation qui contiendra les Voyages de terre, le Libraire continuera la Souſcription tant du format in-4°. que de l'in-12. juſqu'à la livraiſon des premiers Volumes de cette Continuation; paſſé lequel tems, les Volumes in-12. qu'on délivre aujourd'hui & les ſuivants ſe vendront 3 liv. en feuilles, au lieu de 40 ſols.

Les reliures & les brochures ſeront payées ſéparément.

SUITE
DE
L'HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

OU DE

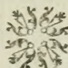
LA NOUVELLE COLLECTION DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues, &c.

TOME LXV.

Contenant les Restitutions & les Additions de l'Edition de Hollande,

POUR SERVIR DE SUPPLEMENT A L'EDITION DE PARIS.



A PARIS,

Chez ROZET, Libraire, rue S. Severin; au coin de la rue Zacharie, à la Rose d'or.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

PRÉFACE.

LES Tomes 61, 62, 63, 64. de l'Hiſtoire des Voyages, in-12, qui ſont les derniers donnés au Public, ne contenant que la Table générale des Matieres, on a cru que tout important & tout indiſpenſable qu'un ſecours de cette nature doit paroître, à la fin d'un Ouvrage ſi long & ſi varié, il étoit d'autant moins néceſſaire d'y joindre une Préface, que M. l'Abbé Prevoſt s'eſt repoſé de cette laborieuſe partie ſur les ſoins d'un autre (*a*). Il s'eſt contenté de l'annoncer pluſieurs fois, dans le cours de ſon travail; & le ſujet ne demande pas, au fond, d'autre éclairciſſement que ſon titre.

Mais, quoique l'ouvrage ſoit

(*a*) M. Chompré, Maître de Penſion; Neveu de l'Auteur du Dictionnaire de la Fable.

réellement fini par ces quatre Volumes, on conçoit que n'ayant pû s'étendre dans l'avenir, c'eſt-à-dire, embraſſer d'autres Relations de Voyages, que celles qui ont été publiées juſqu'à notre tems, il laiſſe à déſirer une continuation, qui ne doit pas avoir d'autres bornes que la fin du monde, ou, ce qui revient à la même idée, le tems où les hommes, renonçant à toutes vûes d'intérêt & de curioſité, ceſſeront d'être inquiets dans leur Patrie, d'en ſortir & de traverſer les Mers, pour ſatisfaire l'une ou l'autre de ces deux paſſions. Si ce changement eſt impoſſible dans le cœur humain, on doit s'attendre qu'il ſe fera toujours des Voyages, qu'il ſe publiera toujours des Relations, & par conſéquent, que dans tous les ſiécles futurs, Didot ou ſes ſucceſſeurs, feront obligés d'en donner, par intervalles, pluſieurs nouveaux Volumes, pour ſervir

de ſupplément ou de ſuite aux 64 premiers.

C'eſt un grave engagement, dans lequel ils veulent entrer dès aujourd'hui par ces quatre Volumes détachés, qui ſont les premiers de leur ordre, & qu'ils publient ſeuls, en attendant le tems où les nouvelles Relations, qu'ils eſperent de l'avenir, feront aſſez abondantes pour en fournir d'autres. Ceux qui ont les 64 premiers Volumes, ſont libres de ne pas aller plus loin, s'ils ſe bornent à la connoiſſance des Relations déja publiées. Cette Suite, qu'on commence ici, ou plutôt que l'on promet, à meſure qu'il en naîtra de nouvelles, ſera comme un Ouvrage ſéparé. Cependant, on ne peut déſavouer qu'elle n'appartienne aſſez néceſſairement au premier Ouvrage, & que particulierement ces Tomes n'ayent avec pluſieurs des précédens, une liaiſon, qui ne

permet guère de lire les uns ſans conſulter l'autre. Mais cette remarque conduit à des explications plus détaillées, qui vont faire proprement l'objet de cette Préface.

Le Public n'ignore pas, & les Gazettes l'ont ſouvent informé, qu'à peine le premier Tome de l'Hiſtoire Générale des Voyages fût ſorti de la Preſſe à Paris, que les Libraires de Hollande, accoutumés de tout tems à contrefaire les Ouvrages François, dont ils eſperent quelque profit, entreprirent d'en faire une nouvelle Edition. Il falloit quelque raiſon ſpécieuſe, pour juſtifier le tort qu'ils faiſoient au Libraire de Paris: elle fut priſe de l'intention qu'ils s'attribuerent de perfectionner l'Ouvrage par des corrections, des additions & des reſtitutions.

1°. Comme il n'étoit queſtion alors que de la partie traduite, ils accuſerent le Traducteur de

s'être écarté, en plusieurs endroits, de la vérité du Texte, ou d'être tombé dans d'autres erreurs, qu'ils se croyoient capables de corriger; & l'Auteur des Cartes Géographiques, d'avoir changé quelques positions, qu'ils promettoient aussi de rectifier. Ils allerent jusqu'à promettre des Figures & des Plans, fort supérieurs aux nôtres.

On leur a laissé le plaisir, qu'on ne pouvoit leur ôter, de vouloir nuire à ceux dont ils usurpoient le bien, & l'on s'est borné, par des réponses claires & civiles, à leur en refuser le pouvoir. Le Traducteur leur a répondu, dans plusieurs de ses Préfaces, qu'il s'étoit écarté volontairement du Texte Anglois, lorsqu'il avoit jugé ce changement nécessaire, pour l'intérêt même de la vérité, de l'ordre, de l'honnêteté, ou de la Religion; & que si d'ailleurs il étoit tombé, lui, ou l'Imprimeur, dans quelques-unes de ces erreurs qui

échappent à la plus exacte attention dans un long Ouvrage, elles ſeroient réparées, ſuivant l'uſage de la République des Lettres, par un fidele *Errata*. Le Géographe s'eſt juſtifié avec autant de raiſon, que de modeſtie & de politeſſe, ſans faire trop valoir l'avantage reconnu de la Géographie Françoiſe, ſur celle de la plûpart des autres Nations, & ſans badiner aux dépens de ſes Accuſateurs, par des récriminations beaucoup plus juſtes que leurs reproches. A l'égard de la Gravure, ce ne peut être dans l'Europe éclairée, que les Cochin, les Chedel, les Tardieu, les Beauvais, &c. aient jamais beſoin d'excuſe ou d'apologie.

II°. Une autre ruſe des Libraires Hollandois, pour accréditer leur entrepriſe, fut de promettre des *Additions*. Ici l'on ne peut diſconvenir que s'ils s'étoient expliqués de meilleure foi, & qu'au lieu d'une promeſſe vague, qui ſemble

annoncer des Additions pour toutes les parties de l'Ouvrage, ils ſe fuſſent contentés d'aſſurer que leur ſéjour en Hollande les avoit mis en état d'y faire quelques découvertes, que le Traducteur n'a pû faire en France, ſur ce qui regarde les Colonies Hollandoiſes, ils ne mériteroient que de vrais éloges. C'eſt à quoi ſe réduiſent, en effet, preſque toutes leurs Additions. Mais, quoiqu'elles ne regardent guère que leurs Pays, ou ſes dépendances, on ne laiſſe pas de leur rendre graces du ſoin qu'ils ont pris de les recueillir; & ce ſentiment eſt ſi ſincere, que pour leur faire honneur de leur travail, autant que pour ne rien laiſſer manquer de véritablement utile à l'Ouvrage de M. l'Abbé Prevoſt, on prend le parti de les donner, avec des renvois aux Articles qu'elles regardent, & ſans autres changemens que ceux qui feront expliqués dans leurs Introduc-

tions. Comme elles peuvent porter le nom de Supplément, on a cru devoir en composer les quatre premiers Volumes de la Suite qu'on promet aux 64 précédens; & c'est ce qu'on offre ici, sous ce titre. Il est aisé de concevoir, à présent, comment ces Tomes seront liés plus particulierement que ceux qui doivent les suivre, avec quelques-uns des précédens.

III°. La troisieme promesse des Libraires Hollandois regardant les *Restitutions*, on ne craint pas d'assurer que de toutes celles qu'ils ont faites avec tant de scrupule, il n'y en a pas une qui ne soit inutile. Tout Ecrivain de bon goût concevra facilement que les Auteurs Anglois, ne s'étant pas attachés à mettre beaucoup de politesse dans leur style, & le plus souvent n'ayant pas fait difficulté de copier les Relations originales, ont dû quelquefois tomber, comme les Voyageurs mêmes, dans

la plus pesante & la plus ennuyeuse diffusion. C'est à quoi le Traducteur s'est efforcé de remédier ; & peut-être ne l'a-t-il pas toujours fait avec assez de sévérité. Il en a fait des excuses au Public dans la plûpart de ses Avertissemens ; & ses raisons, prises de l'usage où l'on est à Londres de publier les Ouvrages d'une grande étendue par feuilles hebdomadaires, ce qui ne lui permettoit de recevoir que successivement toutes les parties de l'Original Anglois, ont été goûtées en France (*a*). Mais ce qu'il regrette de n'avoir pû faire plus parfaitement, les Editeurs Hollandois lui reprochent de l'avoir entrepris ; & croyant devoir aux Relations de Voyages

(*a*) Avec d'autant plus de justice, que son assujettissement à donner deux volumes in-4°. chaque année, l'obligeant d'envoyer chaque feuille à la Presse, aussitôt qu'elle étoit traduite, il n'a jamais pû réunir sous ses yeux les différentes parties du sujet, pour y mettre la précision & l'ordre qui manquent souvent dans l'Original.

le même respect qu'aux anciens Classiques, il se sont efforcés de rétablir tout ce qu'il a retranché. Aussi la plûpart de ces restitutions ne servent-elles qu'à prouver le dessein qu'ils ont eu de faire valoir leur Edition par toutes sortes de voies. Souvent même ils sont obligés contre leur propre intention, de reconnoître que les retranchemens ont été faits à propos, & de renoncer (*b*) par conséquent à l'en-

(*b*) On se contentera d'en donner quelques exemples. Tome. I, pag. 167 de l'Edition Hollandoise, relative à la page 70 du Tome 2 de l'Edition in 12 de Paris, on lit dans une Note : » Le Traducteur a supprimé » ici la suite détaillée du Journal, depuis » le 7 jusqu'au 23, qui se trouve dans » l'Original, mais qui ne contient que des » noms de Vents, & le nombre de mil- » les que fit la Flotte chaque jour : ainsi » nous ne croyons pas nécessaire de sup- » pléer à cete omission. La seule chose qui » mérite peut-être d'être remarquée, c'est » que le 9, le Bacha fit ôter les Chrétiens » des fers «.

Dans un autre endroit [page 168] la note (*m*) porte : » Ici encore le Traducteur a » supprimé le Journal du voyage de la » Flotte, depuis le premier Décembre jus-

gagement qu'ils ont pris *de restituer avec soin*, comme ils le disent dans leurs titres & leurs Préfaces,

» qu'au 6. Il ne contient rien d'intéressant.

Ailleurs, [page 173] on lit dans la Note (*f*): » Le Traducteur a omis la suite du Jour- » nal, depuis le 17 Juin jusqu'au 26 d'Octobre, » qui est fort court & fort sec, puisqu'il ne con- » tient que le tems que l'on employa à ti- » rer sur le rivage les divers Bâtimens qui » composoient la Flotte. Ce détail n'a rien » d'intéressant : ainsi nous ne croyons pas » qu'il soit nécessaire de l'insérer ici «.

Ailleurs, [page 202] Note (*f*) : » Les » Auteurs Anglois trouvent tout ce passage » embrouillé & imparfait. Pour y remédier, » le Traducteur a fait quelque transposition, » qui y répand un peu plus de clarté, & a » supprimé ici, *sa distance est de trois lieues* » *& demie*; ce qui effectivement ne paroit » rien signifier «.

Ailleurs, [page 204] Note (*b*) : » Le Tra- » ducteur a supprimé ici un Paragr phe en- » tier de l'Original. Ce Paragraphe semble » ne dire autre chose que ce qui est dans » le précédent ; c'est-là, sans doute, la rai- » son pour laquelle le Traducteur l'a omis «.

Ailleurs, [page 209] Note (*e*) : » On a » omis ici un petit nombre de remarques » sur l'Egypte, qui ne tendent qu'à mon- » trer combien ce Pays étoit alors peu connu » de Portugais «.

Ailleurs, [page 255] Note (*b*) : » Le » Traducteur omet ici le détail du Journal » jusqu'au 8, qui est dans l'Anglois, mais

ce que le Traducteur a jugé à propos d'omettre ou de supprimer.

Ils ont aussi reconnu, avec le

» qui effectivement ne contient que le nombre
» de lieues qu'on fit chaque jour; excepté qu'il
» y est dit que l'Isle de Gomera est entre Té-
» nérife & Palma, à douze lieues à l'Est de
» la derniere, & à huit lieues à l'Ouest de
« la premiere; que ces Isles sont à soixante
» lieues de Madere; & qu'à l'Ouest, ou
» plutôt, suivant la remarque des Auteurs de
» ce Recueil, à l'Est de Ténérife il y a
» trois autres Isles nommées la grande Ca-
» narie, Forte-ventura & Lancerotte «. N'est-il pas surprenant que les Editeurs Hollandois aient pû regretter les triviales remarques, qu'ils sauvent ici de la juste suppression du Traducteur?

Ailleurs, [page 269] Note (*f*): » Le
» Traducteur a supprimé ici le détail qui se
» trouve dans l'original, des marchandises
» que les Anglois donnerent en échange
» contre cet or, & qui consistoient en
» étoffes, couteaux, sonnettes, &c; mais
» comme il n'y a rien en cela d'intéressant,
» nous n'avons pas cru qu'il fallût suppléer
» à son omission «

Ailleurs, [page 276] Note (*d*): » Le
» Traducteur a inséré ici ses propres réfle-
» xions à la place de la description du
» combat, qui se trouve dans l'original; mais
» comme elle ne contient rien d'intéressant,
» nous avons cru pouvoir nous dispenser
» d'en donner la traduction «.

Ailleurs, [page 300] Note (*h*): » Il faut

Traducteur, que diverses notes de l'Ouvrage Anglois auroient paru choquantes aux honnêtes gens,
» remarquer que le Traducteur n'a mis ici
» que l'extrait du discours de Baker, qui est
» beaucoup plus étendu dans l'Anglois,
» mais comme il est fort chargé d'exaggéra-
» tions poétiques, qui aboutissent à ce qu'on
» trouve ici dans la traduction, nous n'avons
» pas cru qu'il fût nécessaire de nous amuser
» à le traduire en entier «.

Ailleurs, [page 304] Note (*b*), » L'ori-
» ginal avertit que Hackluyt n'a rien négligé
» pour se procurer quelque Relation de ce
» voyage; mais qu'il n'en a pu recueillir
» que le petit nombre de particularités dont
» on voit ici l'Extrait, qui a encore été
» abrégé par le Traducteur, sans qu'il ait
» rien omis d'essentiel «. On voit que les Éditeurs Hollandois rendent quelquefois justice, non-seulement aux *suppressions*, mais encore aux *abbréviations* du Traducteur.

Ailleurs: » Le Traducteur a sagement
» supprimé la plus grande partie des termes
» injurieux & des discours emportés du Pyrate.

Ailleurs: » Le Traducteur a sagement
» retranché de cette conversation plusieurs
» choses de peu de conséquence, & qui,
» à proprement parler, ne sont que des
» répétitions inutiles de ce qu'il en a con-
» servé, &c, &c «.

Il seroit inutile de joindre ici la suite de tous ces aveux, qui ne sont pas moins fréquens dans les autres Tomes, & par les-

parce qu'elles renferment des invectives peu décentes contre la Religion Catholique. » C'est, » disent-ils, de quoi nous ne disconvenons pas tout-à-fait. Il est » vrai que les Auteurs Anglois » ont quelquefois employé des » expressions qu'un Ecclésiastique » de la Communion de Rome » pouvoit se dispenser de rendre » mot à mot. Aussi les avons-» nous adoucies de façon qu'elles » n'offrent rien de choquant aux » Lecteurs raisonnables, de quel-» que Communion qu'ils soient » (a) «.

Qui ne s'imagineroit, après cette

quels nous voulons faire observer seulement la vaine enflure de leur titre & de leurs promesses, puisqu'ils se trouvent continuellement réduits les démentir par un langage opposé. A l'égard de leurs restitutions réelles, on répéte qu'il n'y en a pas une qui puisse passer pour nécessaire, & que la seule lecture de ces passages fait sentir les raisons de précision & de goût qui ont porté le Traducteur à les supprimer.

(a) Avertissement de leur Tome III, page v.

déclaration, que les Editeurs Hollandois ont effectivement modéré ce que l'Original a de révoltant, & se sont contenus dans les bornes de la bienséance ? Voici néanmoins toutes leurs restitutions de ce genre. En approuvant, comme on le proteste ici, la suppression que le Traducteur a faite de ces satyres, qui n'ont d'ailleurs nul rapport au plan de l'Ouvrage, ni souvent même au fond du sujet, on ne doit craindre aucun soupçon de malignité dans le parti qu'on prend de les représenter au Lecteur, telles que les Editeurs Hollandois les ont données pour les *adoucir*. Tout le monde sentira qu'on n'a pas d'autre vue que d'ôter à leur Edition cette prétendue supériorité (*b*) sur la nôtre, & de satisfaire ceux qui veulent savoir sur quel fondement ils l'établissent. Ajoutons que des attaques & des invectives de cette nature,

(*b*) C'est un terme qu'ils emploient souvent.

ne peuvent au fond bleſſer perſonne ; car les Catholiques, & ſurtout les Ordres Religieux qu'elles regardent, ſavent quelle idée ils y doivent attacher, & ceux qui s'emportent à de telles indécences, y prenant plaiſir ſans doute, on doit conclure que de part & d'autre, perſonne ne peut ſe croire offenſé.

Tome III. *pag.* 80 *de l'Edition in-*12. *de Paris.* Le Traducteur abrége, avec autant d'égards pour la vérité que pour la décence, les malheurs d'une des plus grandes Maiſons d'Irlande, & ſupprime des réflexions fort injurieuſes pour une Nation entiere. Voici la reſtitution des Editeurs & l'adouciſſement qu'ils y apportent ; pages 350 & 351 de leur premier Tome.

» Tout ce paragraphe ne pré-
» ſente que très-imparfaitement le
» ſens de l'Original, que nous al-
» lons rendre plus fidélement.
» Quelques Anglois ayant de-

» mandé, en conséquence de la
» promesse qui leur avoit été faite,
» d'être laissés dans les Isles pour
» attendre l'occasion de retourner
» en Angleterre, un Gentilhom-
» me Irlandois, fils du fameux
» Traître Jean de Desmond, &
» Cousin du dernier Comte de
« Desmond, fut envoyé de Vais-
» seau en Vaisseau, pour les per-
» suader d'entrer au Service d'Es-
» pagne. Il leur promit une paye
» plus forte, leur fit espérer des
» avancemens, & leur représenta
» que pour le salut de leurs ames,
» ils auroient la liberté de profes-
» ser la véritable Religion Catho-
» lique. Raleigh fait quelques ré-
» flexions là-dessus. Les Anglois
» & Irlandois rébelles, dit-il,
» étoient si pauvres & si miséra-
» bles, que n'ayant point d'habits,
» ils volerent ceux de leurs infor-
» tunés Compatriotes, quelque
» déchirés qu'ils fussent : ils leur
» enleverent même leurs chemises

» enſanglantées de deſſus le corps,
» & leur ôterent juſqu'à leurs ſou-
» liers : cela étoit d'un mauvais
» augure pour l'augmentation de
» leurs gages. Quant à l'avance-
» ment qu'on leur avoit fait eſpé-
» rer, ils n'avoient pas lieu de ſe
» flatter qu'on leur tînt parole. Des
» gens, qui manquent à la fidélité
» qu'ils doivent à leur légitime
» Souverain, ne peuvent pas com-
« pter ſur la faveur du Prince au
» ſervice duquel ils paſſeront. S'il
» les emploie, ce ne ſera que dans
» des entrepriſes déſeſpérées.

» Quant à Deſmond, Raleigh
» obſerve qu'il auroit dû être le
» dernier à ſe charger de corrom-
» pre les Anglois. Il en avoit trop
» coûté à ſa famille pour avoir
» changé de parti. Le Comte de
» Deſmond, ſon Couſin, étoit Pa-
» latin de Kerry, & un des plus
» grands Seigneurs d'Irlande : il
» comptoit à ſa ſuite plus de qua-
» tre cens Gentilshommes de ſon

» nom & de ſa Famille. S'étant
» rébellé & ayant paſſé du côté des
» Eſpagnols, il ſe vit dépoſſedé
» de tous ſes biens. La plûpart de
» ſes Parens furent tués, & lui-
» même fut décapité par un Soldat
» de ſa Nation, qui l'avoit attra-
» pé. Son autre Couſin, Jean de
» Deſmond, avoit été pendu à la
» porte de la Ville où il étoit né.
» Son troiſieme Frere, nommé
» Jacques, avoit auſſi été pendu,
» & enſuite écartelé dans la même
» Ville.

» Par rapport à la Religion, Ra-
» leigh remarque qu'il faudroit un
« volume entier, ſi l'on vouloit
» rapporter tous les exemples qui
» font voir que les Eſpagnols em-
» ploient le voile de la piété pour
» couvrir leurs vûes ambitieuſes.
» Ils envahiſſent tous les Royau-
» mes de l'Europe : s'ils ſont Ré-
» formés, c'eſt ſous prétexte de
» Religion ; s'ils ſont Catholiques,
» c'eſt pour eux un titre de poſſeſ-

» ſion : on diroit que les Rois de
» Caſtille ſont les Héritiers légiti-
» mes de tout le monde. S'ils n'o-
» ſent pas attaquer une Nation à
» force ouverte, ils entretiennent
» des Traîtres au milieu d'elle, &
» par-là ils ont réuſſi à perdre plu-
» ſieurs Familles en Angleterre,
» ſans que cependant il paroiſſe
» que ceux qu'ils emploient ſoient
» récompenſés des ſervices qu'ils
» leur rendent. Si les Anglois Ca-
» tholiques veulent ſavoir de quel-
» le maniere ils en ſeront traités,
» ils n'ont qu'à jetter les yeux ſur
» le Portugal : quoiqu'on y pro-
» feſſe la même Religion qu'en
» Eſpagne, les Eſpagnols y exer-
» cent les plus horribles violences
» contre la Nation & les gens ri-
» ches ; de ſorte qu'on peut dire
» qu'il vaut mieux être ſous la do-
» mination des Turcs, que dans
» l'eſclavage ſous les Eſpagnols.
» Que n'ont-ils pas fait en Sicile,
» à Naples & à Milan ? Raleigh

» rapporte l'Hiſtoire d'un Bour-
» geois d'Anvers. Pendant le ſac-
» cagement de cette Ville, des
» Soldats Eſpagnols entrerent chez
» lui : il les pria de l'épargner, en
» leur diſant qu'il étoit Catholique
» & de leurs Amis. Les Eſpagnols
» lui répondirent qu'ils n'avoient
» rien à dire contre ſa perſonne,
» mais que ſes biens étoient Héré-
» tiques, & par conſéquent de
» bonne priſe. Ils ont proteſté fort
» ſérieuſement qu'ils n'ont pas
» cherché à conquérir le Pérou ni
» aucun autre Pays de l'Amérique,
» pour l'or qui y étoit, mais uni-
» quement pour convertir les Ha-
» bitans au Chriſtianiſme. Cepen-
» dant, dans la ſeule Iſle d'Hiſpa-
» niola ils ont fait périr plus de
« 30000 Naturels du Pays, ſans
» compter pluſieurs millions qu'ils
» ont mis à mort dans pluſieurs par-
» ties des Indes. Que doit-on pen-
» ſer de ces moyens de conver-
» ſion ? On peut voir un détail cir-

» constancié de toutes leurs cruau-
» tés dans une Relation d'un Evê-
» que de leur Nation, nommé de
» Las Casas, dont l'Ouvrage a été
» traduit en diverses Langues,
» sous le titre de cruautés Espa-
» gnoles. Quel fond peut-on donc
» faire sur la fidélité d'une Nation
» si sanguinaire ? Nos Anglois sur-
» tout doivent s'en défier, parce
» qu'ils ont fait connoître trop sou-
» vent sa foiblesse, par les avan-
» tages qu'ils ont remportés sur
» elle.

» Raleigh exhorte donc ses
» Compatriotes, de quelque Reli-
» gion qu'ils soient, à regarder les
» Espagnols comme des gens qui
» ne cherchent qu'à les tromper &
» à les séduire, sous prétexte de
» Religion, pour les plonger en-
» suite dans l'esclavage, comme
» des Traîtres qu'ils méprisent.

Telles sont les triviales, les ci-
tations, les déclamations & les
injures qu'on rend au Public com-

me des reſtitutions précieuſes.

Tome VII. *de notre Edition in*-12 *page*. 176. Le Traducteur abrége fort noblement en douze lignes, & ſans rien déguiſer d'eſſentiel, les vices & l'ignorance des Prêtres de S. Jago, une des Iſles du Cap Verd. Les Editeurs Hollandois reſtituent ce qui ſuit dans leur troiſieme Tome, pages 172 & 173.

» Tout ce Paragraphe n'eſt
» qu'un abrégé très-imparfait de
» ce que diſent les Auteurs An-
» glois, comme on peut s'en aſ-
» ſurer par la Traduction qu'on en
» va donner. Le Clergé de Portu-
» gal, dit l'Original, paſſe géné-
» ralement pour le plus ignorant
» de toute la Chrétienté. Il a la
» coutume d'envoyer, dans les
» Colonies, les plus mauvais de
» ſes Membres, qui ayant eu le
» bonheur d'échapper des mains
» de l'Inquiſition, feroient peu
» d'honneur à leur Miniſtere dans
» les endroits où ils ſont connus.

» Ces Eccléſiaſtiques menent d'or-
» dinaire une vie ſi relâchée & ſi
» ſcandaleuſe, qu'ils ne peuvent
» qu'être très-déſagréables à l'E-
» vêque, homme d'un caractere
» fort doux. Auſſi leur préfere-t'il
» les Negres, quoiqu'ils n'aient
» d'autre éducation que celle qu'ils
» ont reçue à S. Jago, parce qu'ils
» ſont de mœurs plus reglées :
» c'eſt ce qui fait que la plûpart des
» Prêtres de ces Iſles & de la Côte
» de Guinée ſont de cette cou-
« leur. Cependant aucun d'eux
» n'eſt jamais admis à la qualité
» d'Evéque, de Chanoine, ou de
» Chapelain de l'Evêque, ces Poſ-
» tes devant toujours être remplis
» par des Blancs. Il eſt poſſible que
» parmi ces mauvais Prêtres, il
» s'en trouve quelquefois d'un
» meilleur caractere. Il arrive ſou-
» vent que le défaut d'amis, pour
» obtenir un Bénéfice en Portugal,
» oblige un honnête homme à re-
» chercher une Miſſion hors du
Pays,

» Pays, qui lui donne dequoi vi-
» vre.

» Cette préférence, que l'Evê-
» que donnoit aux Négres de bon-
» nes mœurs, sur les Blancs qui
» menoient une vie déréglée, lui
» attira des chagrins de la part des
» Cordeliers de S. Jago, quoi-
» qu'il fût de leur Ordre. Ces bons
» Peres s'avisoient de tourner en
» ridicule l'ignorance des Prêtres
» Négres, toutes les fois qu'ils en
» avoient l'occasion. Pour remé-
» dier aux inconvéniens qui en
» pouvoient naître, l'Evêque leur
» fit défendre, sous peine d'être
» renfermés dans leur Cloître,
» de se mêler de rien de ce qui
» se passoit hors de leur Couvent.

» On amene à S. Jago un grand
» nombre de jeunes Négres, pour
» en faire des Prêtres. Dès qu'ils
» ont pris ce parti, on tâche, soit
» par recommandation, soit par
» présens, de les mettre sous la
» protection de quelqu'un de ceux

» qui poſſédetn les principales Di-
» gnités de la Cathédrale. Ceux-ci,
» ſans ſe donner beaucoup de
» peine pour leur inſtruction, les
» préſentent enſuite à l'Evêque,
» qui, après un examen & un diſ-
» cours ſérieux, ſur la Dignité,
» l'importance & les grandes diſ-
» ficultés des fonctions Sacerdo-
» tales, exige d'eux qu'ils s'enga-
» gent ſolemnellement à tenir une
» bonne conduite, & leur donne
» ſa Bénédiction. Tout cela les
» met en droit de porter l'habit d'E-
» tudiant, qui conſiſte dans une
» Soutane & un Manteau ou
» Bayette noire. Achetant enſuite
» une Grammaire Latine, & quel-
» ques Catéchiſmes, où ſont con-
» tenus les Elémens de leur Reli-
» gion, ils travaillent à s'en four-
» rer dans la tête autant qu'ils en
» ont beſoin pour diſputer ſur les
» queſtions qu'ils renferment; &
» pour ce genre d'exercice, ils
» s'aſſemblent le ſoir dans quel-
» que rue, où ils peuvent être à

» l'ombre. Mais rarement leurs
» disputes s'élevent-elles au-dessus
» de la déclinaison des noms,
» n'y en ayant qu'un très-petit
» nombre qui aient poussé leurs
» Etudes jusqu'à conjuguer un
,, Verbe dans tous ses modes &
,, tous ses tems. Quand ils ont
,, assez feuilleté, l'Evêque leur
,, fait subir un second examen, à
,, l'issue duquel il permet aux plus
,, avancés de lire quelques Ouvrages
,, d'un genre plus relevé.
,, Ils s'exercent quelque temps
,, sur ceux-ci, comme ils ont fait
,, sur les précédens; après quoi
,, ils sont examinés une troisieme
,, fois par le Vicaire-Général de
,, l'Evêque, qui est en même-
,, tems premier Juge de l'Inquisition,
,, avec le titre de Docteur
,, en Théologie, science dont il
,, ne sait peut-être rien. Cet Officier
,, donne aux Candidats un
,, Certificat dont la teneur dépend
,, beaucoup du présent qu'on lui

„ fait. C'eſt ſur ce Certificat que
„ l'Evêque leur donne d'abord
„ l'Ordre de Soûdiacre, en leur
„ faiſant prêter ſerment de garder
„ le ſecret, tant ſur les Myſteres
„ dont on les a déja inſtruits, que
„ ſur ceux qu'on leur révélera
„ dans la ſuite. Ils reſtent dans
„ cette claſſe juſqu'à ce que leur
„ mérite ou leur crédit les mette
„ en état de recevoir le ſecond
„ Ordre, qui eſt celui d'Evange-
„ liſte. Cette Dignité leur donne
„ le privilége de lire la Liturgie,
„ & ils peuvent aſſiſter le Prêtre
„ qui dit la Meſſe, en liſant les
„ Epîtres & les Evangiles.

„ Ce n'eſt cependant pas aſſez:
„ ils ambitionnent tous l'Ordre
„ de Prêtriſe, qui leur donne droit
„ de dire la Meſſe: & pour l'ob-
„ tenir, ils mettent tout en uſage.
„ Mais avant que d'y être admis,
„ on leur fait jurer, de la maniere
„ la plus ſolemnelle, de perſéve-
„ rer dans l'obéiſſance du Saint

„ Siége, se soumettant à croire „ & à faire tout ce qu'il jugera à „ propos de commander, & de „ tenir secrets tous les Mysteres „ de la Religon que l'Eglise trou-„ ve bon de ne pas révéler aux „ Laïques. C'est-là tout ce que „ quelques Prêtres Négres en ont „ dit à l'Auteur; ce qui suppose „ bien d'autres choses, dont ils „ n'ont pas cru devoir l'instruire. „ Quoi qu'il en soit, dès qu'ils ont „ reçu l'Ordre de Prêtrise, ils tra-„ vaillent à obtenir un Bénéfice, „ le plutôt qu'il leur est possible.

„ Le Capitaine Roberts fait en-„ suite remarquer la maniere dont „ les Supérieurs profitent de l'i-„ gnorance de ces pauvres Gens. „ Ils leur font accroire que s'ils „ commettoient quelque faute „ contre l'Inquisition & l'Evêque, „ ils seroient perdus sans ressource. „ Et pour les en persuader d'au-„ tant mieux, ils les assurent que „ s'ils s'en alloient après la faute

„ commiſe, ils ne ſeroient reçus
„ chez aucune Nation Chétien-
„ ne, & que s'ils ſe retiroient
„ parmi les Hérétiques, ils ſe-
„ roient éternellement damnés
„ dans l'autre vie, & ſûrement
„ Eſclaves dans celle-ci. Ce mê-
„ me principe les empêche d'é-
„ couter rien qui ſoit contrai-
„ re aux ſentimens de l'Egliſe
„ Romaine, hors de laquelle il
„ n'y a point de ſalut. Ils refu-
„ ſent même le nom de Chrétiens
„ à ceux qui n'en ſont pas mem-
„ bres; & pluſieurs de leurs Prê-
„ tres, auſſi bien que la plus gran-
„ de partie du Peuple, croient
„ qu'ils ne ſont pas baptiſés. Sur
„ quoi l'Auteur obſerve que, non-
„ ſeulement dans ce Pays, où
„ l'ignorance eſt ſur le Trône,
„ mais encore en Eſpagne & en
„ Portugal, il eſt ordinaire, dans
„ l'incertitude ſi un homme eſt
„ Proteſtant ou Catholique, de lui
„ demander s'il eſt Chrétien.

Même Tome de l'Edition Hollan-

doise, *page* 281, à l'occasion des Grisgris & autres Amuletes des Négres, que le P. Labat semble railler, les Editeurs restituent : „ Labat, quoiqu'Ecclésiastique ; „ ne peut pas s'empêcher de dé- „ crier ces artifices des Prêtres „ *Idolâtres* : n'auroit-il pas ici en „ vue les *Agnus Dei*, dont les „ gens de sa profession font si „ souvent usage ?

Tome IV de la même Edition (*page* 223), ils restituent : » les » Missionnaires de l'Eglise Romai- » ne regardent les Images com- » me si essentielles au culte, qu'à » moins que d'être Mahométans, » ils accusent tous ceux qui n'en » ont pas, d'être sans Religion «. Cette remarque est aussi fausse que le style en est obscur. Le culte des Images n'est pas nécessaire dans la doctrine de l'Eglise Romaine. Il est seulement licite.

Même Tome (*page* 420), à l'occasion d'un Général Négre, qui

ne voulut pas manger de chair de Vache, parce que cet Animal étoit sa divinité, on restitue : » sa » conduite étoit conforme à la » remarque de Cicéron, qu'il n'y » a personne d'assez fou pour man- » ger l'objet de son adoration. Mais » ce qui ne se voyoit pas du tems » de cet Orateur, se voit fréquem- » ment aujourd'hui.

Même Tome (*page* 470), à l'occasion du Pere Loyer, Jacobin, qui brise quelques Fétiches ou Idoles des Négres, on restitue cette réflexion : » qu'auroit-il dit, si » l'on avoit traité de même quel- » ques-uns de ses Fétiches ou de » ses Images ? Dans la plupart » des Pays Catholiques, on auroit » mis à mort un Négre ou Pro- » testant, pour une pareille action «. Ensuite, à l'occasion de ce que dit le même Missionnaire pour détromper les Négres de leurs Fétiches, on restitue : » si ces » argumens sont bons contre les » Fétiches des Négres, pour-

quoi ne le feroient-ils pas contre
» ceux de l'Eglise Romaine? aussi
» les Protestans en ont-ils souvent
» fait usage «. Dans une troisieme
note, on restitue encore, à l'occasion de la fidélité des Négres pour
leurs sermens religieux, qui trouvent, dit le même Auteur, plus
de crédit dans leur Nation qu'un
Chrétien n'en trouve parmi nous,
en offrant de jurer sur les saints
Evangiles : » décision bien peu
» honorable aux Chrétiens; il
» seroit à souhaiter qu'elle ne
» tombât que sur ceux de la Com-
» munion de l'Auteur.

Tome VI des Hollandois, (*page* 110), à l'occasion de quelques
priviléges accordés par le S. Siége
à des Missionnaires Capucins, le
Traducteur en faisant consister un
à publier des Indulgences plénieres, & pour la délivrance des
Ames du Purgatoire; les Editeurs
de Hollande ont restitué : » à dé-
» livrer une Ame du Purgatoire,

» selon l'intention du Prêtre, dans
» une Messe pour les Morts le
» Lundi & le Jeudi.

Même Tome (*page* 122), à l'occasion d'un Missionnaire Capucin, qui, croyant trouver un peu trop d'avidité pour la fortune dans un jeune Chanoine de S. Salvador, fait profession, par contraste, » de
» n'avoir pour motif que l'amour
» de Dieu & du prochain, & de
» se croire bien récompensé de
» toutes ses fatigues, si elles peu-
» vent contribuer au salut d'une
» seule Ame ; on restitue dans une Note : » on voit ici l'hypocrisie du
» Clergé Régulier de Rome, &
» sa haine invétérée & comme
» héréditaire pour les Séculiers.
» L'Auteur voudroit taxer ici
» d'avarice le Chanoine qui ve-
» noit dans un Pays si mal sain,
» pour une chétive pension, &
» faire croire qu'il n'y venoit que
» par charité, & dans le desir de
» procurer aux Habitans la con-

» noissance & les moyens du salut.
» Mais qui pourra se persuader
» que des Hommes, qui, plutôt
» que de dire une Messe pour ti-
» rer une Ame du Purgatoire, à
» moins qu'on ne leur donne un
» schelling pour leur peine, l'y
» laisseroient brûler éternellement,
» soient disposés à sacrifier des
» millions au salut de leur pro-
» chain ?

Même Tome, page 128; un des mêmes Capucins expliquant une Comète aux Négres comme le présage de quelque disgrace, & leur conseillant d'expier leurs péchés par la pénitence; on demande dans une note, » si cela doit » être imputé à l'imposture ou à » l'ignorance du Missionnaire ? Dans la page suivante, où le Missionnaire, parlant d'Enchanteurs & de Sorciers, dit » qu'ils » ne font pas moins de mal dans » le Royaume de Congo, que » les Hérétiques en Europe ; »

on restitue, dans une note : » Autre exemple d'imposture & » d'ignorance monachales. *Page* 133 *du même Tome*, le texte porte que le Missionnaire, fort malade, & n'attendant rien des remedes humains, eut recours à l'intercession de S. Antoine de Padoue ; on a restitué, *comme à son unique remede*. On restitue aussi » qu'il avoit tant » de confiance en cet Intercesseur, qu'il lui sembloit le voir » sur la route, devant son Hamack. Ensuite, à l'occasion d'une chûte qu'il fait dans sa marche, on remarque » que S. Antoine n'étoit » sûrement pas alors devant le » Hamack.

Même Tome, page 145, le Missionnaire étant retourné en Espagne, où il trouve peu de secours dans les Hôtelleries publiques, on restitue dans une note : » il semble » que les Espagnols ne soient pas » mieux disposés que les Négres » de Congo à faire l'aumône aux

» Religieux Mandians, qu'ils re-
» gardent comme autant de Sau-
» terelles qui les dévorent. *Page*
152, à l'occasion d'un secours
pour la faim, qui parut merveil-
leux au Missionnaire, quoiqu'il
ne le traitât pas de miracle, on
observe dans la note : » il avoit
» bien raison ; car, selon toute ap-
» parence, un conte si ridicule au-
» roit été reçu avec tout le mépris
» qu'il méritoit. Cependant le Tra-
» ducteur François tâche de jus-
» tifier ces deux Missionnaires,
» en disant, dans sa Préface, que
» ne voyageant que par zele pour
» la propagation du Christianisme,
» il auroit dû dire de la Religion
» Romaine, il seroit peu Chrétien
» de révoquer en doute la vérité
» de leur Relation ; qu'on n'y
» trouvera presque rien que d'assez
» croyable; & que Religieux com-
» me ils étoient, ils se feront bien
» gardés d'y ajouter aucun Roman
» de leur invention. Mais c'est-là

» précisément ce qui les rend
» d'autant plus suspects; & cette
» fiction en est une preuve. *Nota*,
que le Traducteur François a dit
seulement, dans son introduction,
que l'air de simplicité & de bonne
foi, qui regne dans cet Ouvrage,
le met à couvert de tous les
soupçons peu favorables aux Voyageurs.

Page 153 du même Tome, à l'occasion d'un autre Capucin, tué &
mangé par les Sorciers de Congo,
qui étoient les Prêtres Idolâtres du
Pays, contre lesquels le Roi, converti au Christianisme, avoit porté
des ordres sanglans; on restitue ce
qui suit: » en le tuant, ils ne firent
» que lui rendre ce qu'il méritoit,
» puisque c'étoient ceux de son
» Ordre qui avoient excité contre
» eux cette persécution, & que
» lui-même ne s'étoit sans doute
» mis en chemin que pour être
» témoin de l'exécution de cet
» ordre cruel. Pour ce qui est dit

» ensuite, que les Sorciers le » mangerent, il nous paroît que » c'est-là une fiction qui n'a que » la haine pour fondement.

Même Tome, page 154, le Traducteur s'étant contenté de dire, à l'entrée du voyage de Merolla, que » quelque idée qu'on doive » se former de la bonne foi d'un » Missionnaire, on est forcé, par » le bon sens, d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un zéle » aveugle divers détails qui regardent les Sorciers de Congo & » la conduite des Capucins, & » que le plus sûr est d'en abandonner le jugement au Lecteur; » voici la restitution :

» Le Traducteur a beaucoup » abrégé & adouci cet article, » que les Censeurs n'au roient « jamais osé admettre tel qu'il » est dans l'original. Les Auteurs » Anglois y parlent avec une » liberté qu'on ne souffre point » en France. Après avoir rapporté

» le témoignage avantageux que
» le Miſſionnaire rend à ſa bonne
» foi & à la vérité de ſa Rélation,
» ils ajoutent : il en faut excepter
» cependant tout ce qu'il dit des
» miracles, des Sorciers, c'eſt le
» nom qu'il donne aux Prêtres de
» Congo, & de toutes les autres
» choſes qui regardent la Religion.
» A tous ces égards, il ne céde en
» rien au plus fourbe & au plus
» partial des Ecrivains. Mais on
» ne ſait que trop que dans des
» choſes de cette nature, on ne
» doit jamais ſe promettre, ni
» vérité, ni ſincérité, de la part des
» Eccléſiaſtiques de cette Com-
» munion. Il eſt ſi outré, & il
» rapporte tant d'abſurdités pour
» faire honneur à ſon Ordre & à
» ſa Religion, qu'il décele tout
» à la fois, & ſon deſſein d'en im-
» poſer à ſes Lecteurs, & l'igno-
» rance la plus groſſiere, deux
» vices preſqu'inſéparables des
» Religieux de cet Ordre. La plus

» grande partie de son Ouvrage
» ne roule que sur des choses qui
» regardent sa Mission. Nous en
» avons extrait ce qu'il y avoit
» d'historique, en y mêlant cepen-
» dant des recits ou des réflexions,
» qui serviront tout ensemble à
» divertir nos Lecteurs, & à leur
» donner une juste idée de l'hy-
» pocrisie, de la stupidité, des
» impostures, & de l'esprit persé-
» cuteur des Hommes de cet
» Ordre «. Remarquez que le Traducteur n'a pas supprimé de la Relation ce qu'elle a de risible, mais souvent les indécences qui se trouvent dans l'Anglois.

Page 168, à l'occasion d'une querelle du Pere Merolla, avec un Capitaine Anglois auquel il reprochoit d'être ennemi de la Religion Romaine, on a restitué dans une Note: » Plût à Dieu
» que tous les Anglois fussent de
» vrais ennemis de l'Eglise Ro-
» maine, & qu'ils eussent pour

» elle cette haine invétérée qu'elle
» leur porte, mais en la bornant
» uniquement à ce qui regarde sa
» Doctrine, sans l'étendre aux
» personnes qui la professent.

Page 173; un Capucin, Compagnon de Merolla, s'étant laissé emporter par son zéle jusqu'à donner un soufflet à un Seigneur Négre, qui ne reconnoissoit pas de distinction entre Chrétien Catholique & Chrétien Hérétique, les Editeurs ont restitué dans une Note: » Peut-on pousser plus loin
» l'impudence? & quelles extrava-
» gances ne font pas ces Mandians
» vagabonds, sous prétexte de zéle
» pour la Religion «? Ensuite, à l'occasion du même incident, & de la réconciliation du Seigneur Négre: on ajoute » les mêmes rai-
» sons de crainte ou d'égard, pour
» les Moines ou pour l'Eglise Ro-
» maine, qui ont engagé le Tra-
» ducteur à supprimer ou à muti-
» ler quantité d'articles de son ori-

» ginal, comme nous en avons
» déja donné quantité d'exemples,
» l'ont obligé d'en faire autant ici.
» Voici ce que disent les Auteurs
» Anglois. Qu'on juge par-là du
» caractere & de l'injustice de cette
» vile espece d'Hommes. (Il y a
» proprement, dans l'original, de
» cette vermine ou de ces Che-
» nilles spirituelles). Pour achever
» cette farce, ils firent au Sei-
» gneur Négre & aux Gens de sa
» suite un sermon, ou, pour parler
» juste & à la lettre, une leçon,
» dans laquelle ils les avertissoient
» entr'autres choses d'être en gar-
» de contre l'orgueil & l'impureté,
» & les comparoient aux Porcs &
» aux Singes du Pays. Citons quel-
» ques traits de cet éloquent dis-
» cours, par lesquels on pourra
» juger du reste. Lucifer, Prince
» de la lumiere, fut précipité dans
» l'Enfer avec tous ses Adhérans,
» à cause de son orgueil. Croyez-
» vous que l'impur & le superbe

» puissent jamais habiter dans le
» séjour de la paix & de la sain-
» teté ? Quelques-uns d'entre vous
» ressemblent à vos Makkakos, ou
» à vos Singes, qui, après avoir
» dérobé tout ce qu'ils trouvent
» à leur portée, se laissent pren-
» dre & même tuer, plutôt que
» de lâcher leur proie. C'est en-
» core ainsi que les Porcs impurs
» se vautrent dans leurs propres
» ordures sans se nettoyer. Mais
» ces leçons ne convenoient à
» personne mieux qu'aux Mission-
» naires eux-mêmes, qui, suivant
» ce qu'ils venoient d'établir,
» avoient fait paroître tant d'or-
» gueil, tant d'arrogance & tant
» d'opiniâtreté, & cela contre
» toute raison & toute Justice.

Page 184, à l'occasion d'une conférence que le Capucin offroit de tenir avec les Sorciers, pour confondre leur Doctrine ou pour renverser leurs enchantemens par son pouvoir Sacerdotal, on resti-

tue : » Orgueilleuses, mais vaines
» promesses! comme le dit Saint
» Chrysostôme. Si nous ne nous
» trompons, ceux qui les font,
» bien loin de pouvoir chasser les
» Esprits, ne peuvent pas même
» chasser les mouches. *Dans la page suivante,* Merolla ayant reçu une Lettre du Roi de Congo, dont le Traducteur donne un court précis, on restitue dans une Note : » L'Auteur a inséré cette
» Lettre à la fin de sa Relation ;
» elle ne contient que des com-
» plimens en style dévot. Comme
» elle étoit écrite en Portugais,
» un Missionnaire pouvoit bien
» l'avoir dictée. L'adresse étoit, au
» très-Révérend Pere Jerôme de
» Soranto (le Compagnon de Me-
» rolla), Capucin & Missionnaire
» Apostolique, que Dieu conser-
» ve. Elle commençoit par ces
» mots, Très R. P. Elle finissoit
» par ceux-ci : le fils de votre Ré-
» vérence spirituelle le Prince de

» Congo, Dom Emmanuel Gritho,
» qui marche ſur le Lion dans le
» Royaume de ſa Mere. Au bas, à
» gauche, on liſoit *Lenba*, le 22 Fév.
» 1688. Cette Lettre, qui n'eſt uti-
» le que par ſa datte, paroît plutôt
» avoir été écrite par le Prince,
» comme il le ſigne lui-même,
» que par le Roi qui eſt appellé
» dans cette Rélation *Simantanba*.
„ On peut être ſûr que le Miſſion-
„ naire n'en a point impoſé dans
„ un article de cette nature.

Page 188. Voici un long article, que le Traducteur a cru devoir abréger ou ſupprimer en partie, par la triple raiſon de l'inutilité, de la platitude & de l'indécence. Il eſt reſtitué avec le ſoin que les Editeurs promettent dans leur titre. Il faut obſerver que le P. Merolla avoit été empoiſonné dans ſes alimens par des Négres, & s'étoit guéri en prenant du jus de Limon, ſeul antidote certain contre les poiſons du Pays, qui

confiftent principalement en certaines herbes. Le Traducteur s'eft contenté de rapporter le fait. On reftitue ce qui fuit.

„ Ses Compagnons, qui revinrent pendant cet intervalle, crurent qu'il étoit mort. Mais il revint à lui-même; & cela, à ce qu'il paroît, par la feule interceffion de la Sainte Vierge. S'adreffant alors à un Négre de Congo; Dieu vous pardonne, lui dit-il, fans qu'il lui fût poffible de rien ajouter de plus. Il avoit en vûe, dans ce qu'il venoit de dire, la mort de fix Religieux de fon Ordre, qui avoient été empoifonnés près de Bamba, dans le tems qu'ils revenoient d'Angola. Il femble que notre Auteur avoit pris à deffein un autre chemin, pour n'avoir pas le même fort. Sa maladie, fuite du poifon que les Négres lui avoient donné, lui caufa des vomiffemens continuels pen-

„ dant huit jours, rendant tout ce
„ qu'il mangeoit, & n'ayant que
„ peu ou point de repos. Comme
„ il ſe trouva aſſez bien remis
„ quelque-tems après, il s'informa
„ d'abord ſi ſes gens étoient prêts
„ à partir. On lui répondit qu'on
„ avoit trouvé ſur le rivage le
„ Coffre où étoit renfermé l'Autel
„ avec ſes accompagnemens, mais
„ que le Canot n'y étoit plus.
„ Apparemment que le Many ou
„ le Seigneur du Pays, avoit fait
„ dire, la nuit précédente, aux
„ Négres qui conduiſoient notre
„ Miſſionnaire, qu'ils perdroient
„ la tête s'ils lui offroient encore
„ leurs ſervices. Là-deſſus Merolla
„ fit prier poliment le Prince de
„ lui faire avoir un autre Canot.
„ Si vous avez beſoin d'un Canot,
„ lui répondit le Prince, peu con-
„ tent des premiers préſens qu'on
„ lui avoit faits, de mon côté j'ai
„ beſoin d'un habit. Il avoit ſans
„ doute appris que Merolla avoit
avec

» avec lui deux pieces de Coton.
» Ce dernier prit le parti de lui en
» envoyer une pour gagner ses
» bonnes graces ; mais le Prince
» refusa de l'accepter, si on ne lui
» donnoit aussi l'autre. En vain le
» Missionnaire allégua qu'elle
» étoit destinée au Service de
» Dieu. Le Prince, aussi rusé que
» lui, repliqua que la Barque
» avoit la même destination, &
» qu'ainsi il ne la lui donneroit
» pas. Voyant donc que toutes ses
» excuses seroient inutiles, il les
» lui envoya toutes deux, & trois
» jours après, il eut un Canot &
» deux Rameurs.

» L'Auteur rapporte à cette
» occasion d'autres aventures du
» même genre, qui étoient arri-
» vées dans cette Isle, & qu'il tenoit
» du P. Thomas de Sertola, son
» Supérieur. A l'arrivée d'un cer-
» tain Missionnaire, le Prince fit
» saisir quelques ustenciles de l'E-
» glise. Le Comte de Sogno, à

» qui il en fit des plaintes, lui or»
» donna de rendre tout, sous pei»
» ne de la guerre. Cette menace
» produisit un si bon effet, que
» tout ce qui avoit été pris fut
» restitué, & que le Missionnaire
» fut parfaitement bien traité. Ce-
» pendant pour prévenir toute
» mésintelligence entre ces deux
» Princes, on jugea à propos
» d'envoyer à sa place Francis-
« que, ce Prêtre Négre dont nous
» avons parlé plus haut, & qui
» étant de la même couleur &
» du même Pays que ces Insulai-
» res, en feroit par-là même
» mieux reçu. Un jour, comme
» il disoit la Messe, le Prince qui
» avoit plus d'attachement pour
» les richesses que pour la Reli-
» gion, eut les yeux continuel-
» lement fixés sur la Chasuble du
» Prêtre, & sur sa chaussure d'ar-
» gent. Il avoit dessein de faire
» de la premiere un habit, & de
» l'autre une espece de Pectoral.

» La Messe ne fut pas plutôt finie,
» qu'il les lui demanda sans dé-
» tour. Mais le rusé Prêtre lui ré-
» pondit sur-le-champ que les Ca-
» pucins étoient bien fournis de
» ces ornemens, & qu'ainsi ceux
» dont il étoit actuellement revê-
» tu étoient bien à son service,
» mais qu'il le prioit de les lui
» laisser pendant son séjour dans
» l'Isle, afin de pouvoir faire le
» Service. Le Prince ne fit pas
» difficulté de lui accorder sa de-
» mande, & dès la même nuit le
» Prêtre décampa. Ce Négre fut
» donc plus fin que notre Ita-
» lien, qui avoue qu'il auroit été
» mieux sur ses gardes, s'il eût
» été plutôt instruit de cette His-
» toire.

» C'est par ces sortes de tours
» que les Négres tâchent de se
» vanger des Missionnaires, & de
» satisfaire la haine qu'ils leur
» portent, & que ceux-ci se sont
» attirée par leurs persécutions &

» leur arrogance. Rapportons à » préſent la ruſe, dont un Prêtre » Romain ſe ſervit pour ſatisfai- » re ſon avarice. Sept Capucins » avoient été empoiſonnés pen- » dant que l'Auteur étoit à Con- » go (1). Le dernier de ceux qui » étoient péris d'une maniere ſi » miſérable, s'appelloit Joſeph- » Marie de Seſtri. Il partit de So- » gno pour ſe rendre à Incuſſo, » Ville du Royaume de Congo, » accompagné de 36 autres per- » ſonnes envoyées par le Comte. Il » m'avoua avant ſon départ, dit » notre Auteur, que ſix de ceux » qui l'avoient précédé dans » cette Miſſion ayant déja été

(1) Les deux Notes ſuivantes ſont auſſi reſtituées. » Si le moindre avantage qui arrive » aux Miſſionnaires doit être regardé comme » un miracle que le Ciel opere en leur » faveur, pour récompenſer leur zele; comment devrons-nous enviſager des accidens » auſſi funeſtes que celui dont il s'agit? Dirons-nous que ce ſont des châtimens? Sur » quoi fondé prétend-on que ces derniers événemens n'ont rien que de naturel, & non » pas les autres?

» empoisonnés, il ne doutoit pas
» qu'il n'eût le même sort (2).
» Pendant une année qu'il demeu-
» ra à Incusso, il fit tous ses ef-
» forts pour recueillir les effets
» qui avoient appartenu aux Mis-
» sionnaires que la mort avoit en-
» levés. Pendant qu'il s'occupoit
» de ce soin, Dom Michel de
» Castro, Prêtre Mulâtre &
» Grand-Vicaire d'Incusso, lui fit
» dire que comme il étoit déja
» fort âgé, & qu'il n'y avoit per-
» sonne qui pût lui administrer les
» Sacremens, il le prioit instam-
» ment de se rendre chez lui;
» afin qu'il pût remplir les grands
» devoirs que la Fête de Pâque
» lui imposoit, de communier &
» de se confesser. Sestri ne man-
» qua pas de se rendre chez le
» Grand-Vicaire, emportant avec

(2) » Si cela est vrai, notre Capucin, em-
» poisonné aussi par les Négres, étoit animé
» d'un zele bien louable, puisqu'un pareil
» exemple ne le rebuta point d'entreprendre
» ce Voyage.

» lui tous les effets qu'il avoit pû
» recouvrer, afin de les envoyer à
» son Supérieur. Il étoit déja près
» de quatre heures lorsqu'il arriva,
» & se portant bien, à la Maison
» du Grand-Vicaire. Mais la nuit
» n'étoit pas encore venue qu'il
» tomba en foiblesse, & mourut
» empoisonné, à ce qu'on crut
» avec assez de raison, après avoir
» pris inutilement beaucoup de
» thériaque. A peine fut-il mort,
» que le Grand-Vicaire fit sortir
» tout le monde de la Chambre,
» fouilla les hardes du Mission-
» naire, en prit quatre Calices
» d'argent, deux Encensoirs &
» deux Ciboires, tous du même
» métal, & plusieurs autres cho-
» ses, dont il disoit qu'une par-
» tie lui avoit été donnée par le
» Missionnaire défunt, & qu'il
» enverroit le reste à son Supé-
» rieur à Loanda; mais il n'en fit
» rien.

» Cette action du Grand-Vi-

» caire fut cauſe que ſon fils ne
» pût recevoir les Ordres. Le Cha-
» pitre de Loanda fulmina con-
» tre lui une Sentence d'excom-
» munication. Le nouvel Evê-
» que en fit autant de ſon côté,
» pour l'obliger de reſtituer ce
» dont ſon Pere s'étoit emparé ſi
» injuſtement; mais tout cela fut
» inutile. Le vieux Vicaire, qui
» outre ce ſujet, avoit ſix mille
» Eſclaves à ſes ordres, vouloit
» s'en ſervir pour obtenir par for-
» ce l'Ordination de ſon Fils, &
» cela uniquement pour qu'il pût
» être couronné Roi de Congo.
» Il n'avoit cependant pas exami-
» né s'il pouvoit venir à bout de
» le faire élire lui-même; & lorſ-
» qu'il formoit tous ces projets,
» il étoit déja caſſé de vieilleſſe (3).

» Cette Hiſtoire a beaucoup de
» rapport avec celle que l'Auteur
» raconte d'un autre Eccléſiaſti-
» que de l'Iſle de Saint Thomas.

(3) Merolla, pag. 658.

» Ce ſaint Perſonnage paroiſſoit
» animé d'une envie extrême con-
» tre deux Religieux, nommés,
» l'un Ange Marie d'Ajaccio, l'au-
» tre Bonaventure de Florenca,
» & qui étoient venus du Royau-
» me d'Ouverri ou Averri. Notre
» Eccléſiaſtique avoit coutume
» d'aller tous les ſix mois dans ce
» Pays pour en baptiſer les Habi-
» tans, qui par reconnoiſſance,
» lui faiſoient préſent d'un Eſclave
» chaque mois, outre celui que
» le Roi lui donnoit en conſidé-
» ration de ſa Charge & de ſes
» travaux. Le ſéjour de ces deux
» Miſſionnaires que nous venons
» de nommer, dans ce Royau-
» me, leur ayant fait perdre ce
» profit pendant quatre ans, il
» inſpira à d'autres la haine qu'il
» leur portoit, &, par leur ſe-
» cours, excita contre eux une
» cruelle perſécution. Il fit ſavoir
» au Gouverneur de l'Iſle que ces
» Miſſionnaires voyageoient avec

» de faux Passeports, & qu'il avoit
» découvert qu'ils avoient séduit
» l'esprit de la Reine d'Ouverri,
» & qu'ils entretenoient des cor-
» respondances avec les Ennemis
» des Portugais (4). Le Gouver-
» neur ayant reçu leur accusa-
» tion, mais ne voulant rien avoir
» à faire avec les Missionnaires,
» se contenta de les faire partir

(4) Note aussi restituée. » Puisqu'il paroît, » par l'aveu même de l'Auteur, que les Prê- » tres de l'Eglise Romaine sont capables de » commettre des actions si exécrables, nous » nous flattons qu'aucun honnête homme de » cette Religion ne se choquera des remar- » ques que nous avons faites sur la Relation » de ce Missionnaire, qui en plusieurs cas, » paroît n'avoir eu aucun égard à la vraisem- » blance, & s'être donné des licences pous- » sées jusqu'à la folie. De plus, puisqu'il se » déclare ouvertement pour la persécution; » qu'il tâche de répandre de tous côtés des » faussetés qu'il plaît à certaines gens de » nommer de pieuses fraudes; & puisqu'il » appelle les Protestans des Hérétiques, nous » croyons qu'il est de notre devoir de met- » tre en plein jour les pernicieux desseins de » ces gens-là, & de leur retorquer le titre » d'Idolâtres, par lequel l'Eglise d'Angle- » terre les a flétris d'une maniere ineffaçable.

» pour Loanda, d'où on les en-
» voya à Lisbonne pour qu'on
» leur fit leur Procès. On trouva
» qu'ils n'avoient rien fait, qu'en
» vertu des pouvoirs qu'ils avoient
» reçus de la Cour. Là-dessus
» leurs Accusateurs furent cités
» à comparoître, pour soutenir
» leur accusation; mais n'étant pas
» en état de le faire, le Prêtre
» qui étoit le principal calomnia-
» teur s'enfuit au Bresil, & les au-
» tres chercherent un asyle ail-
» leurs.

Page 191 du même Tome. » Le
» Traducteur a encore retranché
» ici, selon sa coutume, une pe-
» tite aventure qui mériteroit bien
» d'avoir place dans la *Légende do-*
» *rée*. Nos Lecteurs nous auront
» sans doute obligation, de leur
» avoir procuré le plaisir de lire
» un si joli conte. Le même mal-
» heur, disent les Auteurs du
» Voyage, arriva à Jean-Baptiste
» de Malte, en voyageant dans le-

» Pays de Bamba. S'apperçevant
» qu'il avoit été abandonné par
» ses Compagnons, il implora le
» secours du Pere des Miracles,
» le glorieux Saint Antoine de Pa-
» doue. La peur l'ayant tenu éveil-
» lé pendant une nuit presqu'en-
» tiere qu'il passa sur un arbre, il
» s'entendit appeller par son nom,
» & croyant que c'étoit quelqu'un
» de ses Compagnons qui étoit
» près de lui, il le pria de le remet-
» tre sur la route. Peu de tems
» après, deux Voyageurs de dis-
» tinction, passant par-là, le char-
» gerent sur leur dos & le por-
» terent eux-mêmes jusqu'à la
» Ville de Bamba. Ils ne voulu-
» rent jamais permettre que leurs
» Domestiques les relayassent,
» pour ne pas partager avec d'au-
» tres le mérite d'une action si
» charitable. Le Maltois, ayant
» rejoint ses Compagnons, leur
» reprocha la cruauté avec laquel-
» le ils l'avoient abandonné dans

» la Forêt, & en particulier il leur » demanda pourquoi, l'ayant appellé, ils n'étoient pas venus à » son secours après qu'il eut répondu. Mais comme ils lui protesterent qu'ils ne l'avoient point » approché de toute la nuit, il » n'eut pas de peine à comprendre que c'étoit le Saint dont il » avoit imploré le secours, qui » l'avoit appellé, & à qui il avoit » l'obligation de sa délivrance. » Comme l'Auteur nous assure » qu'il tient cette Histoire de la » propre bouche de ce Capucin, » qui lui en fit le détail au Couvent de Loanda, il faudroit être » bien incrédule pour en révoquer » en doute la vérité.

» Merolla craignoit aussi d'avoir le sort du Capucin Philippe de Salese ou de Galese, » comme Carli l'appelle, & dont » nous avons rapporté la fin tragique. Le Successeur de Dom » Alvare, Roi de Congo, ayant

» condamné au feu tous les Sor-
» ciers qu'on trouveroit dans ses
» Etats, ceux-ci se retirerent dans
» le Duché de Sundi. Mais le Duc
» fit aussi-tôt marcher ses Trou-
» pes pour les empêcher de se ras-
» sembler. Notre Capucin les sui-
» vit dans cette pieuse expédi-
» tion; mais les Sorciers, dont on
» avoit brûlé les Cabanes, atta-
» querent les Troupes du Duc
» avec tant de furie, qu'ils
» les mirent en fuite. Le pauvre
» Pere eut le malheur d'être pris
» par ces Barbares, qui l'assom-
» merent & le mangerent ensuite.

Page 192 : » Voici encore quel-
» ques circonstances peu hono-
» rables au Missionnaire, & sup-
» primées pour cette raison par
» le Traducteur. Il y a, dans l'o-
» riginal, que le jeune Prince,
» âgé de dix-huit ans, choqué du
» peu de respect que Merolla
» lui témoignoit, surtout depuis
» la découverte qu'il avoit faite

» dans l'Eglise, se retira avec tou-
» te sa suite. On fit connoître au
» Missionnaire le tort qu'il avoit,
» d'avoir eu si peu de respect pour
» le Fils du Roi, & on lui con-
» seilla de le faire prier de reve-
» nir. Mais l'humble Capucin ré-
» pondit, que le Prince étant parti
» de son pur gré, il devoit revenir
» de même, & qu'il seroit alors
» très-bien reçu. Il revint en effet,
» & eut tout lieu d'être content.
» *Voyage de Merolla*, pag. 660.

Page 203, à l'occasion d'un fort grand nombre de Négres qui embrasserent le Christianisme, on restitue cette Note : » Malgré des
» conversions si nombreuses, il
» ne paroît pas que la Religion
„ de ces Convertisseurs ait fait de
„ grands progrès dans ces Pays,
„ ni même dans aucun lieu où
„ elle n'est pas soutenue par la
„ violence & par la force.

Page 204. Les Editeurs Hollandois ont la bonne foi de recon-

noître dans une Note, qu'un raisonnement de Missionnaire, fort bien rendu par le Traducteur François, est rapporté dans la Traduction que les Anglois ont fait de Merolla, „ d'une maniere qui „ non seulement lui ôte toute sa „ force, mais encore qui le rend „ absurde „. Avec la même candeur, dans leurs restitutions, ils auroient pû reconnoître aussi que les suppressions, & les autres changemens du Traducteur François, ne sont pas moins justes.

Même Tome, page 242, à l'occasion de quelques Négres, qui, après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un tems de peste, les brûlerent, en disant; s'ils ne nous servent à rien dans l'infortune, quand nous serviront-ils? Les Editeurs Hollandois ont restitué: „ ce raisonnement est très- „ juste; & c'est par cette épreuve „ qu'on devroit juger du pouvoir „ des Saints de l'Eglise Romaine.

„ Chaque jour une infinité de Ma-
„ lades les prient, mais inutile-
„ ment, de les délivrer de leurs
„ maux. N'auroit-on pas dû bri-
„ ſer de même les Images de tous
„ ces Saints qu'on invoqua dans
„ le tems de la derniere peſte à
„ Marſeille? Mais l'aveugle Ca-
„ pucin ne s'eſt pas apperçu que
„ ce raiſonnement renverſoit ſes
„ propres ſuperſtitions.

Page 245, ſur ce que Merolla partit perſuadé que la préſence d'un Prêtre Chrétien détruit toute la vertu des ſortileges du Pays, les Editeurs reſtituent: „ On voit
„ clairement, dans cet expoſé,
„ que le but du Miſſionnaire eſt
„ de ſoutenir le crédit de ſon
„ Egliſe, puiſque les Négres au-
„ roient été en droit d'adopter le
„ langage des Prêtres de Naples
„ & d'autres lieux, qui diſent que
„ S. Janvier ne veut pas permettre
„ que la liquéfaction miraculeuſe
„ de ſon ſang ſe faſſe en préſence

„ d'un Hérétique ; ce qui signifie
„ seulement que les Hérétiques
„ s'apperçoivent bien de la four-
„ berie, quoique leurs Dévots
„ infatués ne le remarquent point.

Page 266, à l'occasion des Mokissos ou Idoles de Loanda, qui président à différentes choses, on restitue : „ précisément de la même
„ maniere que les Prêtres de l'E-
„ glise Romaine font, de leurs
„ Saints, des Protecteurs & des
„ Gardiens, qui les guérissent de
„ leurs maladies, & les mettent
„ à couvert des maux qu'ils ont
„ à craindre. Ensuite,

Page 277, à l'occasion d'une Croix élevée par les Portugais, que des Hollandois abattirent, les Editeurs mettent cette Note :
„ il y a dans l'original, que ce
„ fut par envie que les Hollan-
„ dois mirent en pieces cette
„ Croix. Merolla, remarquent
„ les Auteurs Anglois dans une
„ parenthese, auroit dû dire que

„ ce fut le zele ou l'indignation
„ qui les y engagea.

Page 311, à l'occasion des Prêtres Négres qui interdisent l'usage de certains animaux, fruits, & legumes, on restitue: „ Pourquoi ces défenses sont-elles
„ plus ridicules, que celles du
„ même genre que fait l'Eglise
„ Romaine, de manger de la
„ viande, du beurre, du lait, &c.
„ dans de certains jours & dans
„ de certaines circonstances?

Page 325, à l'occasion du nom de *Sorciers*, que le Pere Merolla donne aux Prêtres des Idolâtres, on restitue cette Note: „ l'Auteur
» se sert généralement du mot de
» *Sorcier* par haine, & pour animer encore davantage ses Lecteur contre ces gens-là, qui dans
» le fond ne sont pas moins Prêtres que lui, & qui font le même négoce: mais jamais des
» gens qui exercent le même
» métier, ne sont d'intelligence.

Page 372, à l'occasion d'une Victoire que les Chrétiens de Congo crurent devoir au secours de S. Jacques, & qui leur fit prendre cet Apôtre pour le Patron du Royaume, on restitue : „ il semble qu'un simple rapport ne devroit pas autoriser à rendre cet » hommage, ni aucun autre pa» reil, à un Mort. *Page suivante*, à l'occasion d'un massacre de plusieurs Portugais, parmi lesquels les Prêtres ne laisserent pas d'être respectés, on restitue : » ils fu» rent plus heureux qu'ils ne mé» ritoient.

Page 378, où l'on dit qu'en 1680, le Comte de Sogno, attaqué par les Portugais, chassa les Capucins de ses Etats, par la seule raison qu'ils étoient venus de Portugal, & qu'ils appartenoient à ce Royaume, on restitue : » ceci paroît une misérable » défaite; car pourquoi considé» roit-il les Capucins comme ap-

» partenans à la Couronne de
» Portugal, plutôt que des Reli-
„ gieux d'un autre Ordre ? Le
„ Comte trouva ſans doute qu'ils
„ encouragoient les Portugais à
„ cette injuſte entrepriſe ; car ils
„ croient, ou du moins ils pré-
„ tendent, que les plus odieuſes
„ actions, comme les perſécu-
„ tions, les rébellions, les uſur-
„ pations, quand on les fait pour
„ avancer les intérêts de leur
„ Egliſe, ſont ſanctifiées par ce
„ motif.

Page 381, on reproche dans une Note, au Traducteur François, d'avoir traduit avec inexactitude, par honte d'expoſer fidélement au grand jour les obſervances ſuperſtitieuſes que les Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine impoſent à leurs Néophytes ; quoique dans cet endroit même, il n'ait rien omis d'eſſentiel. Enſuite, à l'obſervation qu'il fait, que la plupart de ces pratiques

ſont le contrepied des uſages Payens qu'on a rapportés dans un article précédent, on ſubſtitue cette Note: „ Voici la remar-
„ que des Anglois : vous le
„ voyez, on ne fait que ſubſti-
„ tuer enchantement à enchante-
„ ment; c'eſt toujours même im-
„ poſture „. Trois lignes plus bas, on reſtitue encore, à la même occaſion: „ ce n'eſt encore
„ ici qu'un préſervatif magique,
„ ſubſtitué à un autre; tant il y a
„ de conformité entre le Papiſme
„ & le Paganiſme.

Tome VIII, de l'Edition de Hollande, page 45, à l'occaſion d'une Note du Traducteur, où il dit, en faveur des Jéſuites, accuſés par Niewhof de s'être laiſſés gagner par les Portugais pour s'oppoſer aux progrès des Hollandois à la Chine, qu'il eſt plus vraiſemblable que le motif de la Religion les faiſoit agir; on fait la réflexion ſuivante: „ le Traduc-

„ teur auroit dû rendre raison de
„ l'interprétation qu'il donne à ce
„ passage, & prouver que ces Pe-
„ res, connus de tout tems pour in-
„ corruptibles, agissoient par prin-
„ cipe de Religion en trahissant
„ des gens qui ne leur avoient
„ jamais fait de mal, & à qui ils
„ témoignoient au dehors beau-
„ coup d'amitié. *Ensuite, page* 151,
à l'occasion de la même Ambassade, on reproche au Traducteur d'avoir retranché ce qui suit.
„ Nous avons inséré, dans ces Re-
„ cueils, un extrait de cette Let-
„ tre, pour faire connoître à nos
„ Lecteurs, d'un côté la conduite
„ des Hollandois, & de l'au-
„ tre les intrigues des Jésuites,
„ pour faire échouer le dessein
„ de leur Ambassade.

Page 153, à l'occasion d'un conseil fort modéré que les Jésuites donnent par rapport aux Hollandois, mais qui portoit à leur défendre l'entrée des Ports

de la Chine, on restitue cette Note : „ Remarquez l'adresse de „ ces Hypocrites, qui affectent „ un air d'équité & de clémen„ ce, uniquement pour donner „ plus de poids à leurs calomnies „ dans l'esprit des Mandarins „. Ensuite, *page* 155, un Jesuite attribuant ses succès à l'assistance divine, on restitue : „ est-ce donc „ que la Providence accorde son „ secours à ceux qui ne s'appli„ quent qu'à tromper & à faire „ du mal „? Plus bas, où l'on dit qu'à Péking tout est venal comme dans l'ancienne Rome, on restitue : „ Pourquoi l'ancien„ ne Rome? Les choses sont„ elles sur un meilleur pied dans „ Rome moderne?

Page 157, le Traducteur fait cette Note, après avoir supprimé quelques lignes du Texte : deux petites réflexions, que les Auteurs Anglois du Recueil joignent ici en forme de Note, se-

ront juger ſi j'ai eu tort d'en retrancher un grand nombre de même nature : „ les Miſſionnaires, „ diſent-ils, ſe qualifient de ſerviteurs de Dieu : mais les Hollandois & les autres Proteſtans „ prétendent qu'ils ſont les ſerviteurs du Diable (5). Plus bas, ſuivant la Note des Ecrivains Anglois ſur le mot Chriſtianiſme, que le Pere Schaal emploie, il devoit dire „ de l'Antichriſtianiſme, ou du Papiſme, qui eſt „ pire que l'Athéiſme.

Page 163, à l'occaſion du même Jéſuite, qui diſſuade l'Empereur

(5) Au-deſſous, les Editeurs ajoutent cette autre petite Note : » Qu'il nous ſoit permis de remarquer à notre tour que le Traducteur François ne ſe récrie pas avec » moins d'injuſtice que d'imprudence contre » les Notes des Auteurs Anglois. Les Jéſuites ne ſe font pas de ſcrupule de recourir aux menſonges les plus odieux & aux » calomnies les plus atroces, pour traverſer les Hollandois qui ne leur avoient pas » fait de mal. N'eſt-ce pas là le vrai caractere des enfans du Diable, qui eſt le Pere » du menſonge ?

reur Chinois de favoriser les Hollandois, on restitue : „ notre Jé-
„ suite ne s'étend sur tous ces dé-
„ tails que pour faire voir son habi-
„ leté dans l'art de dissimuler; puis-
„ qu'il est clair qu'il ne parla à
„ l'Empereur que parce qu'il en
» fut sollicité par d'autres, qui
» peut-être l'y engagerent à force
» de présens : *& plus bas* ; » il
» paroît que les Révérends Pe-
» res n'avoient plus d'autres res-
» sources que leurs calomnies.

Page 179, au caractere du Pere Navarette, Jacobin, on restitue : » qu'on s'imagineroit qu'il
» avoit une haine extrême & in-
» vétérée contre le Papisme, &
» que son unique but étoit d'ex-
» poser les pratiques exécrables
» des Portugais & des autres Eu-
» ropéens de sa propre Eglise
» & d'exalter la morale des Chi-
» nois. « Ensuite, le Traducteur se contentant de dire que le Pere paroît fort scrupuleusement atta-

ché aux principes de la Religion Romaine, on fait cette remarque dans la Note : » Il y a, dans l'Anglois une petite opposition entre ces deux choses, que le Traducteur a eu la prudence de faire disparoître à son ordinaire. L'Anglois dit que quoique Navarette paroisse zélé pour toutes les superstitions de son Eglise, il n'en est cependant pas moins ami de l'humanité ». Quelques lignes plus loin dans le Texte, où l'on observe que Navarette s'est déclaré contre ceux qui voudroient faire servir la violence au progrès de la Religion, on restitue : „ parce qu'il leur a appris que sans elle ils ne font nulle part que peu de Prosélytes, & que sans son secours, s'ils réussissent à planter la Foi en quelque lieu, elle tombe bientôt en décadence.

Page 181, où Navarette raconte qu'il fut volé par quelques

Négres Chrétiens, & civilement traité par des Infidéles; on restitue de suite ces trois Notes:
» N'est-il pas clair que la nou-
» velle Religion qu'ils avoient
» embrassée (les Négres), je veux
» dire le Papisme, les avoit ren-
» dus vicieux? Ils auroient con-
» tinué d'être gens de bien, s'ils
» étoient restés Infidéles. Il y a
» cent à parier contre un, que
» des Catholiques n'auroient pas
» eu pour lui la même civilité
» que ces Infidéles. Navarette ne
» fait pas attention qu'en géné-
» ral les Infidéles enseignent une
» morale plus saine que la plû-
» part des Eglises Chrétiennes,
» qui détruisent les vrais princi-
» pes, en en établissant d'autres
» d'une nature opposée. C'est
» ainsi que l'Eglise Romaine a
» renversé cette partie des Loix
» Divines qui défend l'Idolâtrie,
» le meurtre, le larcin, & les au-
» tres vices semblables, par la

» Doctrine qu'elle enseigne tou-
» chant l'invocation des Saints,
» l'adoration de l'Hostie, l'Inqui-
» sition, & par ses soins pour l'ex-
» tirpation des Hérétiques & la
» confiscation de leurs biens, &c.

Page 182. Navarette est embarrassé en passant dans une Ville Chinoise, parce qu'il n'y trouve pas d'Hôtellerie, & qu'il doit passer une grande Riviere dans la Barque publique. Là-dessus, on restitue : » Qui pourra croire
» après cela que les Missionnai-
» res courent au Martyre avec
» l'empressement & le zele dont
» ils se vantent, puisque la moin-
» dre apparence de danger les
» remplit d'une si grande frayeur !

Page 190 : où l'on parle d'une persécution qui fut accompagnée, dit Navarette, de blasphêmes contre Dieu & sa Sainte Mere, on restitue la Note suivante : » Cette phrase est elle-mê-
» me un plus grand blasphême,

» qu'aucun de ceux que les Chi-
» nois ont pû prononcer dans cet-
» te occasion „. Ensuite, à la mê-
me occasion, on ajoute : „ Dieu,
» qui, comme les Jésuites s'en
» vantoient avec tant de confian-
» ce, avoit fait réussir leurs di-
» verses intrigues, les avoit-il
» donc déja abandonnés ? Ou
» plutôt ne les punissoit-il pas des
» perfidies dont ils s'étoient ren-
» dus coupables envers les Hol-
» landois ? Et, *page* 193, à l'oc-
casion du bruit qui se trouva
faux, d'une Sentence de mort
contre les Missionnaires, on resti-
tue : » Malgré cela, le P. le Comte
» dans ses Mémoires, & le P. du
» Halde, tom. I. ne font pas dif-
» ficulté de rapporter à cette oc-
» casion, des tremblemens de
» terre, des feux céleftes & d'au-
» tres prodiges. Des gens, qui
» n'ont pas honte d'en imposer
» ainsi à leurs Lecteurs, méri-
» tent-ils la moindre créance

» dans ce qui regarde les miracles
» ou qui intéresse leur Religion?

Page 204, où Navarette parlant d'un Capitaine Hollandois mort, dit ridiculement sans doute, qu'il avoit fait le Voyage de l'Enfer; sur quoi les Auteurs Anglois ont fait une Note fort emportée, que le Traducteur a cru devoir supprimer; voici ce que les Editeurs restituent: „ Il n'est
» pas surprenant que les Auteurs
» Anglois s'emportent beaucoup
» ici contre Navarette & contre
» son Ordre, qu'ils appellent le
» plus infernal de l'Eglise Ro-
» maine, sans oublier qu'on lui
» attribue l'origine de l'Inquisi-
» tion. Il ne sera pas inutile de
» rapporter la Note des Auteurs
» Anglois en entier. On fera dis-
» paroitre par-là un certain air
» ridicule, pour ne rien dire de
» plus, que le Traducteur lui
» prête malicieusement par la
» maniere dont il l'abrége. Des

» expressions si diaboliques, di-
» sent nos Auteurs, ne doivent
» pas surprendre dans la bouche
» d'un Prêtre Papiste, & surtout
» d'un Dominiquain, dont l'Or-
» dre a quelque chose de plus in-
» fernal, supposé que cela soit
» possible, que tous les autres.
» Nous n'en donnerons d'autre
» preuve que l'Inquisition, qui
» est un Enfer en petit, dont ils
» sont les Directeurs. Domini-
» que, qui en a été l'Inventeur
» & le Fondateur, aussi-bien
» que de leur Ordre, & qu'on
» auroit pû appeller Démonia-
» que à plus juste titre, est célé-
» bré par les Historiens Papistes,
» pour avoir converti en partie
» par le fer, en partie par le feu,
» c'est-à-dire pour avoir fait périr
» plusieurs milliers d'Hérétiques
» dans un jour.

Page 209, où le Pere le Comte parle d'une Idole Chinoise, noircie par la fumée d'une Lampe,

on restitue „ qu'il n'a sans doute » pas fait réflexion que N. D. de » Lorette est aussi toute noire par » la même raison. Ensuite, le même Missionnaire ajoutant que cette Idole étoit honorée avec des superstitions diaboliques, on restitue encore : „ que ces superstitions sont précisément telles » que celles avec lesquelles les » Jésuites honorent leurs propres » Idoles. Plus bas, on ajoute, » que la Religion de l'Auteur » (le Pere le Comte) est une » copie de celle de Fo, & qu'elle ne renferme pas moins de » superstitions.

Page 210, à l'occasion de quelques pratiques religieuses des Idolâtres, que le même Missionnaire traite de sottes & de ridicules, on restitue cette Note : » Sottes & ridicules ! Voilà, Messieurs de la Religion Romaine, » les belles épithetes que ce Jésuite donne aux Actes de votre

» dévotion. Pouvez-vous vous
» imaginer en effet, que ſi les
» pratiques des Chinois dans le
» culte de leurs images ſont im-
» pertinentes, les vôtres ne le
» ſoient pas auſſi? Il eſt vrai que
» ces Images ſont appellées ici
» des Idoles; mais c'eſt unique-
» ment pour vous faire illuſion;
» puiſque ceux qui leur donnent
» ce nom ſavent très-bien que
» les Chinois ne les conſiderent
» pas comme des Dieux, & ne
» s'en forment pas d'autres idées
» que celles que vous avez des
» vôtres. Si les premieres ſont
» des Idoles, les vôtres doivent
» donc l'être auſſi. Si les Chinois
» ſont des Idolâtres, vous l'êtes
» par conſéquent auſſi vous-mê-
» mes. Obſervons que les Auteurs
» Anglois n'ont pas fait attention
» que les Chinois de la Secte de
» Fo, dont il eſt ici queſtion, conſi-
„ derent leurs Idoles comme des
„ Dieux. *Pag.* 212 où l'on parle

de quelques Images apportées dans le bagage des Missionnaires, on restitue : „ Ces Images étoient „ très-propres à être placées dans „ les Temples des Chinois, qui „ n'étoient d'ailleurs déja que „ trop bien fournis de cette mar-„ chandise.

Voici trois Notes restituées; de la pag. 214, à l'occasion d'une déclaration des Missionnaires contre les Idoles, & de la pensée qu'ils eurent dans un tems de longue sécheresse, d'élever, à l'exemple de Saint François Xavier, une Croix pour obtenir de la pluie, à condition que s'ils en obtenoient, les Infidéles rendroient hommage au vrai Dieu. Cependant ils prirent le parti de n'en rien faire. „ Quels „ reproches le Gouverneur Chi-„ nois n'eût-il pas été en droit „ de leur faire, s'il eût sçu que „ le Concile de Trente a décidé „ que les Images étoient placées

„ dans les Temples afin qu'on
„ leur rendît un culte, ou qu'on
„ les adorât, *ut colantur*, & qu'il
„ permet qu'on brûle de l'encens
„ à leur honneur, qu'on les bai-
„ ſe & qu'on ſe proſterne devant
„ elles? Ne ſont-ce pas là les
„ marques extérieures, les moins
„ équivoques, d'un véritable
„ culte? *Plus bas* : „ Le Pere le
„ Comte ſemble croire ici qu'ils
„ ne reconnoiſſent pas le vrai
„ Dieu; mais ne faiſant qu'arri-
„ ver, il pouvoit encore être mal
„ inſtruit. Si le Traducteur, plus
„ ſcrupuleux qu'à ſon ordinaire,
„ n'a pas oſé ſupprimer cette re-
„ marque non plus que la ſui-
„ vante, il s'en eſt dédommagé
„ par les retranchemens & les
„ autres changemens qu'il a faits
„ à l'un & à l'autre. Dans la pre-
„ miere, les Auteurs Anglois ac-
„ cuſent le Pere le Comte de
„ vouloir inſinuer fauſſement que
„ les Chinois ne reconnoiſſent

„ pas le vrai Dieu. D'ailleurs ;
„ ajoutent-ils, la propoſition des
„ Miſſionnaires étoit très-injuſte,
„ puiſqu'ils exigeoient des Chi-
„ nois de renoncer à leur Idolâ-
„ trie, en cas qu'il plût, & que
„ de leur côté ils ne s'enga-
„ geoient à rien s'ils ne pouvoient
„ pas obtenir de la pluie. Voici la
„ Note du Traducteur: Il paroît
que leur propre Foi étoit un peu
chancelante, ou plutôt ils crai-
gnoient de tenter le Ciel. La Ro-
que raconte, dans ſon Voyage
de Syrie, que les Chrétiens de
Sidon ayant fait inutilement des
Proceſſions pour obtenir de la
pluie, les Mahométans, qui en
firent à leur tour, furent plus
heureux. Mais qui rendra compte
des vûes du Ciel? Ici l'on ne voit
pas que le Gouverneur Chinois
ait inſiſté ſur ſon premier deſſein.
Voici cette ſeconde Note, telle
qu'elle eſt dans l'Anglois. „ Il
„ paroît par-là qu'ils n'étoient pas

„ sûrs eux-mêmes du succès,
„ supposé que la proposition,
„ dont il s'agit, eût été faite &
„ acceptée : de sorte que ceux
„ qui furent d'avis qu'il ne fal-
„ loit rien hazarder, avoient cer-
„ tainement raison. L'Auteur ne
„ nous dit point s'ils prierent
„ pour obtenir de la pluie. La
„ Roque, Papiste bigot, rappor-
„ te dans son Voyage de Syrie,
„ que les Missionnaires firent à
„ Sidon plusieurs Processions
„ dans le même but, mais tou-
„ jours inutilement, & que le
„ jour d'après, les Mahométans
„ en ayant fait une de leur côté,
„ il tomba une pluie abondante.
„ Ces Messieurs trouveroient-ils
„ raisonnable qu'on conclût de-
„ là, que la Religion Mahomé-
„ tane est meilleure que la leur?

Page 268 : Sur ce que Gemelli prétend mal-à-propos que les Chinois rendent des adorations aux Statues de deux Mandarins,

pour reconnoître un service considérable qu'ils ont rendu au Public, on restitue la Note suivante: „ Cette imputation de Ge-„ melli prouve que dans l'Eglise „ Romaine les Laïques ne sont „ pas moins infectés, que les „ Ecclésiastiques, de cette infâ-„ me maxime, qu'on peut calom-„ nier ceux qui sont d'une Reli-„ gion différente.

Page 291, à l'occasion d'une Note du Traducteur, où il remarque que les Auteurs Anglois se déclarent de l'ancien sentiment des Jésuites, & prétendent qu'il n'entre point d'Idolâtrie dans les honneurs qu'on rend à Confucius; voici ce que les Editeurs Hollandois ajoutent: „ Le Tra-„ ducteur, toujours zélé pour les „ Jésuites, n'a traduit de la Note „ des Auteurs Anglois que ce „ qui pouvoit favoriser ces bons „ Peres. Il a prudemment suppri-„ mé tout le reste, que nous

„ nous croyons obligés de réta-
„ blir, en rapportant cette Note
„ en entier. Les Jésuites, disent
nos Auteurs, „ pretendent, &
„ avec raison, qu'il n'entre point
„ d'idolâtrie dans une cérémo-
„ nie qui n'est qu'une simple
„ marque de respect civil, puis-
„ que la Statue de Confucius
„ n'est pas dans un Temple, &
„ qu'on ne lui adresse ni prieres
„ ni d'autres actes de dévotion.
„ Cependant tel est l'aveugle-
„ ment ou la malice des Prêtres,
„ que s'obstinant à appeller cette
„ cérémonie Idolâtrie, ils sou-
„ tiennent en même-tems que
„ ce n'en est pas une de s'age-
„ nouiller devant leurs Images,
„ dans l'Eglise ou dans quelque
„ autre endroit destiné au Servi-
„ ce Divin, de leur adresser des
„ prieres, de se prosterner de-
„ vant elles, de les baiser, de
„ leur offrir de l'encens, & de
„ faire d'autres actes semblables,

„ qui ſont tous autant de marque
„ inconteſtables d'un véritabl
„ culte. Rien ne fait mieux voi
„ quels hypocrites & quels im-
„ poſteurs ſont les Miſſionnai-
„ res, qui condamnent, par hai-
„ ne pour les Jéſuites, la con-
„ deſcendance de ces derniers à
„ l'égard des Proſélytes Chinois;
„ pendant que les Jéſuites eux-
„ mêmes, qui ne ſont pas moins
„ zélés défenſeurs, que les au-
„ tres, de l'Idolâtrie de l'Egliſe
„ Romaine, n'oſent pas rétor-
„ quer contr'eux cet argument.

Page 320, à l'occaſion de Kanghi, Empereur de la Chine, qui déclare qu'il n'adore que le Dieu vivant de la Terre & du Ciel, & que ce n'eſt pas au firmament ni aux Etoiles qu'il rend ſes adorations, on reſtitue cette Note: „ Quoique les Jé-
„ ſuites ne ſe faſſent pas plus de
„ ſcrupule de tromper que les
„ autres Religieux, pour parve-

„ nir à leurs fins, on peut cepen-
„ dant les en croire ſur cet arti-
„ cle. Un Prince ſi ſage ne pou-
„ voit pas avoir d'autres ſenti-
„ mens; & les diſputes, qui
„ regnoient entre les Miſſionnai-
„ res ſur l'objet du culte des Chi-
„ nois, lui avoient ſouvent don-
„ occaſion de les lui faire con-
„ noître.

Enſuite, le Traducteur s'étant contenté d'avertir que les Auteurs Anglois accuſent ici les Jéſuites de maltraiter ce grand Empereur, parce qu'irrité des diſputes qu'il voyoit naître entre les Miſſionnaires, il ceſſe de favoriſer le Chriſtianiſme; voici la remarque & la reſtitution des Editeurs Hollandois: „ Le Traduc-
„ teur a adouci de ſon mieux les
„ expreſſions un peu fortes des
„ Auteurs Anglois, dans cette
„ Note. Elle fait trop d'honneur
„ aux Jéſuites ſes bons amis,
„ & en général aux Miſſionnai-

„ res, pour qu'on ne lui pardon„ ne pas, du moins en partie, „ cette pieuſe fraude. Quoiqu'il „ en ſoit, nous nous croyons „ obligés de mettre ſous les yeux „ du Lecteur cette Note en en„ tier, qui porte ce qui ſuit. „ Ce reproche n'eſt ſans doute „ qu'une pure calomnie des Jé„ ſuites pour flétrir cet illuſtre „ Empereur, qui, indigné d'un „ côté des diſputes des Miſſion„ naires & de leurs prévarica„ tions, & de l'autre des uſur„ pations & des contradictions „ de leurs Papes, n'eut plus le „ même empreſſement à favori„ ſer leur Religion qu'il avoit eu „ auparavant.

Page 329, au commencement de la Relation du Voyage de Mezza Barba, on a reſtitué cette Note: „ Ceux qui igno„ rent avec quelle habileté les „ Jeſuites ſavent maintenir les „ intérêts de la Société, ſans

„ s'embarraſſer ni des Papes ni de
„ leurs Bulles, pourront s'en inſ-
„ truire en jettant les yeux ſur
„ cet Ouvrage, dont la condui-
„ te & les ſentimens de ces Pe-
„ res ſont le principal objet.

Page 337, les Editeurs ont reſtitué, „ que Pedra & Cerini, „ ſe plaignirent au Légat des „ Peres Parennin, Jartroux & „ Maran, qui les avoient noir- „ cis par leurs calomnies. Le „ Traducteur a mis ſimplement, „ qui leur avoient rendu de mau- „ vais offices: & page 340, au lieu de ces expreſſions du Traducteur, *le Pere Fan ſe permit des réflexions fort libres ſur* l'abus que les Papes faiſoient quelquefois *de leur autorité*, ils reſtituent: „ le Pere Fan, (Jéſuite Chi- „ nois), ſe donna à cet égard les „ libertés les plus inſultantes, en „ préſence des Bonzes. Qu'eſt- „ ce que les Papes, diſoit-il en- „ tr'autres? Le Pape commande.

„ Hé ! qui eſt-il, lui, pour com-
„ mander ? Il n'oſeroit donner
„ des ordres, ni aux Anglois,
„ ni aux Hollandois, & il pré-
„ tend aſſujettir la Chine à ſes
„ volontés. Nous ſaurons bien y
„ mettre ordre : en vérité, les
„ Anglois & les Hollandois ſont
„ bien ſages.

Page 341, à la place de ces expreſſions du Traducteur ; l'extrait de cette Piece doit faire juger que la Cour de Rome conſentoit à tout ce qu'elle pouvoit accorder ſans bleſſer les droits eſſentiels de la Religion, les Hollandois ont reſtitué : „ Il n'y a
„ perſonne qui ne voie aiſément
„ par la lecture de cette Piece,
„ que la Cour de Rome, habile
„ à ſe faire toute à tous, accor-
„ doit aux Proſélytes Chinois
„ tout ce qu'elle pouvoit leur
„ accorder, à moins que de
„ leur donner en forme la per-
„ miſſion d'être Chrétiens &

„ Payens tout enſemble. Ceci, „ diſent les Editeurs Hollandois, „ eſt tellement adouci, pour parler avec le Traducteur, qu'on „ n'y reconnoît plus l'original.

Pour entendre une autre reſtitution de la même page, il faut ſavoir, qu'il eſt queſtion des articles accordés aux Chinois, en 1720, par le Pape : ils parurent ſatisfaiſans aux Mandarins ; & le Traducteur s'eſt réduit à dire, que le Pere Joſeph Suarez, Jéſuite, en penſa différemment, & donne enſuite civilement les remarques de ce Miſſionnaire. Les Editeurs reſtituent : „ Mais qui le „ croiroit? Le Pere Joſeph Suarez, Jéſuite, plus Payen que „ les Chinois mêmes, ne rougit „ pas de ſe déclarer d'un ſentiment contraire. Doucement, „ Meſſieurs, dit-il avec chaleur „ aux Mandarins, doucement, „ s'il vous plaît; car il n'y a, en „ tout ceci, que jeu & que frau-

» de. Ne voyez-vous pas que, » selon la Constitution de Rome, » il faudra ôter de dessus les » cartouches pour les Défunts, » ces mots essentiels : *C'est ici le* „ *siege de l'Ame d'un tel ?* Le Pa- » pe ne les permet pas. Le Man- » darin Chau & l'Eunuque repli- » querent que cela n'y faisoit » rien, & que puisque le Pape » accordoit l'usage des autres » cérémonies, telles que les gé- » nuflexions, les révérences, » &c. on avoit l'essentiel.

Page 342, à l'occasion de la Congrégation de la Propagande, on restitue : „ le Pere Parennin, » qui leur servoit d'interprête, » avoit eu la malice d'expliquer » ce mot, en disant, que ceux » qui les avoient députés étoient » des Tribunalistes, faiseurs de » procès „. Plus bas, à la même occasion on restitue : » on voit à » ce trait, & à quelques autres, » dit le Journaliste, l'indigne

» manége que les Jésuites se » permirent, pour faire avorter » les desseins de la Cour de Ro- » me, & pour se maintenir dans » l'Empire, qu'une lâche condes- » cendance leur avoit mérité sur » tous les autres Missionnaires.

Page 345. Au lieu de l'expression du Traducteur, qui se contente de dire que les Peres Regis & Simonetti se plaignirent hautement que le Pape marquoit peu d'égard pour les anciens Missionnaires de la Chine, & qu'il mettoit leur obéissance & leur soumission à de trop rudes épreuves, on restitue : „ Ils l'ac- » cuserent d'injustice ; & Cesati » & Ferrario, deux Barnabites, » ont même protesté diverses fois » depuis à notre Auteur sur leur » parole de Prêtres, que dans » une autre occasion Simonetti, » furieux contre S. S., avoit por- » té l'insolence jusqu'à s'écrier ; » le Pape irritera si bien notre

» Compagnie, qu'à la fin il la
» mettra dans la néceſſité de faire
» voir au Monde tout ce qu'elle
» peut. Page ſuivante, on reſti-
tue: „ Il eut (*le Légat*) plus de
» peine à ſe modérer, aux diſ-
» cours injurieux que le Pere
» Mouravo, Jéſuite, oſa lui te-
» nir contre le Pape „. Et même
page, à l'occaſion auſſi du Lé-
gat, qui dit à l'Empereur de la
Chine, qu'il croyoit *fermement*
que toutes les diſputes ſur les cé-
rémonies de la Chine avoient été
terminées en Europe avant ſon
départ, on reſtitue cette queſ-
tion: „ ces diſputes ſubſiſtant en-
» core, le Légat ne s'eſt-il pas
» rendu coupable à cet égard
» d'un groſſier menſonge?

Page 347, où le Légat dit à
l'Empereur, que l'aſſiſtance du
S. Eſprit ne permet pas que le
Pape tombe dans l'erreur ſur les
matieres de foi, on reſtitue: „ La
» Bulle de Clement XI, & celle
» de

» de ſon Succeſſeur, ſe contre-
» diſoient ſi manifeſtement, que
» le Légat auroit mieux fait d'a-
» vouer ingénûment que les Pa-
» pes peuvent ſe tromper, que
» de le nier ſi poſitivement, com-
» me il le fait. Permis enſuite à lui,
» pour ſe tirer d'embarras, de re-
» courir à cette ſubtile diſtinc-
» tion, que les Papes peuvent ſe
» tromper en matiere de *fait*,
» mais jamais en matiere de *foi*.

Page 349, où le Legat ré-
pond à l'Empereur, pour excu-
ſer le Pere Ricci, d'avoir rendu
des reſpects aux Tablettes Chi-
noiſes, que ce Pere avoit erré
innocemment ſur certains points,
qui n'avoient pas encore été re-
glés par la déciſion du S. Siege,
on reſtitue, d'après un Journaliſ-
te Hollandois: „ Quelle tergiver-
» ſation! Ricci avoit permis d'aſ-
» ſocier au Chriſtianiſme des ri-
» tes Idolâtres, & tout à la fois,
» il avoit erré innocemment en

» les permettant, parce que la » Cour de Rome ne les avoit » pas encore condamnés. Mais si » ces rites étoient innocens, à » les considérer en eux-mêmes, » d'où vient que le Pape les avoit » flétris comme une idolâtrie? » Si au contraire ils étoient par » eux-mêmes une idolâtrie, com- » ment Ricci avoit-il pû inno- » cemment les associer au Culte » Chrétien (6)? Le Légat fut » heureux que l'Empereur ne » lui proposa pas ce dilemne. Je » doute fort qu'avec toutes les » ruses du plus fin Machiavelis- » te, il fût venu à bout d'y ré- » pondre spécieusement.

Page 352, Les Missionnaires témoignant que la Constitution,

(6) On restitue aussi cette Note: » Mais » selon les Défenseurs zélés de l'autorité » des Papes, ce sont leurs Décrets qui font » toute la différence du juste & de l'injuste. » Si le Pape, dit Bellarmin, décidoit que » la vertu est vice, & que le vice est vertu, » on seroit obligé de le croire,

apportée par le Légat, pouvoit entraîner la ruine du Christianisme à la Chine, on restitue : „ le
» plus furieux de tous, fut le
» Pere Mailer, qui, au grand
» scandale des Assistans, porta
» l'insolence, jusqu'à dire, dans
» la Chambre voisine de celle où
» étoit le Légat, que le Pape
» n'avoit pû donner en conscien-
» ce la Constitution qu'on vou-
» loit publier, & qu'on ne pou-
» voit lui accorder l'absolution
» sacramentale à l'article de la
» mort, s'il persistoit à exiger
» l'observation de cet impie dé-
» cret.

Page 356, à l'occasion d'une petite croix que le Cardinal de Tournon avoit donnée à l'Empereur Kanghi, on restitue cette question : „ si cette Croix avoit
» la vertu qu'on lui attribue,
» pourquoi n'opéroit-elle pas des
» miracles en faveur de leur Re-
» ligion?

Même page, à l'occaſion des Divertiſſemens que les Chinois donnerent au Légat, auxquels, dit honnêtement le Traducteur, la gravité de ſon caractère ne l'empêcha pas d'aſſiſter, pour ſe concilier leur affection, en ſe conformant à leurs uſages, on reſtitue: „ Pour dédommager un » peu le Légat du Vicaire infail- » lible de J. C. des efforts d'eſ- » prit que lui coutoient les ré- » parties ingénieuſes de l'Empe- » reur; les préſens, les repas, les » fêtes, les Bals même & la Co- » médie n'étoient pas épargnés. » Si ces derniers divertiſſemens » ne paroiſſent pas autrement aſ- » ſortis au caractère du vénéra- » ble Patriarche, ils ne l'étoient » pas mal à la maniere dont la » Cour en uſoit avec lui. D'ail- » leurs M. le Légat avoit abſo- » lument beſoin de récréation » pour ſe remettre de certai- » nes ſcenes peu agréables,

» que les Missionnaires Jésuites
» lui donnoient à tous momens.
» Tantôt ils invectivoient contre
» le Pape ; tantôt ils disoient que
» les Prêtres de l'Eglise Romaine
» étoient trop gras, qu'ils avoient
» trop de bon tems, & qu'il fal-
» loit les humilier. Ces bons Pe-
» res n'oublioient pas non plus
» de se mocquer à tous momens
» de sa Légation.

Au départ de Mezza-Barba, le Traducteur représente avec modération les mesures qu'il prit pour la paix. On remarque, (*Page* 360), que cet endroit est plus que simplement adouci, & l'on restitue : „ Le Légat passa
» plus de six mois à Macao. Pen-
» dant le séjour qu'il y fit, il lui
» vint de tous côtés de nouvel-
» les preuves du peu de soumis-
» sions des Jésuites aux décisions
» du S. Siége. Roveda confessa,
» dans une Lettre qu'il écrivit à
» Sa Sainteté, que ces Religieux

» l'avoient abusé, & qu'il étoit
» pleinement convaincu de leurs
» désobéissances & de leurs in-
» trigues. Ripa écrivit de Pé-
» king, que dès le premier Mai,
» les PP. Mouravo & Parennin
» l'avoient voulu forcer d'abdi-
» quer le Ministere Apostolique,
» avec menace de le perdre au-
» près de l'Empereur s'il conti-
» nuoit de l'exercer. Tout cela
» fit comprendre au Légat qu'il
» ne devoit pas quitter la Chine,
» sans avoir pris quelques mesu-
» res pour encourager les fidéles
» Missionnaires à persévérer dans
» leur devoir, & pour engager
» les autres à rentrer dans eux-
» mêmes.

Le Traducteur dit simplement que Viani proteste, en finissant sa Rélation, qu'il a suivi fidélement les Loix de la vérité. Voici la remarque des Editeurs Hollandois : „ C'est ainsi que le Tra-
» ducteur rend en peu de mots

» ce qui, dans l'Anglois, occu-
» pe presqu'une page entiere. Les
» réflexions du P. Viani, & cel-
» les que le Journaliste a cru de-
» voir y joindre, n'ont sans dou-
» te pas été de son goût, puis-
» qu'il les a retranchées sans au-
» cun scrupule. Elles sont, en ef-
» fet, trop peu d'honneur aux Jé-
» suites en particulier, pour qu'on
» ait lieu d'en être surpris. Les
» voici telles que nos Auteurs
» Anglois les rapportent.

» Voilà, dit le P. Viani, ce
» qui s'est passé de plus mémo-
» rable dans la Légation de Son
» Excellence. J'en ai écrit les
» circonstances par les ordres ex-
» près de cet illustre Prélat, &
» je les ai écrites chaque jour,
» tant sur ce qui arrivoit sous
» mes propres yeux, que sur le
» rapport des personnes que j'ai
» nommées & principalement de
» M. Mezza-Barba lui-même. Non-
» seulement il a eu la bonté de

» me communiquer les originaux
» des Pieces que j'ai insérées dans
» ce Journal ; il a outre cela pris la
» peine de les revoir, & d'y ajou-
» ter diverses particularités qui
» m'étoient inconnues. Comme
» au reste on pourroit croire, en
» voyant dans cette Relation
» certains traits peu intéressans
» en eux-mêmes, qu'elle con-
» tient un récit de toutes les
» preuves que les PP. Jésuites
» nous ont données de leur peu
» de respect pour le Pape & pour
» son Légat, & que même j'ai
» affecté malignement d'y glisser
» ces traits pour rendre ces Pe-
» res odieux ; je proteste que j'ai
» écrit le tour, simplement & fi-
» délement, selon la pure vérité ;
» sans rien aggraver ni chercher
» à rendre cette Relation plus
» remarquable par des réflexions
» injurieuses. J'ajoute même que
» j'ai omis quantité de particula-
» rités importantes, dont M. le

» Légat ne manquera pas d'infor-
» mer Sa Sainteté ; mais qu'il
» m'a été impoſſible de coucher
» par écrit, ni à Chang-chung-
» ywen, ni à Péking, ſoit à cau-
» ſe de la multitude d'eſpions qui
» nous environnoient, ſoit parce
» qu'il me falloit toujours écrire
» à la hâte, afin de ne me pas
» rendre ſuſpect aux ſurveillans
» dont notre Maiſon étoit rem-
» plie, & qui alloient tout rap-
» porter aux Jéſuites, dont la
» vengeance eſt ſi dangereuſe.

» Il faut rendre cette Juſtice
„ au P. Viani, dit le Journaliſte,
„ que tout ſon journal eſt écrit
„ dans des termes fort ménagés.
„ On voit bien qu'il ne s'y eſt
„ pas propoſé de faire l'éloge des
„ Jéſuites ; mais ſi les faits qu'il
„ y rapporte ſont certains, on ne
„ ſauroit lui refuſer la louange
„ de les avoir rédigés d'une ma-
„ niere très-ſimple, dans un ſty-
„ le également éloigné de la

„ raillerie & de l'emportement.
„ L'Editeur y a ſuppléé, dans
„ une Epître dédicatoire adreſ-
„ ſée à Saint François Xavier,
„ où regne une ſatyre fine & in-
„ génieuſe. Il faut pourtant con-
„ venir, continue le Journaliſte,
„ ou que cet Apôtre doit avoir
„ bien peu de crédit dans le Ciel,
„ ou qu'il ne s'intéreſſe guère à
„ la conſervation du Chriſtianiſ-
„ me dans les Indes, puiſqu'il a
„ ſi mal ſervi M. Mezza-Barba
„ dans ſa Légation. Peut-être
„ auſſi que ce Saint eſt encore
„ plus Jéſuite que ne le croit
„ l'Editeur de la Relation du P.
„ Viani. Quoiqu'il en ſoit, on
„ ſe ſeroit attendu qu'un Légat
„ Apoſtolique, envoyé au fond
„ de l'Orient pour y épurer la
„ Foi Chrétienne des rites de l'I-
„ dolâtrie, auroit mieux ſoute-
„ nu, dans cette entrepriſe, la
„ toute-puiſſance du Vice-Dieu
„ dont il étoit le repréſentant &

„ le Miniſtre. Quelle plus belle
„ occaſion de faire éclater aux
„ yeux de tout l'Univers l'utilité
„ ineſtimable d'un Juge infailli-
„ ble des controverſes, qui n'a
„ qu'à parler *ex Cathedra*, pour
„ confondre l'héréſie & pour réu-
„ nir les cœurs de tous les Chré-
„ tiens ? Que diront déſormais
„ ceux qui ſe mocquent de ce
„ Juge, quand ils ſauront que
„ ſes Bulles, armées de toutes
„ les foudres du Vatican, n'ont
„ pas eu même aſſez d'efficace
„ pour mettre à la raiſon une
„ poignée de Moines ſoulevés,
„ au mépris de leurs vœux, con-
„ tre les Conſtitutions émanées
„ de ſon Tribunal infaillible ? S'il
„ eſt vrai d'ailleurs que les ſim-
„ ples Miſſionnaires du Souve-
„ rain Pontife de Rome faſſent
„ tant de miracles dans les cli-
„ mats lointains, où regne l'Ido-
» lâtrie; que dira-t'on, en voyant
» qu'un Evêque, qu'un Patriar-

e vj

» che, qu'un Légat, donné pour
» Chef à cette Milice Eccléſiaſ-
» tique, n'a pas ſû faire le moin-
» dre prodige pour ſoutenir ſa
» propre Miſſion & la dignité de
» ſa perſonne ſacrée, contre les
» attentats d'une Cour infidelle ?
» Jamais M. de Mezza-Barba
» n'auroit dû partir pour la Chi-
» ne, ſans être muni du don des
» Langues, ou au moins du
» pouvoir de ſe faire reſpecter,
» en opérant autant de miracles
» que s'il eût été Jéſuite. Avec
» cette reſſource, ſes Interprétes
» ne l'auroient pas trompé, la
» Cour de Péking ne l'auroit pas
» joué, la Société lui auroit
» obéi, & ſon triomphe auroit
» édifié les Hérétiques.

Plus bas, au lieu de ces termes du Traducteur ; ainſi le Chriſtianiſme fut chaſſé, &c. on reſtitue : Ainſi la Religion Romaine, » ſous le nom de » Chriſtianiſme, fut chaſſée, &c.

Dans tous les autres endroits où le Traducteur a mis le Christianisme, on affecte de restituer la *Religion Romaine*, l'*Eglise Romaine*, le *Papisme*.

Page 392, le Traducteur ayant averti qu'il supprime quelques réflexions dans le goût Anglois, sur le malheur qui menace les Rois lorsqu'ils agissent contre l'avis de leurs Sujets, on restitue ce qui suit : » Cet exemple » (d'un Empereur Chinois qui fut » battu & pris, en combattant les Tartares contre l'avis » de son Conseil), fait voir à » quels malheurs les Princes s'exposent, en agissant contre l'avis de leurs Peuples. Il seroit » avantageux pour les premiers » de n'avoir pas un pouvoir qui » peut leur être si funeste. A cette idée on joint la Note suivante : » le Gouvernement sous » lequel vit le Traducteur, rend » excusable la liberté qu'il a pri-

» ſe de ſubſtituer une remarque
» de ſa façon à celle des Auteurs
» Anglois, laquelle nous avons
» cru devoir rapporter. Ce qu'il
» ajoute par voie de reproche,
» que les réflexions de ces Au-
» teurs ſont dans leur goût natio-
» nal, eſt dans le fond un véri-
» table éloge ; puiſque le goût
» des Anglois en matiere de
» Gouvernement eſt fondé ſur
» les principes les plus clairs &
» les plus ſolides du bon ſens &
» de l'humanité. Il ſeroit à ſou-
» haiter, autant pour le bonheur
» des Rois mêmes, que pour
» celui des Peuples, que le goût
» de cette ſage & puiſſante Na-
» tion devînt le goût dominant
» de tous les Peuples du Mon-
» de.

Tome VIII, pag. 214. A l'occaſion des impoſtures des Prêtres Chinois de la Secte de Lankyun & de la crédulité du Peuple, on reſtitue ces trois Notes ;

» Une imposture en amene natu-
» rellement une autre après soi :
» & nous ne devons pas être sur-
» pris de voir en Asie des Prê-
» tres tirer parti de semblables
» fourberies, tandis qu'il y a des
» Prêtres Européens qui ne sont
» pas plus scrupuleux. Ne peut-
» on pas ranger du Halde même
» parmi ce vulgaire crédule,
» puisqu'il suppose qu'il y a de
» la réalité dans les fourberies de
» ces gens-là ? Il remarque dans
» une Note, que les Chinois les
» plus sensés les regardent com-
» me des impostures, & que tout
» ce qu'il y a de gens sensés en
» Europe penseront de même.
» Cependant ce Jésuite ne laisse
» pas d'attribuer tous ces effets
» au pouvoir du Diable, comme
» s'il cherchoit à propager le Ma-
» nichéisme ou la croyance de
» deux principes. Il est aisé de
» comprendre quelles sont les
» vûes de politique qui peuvent

» l'engager à tenir un tel langa-
» ge, qu'on ſeroit autoriſé à re-
» garder comme impie.

Il ſeroit inutile de rapporter quantité de petites Notes reſtituées dans l'article de la Secte de Fo (*page* 216. & *ſuiv.*), parce que le Traducteur y a fait obſerver en général, que les Auteurs Anglois y cherchent des ſujets de comparaiſon avec les Prêtres de l'Egliſe Romaine. Voici ſeulement la derniere remarque des Editeurs: » Les Auteurs Anglois
» ne trouvent d'autres conformi-
» tés entre le Chriſtianiſme & la
» Religion de Fo, qu'en ce que
» celle-ci ſuppoſe un Dieu incar-
» né, un Sauveur, un Saint-Eſ-
» prit & un Ternaire, que quel-
» ques Miſſionnaires regardent
» comme un emblême de la Tri-
» nité, & d'autres comme la Tri-
» nité même. Quant aux autres
» traits de conformité, les mê-
» mes Auteurs Anglois les trou-

» vent uniquement dans des pra-
» tiques particulieres aux Catho-
» liques Romains. Ils s'étendent
» même aſſez amplement ſur cet
» article. Mais comme le Tra-
» ducteur a ſupprimé ces détails,
» peu favorables à la Religion
» qu'il profeſſe, nous croyons
» devoir l'imiter, en faveur de
» ceux de nos Lecteurs qui ſont
» de la même Religion. C'eſt
» pour la même raiſon qu'en ſup-
» pléant ci-devant les Notes
» omiſes par le Traducteur, nous
» avons taché d'adoucir tout ce
„ qu'il y auroit eu de cho-
„ quant pour ceux qui ne ſont
„ pas dans les idées Proteſtantes.
„ Quand nous avons trouvé quel-
„ ques faits, ou quelques paſſa-
„ ges qui n'étoient pas ſuſcepti-
„ bles de ces adouciſſemens,
„ nous les avons entiérement
„ ſupprimés. Obſervons ici qu'a-
près toutes les reſtitutions qu'on a
ſues juſqu'à préſent, la modéra-

tion des Editeurs doit être ici fort ſuſpecte.

Page 259, les Editeurs Hollandois avertiſſent que les Auteurs Anglois *joignent ici quelques réflexions injurieuſes à la Cour de Rome*, que le Traducteur a ſupprimées, & qu'ils ne penſent point à rétablir, à l'exception d'une remarque „ qu'on peut in-„ ſérer, diſent-ils, ſans choquer „ perſonne: c'eſt que les Miſſion-„ naires auroient dû ſe conten-„ ter de l'indulgence avec laquel-„ le l'Empereur de la Chine leur „ permettoit de prêcher la Reli-„ gion, ſans trop exiger de ce „ Prince à qui ils avoient les plus „ grandes obligations. Il prévit „ les dangereuſes conſéquences „ qui pourroient réſulter de ſa fa-„ cilité à recevoir les déciſions „ du Pape, ſur le moindre point „ en fait d'inſtitutions civiles. Il „ craignit qu'en cédant à quel-„ ques égards, on ne ſe prévalut

„ dans la ſuite de ſa condeſcen-
„ dance, & qu'on ne pouſſât les
„ choſes ſi loin, qu'il ne fût plus
„ tems d'y remédier.

Tome IX, *pag.* 260, à l'occaſion des Miſſionnaires envoyés par les Papes aux Princes Tartares avec la qualité d'Ambaſſadeurs; Ce fut le zele, dit le Traducteur, qui fit prendre cette réſolution aux Papes, pour perſuader à ces Princes de renoncer à leurs invaſions & d'embraſſer la Religion Chrétienne. On reſtitue: » Ce fut le zele, ou plu-
„ tôt la folie & la préſomption,
„ &c. Enſuite, on ajoute: „ Ce
„ fut dans ce ridicule deſſein, &
„ ſans doute auſſi dans la vue
„ de ſe mêler des affaires des
„ Tartares, qu'Innocent IV en-
„ voya deux Franciſcains dans
„ cette Région „. Plus loin, le Traducteur ayant dit que d'autres Voyageurs viſiterent la Tartarie dans des vûes moins rele-

vées, on ſubſtitue: „ dans des „ vûes plus raiſonnables.

Page 284, à l'occaſion des deux Religieux qui refuſent de l'argent & des habits, on reſtitue: „ que s'ils ſont ſi déſintéreſ„ ſés dans les Pays Etrangers, „ chez eux au contraire ils reçoi„ vent tout ce qu'on leur offre, „ & ſont avides de préſens juſ„ qu'à les mandier.

Page 289, à l'occaſion des Prêtres Neſtoriens, qui font payer l'adminiſtration des Sacremens, & que par cette raiſon le Voyageur traite de Simoniaques, on reſtitue: „ que les Prêtres de „ l'Egliſe Romaine le ſont donc „ auſſi.

Page 390, à l'occaſion d'un trait de ſimplicité, qui fait dire au Traducteur, que depuis longtems, l'ignorance & la crédulité font le partage des Evêques Grecs, on remarque: „ le Tra„ ducteur a ſubſtitué cette Note,

„ qui eſt de ſa façon, à celle
„ des Auteurs Anglois, que voi-
„ ci; on voit par cet exemple,
„ que les Evêques ne s'enten-
„ dent pas moins à mentir & à
„ tromper, que les ſimples Prê-
„ tres.

Page 321, on reſtitue: „ Ils
„ (les Devins Tartares) ſe van-
„ tent auſſi de pouvoir chaſſer
„ les Diables hors des Poſſédés.
„ Cette prétention leur eſt com-
„ mune avec les Prêtres de l'Egli-
„ ſe Romaine. Ces derniers ont
„ toujours eu la coutume d'ac-
„ cuſer de ſortilege les Prêtres
„ des autres Religions, quoiqu'ils
„ ſe conduiſent eux-mêmes beau-
„ coup plus en Sorciers que les
„ autres.

Page 323, ſur la remarque du Traducteur, qui attribue les fables & la crédulité du P. Rubruquis, à la ſimplicité de ſon caractère, on fait obſerver du changement dans la Traduction; & l'on reſtitue: „ ce conte eſt

„ visiblement de l'invention de
„ notre bon Catholique, & tous
„ les autres que nous avons rap-
„ portés ont bien l'air d'en être
„ aussi. Mais aimant mieux qu'on
„ le taxe de pousser la crédulité
„ jusqu'à la folie, plutôt que de
„ passer pour un Fourbe & un
„ Imposteur, il prévient cette
„ derniere accusation en disant
„ qu'il n'avance rien que ce que
„ d'autres lui ont appris. Cette
„ crainte, & la précaution à la-
„ quelle elle engage, surpren-
„ nent dans un Missionnaire,
„ puisque les personnes de ce Or-
„ dre, en rapportant des fausse-
„ tés manifestes dont ils soutien-
„ nent avoir été les témoins
„ oculaires, semblent se faire un
„ mérite & une gloire de passer
„ pour d'insignes Menteurs.

Page 324, on trouve cette longue restitution: „ *Tout ce qui*
„ *suit a été retranché dans l'Edi-*
„ *tion de Paris.* Dans cet abré-

„ gé, que nous venons de faire
„ des Voyages de Rubruquis,
„ nous avons eu ſoin d'y faire
„ entrer tout ce qu'il y a d'inté-
„ reſſant pour la Géographie,
„ l'Hiſtoire, & les Avantures des
„ Miſſionnaires Neſtoriens, que
„ l'Auteur repréſente par-tout
„ comme des Impoſteurs & des
„ gens d'une vie ſcandaleuſe (7).
„ Peut-être que les Neſtoriens
„ ne feroient pas moins fondés
„ à dépeindre les Miſſionnaires
„ de Rome avec d'auſſi noires
„ couleurs. Leurs propres Ecrits,
„ qui les convainquent d'être
„ des Menteurs, ne permettent
„ pas de s'attendre à aucune pu-
„ reté dans leur morale ni dans
„ leur conduite. Auſſi lorſque
„ Rubruquis pria le Khan de lui
„ permettre de reſter dans ſes
„ Etats pour y prêcher la Foi,

(7) Il parle auſſi de leurs héréſies & des coutumes idolâtres qui ſe ſont introduites dans leur culte; mais nous ne fatiguons pas nos Lecteurs de tout ce détail.

„ Mangule le lui refuſa, fondé
„ ſur le honteux reproche qu'ils
„ firent aux Chrétiens, de dé-
„ mentir par leurs actions la
„ Doctrine & les préceptes de
„ leurs Ecritures. Bergeron avoue
„ lui-même que le Khan, indi-
„ gné de voir que la vie des
„ Chrétiens (il auroit dû dire des
„ Prêtres Chrétiens) étoit ſi peu
„ conforme à leur profeſſion, re-
„ fuſa d'écouter les Religieux
„ que S. Louis lui avoit envoyés
„ pour annoncer l'Evangile, à
„ lui & à ſes Sujets (8). C'eſt une
„ choſe bien remarquable, qu'on
„ ait toujours regardé les débau-
„ ches & la mauvaiſe conduite
„ des Chrétiens, tant du Clergé
„ que des Peuples, comme la
„ cauſe de ce que le Chriſtia-
„ a fait ſi peu de progrès, & de
„ ce que toutes leurs Miſſions
„ ont été détruites, tant en Aſie
„ que dans les autres parties du

(8) Bergeron, Traité des Tartares, chap. 8.

monde,

„ Monde. Ce qui prouve, au „ reste, que ce fut moins le „ zèle de la Religion, que „ des vûes d'intérêt propre, „ qui engagerent le Pape à en- „ voyer ces Freres Prêcheurs en „ Tartarie, c'est que ce Pape re- „ çut un Ambassadeur, que lui „ envoya un de ces Princes Tar- „ tares, en 1248, pour l'enga- „ ger, à ce qu'on croit, par un „ Traité secret, à attaquer Was- „ tas, ou Jean *Ducas* (9), Prin- „ ce Schismatique, & beau-fils » de l'Empereur Fréderic II. » Celui-ci étoit alors ennemi de » l'Eglise Romaine, ou plutôt » du Pape, comme parle Berge- » ron: d'où cet Auteur quoique » Catholique, conclut que cette » Eglise ne se fait pas scrupule » de faire alliance avec les Infi-

(9) Il régnoit à Nice en Bythinie: c'est à présent *Huik*. Ces trois petites Notes sont aussi restituées.

» déles, ni de les ſecourir pour
» ſe venger des Chrétiens, lorſ-
» qu'ils ſont ſes Ennemis.

Page 407, Au lieu du mot de Statues, employé par le Traducteur, en remarquant que l'Auteur met *Idoles*, & que les Mahométans donnent ce nom aux Images, on reſtitue: » moins
» ridicules à cet égard que les
» Catholiques Romains, qui ſe
» ſervent eux-mêmes des Ima-
» ges, & de la même maniere
» que ceux qu'ils flétriſſent du
» titre d'Idolâtres.

Page 432, (Note *e*) on fait cette remarque: » l'Anglois dit,
» un grand nombre d'Images.
» Mais le Traducteur, (parlant
» d'Idolâtres), affecte preſque
» toujours de ſubſtituer à ce ter-
» me celui de Statues ou d'Ido-
» les, ſans doute, afin de ſau-
» ver à l'Egliſe Romaine, par
» cette ingénieuſe diſtinction, le

» reproche d'Idolâtrie, qu'elle ne » mérite point, puifqu'elle n'a- » dore que des Images. » *Page fuivante*, à l'occafion d'une remarque de Trigaut fur les Prêtres Chinois, qui imitent un grand nombre de nos cérémonies, on reftitue : » qui leur » ont été enfeignées par le Dia- » ble, à ce que dit notre Auteur; » & là-deffus on reftitue auffi cette Note: » Nous avons » déja fait voir qu'on étoit beau- » coup plus fondé à croire que » c'eft des Bonzes que le Dia- » ble avoit emprunté toutes ces » cérémonies, ces doctrines & » ces obfervances, qu'il introdui- » fit enfuite dans l'Eglife Ro- » maine.

Page 459, à l'occafion d'un Panier dans lequel étoient, entr'autres chofes, quelques inftrumens de mortification à l'ufage des Miffionnaires, avec des

Chapelets & des Médailles, & qui fut porté au Roi du Tibet par des Mahométans qui l'avoient enlevé, dans l'opinion que c'étoit un trésor; l'Auteur (le Pere Desideri) dit que ce Prince prit plus de plaisir à la confusion des Mahométans, qu'il n'en auroit eu à voir des diamans & des perles; sur quoi l'on restitue cette Note: » Le » Papiste le plus crédule ne » pourroit pas pousser la crédu- » lité jusqu'au point de croire » que le Roi prît plus de plaisir » à voir ce chetif butin, qu'il » n'en auroit eu à voir des dia- » mans & des perles. Cependant » notre Jésuite, menteur & » fourbe par systême, & fidèle » à ses principes, a le front d'a- » vancer que ce fut là ce qui » arriva en effet, de l'aveu mê- » me de ce Prince ». Observons que les Restituteurs prennent

mal le sens du Missionnaire. C'étoit la confusion des Mahométans, & non *le chétif butin*, que le Roi prit plaisir à voir.

Page 463, à l'occasion de quelques Lettres écrites au P. Horace de la Penna, Capucin, par le Roi du Tibet, par le Grand-Lama, & par le premier Ministre, on restitue cette Note: » Tout ce qu'on peut conclure » de la lecture de ces Lettres, » c'est qu'elles ont été forgées » pour faire accroire aux dupes » de l'Eglise Romaine, que les » personnes les plus distinguées » par leur autorité font un très-» grand cas de leur Religion.

Page suivante, le Traducteur avertit que les Auteurs Anglois s'emportent indécemment, dans une Note qu'il supprime, sur quelques expressions favorables au Christianisme, que le Missionnaire attribue au Roi du Tibet.

Elles portent ſimplement que ce Prince regardera comme ſes Sujets les plus fidéles, ceux qui embraſſeront & obſerveront la Religion des Capucins. On reſtitue la Note dans ces termes : » Voici la remarque des Auteurs » Anglois. Elle n'a eu le malheur de déplaire & de paroître » indécente au Traducteur, que » parce qu'il la trouve trop bien » fondée. Quel impudent men» ſonge ! Quel Souverain vou» droit irriter ainſi ſes Sujets, en » leur donnant publiquement le » titre flétriſſant de Rebelles ? Eſt» ce que la Religion du Tibet » établit plus fortement que l'E» gliſe Romaine, l'indépendance » de l'Egliſe du pouvoir temporel?

Page 465, à l'occaſion d'une Lettre du même Prince, qu'on ſuppoſe écrite à Rome au P. de la Penna, & d'un Privilége du Grand-Lama, accordé en fa-

veur du Christianisme, on restitue cette Note : „ On suppose
» ici que le Lama autorise les
» Capucins à renverser la Reli-
» gion établie au Tibet, & à le dé-
» trôner lui-même en faveur de la
» Religion des Capucins. Nouvel-
» le maniere de s'exprimer, qui
» semble avoir été inventée pour
» distinguer la Religion de ces
» Moines de celle qui est ensei-
» gnée par les Jésuites. Tant
» est grande l'animosité qui regne
» entre ces Ordres de Religieux.

Page 466, on restitue trois Notes : l'une à l'occasion d'une permission de prêcher la Foi Chrétienne, accordée par les Lamas, à condition que les conversions soient volontaires & que la force n'y ait aucune part ; la voici : » Ces Grands-Prêtres, ou
» Papes Payens, sont donc plus
» raisonnables & plus doux que
» ceux d'un rang inférieur ; tout

» au contraire de ce qui se voit » en Europe. La seconde Note regarde un Certificat du Missionnaire que la copie de cette Permission est fidelle; voici la Note : » Personne ne doute que ce » Capucin n'eût soutenu, même » par serment, de plus grandes » faussetés pour son intérêt pro» pre ou pour celui de sa Reli» gion ; car ces Moines sont en» core ce qu'ils étoient alors & » ce qu'ils ont toujours été. La troisieme regarde l'approbation que le Roi de Battia donnoit à la Religion des Missionnaires, parce qu'elle respiroit la charité : » Sans doute, restitue-t-on, par» ce qu'il n'y avoit que peu ou » point de charité parmi ces Peu» ples. Cependant tous les Mis» sionnaires, tant Protestans que » Catholiques Romains, nous » représentent partout les Indiens » comme ayant infiniment plus

» de charité & d'humanité que
» la plûpart des Sectes Chrétien-
» nes.

Page 667, la Relation du P. Horace de la Penna est terminée par cette longue restitution :
» Tout ce qui suit a été retran-
» ché de l'Edition de Paris. Les
» réflexions que les Auteurs de
» la nouvelle Bibliothéque font
» sur cette Relation, nous pa-
» roissent trop sensées, pour ne
» pas les rapporter succintement.

» D'abord, puisque ces trois
» Rois prient eux-mêmes qu'on
» leur envoie des Missionnaires,
» pourquoi faut-il, demande le
» Journaliste, que ce soit aux
» frais de l'Europe? Auroient-
» ils moins de bonne volonté
» pour les Prêtres d'une Religion
» qui leur plaît, que pour ceux
» d'une Religion dont ils ne se
» soucient plus? Il ne peut con-
» cevoir, en second lieu, com-

» ment la Capitale du Tibet; » étant presque toute convertie » au Christianisme en 1741, le » Pere Horace n'y spécifie enco» re que quelques conversions » qui s'y sont faites, & quel» ques personnes qui y ont été » baptisées. Il conçoit encore » moins comment Lhaasa, étant » presqu'entiérement devenue » Chrétienne, on ne nous dit » rien du Christianisme de Pu» tala, surtout puisque ces deux » Villes sont si près l'une de l'au» tre, & que les Missionnaires » avoient obtenu du Grand-La» ma, la permission de faire des » Prosélytes (10). En troisieme » lieu, ce qui, suivant le même » Auteur, passe toute imagina-

(10) Notes restituées aussi. » Il semble » que le Grand-Lama avoit plus de facilité » à se reconnoître pour un Imposteur, que » n'en avoient les Prêtres d'un moindre » rang à se priver des avantages qu'ils reti» roient de cette imposture.

» tion, c'eſt l'extrême facilité du
» Grand-Lama, à favoriſer la
» Prédication de l'Evangile; d'au-
» tant plus que les Miſſionnaires
» n'ont pas diſſimulé qu'il y a
» dans l'Europe un Souverain
» Pontife, ou Dalai-Lama, qui
» exerce la même autorité ſur
» les Chrétiens, que celui du
» Tibet exerce dans ce Royau-
» me & dans toute la Tartarie.
» Voilà un conflit d'intérêts, de
» Titres & de Juriſdiction, qui
» doit avoir cabré les Lamas de
» Putala contre celui de Rome.
» Mais point du tout. Le pre-
» mier fait bien quelques diffi-
» cultés: mais comme elles ſont
» bientôt levées par les réponſes
» des Miſſionnaires, il devient
» alors auſſi traitable que le Roi
» même (11). Voici encore quel-

» (11) On ne donne ici, ni les objections
» du Lama, ni les réponſes des PP. Capu-
» cins,

» que chose de plus : le Grand-
» Lama du Tibet prétend aux
» attributs de la Nature divine,
» ni plus ni moins que Jesus-
» Christ (12). Comment conce-
» voir donc qu'un homme, qui
» jouit des honneurs de la Di-
» vinité, qui est accoutumé aux
» mêmes adorations, & qui se
» regarde comme infiniment su-
» périeur à tous les Mortels,
» puisse abandonner si aisément
» tous ces priviléges, & se prê-
» ter sans peine à reconnoître
„ au-dessus de lui, un autre hom-
„ me qui lui est absolument in-
„ connu, & qui vit dans un
„ coin éloigné de la terre (13).
„ La quatrieme difficulté regar-

» (12) Ni plus ni moins que le Pape de
» Rome. Mais les Papes ne se font pas ap-
» peller Dieu dans un sens absolu comme le
» fait le Grand-Lama.

(13) Nouvelle Bibliot. *ubi suprà*, pag. 81, & *suiv.*

„ de ses heureuses dispositions
„ que les Missionnaires trouvent
„ dans ces Peuples Tartares,
„ pour leur conversion à la Loi
„ de l'Evangile. Les Lecteurs
„ souhaiteroient sans doute qu'on
„ leur apprît quelle est la Doc-
„ trine que les Peres Capucins
„ leur ont enseignée. Mais ils
„ ne se sont pas expliqués là-
„ dessus. Ils ne disent, ni si c'est
„ la Doctrine de l'Ecriture qu'ils
„ ont prêché, ni si c'est la for-
„ mule de profession de foi dres-
„ sée par le Pape Pie IV, ni si
„ ce ne seroit pas simplement
„ l'Institut de leur Ordre qu'ils
„ appellent la religion des Capu-
„ cins. Il ne paroît pas même,
„ dans toute leur Relation, un
„ seul mot de J. C. par où l'on
„ puisse juger que c'est lui qu'ils
„ prêchent en Tartarie : ils se
„ contentent d'alléguer deux cho-
„ ses, pour rendre raison de la

„ prompte converſion de ces
„ Peuples. La premiere ſe tire de
„ la conformité extérieure dans
„ le Gouvernement Hiérarchi-
„ que de ces Tartares, avec ce-
„ lui de l'Egliſe Romaine : mais
„ cette conformité, bien loin de
„ faciliter la converſion des Tar-
„ tares, y doit mettre au con-
„ traire un des plus grands obſ-
„ tacles. Ces deux Religions ſe
„ reſſemblant en effet ſi fort,
„ rien ne doit être plus difficile
„ que de faire comprendre aux
„ Peuples la raiſon d'en chan-
„ ger ; & d'ailleurs il y a vingt
„ à parier contre un, que les La-
„ mas Payens trouveront qu'il y
„ aura de la perte pour eux, à
„ ſe faire Lamas Chrétiens. N'y
„ eut-il d'autres déſagrémens
„ pour eux que celui d'apprendre
„ le Latin pour leurs Offices,
„ cette ſeule innovation n'en ſou-
„ levera-t-elle pas la plus grande
„ partie ?

„ La ſeconde choſe qui, ſelon
„ la Relation, facilitera la con-
„ verſion des Tartares, c'eſt que
„ les Gens mariés ont pour loi de
„ n'avoir qu'une Femme. Il faut
„ avouer que cet article ſeroit
„ conſidérable, puiſque, de l'a-
„ veu des Miſſionnaires, la plu-
„ ralité des Femmes eſt le plus
„ grand obſtacle qui arrête la
„ converſion des Infidèles. Mais
„ le Pére Horace, ou ceux qui
„ ont dreſſé le Mémoire en queſ-
„ tion, ne nous diſent rien d'une
„ Anecdote que le Pere du Hal-
„ de nous apprend, & qui dé-
„ truit toutes les eſpérances des
„ Miſſionnaires. C'eſt que ſi les
„ Maris de ce Pays-là n'ont
„ qu'une Femme, en récom-
„ penſe les Femmes y ont plu-
„ ſieurs Maris. Si cela eſt vrai,
„ malheur à tout Miſſionnaire
„ qui voudra dépouiller le Sexe
„ de cet important privilége. Des

„ Hommes, accoutumés à la
„ pluralité des Femmes, se sou-
„ lévent contre la Religion Chré-
„ tienne, qui prétend la réduire
„ à une seule: que sera-ce donc
„ des Femmes, qui sont faites
„ par une longue habitude à se
„ permettre des Maris par demi-
„ douzaine? Elles se jetteroient
„ immanquablement sur l'impru-
„ dent Missionnaire, & le déchi-
„ reroient à coups d'ongles & de
„ dents, pour se maintenir dans
„ la jouissance de leurs droits.
„ En cinquieme lieu enfin, le
„ privilège accordé par le Roi
„ & par le Lama, pour la liber-
„ té de conscience & pour celle
„ de la prédication, n'est peut-
„ être pas une faveur si rare, ni
„ si fort de conséquence qu'on
„ se l'imagineroit, ou que l'Au-
„ teur du Mémoire semble le
„ dire: car M. Kempfer atteste,
„ dans son Histoire du Japon,

„ Liv. 3. Chap. I. que dans la
„ plupart des Etats de l'Aſie, de
„ même que dans le Japon, la
„ liberté de conſcience (14) s'ac-
„ corde aiſément, tant qu'elle
„ n'eſt pas incompatible avec le
„ Gouvernement temporel, &
„ qu'elle ne préjudicie point à la
„ tranquillité publique. Mais ce
„ qu'il y a de ſingulier dans le Pri-
„ vilége des deux Puiſſances qui
„ dominent dans le Tibet, c'eſt
„ qu'on y donne l'excluſion aux
„ Miſſionnaires qui ſe mêleroient
„ parmi les autres, pour leurs
„ propres intérêts & par des mo-
„ tifs de commerce. Il ne faut
„ pas être grand ſorcier pour de-
„ viner qui ſont ceux que l'on

» (14) Nous ne croyons pas, reſtitue-
» t-on, que cette liberté de conſcience ſoit
» étendue juſqu'au point qu'il ſoit permis, à
» quiconque le veut, d'embraſſer une nouvelle
» Doctrine, ſans que perſonne puiſſe l'en
» empêcher.

„ s'eſt propoſé d'exclure (15).
„ Mais, ajoute le même Auteur,
„ qui a dit au Roi & au Lama
„ qu'il y avoit des Miſſionnaires
„ de cet Ordre? Qui? ſi ce n'eſt
„ les Capucins leurs bons Amis.

TELLES SONT LES RESTITUTIONS que les Editeurs Hollanlandois ont crues néceſſaires, & qu'ils vantent pompeuſement, pour accréditer leur Edition. Le Traducteur s'étant perſuadé, au contraire, que des Satyres ſi peu décentes étoient capables de nuire à la ſienne, les a ſupprimées. On n'a pas d'autre vûe, en les publiant ici, que de mettre le Lecteur en état d'en juger. C'eſt tout à la fois, rendre le Texte entier, pour faire tomber le reproche des ſuppreſſions, & prouver que celles du Traducteur ne

(15) Tout le monde voit bien qu'on a ici les Jéſuites en vûe.

méritoient pas d'être regrettées. Il y a même aſſez d'apparence que les honnêtes gens d'Angleterre ont porté le même jugement qu'on croit pouvoir ſe promettre de ceux de France, & que de-là vient le peu de ſuccès que l'Auteur Anglois ſe plaint amérement (16) d'avoir obtenu dans ſa Patrie. Son ouvrage, quoique fort bon en lui-même, n'a pas plû à Londres, avec les taches qui le défigurent; au lieu que purgé par de juſtes ſuppreſſions, dans la Traduction Françoiſe de l'Edition de Paris, il a reçu le meilleur accueil (17), & mérité, dans la forme qu'il a reçue du Traducteur, l'honneur extraordinaire d'être rendu com-

(16) Avertiſſement de l'Auteur Anglois, au Tom. 10 de l'Edition Hollandoiſe.

(17) Dans deux Editions, in-4°. & in-12.

me original par d'autres traductions (18).

(18) En Allemand & en Italien.



SUPPLEMENT



SUPPLEMENT A L'HISTOIRE *GENERALE* DES VOYAGES.



SUPPLEMENT

Pour le Tome XXX. in-12. tiré du Tome X de l'Edition Hollandoise.

REMARQUES POUR ſervir de liaiſon au progrès des Hollandois dans les Indes Orientales.

PREMIERE *REMARQUE* pour la page 433 du Tome XXX.

MONSIEUR PREVOST remarque ici, avec une eſpèce d'étonne-

ment, *que l'Auteur du Journal ne parle point du Fort Hollandois qui avoit été bâti par Wolphart Harmanſen.* Pour ſatisfaire ſa curioſité, qui peut exciter auſſi celle du lecteur, nous lui dirons d'abord qu'il ſe trompe, & que ce n'eſt pas *Wolphart Harmanſen*, mais bien ce même *Van der Hagen* qui avoit fait bâtir le Fort en queſtion, lors de ſon précédent voyage, dont on a vû la relation ci-deſſus. Quant au ſort qu'eut ce premier établiſſement, voici quelques éclairciſſemens qui ne ſe trouvent point dans le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes Orientales.

La garniſon que *Van der Hagen* avoit laiſſée dans le Fort de *Verre*, au mois d'Octobre 1600, en fut retirée au mois de Juin de l'année ſuivante, à bord des deux Vaiſſeaux de l'Amiral *Heemskerk*, qui étoit venu pour faire ſa charge à Amboine. Jean Dirckſz *Sonnenberg*, Commandant du Fort, voyant qu'il n'étoit pas en état d'y réſiſter long-tems, & que d'ailleurs tout commençoit à lui manquer, profita de cette occaſion avec d'autant plus de joie, qu'il avoit trois cens barres de girofle dont on chargea

en même tems les deux Vaiſſeaux. Ce fut un grand bonheur pour lui ; car s'il fût reſté ſeulement juſqu'au 9 de Février ſuivant, tout ſeroit tombé entre les mains d'*André Furtado de Mendoza*, qui après avoir été battu devant Bantam par l'Amiral *Wolphart Harmanſen*, vint décharger toute la rage de ſon reſſentiment ſur les pauvres Inſulaires d'Amboine, amis des Hollandois. Les violences & les cruautés qui furent exercées contr'eux, ſont preſque ſans exemple. Ils gémirent ſous ce joug inſupportable pendant quelques années, toujours dans l'eſpérance de revoir l'Amiral Van der Hagen, qui leur avoit promis de revenir inceſſamment avec de nouvelles forces. Ils n'attendirent pas l'expiration du terme qu'il leur avoit fixé, pour lui faire ſavoir de leurs nouvelles. Trois de leurs Députés ſe trouvoient à Bantam lorſqu'il y arriva, & leurs vives inſtances ne purent qu'augmenter l'ardeur qu'il avoit de ſe rendre à ſa deſtination. Enfin il parut, comme on l'a dit, le 21 de Février 1605, & fut à la fois le vainqueur d'Amboine & le libérateur de ſes peuples.

Pour ce qui eſt de Furtado, la fortune lui avoit de nouveau tourné le dos depuis quelque tems. Il trouva moins de réſiſtance à Amboine, que dans quelques Iſles de ſa dépendance, où les principaux chefs de ces peuples s'étoient retirés. Ceux qui s'étoient ſoumis en apparence, le trahiſſoient de tous côtés. Le *Pati* de *Loheo*, entr'autres, lui envoya des préſens accompagnés d'une aimable créature, qu'il fit paſſer pour ſa fille, ce qui lui gagna la faveur de l'Amiral Portugais. Il s'en ſervit enſuite utilement pour dérober les fugitifs de *Hito* à ſes pourſuites. *Ihamahoe*, Place forte dans l'Ile de *Honimoa*, ou *Liaſe*, la neuviéme du reſſort d'Amboine, arrêta tout-à-coup ſes conquêtes. Il y fut repouſſé avec une perte très-conſidérable. Après ſon retour à Amboine, il convoqua les chefs de toutes les Négreries de Mores qui avoient été réduites, ſous prétexte qu'il vouloit en former un Conſeil National; mais il les retint tous en ôtage, juſqu'à ce qu'il ſe fût préparé pour l'expédition qu'il méditoit contre Ternate.

A ſon départ pour les Moluques, Furtado donna ordre que toutes les

Coracores de la forteresse, & une partie de celles de la côte *Hito* & de l'Isle *Oma*, le suivissent en signe de triomphe à Ternate; mais y étant arrivé, il se vit bien-tôt hors d'état de rien entreprendre, par les disgraces que sa flotte eut à essuyer, & qui lui firent perdre une grande partie de son monde. Furtado, dans l'abattement où le plongeoient ces désastres, ne paroissoit plus le même homme qui s'étoit rendu autrefois si redoutable. Les Coracores d'Amboine, profitant de cette situation, s'éloignerent peu à peu, pour regagner les côtes de leur Isle; mais étant arrivées à la hauteur de *Lessidi* & de *Cambello*, elles furent attaquées par ceux de Ternate & de Loehoe, qui ne leur permirent de continuer leur route, qu'après avoir massacré tous les Portugais qu'ils trouverent à bord de ces Bâtimens.

Ajoutons, en faveur de ceux qui s'intéressent au sort des personnages qu'on leur présente dans les relations, que ce *Frederic Houtman*, premier Gouverneur Hollandois d'Amboine, doit être le même qui étoit resté prisonnier à *Pedir*, après le départ de

Van Caerden. On ne sait pas par quelle avanture il recouvra la liberté. Mais on a de lui un petit Traité d'Observations Astronomiques, qu'il fit pendant son séjour dans l'Isle de Sumatra, & qu'il publia depuis. *

SECONDE REMARQUE pour la page 440 du même Volume.

On vient de voir que ce n'étoient pas les Hollandois qui avoient *pillé* le Fort ; aussi n'avoient-ils chargé le *Gueldres* (car le *Gouda* n'étoit point de cette expédition) que de girofle, & non des *dépouilles* des Portugais. D'ailleurs ceux-ci n'étoient pas si bien chassés de *toutes* les Moluques, qu'ils n'y possédassent encore un petit Fort dans l'Isle de *Solor* proche de *Timor.* Au reste, M. Prevost remarque ici simplement, *qu'ils revinrent à Tidor après le départ des Hollandois ;* mais il nous paroît nécessaire d'y ajouter quelques circonstances, comme nous avons fait ci-dessus au sujet d'Amboine, afin de lier d'autant mieux la suite des évenemens, en remplissant le vuide qui reste ordinairement entre un voyage & l'autre.

* *Valentyn*, T. II. Part. 2. pag. 21 & suiv.

En partant, le Vice-Amiral laissa quatorze de ses gens sous les ordres du Premier-Commis Adrien *Harmanszoon*, chargés de veiller aux intérêts des Hollandois auprès du Roi de Ternate & de Tidor, & de travailler à rétablir la paix entr'eux. Mais le dernier de ces Princes ayant appellé les Espagnols à son secours, *Don Louis d'Acunha*, Gouverneur des Philippines, parut tout-à-coup le 14 de l'année suivante, avec une flotte de trente-deux voiles & de trois mille hommes d'équipage, dont seize cens étoient Espagnols (1). Il vint mouiller entre Ternate & Tidor, où il trouva encore l'*Ouest-Frise*, un des Vaisseaux de l'Amiral *Van der Hagen*. Après plusieurs tentatives inutiles, pour s'emparer de ce Vaisseau, les Castillans se rendirent à Tidor, où ils firent quatre Hollandois prisonniers. De-là passant à Ternate, ils assiégerent la forteresse de *Gamma Lamma*, qu'ils emporterent au bout de trois jours. Les Hollandois n'y avoient plus qu'un Sous-Commis &

(1) *De Faria* dit seulement mille Espagnols & quatre cens Insulaires. *Asia Port.* Vol. III. Part. 2, chap. 6.

deux hommes (2). Harmanſzoon, avec les ſix autres, s'étoient ſauvés à bord de l'*Oueſt-Friſe* qui périt dans ſa route. Les priſonniers eurent un ſort plus heureux. Les Caſtillans les ayant tranſportés dans quelques Iſles voiſines, ils ne tarderent pas de rejoindre leurs compatriotes à Amboine.

Revenons aux affaires du Roi de Ternate. Ce Prince, qui ſe nommoit *Sahid*, & qu'on a vû figurer dans les voyages de *WarWick* & de *Van Neck*, avoit évité l'orage à tems. Il s'étoit retiré d'abord avec une partie de ſes gens à Tacoma; mais ne s'y croyant pas aſſez en ſûreté, il y laiſſa un de ſes neveux nommé *Khamza*, & s'enfuit à Gilolo. Les Caſtillans mirent tout en œuvre pour l'attirer par leurs belles promeſſes. La Reine, qu'ils trouverent apparemment moyen de gagner, ſur-

(2) Suivant *de Faria*, le Roi ſe trouvoit dans la forteresse, qui étoit défendue par cent pieces de canon; mais il ſe trompe au premier égard, & ſans doute à bien d'autres. Il ajoute que les Hollandois & les Inſulaires, croyant ſurprendre les aſſiégeans, firent une ſortie; mais ils furent repouſſés par *Jean Rodriguez Camelo*, qui entra dans le Port avec eux & s'en rendit maître, après quoi les Hollandois furent chaſſés tout de ſuite de Ternate, *ibid.* Ne diroit-on pas que les trois hommes qui y étoient demeurés font ici montre pour trois cens?

monta ſes défiances. D'ailleurs, on lui avoit fait entendre, qu'ils avoient deſſein de donner ſa Couronne à ſon neveu ; & celui-ci ne ceſſant de l'exhorter à être ſur ſes gardes, lui devenoit de jour en jour plus ſuſpect. Sahid eut cependant la précaution de faire éloigner ſes fils, & s'embarqua ſeul ſur la Caracore que ceux de Tidor lui avoient amenée. Les Caſtillans ne ſe virent pas plutôt maîtres du Roi, de Hhamza, & de cinq ou ſix principaux Seigneurs de la Cour de Ternate, qu'ils les conduiſirent comme priſonniers à bord d'un Vaiſſeau pour être tranſportés à Manille.

Cette nouvelle étant parvenue à Gilolo, obligea les Ternatois à ſe cacher avec plus de ſoin dans les montagnes. Le fils du Roi, déſigné ſon ſucceſſeur, n'étoit qu'un enfant d'onze ans ; mais il avoit encore auprès de lui des hommes d'un mérite diſtingué, qui ſe chargerent du gouvernement de ſes Etats. La premiere choſe que fit ſon Conſeil, fut d'envoyer des Députés à Bantam, pour voir s'il n'y étoit point arrivé des Hollandois, & pour implorer leur aſſiſtance contre leurs ennemis. *Kaytsjili Aali*, autre

neveu du Roi, étoit à la tête de cette ambaſſade Il revint ſans avoir trouvé ce qu'il cherchoit; mais l'année ſuivante 1607, étant retourné à Amboine pour le même objet, il y rencontra l'Amiral *Matelief*, dont le journal va nous apprendre ce qui ſe paſſa à cette occaſion *.

FONDATION DE BATAVIA (3), pour la page 488 du Tome XXXI.

VAN DER BROECK. 1618.

Origine de l'établiſſement des Hollandois à Jacatra.

LEs Hollandois, pour ſe ſouſtraire aux violences ſans nombre qu'ils éprouvoient depuis quelques années à *Bantam*, ayant réſolu de ſe chercher un autre azyle dans l'Iſle de Java, firent en 1610 & 1611, une convention avec le Roi de *Jacatra*, nommé *Widiak Rama*, qui leur permit d'y bâtir

* *Valentyn*, T. I. Part. I. pag. 215. & ſuiv.

(3) Tout ce que nous inſererons ici, ſera tiré d'un Ecrit intitulé *Batavia's Grondveſting*, ou *Fondation de Batavia*, dont le public eſt redevable aux ſoins du Gouverneur général *Camphuis*, qui n'étant encore que premier Clerc de la Secretairie générale des Indes, s'étoit appliqué particuliérement à recueillir tout ce qui concernoit ce grand & mémorable évenement. *Valentyn*, qui nous a conſervé cet intéreſſant morceau d'Hiſtoire, avertit que l'Auteur l'a compoſé ſur les anciens Manuſcrits originaux qui ſe trouvoient encore de ſon tems, dans les archives de la Compagnie, mais qui n'exiſtent plus C'eſt ce qui le rend d'autant plus précieux.



des Rochers
Noire
Blanche
10
20
30
40
50

Nouvelle Carte de l'Isle de Java,

Dressée suivant les Observations les plus recentes faites par ordre de la Compag.e Holl. des Indes Orientales

Lieues d'Allemagne de 15 au Degré

Isle de Sumatra

Detroit de la Sonde

Royaume de Bantam

Royaume di Jacatra

Isle de Java

I. Madura

Noessa Baron

Detroit de Bali

Cap Sandano

Province de Bagaleen

Province de Passaroewan

Province de Balamboang

Prov.ce de Poegar

Toute cette partie du Sud est bordée de Montagnes escarpées et inaccessibles sans mouillage ni fond

une loge au côté oriental de la riviere, près du golfe. Leur commerce restoit ainsi partagé entre ces deux Villes. Mais le *Pangoran*, ou Gouverneur du jeune Roi de Bantam, jaloux d'une entreprise qui ne lui présageoit rien de favorable pour l'avenir, ne s'occupa plus que des moyens de la traverser dans ses premiers commencemens. Promesses, menaces, tout fut employé sans le moindre succès. *Coen*, qui de Directeur général du Commerce à Bantam & à Jacatra, étoit passé, cette année 1618, au Gouvernement général des Indes, reçut ordre, en même-tems, de pousser vivement le projet de la Compagnie, par rapport au nouvel établissement qu'elle avoit en vûe de former sur la pointe d'*Ontong-Java*, à l'embouchure de la riviere de *Tangeran*. Pour cet effet Coen entra en négociation avec le Roi de Jacatra, que son intérêt portoit assez à y donner les mains. Mais il avoit à redouter le ressentiment des Princes voisins; & quoique la protection de la Compagnie eût pû lui paroître suffisante pour le défendre contr'eux, l'idée d'une forteresse, qu'on vouloit construire dans ses Etats, ne lui causoit pas moins

VAN DER BROECK. 1618.

Jalousie des Bantamois.

Négociations de Coen avec le Roi de Jacatra.

Appréhensions de ce Prince, qui s'ouvre là-dessus avec ceux de Bantam.

VAN DER BROECK. 1618.

d'allarme pour son indépendance. Dans cet embarras, qu'il tâchoit de dissimuler, ce Prince prit enfin le parti de s'en ouvrir secretement à ceux de Bantam, tandis qu'il leurroit les Hollandois par de belles espérances.

Complots formés pour détruire les Hollandois.

Ceux de Bantam, qui ne craignoient d'abord que la perte d'un commerce avantageux, avoient conçû, depuis, trop de défiance du grand nombre de Vaisseaux Hollandois, Anglois & François qu'ils voyoient journellement arriver aux Indes, pour qu'ils ne trouvassent pas dans leur propre sûreté, un nouveau motif de s'oppòser de toutes leurs forces aux progrès de ces dangereux étrangers. Leur dessein étoit, de tenir en échec les Hollandois & les Anglois, de les inciter les uns contre les autres, & de commencer par détruire provisionellement les premiers à Jacatra, parce que c'étoient ceux qui leur donnoient le plus d'ombrage; après quoi, rien ne leur paroissoit si facile que d'extirper le reste. Le Pangoran *Aria Rana* ou *Raxa di Menggala*, que sa qualité de Prêtre Mahométan rendoit doublement ennemi des Chrétiens, étoit, comme on l'a dit, à la tête du gouvernement de

Fausse confidence du Pangoran au Général Coen.

Bantam, pendant la minorité du Roi. Ce Miniſtre, auſſi ruſé que perfide, pour ſe mettre à couvert de tout ſoupçon, au cas que ſon coup vînt à manquer, après avoir juré la mort du Général Coen & de tous les ſiens, le fit avertir en confidence, qu'il ſe doutoit de quelque mauvais deſſein de la part des Anglois, & que pour en prévenir l'exécution, il lui conſeilloit de ſe retirer à Jacatra, d'où il ſeroit également à portée de donner ordre à tout. Coen jugea à propos de ſuivre cet avis, & partit là-deſſus, laiſſant à Bantam quelques Commis pour continuer le commerce.

VAN DER BROECK. 1618.

La haine que les Bantamois portoient aux Hollandois, leur étoit commune avec les autres Princes de l'Iſle. Ils s'étoient réunis pour forcer le Roi de Jacatra, qui reſpectoit encore ſon intérêt, à permettre que ce complot fût exécuté dans ſes Etats, & même à y prêter la main. Pangoran *Gabang*, frere du Pangoran régnant de Bantam, & qui ne lui cédoit ni en adreſſe ni en méchanceté, fut choiſi pour conduire cette trame infernale. Il partit de Bantam avec ſes femmes & ſes enfans, ſous prétexte qu'il ne vou-

On veut ſurprendre les Hollandois à Jacatra.

VAN DER BROECK. 1618. loit point se mêler de prétendues brouilleries survenues entre son frere & les Anglois. Après s'être arrêté pendant deux mois dans un district à l'est de Jacatra, où il ne paroissoit occupé que des plaisirs de la chasse, il fit enfin savoir le 19 d'Août, au Général Coen, qu'il étoit arrivé à *Poelo Poetri*, petite Isle à une lieue de Jacatra, nommée aujourd'hui *Van der Smit*, où il souhaitoit fort de lui parler. Coen s'y étant rendu le lendemain, ils partirent ensemble, chacun à bord de son propre Bâtiment, pour venir à Jacatra, où Pangoran Gabang arriva de bonne heure avec sa suite, composée d'environ trois cens hommes. Tout le reste du jour se passa en conférences avec le Roi & ses principaux Officiers. Avant que de quitter le Général, Pangoran Gabang, qui affectoit une gaieté extraordinaire, lui avoit dit, qu'étant invité par le Roi de Jacatra, il profiteroit de cette occasion pour visiter la Loge Hollandoise. En effet, vers le soir qu'il faisoit déja obscur, il se présenta devant la porte, au moment que le Général alloit entendre la priere.

VAN DER BROECK. 1618.

Trahison manquée.

Coen, autant en peine que surpris de cette visite à une heure si indûe, ordonna d'abord que la priere se fit comme à l'ordinaire. En même-tems il chargea le Premier-Commis, nommé *Carpentier*, de faire prendre les armes à tous les soldats, qui étoient au nombre d'environ cinquante, & de les poster, avec leurs mêches allumées, sur la gallerie du nouveau logement, tandis que Pangoran Gabang & ceux de sa suite seroient amusés en dehors par quelques complimens. Tout étant bien préparé, il entra, accompagné du frere du Roi de Jacatra & de plus de cinq cens hommes, examina avec attention le logement, & partit encore la même nuit pour retourner à Bantam, témoignant être extrémement satisfait des politesses du Général, quoique navré au fond de son cœur, d'avoir dû renoncer, par la force des obstacles, à un entreprise si bien concertée.

Le Roi de Jacatra cherche à s'en disculper.

Le lendemain, le Roi de Jacatra vint trouver le Général Coen, pour s'informer s'il n'avoit point été effrayé de cette visite. Entr'autres discours qu'il lui tint, il l'assura qu'il avoit envoyé la veille son frere, avec quel-

VAN DER BROECK. 1618.

ques Orancaies, & une bonne troupe de gens, pour secourir les Hollandois, au cas que le Pangoran eût voulu exécuter quelque mauvais dessein contr'eux, quoiqu'il ne le pensoit pas. Coen, qui savoit à quoi apprécier ces assurances, feignit de les croire sinceres, & fit même à ce Prince les plus grands remercîmens de cette nouvelle preuve de son affection envers la Nation Hollandoise.

Embarras des Hollandois.

Le danger, auquel les Hollandois venoient d'échapper, ne leur permettant plus de rester tranquilles à Jacatra, Coen se hâta de faire transporter l'argent comptant & la plûpart des marchandises à bord des huit Vaisseaux qui étoient à la rade; mais il ne pouvoit encore se résoudre à abandonner entiérement un séjour qui coûtoit déja de si grandes dépenses à la Compagnie. D'un autre côté le Roi, qui remarquoit ces préparatifs, protestoit de son innocence, de son amitié & de sa fidélité à ses engagemens. Il offroit de les confirmer sous le serment le plus sacré aux Mahométans; & lorsqu'il crut qu'on pourroit se laisser aller à ses belles promesses, il n'y a sorte de ruses, qu'il ne mît en usage pour tâcher

VAN DER BROECK. 1618.

d'attirer le Général dans quelque partie de promenade, sous prétexte de lui faire voir ses Etats, & de choisir un endroit qui pût convenir à ses vûes. C'étoit, pour les Hollandois, autant d'indices d'une nouvelle trahison. Ils savoient d'ailleurs, que le *Soesoe-hoenam Mataram*, ou l'Empereur de Java, le Roi de *Tsjeribon*, & les autres Princes de l'Isle, s'étoient opposés à leurs demandes. Enfin tout leur annonçoit que les Anglois de Jacatra & de Bantam étoient d'intelligence avec les Insulaires. Au milieu de tant d'embarras, les Hollandois, hors d'état de rien entreprendre avec espérance de succès, & réduits à veiller autour d'eux, se contentoient d'abattre quantité de petites barraques de *bambou* trop contiguës, afin de prévenir qu'on ne les incommodât par des incendies.

Hostilités exercées contr'eux.

Dans ces entrefaites on reçut, de *Japara*, la triste nouvelle que la loge de la Compagnie avoit été pillée par ordre du Mataram, & qu'outre la perte des marchandises, qui pouvoient se monter à vingt mille réales de huit, il y avoit eu à la même occasion trois hommes tués, autant de

VAN DER BROECK. 1618.

bleſſés & dix-ſept faits priſonniers. Cette cataſtrophe, jointe à la certitude des deſſeins ſiniſtres du Roi de Jacatra & des Bantamois, qui ſe développoient de jour en jour, obligea le Général Coen à fortifier ſecrettement ſa loge; d'autant plus que les Anglois, qui venoient d'en bâtir une de pierre à l'oppoſite, tenoient une conduite fort extraordinaire avec le Roi de Jacatra, tantôt faiſant mine d'être brouillés, & tantôt reparoiſſant bons amis; le tout dans la vûe de faire prendre le change aux Hollandois, qui n'en étoient que plus ſur leurs gardes. On mit donc la main à l'œuvre; & l'audace augmentant à meſure que les travaux s'avançoient, on réſolut enfin, dans un Conſeil tenu le 22 d'Octobre, de continuer l'ouvrage commencé, & d'en former une forteresſe à l'abri de toute attaque.

Ils fortifient leur Loge.

C'eſt ainſi qu'une néceſſité involontaire fit tomber le projet favori de l'établiſſement des Hollandois, ſur la pointe d'Ontong-Java. Depuis deux mois, ils avoient commencé à ſe fortifier par d'autres vûes, dans l'Iſle *Onruſt*. Ce poſte leur devenoit néceſſaire, & favoriſoit beaucoup leur

entreprise, parce que la Loge de Jacatra & les Vaisseaux n'étoient pas à portée de se prêter mutuellement du secours. Vers le milieu du mois de Novembre, le premier angle de la nouvelle Forteresse se trouva déja pourvû de douze pieces de canon, au grand étonnement du Roi de Jacatra, qui voyant que le Général Coen s'obstinoit à ne plus paroître à la Cour, malgré toutes ses invitations, se transporta lui-même à la loge, avec plusieurs de ses Orancaies, pour s'informer fort poliment, d'où provenoient ces changemens, & pourquoi on lui témoignoit tant de défiance. Coen lui en donna diverses raisons, dont ce Prince feignit d'être si satisfait, que loin de s'opposer à la continuation des travaux, il déclara que le Général étoit le maître de faire à cet égard ce qu'il jugeroit à propos. Mais il fit défendre sous main aux Chinois & Javanois, de travailler pour les Hollandois, ce qui rallentit beaucoup l'ouvrage, tandis qu'il se mit à fortifier sa Ville, & à l'enfermer de murailles, sous prétexte qu'il étoit menacé d'une prochaine invasion de la part du Soesoehoenam Mataram. Coen fit semblant d'applau-

Le Roi de Jacatra en fait autant de son côté.

VAN DER BROECK. 1618.

dir à cette perfidie du Roi, & pour lui combler la mesure, il lui avança non-seulement une somme de mille réales, mais lui fit encore présent de deux cens autres pieces, en l'assurant qu'il contribuoit de grand cœur à la taxe qui avoit été imposée sur les Chinois, afin de subvenir aux dépenses que demandoient ces nouvelles fortifications.

Vengeance que prennent les Hollandois.

Vers le même tems, on fut informé que les Hollandois de *Jamby* avoient couru grand risque d'être aussi massacrés & pillés; mais que la crainte qu'inspiroient les Portugais aux habitans, les avoit empêchés d'exécuter leur dessein contre les premiers, dont l'assistance leur paroissoit encore nécessaire. A *Macassar*, leurs compatriotes avoient éprouvé le même sort que ceux de la loge de Japara. Le Général Coen, résolu d'en tirer vengeance, fit partir le 28 d'Octobre, trois Vaisseaux, sous les ordres du Commandeur *Arent Maartenze*, qui onze jours jours après, ayant fait une descente à la tête de cent cinquante hommes, mit le feu à la Ville de Japara qui fut réduite en cendres, ainsi que la Loge Hollandoise & un petit Fort de bois

que les meurtriers Javanois avoient construit tout auprès. Il brula ou prit encore dix Jonques, outre plusieurs Pirogues & autres Bâtimens, sans avoir perdu un seul homme quoiqu'on en eût tué une trentaine aux ennemis. Après cette heureuse expédition, Maartenze avoit remis à la voile pour aller châtier ceux de Macassar, sans s'arrêter aux propositions d'accommodement qui lui avoient été faites de la part du Gouverneur de *Damak*, avec promesse de s'employer auprès du Mataram, pour lui faire obtenir satisfaction, au sujet de ce qui s'étoit passé à Japara.

Alarmes des Javanois.

Ces nouvelles répandirent la terreur parmi ceux de Bantam & de Jacatra, qui prévoyoient que leur trahison seroit quelque jour punie de la même maniere. Une comète à grande queue, qui avoit paru dans le même tems, augmentoit encore la consternation. Mais les Anglois de Bantam, ayant reçû un nouveau renfort de cinq Vaisseaux, n'oublierent rien pour ranimer le courage de ces peuples abattus. Ils leur vantoient la supériorité de leurs forces, & les assuroient qu'ils ne se donneroient pas de repos, qu'ils

Les Anglois raniment leur courage.

VAN DER BROECK. 1618.

Ils s'emparent d'un Navire Hollandois.

n'eussent la tête du Général Coen, qui leur avoit tant fait de mal ; & pour prouver en quelque façon la sincérité de leurs intentions, ils s'emparerent, le 15 de Décembre, d'un Navire Hollandois nommé le *Lion Noir*, qui venoit de Patane, chargé de poivre & d'autres marchandises pour la valeur de cent cinquante-deux mille florins, sans compter cent lastes de riz. L'équipage de ne navire se doutoit si peu d'une surprise de la part des Anglois, que le Directeur *Henri Janszoon* n'avoit fait aucune difficulté de se rendre à terre la veille, à leur invitation. On le conduisit d'abord à l'Amiral Anglois, qui envoya encore, la même nuit, quatre de ses meilleurs Vaisseaux, lesquels étant arrivés le matin auprès du *Lion Noir*, menacerent les Hollandois de les faire tous pendre s'ils ne se rendoient sur-le-champ. Comme ils manquoient de poudre, & que leur navire n'étoit pas capable de défense, ils n'eurent point d'autre parti à prendre ; cependant ils stipulerent qu'on leur laisseroit la liberté de se retirer où ils voudroient sans être pillés, & après qu'ils auroient été entierement payés de

VAN DER BROECK. 1618.

leurs gages ; mais les Anglois, qui avoient eu assez peu de bonne-foi pour se rendre maîtres du navire par surprise, ne furent pas plus scrupuleux à rompre la capitulation. Tout l'équipage fut envoyé en prison, à la réserve du Directeur & d'onze hommes.

Van der Broeck s'étoit disposé, le 11 de Décembre, à partir pour Surate, lorsqu'on apprit à Jacatra, que les Anglois s'étoient emparés, par trahison, du Navire Hollandois le *Lion Noir*, qui venoit de Patane. Cette nouvelle lui fit abandonner le dessein de son voyage (4). Les Anglois,

(4) Après ce court début, qui n'éclaircit aucune des circonstances intéressantes que nous avons rapportées, M. Prevost continue son récit de cette maniere :

» Il résolut (parlant toujours de Van der Broeck) » de fortifier la loge de » sa Nation à Jacatra, » pour la mettre en état » de se défendre contre » les Anglois, de la part » desquels il jugea qu'il » falloit s'attendre à d'au» tres insultes. Elle fut » entourée aussi-tôt de » palissades & d'un rem» part de terre. Les Java» nois, voyant croître ces » travaux, commencerent » aussi à se fortifier C'é» toit se déclarer pour » les ennemis de la Com» pagnie Hollandoise. » Alors Van der Broeck » jugea qu'il falloit périr, » s'il n'avoit pas des murs » capables de le défen» dre ; & dans une si » juste crainte, il entre» prit de faire de sa loge » un Fort à l'épreuve de » toutes sortes d'assauts. » Il y fit travailler de » toute sa force. *Ainsi*, dit-il. » *dans un tems* » *où les Hollandois ne pen*» *soient à rien moins qu'à* » *s'emparer d'une place* » *dans les Indes, ou à se*

VAN DER BROECK. 1618.

informés de son départ, avoient déja envoyé quelques-uns de leurs Vaisseaux pour l'intercepter dans sa route. Il étoit aisé de s'appercevoir qu'ils n'avoient d'autre but, que de diminuer peu-à-peu le nombre des Vaisseaux Hollandois, & de s'en renforcer, pour aller ensuite fondre sur leur flotte, avec autant de supériorité que d'apparence de succès. Ils ne s'en cachoient même pas; & lorsque le Général Coen leur eut fait demander les raisons de la prise du *Lion Noir*, Thomas *Dael* leur Amiral, ne fit pas

Leur Amiral se declare ouvertement contr'eux.

» *l'approprier par quelque* » *autre voie, la nécessité* » *les contraignit d'en occuper une, & d'y bâtir* » *une forteresse qui est devenue leur boulevard. Ils* » *doivent cet établissement* » *à la jalousie des Anglois,* » *qui ne s'imaginoient pas* » *que la guerre qu'ils entreprenoient, dût procurer* » *cet avantage à leurs* » *ennemis. Les hommes forment des projets, & Dieu* » *dispose des évenemens*, » pag. 400.

N'oublions pas de faire honneur à M. Prevost, de l'erreur qu'il releve dans une note, où il renvoie ses lecteurs aux *Relations précédentes* & au *Mémoire de Matelief*, pour juger, dit-il, de la *sincérité* de la réflexion de Van der Broeck, au sujet de l'établissement purement casuel des Hollandois. Cependant il est très-probable que Van der Broeck, en qualité de nouveau venu, & peu initié jusqu'alors dans les secrets du Gouverneur général des Indes, n'a péché que par ignorance; ainsi sa *sincérité* ne doit pas dépendre de ses *préjugés*: mais que dira-t-on de celle de M. Prevost, qui malgré son original, fait prendre ici à l'Auteur, quantité de résolutions vigoureuses dont il ne se vante pas lui-même?

difficulté

difficulté de déclarer aux Députés, qu'il étoit dans l'intention, non-seulement de courre sus à tous les Vaisseaux Hollandois qu'il rencontreroit, & de se rendre ensuite à Jacatra, pour battre le reste; mais qu'il tâcheroit encore de s'assurer, mort ou vif, de la personne du Général Coen.

VAN DEN BROECK. 1618.

La guerre étant ainsi ouverte entre les Anglois & les Hollandois, ceux-ci requirent le Roi de Jacatra & les Bantamois de rester neutres, sans favoriser une Nation plus que l'autre. On le leur promit, mais les choses n'en alloient pas moins leur train ordinaire. *Van Uffelen*, Chef du Comptoir de Bantam, marquoit que le Pangoran régnant avoit très-expressément défendu de laisser sortir du port aucuns de ses gens, soit vers le détroit de la Sonde, ou du côté de Jacatra, pour avertir les Vaisseaux Hollandois que les Anglois guettoient sur eux.

Son intelligence avec les Javanois.

Le Roi de Jacatra comprit assez quelles pouvoient être les suites de l'entreprise des Hollandois. Il avoit autrefois reçû d'eux de l'artillerie, dont il fit des batteries régulieres. De part & d'autre, on s'arma de défiance, & les ouvrages furent poussés avec

On continue à se fortifier de part & d'autre.

VAN DEN BROECK. 1618.

le dernier empreſſement ; mais les Javanois, qui l'emportoient par le grand nombre, & qui avoient des matériaux en abondance, avançoient beaucoup plus leur travail. Dans une ſeule nuit, ils dreſſerent, ſous la loge des Anglois, vis-à-vis d'un cavalier du Fort, une batterie de cables, de bois & de terre, qui auroit pû fermer la riviere aux Hollandois. Coen (5) aſſembla le Conſeil, & fit conſidérer que ſi l'on arrêtoit promptement cet ouvrage, la perte du Comptoir & la ruine de la Compagnie étoient certaines aux Indes. On prit la réſolution de tenir ferme, de continuer les fortifications, & de ne pas ſe borner même à la défenſive (6). Un Commis, nommé *le Fevre*, fut envoyé le 23 de Décembre, à la loge des Anglois, pour leur déclarer que s'ils ne ſupprimoient pas volontairement la nouvelle batterie, on étoit déterminé à la détruire. Ils répondirent que c'étoit l'ouvrage du Roi & de ſes ſujets, & qu'ils n'avoient ni le droit ni l'intention d'y toucher ; mais ils avouerent

Déclaration des Hollandois.

(5) C'eſt encore Van den Broeck qui figure ici dans l'édition de Paris, contre ce que porte l'original même.

(6) *Ibid.*

VAN DEN BROECK. 1618.

ensuite, qu'ils travailloient de concert pour leur défense, & qu'ils n'étoient pas dans l'idée d'y renoncer. Dès que le Févre fut sorti de leur loge, les Javanois y entrerent & l'occuperent (6). Le Général Hollandois (7) fit prendre aussi-tôt les armes, & chargea trois Officiers, chacun avec sa troupe, de mettre le feu tout à la fois au quartier de la tranchée Javanoise, au quartier des Chinois, & à la Loge Angloise, qui embrassoit la nouvelle batterie. On tira sur eux quelques coups de canon, qui ne leur causerent aucun mal. Van den Broeck eut ordre de faire tirer sur la Ville, de la batterie du cavalier qui n'étoit encore qu'à demi élevé, dans l'espérance de faire breche au mur ennemi. Cinquante coups de canon, qui furent tirés pendant la nuit, ayant

(6) Ces mots ont reçû une tournure moins simple dans l'édition de Paris, où on lit : » A peine » le Févre les eut-il quittés, qu'ils y rentrerent » les Javanois, comme » s'ils n'eussent pû leur » en refuser l'entrée. »

(7) M. Prevost s'est crû obligé d'ajouter ici, *qui étoit arrivé au Fort*, parce qu'il falloit nécessairement le supposer absent, pour ne point ôter a Van den Broeck, le commandement qu'il avoit jugé à propos de lui donner d'abord. Disons cependant, pour excuser M Prevost, que le journal n'avoit pas encore nommé expressément le Général Hollandois.

VAN DEN BROECK. 1618.

produit peu d'effet, on cessa, pour épargner la poudre. Les habitans de la Ville firent jouer aussi leur artillerie, qui tua quinze hommes aux Hollandois, & qui leur en blessa huit ou dix (8).

Ouvrages de l'ennemi.

La Ville de Jacatra étoit située à douze lieues de Bantam (9), sur le bord d'une riviere. Le Roi l'avoit fait entourer, depuis peu, d'une bonne muraille de pierre rouge, & flanquer d'un gros cavalier, fort élevé, d'où le canon pouvoit incommoder beaucoup les Hollandois. L'entrée de la riviere étoit défendue aussi par un bastion ; & le Roi fit boucher le passage avec des estacades, pour empêcher les Hollandois de sortir. Pour eux, le fond de leur loge qu'ils venoient d'ériger en Fort, consistoit dans un nouveau Bâtiment nommé *Maurice*, qui régnoit sur la riviere, & dans le vieux, nommé *Nassau*, qui faisoit face au sud (10). Il y avoit au côté septentrional, une courtine de terre, le long du rivage, & une palissade de neuf pieds de hauteur, & de sept d'é-

Nouveau Fort des Hollandois.

(8) Page 401.
(9) Par les six dégrés dix minutes.
(10) Page 402.

VAN DEN BROECK. 1618.

paiſſeur, mais qui étant ſans parapet, laiſſoit voir les Hollandois à découvert. Le côté oriental avoit trois angles ouverts, & le cavalier à demi élevé, ſur lequel on n'avoit pas laiſſé de placer déja deux pieces de canon de fonte. L'angle qui étoit ſur la riviere, du côté du Bâtiment de Maurice, étoit élevé de deux pieds au-deſſus du rez-de-chauſſée, & capable de défenſe contre une irruption, ſans être à l'épreuve du mouſquet. Il étoit muni de deux pieces de fonte & de cinq autres pieces, groſſes & petites. L'angle de nord-eſt, qui regardoit la mer, étoit de même hauteur que la courtine, avec des paliſſades juſqu'au parapet, & un toît de bois pour ſe garantir de la pluie. Il étoit muni de ſept pieces de canon. Au côté du nord-oueſt, on n'avoit pas encore commencé d'angle, quoiqu'on en ſentît la néceſſité. Il n'y avoit qu'une ſimple défenſe de bambou, devant le Bâtiment de Naſſau, & une gallerie d'où l'on pouvoit tirer le mouſquet (11).

Seconde attaque infructueuſe des Hollandois.

Le Général Coen, dont l'attention étoit partagée par d'autres ſoins,

(11) On ne change rien à cette deſcription de l'Auteur.

VAN DEN BROECK. 1618.

nomma le lendemain Van den Broeck, Capitaine - Major de la place. On continua de tirer tout le jour, tandis qu'on ne perdoit pas un moment pour achever le cavalier. Mais comme les Hollandois étoient à découvert en tirant, ils furent obligés d'employer leurs belles toiles & leurs précieuses marchandises pour se couvrir. Le Roi de Jacatra ayant été renforcé de toute l'artillerie des Anglois, les Hollandois brûlerent, ce jour-là, le quart de leur poudre. En échange, ils démonterent à l'ennemi quelques pieces de canon qui les incommodoient le plus. Un de leurs Officiers, qui entreprit le jour suivant de se rendre maître de la batterie ennemie, y fut tué avec sept hommes, & cet incident releva beaucoup l'audace des Javanois. Ils mirent la tête du Lieutenant au bout d'un mât, devant leur batterie du cavalier; & malgré les oppositions de ceux du Fort (12), ils dresserent une seconde batterie dans le quartier des Chinois, c'est-à-dire, près du Bâtiment de Nassau.

Double rôle que joue le Pangoran de Bantam.

Cependant la nouvelle de cette

(12) C'est encore de Van den Broeck dans l'édition de Paris.

VAN DEN BROECK, 1618.

guerre étant passée à Bantam, le *Pangoran* (13), ou le Ministre du jeune Roi, reprocha au Roi de Jacatra, d'avoir souffert que les Hollandois eussent poussé leurs travaux, & de ne s'y être pas opposé dans l'origine. Quoiqu'il vécut depuis long-tems en mauvaise intelligence avec lui, la crainte d'être attaqué à son tour, si les Hollandois demeuroient vainqueurs, le porta aussi-tôt à lui envoyer un secours de quatre cens hommes. D'ailleurs les Anglois ne cessoient de l'animer; & lorsqu'ils eurent appris que leur loge avoit été brûlée à Jacatra, ils le solliciterent vivement de faire brûler aussi celle de la Compagnie Hollandoise à Bantam. Mais il ferma l'oreille à leurs instances, & les empêcha, jusqu'à trois fois, de prendre d'eux-mêmes la permission qu'il leur avoit refusée. Ce Ministre, poussant la dissimulation encore plus loin, avoit fait avertir Van Uffelen, Chef du Comptoir de Bantam, du dessein où étoient les Anglois & le Roi de Jacatra d'emporter le Fort d'assaut, en chargeant

(13) C'étoit le Gouverneur du jeune Roi & le Chef de son Conseil dans sa minorité. Voyez les premieres Relations Hollandoises

VANDEN BRUECK. 1618.

ce Commis d'en donner part inceſſamment au Général Coen, pour qu'il fût bien ſur ſes gardes. Le Pangoran ſe flattoit ſans doute, que l'avis viendroit après coup, ou que Van Uffelen n'auroit point occaſion d'écrire à Jacatra, puiſqu'on ne laiſſoit partir aucuns Vaiſſeaux.

Délibérations des Hollandois ſur l'approche de la Flotte Angloiſe.

Ces meſures n'empêcherent pas que le Général Coen ne fût informé de l'approche de la Flotte Angloiſe. Auſſitôt il aſſembla ſon Conſeil pour délibérer ſur le parti qu'il convenoit de prendre dans une ſituation ſi critique. La plûpart furent d'avis de ſauver tout ce qu'on pourroit à bord des Vaiſſeaux, & d'abandonner la place, attendu que la poudre leur manqueroit bien-tôt, & qu'il y avoit lieu de craindre que les Javanois ne détournaſſent la riviere, par où l'eau fraîche leur auroit été coupée. Sans ces deux inconvéniens, ils jugeoient que le Fort ſe trouvoit en aſſez bon état de défenſe. Mais comme le Général & quelques autres répugnoient à ſuivre cet avis, & que d'un côté les eſtacades qui bouchoient la riviere, rendoient l'embarquement difficile, tandis que de l'autre, la plûpart de leurs Vaiſſeaux

étoient à l'Isle Onrust, la résolution fut encore différée. En attendant on envoya ordre à ces Vaisseaux de venir promptement dans la rade de Jacatra, où ils seroient moins exposés aux Anglois, & en même-tems l'on commença à s'ouvrir un passage en arrachant quelques estacades.

VAN DEN BROECK. 1618.

Sa venue les empêche de profiter de leurs renforts.

Les Hollandois avoient, dans leur Fort, deux cens quarante hommes capables de porter les armes; mais ce nombre, qui suffisoit pour faire tête aux Indiens, n'auroit pas résisté longtems à une Flotte Angloise d'onze Vaisseaux qui étoit attendue de jour en jour, s'il ne leur en étoit arrivé sept (14), qui partirent de l'Isle Onrust avec tant de précipitation, qu'ils y laisserent entr'autres huit pieces de canon & une vingtaine d'ancres. On étoit au 29 de Décembre, lorsque ces Vaisseaux parurent devant la rade de Jacatra. D'abord la résolution fut prise de donner le lendemain un assaut général au bastion de l'ennemi, pour débarrasser entierement la riviere; mais tandis que le Conseil étoit occupé de

(14) M. Prevost ne sachant d'où ces Vaisseaux venoient si à propos, ajoute ici, *que la fortune sembloit avoir réuni en leur faveur dans une occasion si pressante.*

VAN DEN BROECK. 1618.

ces mesures, on apperçut la Flotte Angloise, ce qui obligea de changer le plan des opérations.

Coen va à sa rencontre.

Coen s'embarqua promptement pour aller au-devant des ennemis. Il les rencontra le 31, dans le détroit, & l'infériorité du nombre ne l'empêcha point de porter sur eux; mais le vent ne lui ayant pas permis de les joindre, les deux flottes s'observerent quelque tems (15). Vers le soir, un Trompette fut envoyé de la part de l'Amiral Anglois, pour sommer toute la Flotte Hollandoise de se rendre, avec menace de l'y forcer en cas de refus. Coen fit répondre que si l'Amiral ne lui restituoit point le Vaisseau le *Lion Noir*, avec toute sa cargaison, il seroit obligé d'en prendre sa revanche. Le Trompette s'en retourna avec cette réponse, vomissant mille

(15) Voici comme M. Prevost continue ce récit: » L'Auteur du journal, » sans parler d'aucun com- » bat, raconte que les » Anglois brûlerent un » Vaisseau Hollandois, » nommé le *Lion Noir*, » qu'ils avoient pris avec » sa cargaison, pag 405 ». Et dans une note il observe, qu'*on lit dans le Voyage de Rechteren, qu'il y eut un combat*. Ensuite il ajoute: » Cette perte » n'eut point apparem- » ment de suites plus fâ- » cheuses, puisqu'il ne » paroît pas que la Flotte » Angloise en devint plus » utile au Roi de Jaca- » tra. Au contraire, les » Hollandois ayant ache- » vé leurs ouvrages, &c.

injures grossieres contre les Hollandois. Telle fut la fin de l'année 1618.

VAN DEN BROECK.

1619.

Il lui livre le combat.

Le lendemain, premier de Janvier 1619, le Général Coen reçut avis par une chaloupe de Jamby, qu'il y avoit eu une petite rencontre entre les Hollandois & les Anglois, & que le Vaisseau le *Berger-boot* qui en étoit parti le 26 de Décembre pour Jacatra, avoit heureusement échappé à ces derniers. On ne douta plus que ce ne fût le Vaisseau qu'on avoit vû la veille au nord-ouest. Coen fit lever l'ancre le lendemain matin, pour lui donner du secours. Tous les Vaisseaux Anglois, qui avoient gagné le vent, firent aussi la même manœuvre, & s'approcherent d'eux. Le combat s'engagea & dura près de quatre heures. Les Hollandois eurent sept hommes tués & quinze blessés; mais ce qu'ils regrettoient le plus, c'étoit d'avoir brûlé un tiers de leur poudre en si peu de tems. Cependant les Anglois avoient beaucoup souffert. D'un autre côté le *Berger-boot* joignit la flotte, mais sa chaloupe où il y avoit quatorze hommes, eut le malheur de tomber entre les mains des ennemis.

VAN DEN BROECK. 1619.

La supériorité des ennemis l'oblige de se rendre aux Moluques.

Le soir, les deux flottes vinrent mouiller à quelque distance l'une de l'autre, sous une petite Isle hors de la vûe & des limites de Jacatra. Coen fit assembler le Conseil pendant la nuit, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire; mais les avis se trouverent si partagés, qu'on ne pût prendre aucune résolution. Le 3, les Anglois reçurent encore de Bantam, trois de leurs Vaisseaux, qui les mettoient en force de quatorze voiles. Il ne fut plus possible de songer à les attaquer; ainsi le Conseil se décida pour retourner à la rade de Jacatra. Cependant la crainte d'exposer le salut de la Compagnie au sort d'un combat qui auroit été si inégal à tous égards, ne permit pas d'exécuter cette résolution. On prit donc celle de revirer de bord & de faire voile aux Moluques, afin d'y rassembler de plus grandes forces.

Ses exhortations à ceux du Fort.

En partant, Coen donna avis de cette résolution à ceux du Fort, qu'on laissoit, à regret, dans de terribles angoisses. Il leur recommandoit d'être bien en garde contre toutes surprises; de se défendre aussi long-tems qu'il leur seroit possible, & lors-

qu'ils se verroient obligés de capituler, de rendre la place plutôt aux Anglois qu'au Roi de Jacatra. Van den Broeck, à qui la lettre étoit adressée, crut qu'il étoit de la prudence de la tenir encore secrette, parce qu'elle n'auroit pû que répandre une grande consternation parmi ses gens. Pendant la nuit ils eurent le triste spectacle de l'incendie du Vaisseau le *Lion Noir*, dont les Anglois s'étoient emparés onze jours auparavant, & le matin la flotte ennemie se trouvoit à la rade.

VAN DEN BROECK. 1619.

Leur bravoure force les Javanois à rechercher la paix.

Les Hollandois, assiégés par mer & par terre, redoublerent leurs travaux avec toute l'ardeur que peut inspirer une situation où il faut vaincre ou mourir. Ayant achevé leurs ouvrages, ils firent planter de nouveaux drapeaux sur les quatre angles de leur Fort, & commencerent à battre si furieusement la Ville, que les Javanois effrayés témoignerent quelque disposition à la paix. On entra sérieusement en négociation. Le Roi demandoit, pour premier article, que toutes les nouvelles fortifications fussent démolies, & qu'on lui payât une somme de huit mille réales pour le dédommager des frais de la guerre,

Demandes du Roi de Jacatra.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Hollandois rejetterent la premiere partie de cette proposition, & répondirent d'abord, à la seconde, qu'ils n'avoient pas fait la guerre sans raison, & qu'ils n'avoient pas moins souffert que le Roi. Cependant leur Conseil fit réflexion qu'ils étoient mal pourvus de poudre ; qu'ils avoient à craindre qu'on ne leur coupât l'eau, ce qui leur auroit ôté l'espérance de se défendre plus de deux mois ; qu'ils faisoient une perte considérable par l'usage auquel ils étoient obligés d'employer leurs belles toiles, pour se couvrir dans leurs ouvrages ; qu'il étoit à souhaiter pour eux de mettre en sûreté la loge de Bantam, comme l'unique lieu d'où ils pouvoient faire donner avis aux Vaisseaux de leur Nation qui arriveroient de l'Europe ; enfin que de quatre mois ils ne pouvoient recevoir aucun secours de Coen, qui avoit fait voile aux Moluques. De si fortes considérations disposerent le Conseil à faire offrir au Roi six mille réales, à condition que les anciens Traités recommenceroient à s'ob erver comme auparavant ; que le Fort demeureroit dans l'état o` il étoit jusqu'au retour du Général Coen, ou des premiers Vaiss-

ſeaux qui reviendroient des Moluques; & que pour prévenir de nouveaux différends, les Anglois ne feroient plus leurs logemens ſi près du Fort. On ajouta, par une autre délibération, que les Javanois mêmes & les Chinois ne pourroient bâtir qu'à vingt toiſes des fortifications Hollandoiſes (16).

VAN DEN BROECK. 1619.

La paix ſe conclut en apparence.

Quelques Députés qui furent envoyés au Roi avec ces articles, les rapporterent ſignés de ſa main. Alors Van den Broeck fit arborer de tous côtés des pavillons blancs, & la joie parut commune dans les deux partis. Les Hollandois livrerent, dès le même jour, la ſomme dont on étoit convenu, & reçurent du Roi divers préſens. On étoit au 21 de Janvier 1619. Le Roi fit prier le lendemain Van den Broeck de lui rendre une viſite, autant pour ſuivre l'exemple des anciens Commandans Hollandois, que pour lui donner une marque de confiance & d'amitié. Cette propoſition fut examinée au Conſeil, qui n'y découvrit aucun danger. Van den Broeck ſe rendit à la Cour le jour ſuivant, avec cinq ſoldats & un ſimple domeſtique; eſcorte qu'il croyoit moins néceſſaire à ſa

Van den Broeck eſt arrêté par trahiſon.

(16) Pages 409 & 410.

VAN DEN BROECK. 1619.

sûreté qu'à l'honneur de son rang. Il y porta même des présens. Mais à peine y fut-il entré, qu'il se vit environné d'une troupe de Javanois, qui l'arrêterent prisonnier (17). Si cette trahison, dit-il, fut un malheur pour lui, elle tourna heureusement à l'avantage de la Compagnie; car, suivant les mesures concertées entre les Anglois & les Javanois, il auroit été impossible aux Hollandois de conserver le Fort jusqu'à l'arrivée de leur Général. Les Anglois avoient déja planté secrettement seize pieces de canon sur leur nouveau logement, & le Fort n'auroit pû se défendre d'une surprise (18).

On le force d'écrire à sa garnison de se rendre.

Les prisonniers se virent exposés aux plus indignes traitemens. Après leur avoir déchiré leurs vêtemens, ils furent jettés dans la fange, & si quelqu'un d'eux levoit la tête, il étoit aussi-tôt repoussé d'un coup de pied. Dans cet état on les conduisit devant le Roi & le Général Anglois, qui leur firent lier les pieds & les mains (19).

(17) Page 411.

(18) Il paroît que les Anglois de Jacatra étoient simplement ceux du Comptoir.

(19) Dans l'édition de Paris, *Van den Broeck fut conduit devant le Roi & le Chef des Anglois, qui lui firent lier les pieds & les mains. Il reçut, &c.*

Van den Broeck reçut ordre d'écrire à ſes gens qu'il étoit tems de ſe rendre, parce qu'ils ne pouvoient éviter d'y être contraints, & qu'ils étoient menacés de n'obtenir aucun quartier. Ce billet fut porté au Fort. Malgré la conſternation qu'il y répandit, les Hollandois répondirent qu'ils ne pouvoient ſe déterminer ſi promptement à ſe ſoumettre aux ordres d'un Commandant captif. Le lendemain, Van den Broeck fut forcé d'écrire un nouveau billet, par lequel il confirmoit le premier, en offrant à ſa garniſon, de la part du Roi, un Vaiſſeau Anglois pour ſe retirer. Les Hollandois, qui avoient repris courage pendant la nuit, proteſterent qu'ils étoient réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité. Cependant, deux jours après, ils firent offrir au Roi deux mille réales pour la rançon de leur Gouverneur. Mais loin d'accepter cette offre, le Roi fit charger ſon priſonnier de chaînes, & l'envoya, le 29 Janvier, ſous la conduite de deux Anglois, à l'endroit du rempart de la Ville qui répondoit au cavalier du Fort, avec ordre de ſommer le Fort de ſe rendre, & de menacer la garniſon des dernieres extrémités. Le

VAN DEN BROECK. 1619.

VAN DEN BROECK. 1619.

trouble & l'indignation dont Van den Broeck étoit rempli, ne l'empêcherent pas de recueillir ſon attention pour obſerver le rempart. Il reconnut que ſi les Hollandois n'euſſent pas ceſſé de battre en brêche, la muraille n'auroit pas réſiſté long-tems à leurs boulets (20).

Il eſt préſenté à ſes gens la corde au cou.

Il fut préſenté à la vûe de ſes gens, la corde au cou. Mais au lieu de leur propoſer de ſe rendre, il les exhorta de toute ſa force, à ſe défendre courageuſement. Dans la colere où cette généreuſe tromperie jetta ſes guides, ils le ramenerent au Palais en le traînant ſur le pavé (21); & pour ſuppléer aux eſpérances qui leur avoient manqué, ils jetterent le même jour dans le Fort, des flêches, auxquelles ils avoient attaché des billets, par leſquels ils offroient des conditions favorables ſi l'on vouloit ſe rendre, en proteſtant qu'après cet avis, on ne pourroit pas leur imputer le ſang qui ſeroit répandu. Le lendemain, les

Une lettre des Anglois fait impreſſion ſur eux.

Hollandois reçurent une lettre de *Dael*, Général des Anglois, par laquelle il leur propoſoit, pour éviter de part &

(20) Page 412.
(21) *Ibidem*.

d'autre toute effusion de sang, de remetre entre ses mains le Fort & le canon. Il promettoit de donner la vie à la garnison & à tous les habitans de quelque Nation qu'ils fussent, & de les garantir de la violence des Javanois. A ceux qui voudroient s'engager au service des Anglois, ils offroient les mêmes gages qu'ils avoient reçus jusqu'alors de la Compagnie, & deux mois de plus pour le prix de l'engagement. Il assuroit que toutes ces conditions étoient approuvées du Roi, & que si l'on étoit disposé à les accepter, on pouvoit lui envoyer des Députés, pour la sûreté desquels il donneroit des ôtages (22).

VAN DEN BROECK. 1619.

Cette lettre fit plus d'impression que les menaces. Le Conseil du Fort ne pouvoit douter que le Roi & les Anglois ne se fussent liés par un Traité pour détruire la place. Il voyoit leurs batteries prêtes, leurs enseignes arborées. Il ne lui restoit de poudre que pour l'espace d'un jour; &, suivant toute apparence, le Général Coen ne pouvoit être revenu que dans quatre mois. Enfin la plus grande partie de la garnison étoit accablée de

Raisons qui les obligent de capituler.

(22) Page 413.

VAN DER BROECK. 1619.

maladie ou de fatigue, & le nouveau logement d'ailleurs ne pouvoit être assez promptement muni de terre pour résister au canon. De si puissantes considérations déterminerent les Officiers Hollandois à capituler, d'autant plus que le Général Coen avoit déclaré avant son départ, que si l'on étoit obligé de rendre la place, il aimoit mieux qu'elle fût livrée aux Anglois qu'aux Javanois. Cette résolution fut signée de vingt personnes le 30 Janvier 1619, & approuvée de tous les habitans du Fort (23).

Articles arrêtés.

Qui n'auroit pas crû le triomphe des Anglois certain, & les Hollandois à la veille d'être chassés pour jamais de Jacatra? Dès le lendemain, Dael envoya un Commis dans la place. On convint des articles suivans: Que le Fort, les habitans qui n'étoient pas soldats ou matelots, & les munitions de guerre, demeureroient au pouvoir des Anglois; que les marchandises, l'argent & les joyaux demeureroient au Roi; que les Anglois, moyennant une somme de deux mille réales en argent, à prendre des deniers du Fort, donneroient aux Officiers & à la gar-

(23) Page 414 & précédentes.

niſon un bon Vaiſſeau, monté de quatre pieces de canon, avec cinquante mouſquets, vingt-cinq picques, ſix barils de poudre (24), des voiles, des ancres, des cordages & des vivres pour ſix mois (25); que les Hollandois feroient voile à Coromandel, ſans relâcher en aucun autre lieu ſur la route; que tous les Chrétiens qui ſe trouvoient dans le Fort auroient la liberté de ſe retirer, avec ſix mille deux cens réales & leur bagage; que ceux qui ne l'étoient pas, reconnoîtroient les Anglois pour maîtres, à l'exception des Javanois; qu'aucun des priſonniers & de ceux qui pouvoient porter les armes, ne ſerviroient de neuf mois contre les Anglois; mais que les priſonniers ſeroient relâchés, pour aller rejoindre leur troupe. D'un autre côté, les Anglois s'obligerent à fournir aux Hollandois deux Vaiſſeaux, pour ſe défendre de toute inſulte, pendant qu'on équiperoit celui qui devoit les tranſporter, & à leur donner un

(24) Edition de Paris, *deux pieces de canon, vingt picques, [illegible] barils de poudre.*

(25) Edition de Paris, *que le Roi leur donneroit deux mille réales en argent.* Ces deux articles ſont conformes au journal, mais Camphuis a inſéré la convention en ſon entier, d'après laquelle nous les avons rectifiés.

VAN DEN BROECK. 1619.

passeport, qui conserveroit toute sa force jusqu'à ce qu'ils eussent rejoint leur Général. Cette capitulation fut signée le premier de Février, par *Widiak Rama*, Roi de Jacatra, Thomas Dael, Général des Anglois, & par les principaux Officiers des deux partis. Dès le soir du même jour, toute l'argenterie du Général Coen fut livrée à Dael. Cependant Van den Broeck n'obtint pas encore la permission de retourner dans le Fort (26). Mais la fortune, qui veilloit pour les Hollandois, rétablit le lendemain leurs espérances par une révolution surprenante.

Etrange révolution qui rétablit les Hollandois.

Le Gouverneur de Bantam, jaloux de la proie qui alloit tomber au Roi de Jacatra, & touché d'ailleurs des avantages que les Hollandois lui faisoient offrir pour l'engager dans leurs intérêts, n'avoit pas plutôt appris la captivité de Van den Broeck, qu'il avoit fait partir deux mille hommes, sous la conduite du *Tema gon* (27),

(26) Page 415.

(27) Titre du premier Officier militaire de Bantam, comme celui du Gouverneur étoit le *Pangoran* *.

* Ce mot signifie en général *Prince*; on l'emploie ici seul, comme par excellence, car autrement il est toujours accompagné de quelque titre distinctif, ou du nom propre.

VAN DEN BROECK. 1619.

avec ordre de s'oppoſer à la ruine du Fort. Ce corps de troupes étant arrivé le 2 à Jacatra, y fut reçû comme un nouveau ſecours. Le Temangon ſe préſenta au Roi, qui étoit ſans défiance, & lui remit une lettre dont il étoit chargé pour lui. Mais comme il ſe trouvoit ſeul avec ce Prince, il prit ce moment pour lui mettre le poignard ſur la gorge, tandis que par ſon ordre, ſes gens ſe ſaiſirent des avenues du Palais. Ils furent bien-tôt maîtres de toute la Ville. Le Roi, forcé par la crainte, ſe ſoumit à toutes les loix qui lui furent impoſées (28). Van den Broeck fut tiré de ſa priſon & mené à Bantam. Les Anglois n'eurent pas d'autre reſſource que de ſe retirer dans leur Comptoir; & le Fort ne fut plus environné que des troupes de Bantam, qui, pour faire valoir aux Hollandois le ſervice qu'elles étoient venues leur rendre, y portoient toutes ſortes de rafraîchiſſemens, à condition néanmoins qu'ils ceſſeroient de travailler aux fortifications.

(28) Ce fut un préſage de la deſtinée qui l'attendoit. A la fin, il fut chaſſé de ſon Royaume avec ſes femmes & ſon fils aîné. Il ſe retira d'abord dans l'intérieur de l'Iſle : mais ayant été contraint de revenir, il fut réduit à gagner ſa vie à la pêche, avec un canot, page 416.

VAN DEN BROECK. 1519.

Les Anglois recherchent leur faveur.

Les Anglois, entiérement déroutés par une révolution si inopinée, firent connoître le même jour à ceux du Fort, qu'ils se trouvoient hors d'état de satisfaire à leurs engagemens, tant à l'égard des prisonniers que par rapport aux autres conditions de la capitulation. Ils assuroient de plus, qu'ils n'assisteroient jamais les Javanois, & qu'au contraire, ils étoient résolus de défendre de toutes leurs forces les Hollandois, les avertissant d'être bien sur leurs gardes & de se défier des Bantamois, qui au fond étoient aussi ennemis d'une Nation que de l'autre. Enfin ils les prioient de permettre que leurs chaloupes, qui étoient venues pour prendre la garnison du Fort, fussent renvoyées à leurs Vaisseaux. Les Hollandois leur répondirent en peu de mots; qu'ils étoient toujours prêts à se soumettre aux articles de la convention, dès que l'occasion y seroit favorable; qu'en attendant, les Anglois pouvoient envoyer leurs chaloupes & bateaux où ils jugeroient à propos; & que, quant au secours qu'ils leur avoient offert contre les Javanois, l'exécution de cette promesse seroit une action louable & digne du nom Chrétien.

Réponse qu'ils en reçoivent.

Le

Le jour suivant, 4 de Février, les Anglois écrivirent une seconde lettre aux Hollandois, pour demander encore le passage libre de leurs Bâtimens par la riviere. On leur accorda d'autant plus volontiers cette demande, que ceux du Fort avoient pour le moins autant à craindre de la nouvelle batterie des Anglois.

VAN DEN BROECK. 1619.

Ces derniers ayant fait savoir ensuite, qu'ils étoient dans le dessein d'embarquer leur artillerie pendant la nuit du 6, les Hollandois leur promirent de faire bonne garde, & de les assister de toutes leurs forces contre les Javanois, au cas qu'ils voulussent s'opposer à leur retraite. On leur offrit même un azyle dans le Château s'ils en avoient besoin, tant les Hollandois étoient persuadés qu'il faut toujours faire un pont d'or à un ennemi qui se retire. Ainsi les Anglois exécuterent leur résolution sans le moindre empêchement de la part des Javanois. Mais telle étoit la destinée des Hollandois, qu'ils ne sortoient d'un abîme que pour retomber aussi-tôt dans un autre.

On leur accorde la permission de se retirer.

On ignoroit encore, à Bantam, la capitulation signée le premier de Février

Nouvelles subtilités du Pangeran de Bantam.

VAN DEN BROECK. 1619.

à Jacatra, lorſque le Roi, ou le Pangoran régnant, qui ſous prétexte de protection, tenoit les Hollandois du Comptoir de cette Ville, comme priſonniers, les obligea d'écrire à ceux de Jacatra, une lettre en date du 3, portant en ſubſtance : Que le Roi de Bantam, dont ils ſe louoient beaucoup, ne ſouhaitant que le bien des Hollandois, leur avoit recommandé de les avertir d'être ſur leurs gardes, pour ne point ſe laiſſer décevoir ou trahir par le Roi de Jacatra & par les Anglois. Ces Commis ajoutoient, qu'ils avoient appris avec autant de chagrin que d'étonnement, que leurs compatriotes étoient dans le deſſein de livrer le Fort par capitulation au Roi de Jacatra, tandis qu'ils ne pouvoient pas avoir oublié de quelle maniere ils venoient d'en être trompés ; que le Roi de Bantam, à la propre réquiſition du Commandant Van den Broeck, avoit donné ordre d'y faire venir ce priſonnier, pour traiter avec lui au ſujet des Hollandois & de leurs biens qu'il vouloit prendre ſous ſa protection ; & qu'ils avoient déja eu là-deſſus, quelques pourparlers avec ce Prince. Ils finiſſoient par prier ceux de Jaca-

tra, de réfléchir mûrement à quel maître il seroit le plus sûr de se soumettre. On leur répondit simplement, que la nécessité avoit obligé ceux du Fort à capituler de la maniere que le Commandant Van den Broeck le leur auroit déja appris ; mais que les choses avoient bien changé de face depuis, & qu'ils étoient tous résolus de s'acquitter du devoir que leur serment exigeoit d'eux.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Commis du Comptoir de Bantam suivirent de près l'arrivée de leur lettre. Ils en apportoient une de Van den Broeck, en date du 5, adressée aux Conseillers du Fort, par laquelle il leur marquoit qu'il avoit prié le Pangoran, de le tirer de sa captivité de Jacatra & de le faire transporter à Bantam, pour pouvoir traiter avec lui au sujet du Fort & des effets qui s'y trouvoient renfermés ; que depuis son arrivée à Bantam, le Pangoran exigeoit absolument que le tout fût remis entre ses mains, sous promesse d'un traitement aussi favorable qu'on pourroit le désirer ; que lui, Van den Broeck, lui avoit bien représenté que la capitulation étoit faite avec les Anglois, qui s'étoient engagés de fournir à la

Il prétend à la possession du Fort.

VAN DEN BROECK. 1619.

garnison, un Vaisseau pourvû de vivres & de munitions nécessaires ; que le Pangoran lui avoit répondu, qu'il n'avoit point de Vaisseau, mais seulement des Jonques, qu'il en enverroit quatre ou cinq pour prendre les Hollandois sous sa protection & les amener à Bantam, à condition que les denrées & marchandises seroient chargées & transportées par ses propres gens. On ne pouvoit lire cette lettre sans reconnoître l'embarras & la confusion de Van den Broeck, à qui il n'y a pas de doute qu'elle n'eût été extorquée. Les deux Commis, qui en furent les porteurs, dirent de bouche, que le Roi ou le Pangoran de Bantam, ayant obtenu l'original de la convention faite le premier de Février avec le Roi de Jacatra & les Anglois, prétendoit avoir le même droit de possession sur le Fort, que sur le Royaume dont il venoit de se rendre maître.

On préfere de se livrer aux Anglois, qui s'y refusent.

Cependant ceux du Fort ne trouvoient pas ce droit singulier de possession assez bien fondé, pour faire beaucoup de cas de la demande du Roi de Bantam. On délibéra donc seulement, si l'on conserveroit le Fort, ou si on le rendroit. En ce dernier cas, il s'agissoit

de se décider entre le Roi de Bantam & les Anglois. Le lendemain 7 de Février, on conclut, à la pluralité, de se livrer à ces derniers, en tâchant d'obtenir d'eux des conditions plus favorables que les précédentes ; mais les Anglois avoient trop de raisons qui les empêchoient d'accepter ces offres. Enfin les Hollandois, voyant que les Jonques de Bantam étoient arrivées à la rade, dresserent le jour suivant quelques articles, moyennant lesquels ils proposoient de se rendre au Roi de Bantam. Les Commis furent renvoyés le 9 avec ces articles ; mais ils eurent ordre de ne les montrer au Roi qu'après qu'il leur auroit procuré une déclaration du Général Anglois, qu'il n'apporteroit aucun empêchement au transport des Hollandois & de leurs effets, puisque sans cette assurance, ils ne pouvoient entendre à aucune nouvelle convention. On les chargea en même-tems d'une lettre pour le Roi, dans laquelle on insistoit fortement sur cette condition préalable.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les points ou articles sur lesquels les Hollandois demandoient à capituler, portoient ; que le Fort seroit livré au Roi de Bantam, pour le démo-

Capitulation proposée au Roi de Bantam.

VAN DEN BROECK. 1619.

lir & en faire ſelon ſon bon plaiſir, à condition qu'il ſeroit tenu de leur envoyer les Bâtimens néceſſaires pour le tranſport de leurs perſonnes & effets à Bantam, & de les garantir contre tout préjudice, ſoit de la part des Anglois ou de quelques autres; que juſqu'à leur départ ils auroient la liberté de paſſer de la rade au Fort auſſi ſouvent que leurs affaires l'exigeroient; que toute la Garniſon, ſans exception d'aucune Nation, ſortiroit avec armes & bagages, drapeaux déployés & mêche allumée, & ne ſeroit point ſujette à être viſitée ou moleſtée par les Javanois; qu'ils pourroient de même emporter librement l'argent & les marchandiſes qui appartenoient à la Compagnie, dont un quart ſeroit pour le Roi, ainſi que la moitié de l'artillerie & des munitions de guerre; mais qu'on leur laiſſeroit toutes les proviſions de bouche; qu'après la reddition du Fort, il ſeroit permis à cinq ou ſix de leurs gens, de reſter à Jacatra, pour acheter l'arack & autres choſes néceſſaires à leurs Vaiſſeaux; que le Comptoir de Bantam auroit la faculté de commercer avec les Chinois & autres Nations; que tous les priſonniers ſeroient mis en

VAN DEN BROECK. 1619.

liberté à leur arrivée à Bantam ; qu'ils pourroient, avant que de partir, munir leurs Jonques de petite artillerie & de pierriers pour leur défenſe ; qu'aucuns Javanois ne ſe rendroient plus à bord ou à la loge, que du conſentement des Hollandois qui auroient eux ſeuls la garde des Jonques. Enfin ils demandoient que le Roi de Bantam jurât ſur le *Moshhaf* ou l'Alcoran, l'obſervation de tous ces articles. On en donna en même-tems connoiſſance à ceux du Comptoir de Bantam & à Van den Broeck, à qui le Capitaine Jean Van *Gorcum* ne pût s'empêcher de témoigner en particulier le peu de foi qu'il ajoutoit aux promeſſes du Roi de Bantam, & combien il étoit ſurpris de la conduite des Hollandois de cette Ville, puiſqu'il lui paroiſſoit évidemment, tant par leurs lettres que par l'envoi des Jonques, qu'ils avoient déja fait une convention avec ce Prince, à l'inſû de ceux du Fort de Jacatra, & ſans y être autoriſés.

Elle eſt rejettée ſous divers prétextes.

Ce reproche fut ſenſible aux Hollandois de Bantam. Ils s'en juſtifierent ſur leur état de captivité, qui les rendoit inhabiles à conclure une pareille convention ; ajoutant que le Roi de

VANDEN BROECK. 1619.

Bantam n'auroit jamais pû se persuader qu'ils fussent en droit de le faire. Quant aux articles qui leur avoient été communiqués, ils n'approuvoient pas qu'on voulût exiger un si grand serment d'un Roi dont on recherchoit l'amitié, d'autant moins qu'il avoit promis de confirmer la convention, de son sceau & de sa signature. Ils trouvoient aussi peu convenable l'article concernant les cinq ou six hommes qu'on demandoit de laisser à Jacatra, parce que cela ne pourroit que faire naître de la défiance, & fournir aux Anglois de nouvelles occasions de les rendre odieux & suspects aux Bantamois. A l'égard de l'affaire principale, savoir la déclaration & sauve-garde du Général Anglois, il n'y avoit pas la moindre apparence que le Roi pût jamais se résoudre à une pareille démarche, qui seroit si fort au-dessous de sa dignité; d'autant plus qu'il n'étoit pas en bonne intelligence avec les Anglois, qui de leur côté paroissoient dans le dessein de quitter Bantam pour se retirer ailleurs. Mais ce qu'il y avoit de pire encore, c'est que les Hollandois de Bantam déclaroient nettement, qu'ils ne voyoient plus aucun moyen

VAN DEN BROECK. 1619.

de retenir le Roi, qu'autant de tems qu'il en faudroit à ceux du Fort pour pouvoir répondre à ces lettres, & savoir s'ils vouloient se rendre ou non, ce qu'on leur avoit permis de demander pour la derniere fois. Ils protestoient au reste, qu'ils n'avoient rien de plus à cœur que la conservation du Fort, mais qu'ils étoient persuadés, qu'il ne pourroit pas tenir jusqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'ainsi il vaudroit beaucoup mieux à tous égards, le céder volontairement que de s'y laisser forcer. En un mot, Van den Broeck & les autres Hollandois de Bantam employoient, dans trois de leurs lettres, tant de raisons étranges pour plaider la cause du Roi, qu'on seroit presque tenté de croire que Van Gorcum ne les accusoit pas à tort, si le caractere de Van den Broeck ne le mettoit à couvert de ce blâme.

Contre-propositions du Roi de Bantam.

Tandis qu'on délibéroit encore sur la réponse qu'on feroit à ces lettres, le Directeur Janszoon & le Commis Van Uffelen revinrent avec une autre du Roi ou Pangoran régnant, en date du 23 de Février, & portant en substance; qu'il étoit satisfait de la portion qu'on lui offroit, & qu'il accordoit

VAN DEN BROECK. 1619.

en échange tous les autres articles ; mais qu'ils ſentoient bien eux-mêmes, que ſa qualité de Roi ne lui permettoit pas de s'abaiſſer juſqu'à demander une ſauve-garde aux Anglois ; que ſi les Hollandois étoient diſpoſés, comme ils le témoignoient, à traiter amiablement avec lui, ils n'avoient qu'à en donner des preuves ; qu'il laiſſoit à leur choix de ſortir du Fort avec leurs armes pour être tranſportés à Bantam, ou d'y reſter, à la charge d'en démolir les baſtions, & de lui livrer toute la groſſe artillerie ; que s'ils ne pouvoient entendre à aucun de ces deux articles, il voyoit bien qu'ils ne cherchoient qu'à le trahir & à ſe tromper eux-mêmes ; qu'ils devoient pourtant conſidérer qu'il avoit déja ſacrifié les liens du ſang qui l'attachoient au Roi de Jacatra, & qu'il s'étoit attiré l'inimitié des Anglois, le tout pour l'amour d'eux. Enfin qu'au cas de refus, il jugeoit qu'ils étoient réſolus de renoncer au commerce de Bantam, & qu'ainſi il ſauroit prendre ſes meſures en conſéquence.

Réponſes vagues des Hollandois.

Cette lettre du Roi, différente à quelques égards de celles qui avoient été écrites peu auparavant par ſon ordre,

fit naître de nouvelles idées, mais si confuses & si opposées les unes aux autres, qu'il eût été bien difficile de les concilier. Ceux qui avoient encore assez de courage pour vouloir conserver le Fort, formoient à la vérité le plus petit nombre dans le Conseil; mais en échange ils étoient soutenus par le peuple, qui s'attroupoit & délibéroit à sa maniere. Ainsi sans prendre de résolution sur ces lettres, on trouva bon que les Commis venus de Bantam, écriroient comme d'eux-mêmes, que le peuple du Fort de Jacatra ne vouloit point entendre parler de reddition, à moins d'un sauf-conduit des Anglois, avec qui l'on promettoit cependant de ne faire aucune convention sans la participation du Roi de Bantam; qu'on s'engageroit même par serment de lui livrer le Fort immédiatement après l'arrivée du Général Coen, ou de quelques-uns des Vaisseaux, & qu'il seroit toujours bien payé de ses peines. Les Commis ajoutoient, qu'ils étoient restés dans le Fort, pour se concerter avec leurs compatriotes, sur la réponse qu'on feroit au Roi; mais qu'ils en repartiroient le plutôt possible. Cette lettre fut

VAN DEN BROECK. 1619.

VAN DEN BROECK. 1619.

expédiée le 27 de Février : un évenement qui arriva dans l'intervalle, prépara les Hollandois à recevoir les réponses de Bantam avec moins d'inquiétude.

Evenemens qui raniment leurs espérances.

Les Anglois, voyant qu'ils perdoient leur tems à la rade de Jacatra, en avoient fait voile lorsque les yachts de la Compagnie, le *Delft* & le *Tigre*, chargés de poivre, vinrent y mouiller le 3 & le 4 de Mars. Les Hollandois du Fort n'eurent rien de plus pressé, que de sauver leurs plus précieux effets à bord du dernier de ces Bâtimens. On le fit partir tout de suite pour Amboine, avec une lettre où l'on informoit en peu de mots le Général Coen, de ce qui s'étoit passé depuis sa *fuite*, c'est ainsi qu'on nommoit au Fort le départ de ce Général. On lui fit connoître en même-tems la nécessité où l'on s'étoit trouvé de traiter avec le Roi de Bantam pour la reddition du Fort ; le peu de disposition qu'il témoignoit à leur accorder les conditions qu'ils lui avoient demandées ; & la résolution où ils étoient tous de ne s'en point départir, préférant une mort glorieuse à un dur esclavage qui leur paroissoit inévitable. Ils ajoutoient,

VAN DEN BROECK. 1619.

qu'après Dieu, leur unique espérance consistoit dans le prompt retour de la flotte, qui pourroit d'autant mieux s'effectuer, que les Anglois n'envertoient point de Vaisseaux cette année vers les quartiers orientaux.

Menaces des Bantamois.

En attendant, on apprit de Bantam, que la derniere lettre avoit jetté le Pangoran dans une colere épouvantable, & que voyant que les Hollandois ne cherchoient qu'à le jouer, il étoit résolu de laisser l'affaire aux Anglois, & de se servir d'eux pour détruire le Fort. On reçut en même-tems une lettre de *Kiay Warga* Sabandar de Bantam, qui confirmoit ces menaces. Il représentoit à ceux du Fort, le tort qu'ils auroient de rejetter les conditions que le Roi leur offroit pour la derniere fois, tandis que s'ils vouloient sortir, ils pouvoient être assurés qu'il ne leur arriveroit rien, & qu'il en répondoit corps pour corps; au lieu que s'ils s'obstinoient à rester dans le Fort, le Roi se verroit forcé de les abandonner à la merci des Anglois qui l'en sollicitoient depuis long-tems. Il leur rappelloit tout ce que ce Prince avoit fait pour eux dans la guerre de Jacatra, & les exhortoit à ne point mépriser les

secours efficaces que sa compassion seule le portoit encore à leur donner contre leurs plus cruels ennemis.

VAN DEN BROECK. 1619.

Elles produisent un effet contraire a leurs vûes.

Cette lettre produisit un effet tout opposé à celui que le Sabandar s'en étoit promis. On prit droit de la frayeur qu'il tâchoit d'inspirer aux Hollandois, pour lui répondre, que comme la lecture de sa lettre n'avoit pû qu'augmenter encore leurs inquiétudes au sujet des Anglois, ils étoient plus éloignés que jamais, de s'exposer au danger de tomber entre leurs mains; que ce motif les obligeoit, au contraire, de rester dans le Fort & de s'y mettre en état de défense, sans préjudicier à la paix & à l'amitié qu'ils s'efforceroient toujours d'entretenir avec le Roi de Bantam, auprès de qui ils prioient le Sabandar de vouloir les excuser, comme connoissant mieux que personne, suivant sa lettre, la haine que leur portoient les Anglois, qui, par respect pour le Roi, s'abstenoient à terre des hostilités que rien ne les empêcheroit d'exercer par mer contr'eux. Les Hollandois accompagnerent cette réponse de quelques présens, tant pour le Roi que pour le Sabandar; & dans l'impatience d'ob-

tenir la demande qu'ils avoient faite de pouvoir rester dans le Fort jusqu'à l'arrivée du Général Coen, ils écrivirent deux jours après une autre lettre, pour renouveller leurs instances à cette occasion : mais ils ne laisserent pas que de faire connoître en même-tems qu'ils attendroient, à tout évenement, ce que le Roi de Bantam, de concert avec les Anglois, pourroit juger à propos d'entreprendre, & que de maniere ou d'autre, ils espéroient que les choses s'arrangeroient au mieux.

Situation de ceux du Fort.

Les travaux du Fort avançoient plus ou moins à proportion que la crainte & l'espérance agissoient alternativement sur les Hollandois. Ils avoient repris courage en voyant la Flotte Angloise s'éloigner de la rade, & cette fermeté s'étoit assez bien soutenue, depuis l'occasion qu'ils avoient eue de donner de leurs nouvelles au Général Coen, par le yacht le *Tigre*, & d'augmenter leur mince provision de poudre, de celle qui se trouvoit à bord du yacht le *Delft*, qu'on avoit été obligé de mettre à sec, parce qu'il n'étoit plus en état de servir. Les Anglois, informés de l'arrivée de ces deux yachts,

VAN DEN BROECK. 1619.

ſe hâterent de revenir à la rade. Huit de leurs Vaiſſeaux ſe firent voir le 7 de Mars. On réſolut auſſi-tôt de livrer le *Delft* aux flammes avec le reſte de ſa cargaiſon, qui conſiſtoit encore en près de deux cens quarante-cinq mille livres de poivre, ce qui engagea les Anglois à ſe retirer ſans avoir pû rien entreprendre.

Expédient ſingulier que leur fournit le Sabandar de Bantam.

On avoit été pendant pluſieurs jours, dans l'attente des réponſes de Bantam, ſans ſavoir quelle pouvoit être la cauſe de leur retard. Enfin le 11 du même mois, on reçut deux lettres, l'une de Van den Broeck, & l'autre du Sabandar Kiay Warga, dont le contenu ſurprit beaucoup les Hollandois. Le Sabandar avoit imaginé un moyen beaucoup plus facile & plus propre à ſatisfaire le Roi, que celui que les Hollandois avoient propoſé eux-mêmes. On ſuppoſoit à faux, qu'ils avoient chargé le porteur de la premiere lettre du Sabandar, nommé *Kiay Poetoe*, d'offrir au Roi en leur nom, le quart de toutes les denrées, & la moitié de l'artillerie qui ſeroit trouvée dans le Fort; & que dès que ce Prince y auroit envoyé un ôtage, les Officiers en ſortiroient pour ſe rendre à Bantam,

laiſſant dans le Fort le Capitaine des ſoldats avec le reſte de la garniſon, juſqu'à l'arrivée de leurs Vaiſſeaux. L'autre moyen dont le Sabandar avoit conçû l'idée, étoit, que les Hollandois donneroient volontairement au Gouverneur, un préſent de trente mille réales de huit, & au jeune Roi la moitié de l'artillerie; moyennant quoi, ils pourroient demeurer tranquilles dans le Fort juſqu'à l'arrivée de leurs Vaiſſeaux, & qu'alors ils ſeroient tenus de l'évacuer pour ſe retirer à Bantam, où ils jouiroient des mêmes priviléges qu'on leur y avoit accordés autrefois. Van den Broeck & Houbraken recommandoient ce moyen, comme celui qui leur paroiſſoit le plus avantageux pour la Compagnie; ajoutant que ſi l'on ne ſe déterminoit ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux propoſitions, ils avoient tout à craindre du reſſentiment du Roi, dont ils ſeroient les premieres victimes.

VAN DEN BROECK. 1619.

Nouveau projet de convention de la part des Hollandois.

On ne jugea pas à propos de répondre à la lettre du Sabandar, & l'on ſe contenta d'écrire à Van den Broeck & Houbraken, que la garniſon du Fort n'avoit jamais eu la penſée de faire au Roi la propoſition dont Kiay

VAN DEN BROECK. 1619.

Poetoe se disoit être chargé de leur part. En même tems on leur fit parvenir un nouveau projet de convention, auquel on avoit travaillé depuis quelques jours. Les Hollandois demandoient que le Roi s'engageât de les garantir, tant à Jacatra qu'à Bantam, de toutes insultes ultérieures, soit de la part des Javanois ou de celle des Anglois; qu'on leur y accordât toute liberté de commerce, en laissant le Fort dans l'état où il se trouvoit alors; & que pour la sûreté de ces articles, on leur envoyât des ôtages, qui y resteroient jusqu'à l'entiere exécution de la convention. En échange les Hollandois promettoient de ne molester en aucune maniere les Javanois, ou autres peuples établis dans l'Isle, & d'évacuer le Fort dès qu'il leur seroit arrivé des Vaisseaux, à bord desquels ils pussent s'embarquer en toute confiance. Ils offroient en outre, de donner d'abord au Roi le quart de toutes les marchandises de la Compagnie qui se trouvoient dans le Fort, ou leur valeur, & à leur départ, la moitié de la grosse artillerie ainsi que les pierriers. L'observation de ces articles devoit être assurée sous le ser-

ment solemnel du Roi & du Gouverneur de Bantam, au cas qu'ils fussent approuvés.

VAN DEN BROECK. 1619.

La Frégate Ceylan échappe aux Anglois, & se rend à Amboine.

Le même jour la Frégate *Ceylan*, qui avoit passé à la vûe de la Flotte Angloise, relâcha heureusement à Jacatra, & remit immédiatement à la voile, pour se rendre à Amboine. Elle avoit été séparée, par une tempête, de quelques autres Vaisseaux qui croisoient dans le détroit de la Sonde, sous les ordres du Commis *le Févre*, que le Général Coen y avoit envoyé en partant pour les Moluques. On avoit reçu aussi, par la voie de Bantam, des lettres de ce Commandant aux Hollandois du Comptoir de cette Ville. Il leur demandoit des nouvelles de la Flotte Angloise, & paroissoit résolu de revenir à Jacatra, s'il n'avoit d'autre obstacle à vaincre que celui de trois ou quatre Vaisseaux de cette Nation. On eut lieu d'admirer comment le Févre, avec si peu de forces, s'étoit pû maintenir si long-tems dans le détroit contre les Anglois; mais on ne jugea pas nécessaire de presser son retour, pour ne point donner occasion au Roi de Bantam, d'exiger des Hollandois, qu'ils se retirassent à bord

VAN DEN BROECK. 1619.

de ces Vaisseaux, conformément à leurs engagemens, & que le Fort lui fût livré, puisqu'on étoit alors bien résolu de le conserver jusqu'à l'arrivée du Général Coen. En effet, dès le même jour le Conseil ordonna qu'il porteroit désormais le nom de BATAVIA, & chacun des quatre bastions reçut aussi le sien; évenement qui fut célébré le lendemain 12 de Mars, par de grandes réjouissances publiques.

Le Fort de Jacatra reçoit le nom de Batavia.

Les Javanois, qui étoient dans la Ville, ne témoignerent pas tout le chagrin que leur causoient ces démonstrations. On trafiquoit d'ailleurs fort paisiblement avec eux. Les Hollandois envoyoient chaque jour un homme au marché pour acheter des provisions. En échange les habitans sortoient & entroient par la riviere, sans le moindre empêchement de ceux du Fort; & quoiqu'il n'y eût point de convention à cet effet, toutes hostilités avoient cessé de part & d'autre.

On cesse les hostilités de part & d'autre.

Les Hollandois, impatiens de recevoir les réponses de Bantam, écrivirent le 18, pour la premiere fois, du *Château de Batavia*, une lettre à leurs compatriotes de cette Ville, à qui ils demandoient avec instances de leur

faire savoir au plutôt, si le Roi acceptoit ou rejettoit leurs dernieres propositions. Le lendemain, on fut surpris de voir arriver au Fort, un Portugais nommé *Antoine Visioze*, qui se disoit chargé, par le Roi de Tsieribon, d'informer les Hollandois de la résolution que le Soesoehoenam Mataram avoit prise de leur envoyer des Ambassadeurs pour traiter de paix avec eux, & de les défendre contre tous leurs ennemis ; ajoutant que ce Prince ne tarderoit pas à le suivre en personne, avec plus de mille Bâtimens.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Hollandois ont avis que le Mataram veut les assister.

Ce rapport occasionna d'étranges mouvemens parmi les Hollandois. La plûpart regardoient ce Portugais comme un messager envoyé du Ciel pour leur apporter une aussi agréable nouvelle. D'autres, qui n'en avoient pas la même opinion, craignoient que si le Mataram se préparoit à quelque expédition, ce ne fût plutôt dans le dessein de venger l'incendie de sa Ville de Japara ; mais les plus sensés furent d'avis que c'étoit encore un pur artifice du Gouverneur de Bantam, & l'évenement confirma bien-tôt leurs conjectures. Visioze s'étant acquitté de sa commission, partit au bout de trois jours

VAN DEN BROECK. 1619.

pour Bantam, où il disoit avoir quelques affaires particulieres, & que dès qu'il les auroit terminées, il reviendroit pour prendre les marchandises que le Roi de Tsieribon avoit demandées.

Le Roi de Bantam refuse de se conformer à la convention proposée.

Enfin le 23, on vit arriver au Fort un Envoyé de Bantam, nommé *Abdul Rahman*, chargé de la part du Roi ou du Pangoran régnant, d'expliquer de bouche aux Hollandois, quelles étoient ses intentions. On apprit en même-tems par deux lettres des prisonniers, que ce Prince avoit témoigné beaucoup de mécontentement au sujet du dernier projet de convention, auquel il ne pouvoit ni ne vouloit se conformer en aucune maniere, s'imaginant avoir assez fait en faveur des Hollandois, pour mériter de leur part plus de gratitude & de confiance. Ils ajoutoient que la Noblesse de Bantam, indignée de la conduite de la garnison du Fort, demandoit la permission de lui livrer assaut; que le jeune Roi l'avoit même déja accordée; que le Pangoran régnant étoit le seul qui s'y opposât encore, mais qu'on devoit craindre qu'il ne fût contraint à la fin d'y consentir. Van den Broeck & Houbraken, pour détour-

ter l'effet de ces menaces, disoient s'être offerts d'engager leurs têtes, que si le Roi vouloit laisser les Hollandois tranquilles jusqu'à l'arrivée du Général Coen, ou des premiers Vaisseaux, ils passeroient tous une promesse, par écrit & sous serment, d'évacuer alors le Fort & de le livrer entre ses mains. Les prisonniers insistoient donc vivement pour qu'on leur envoyât cet engagement sans perdre de tems, avec un présent de six pieces de canon & quatre mille réales de huit, comme un témoignage nécessaire de la sincérité & de la bonne-foi des Hollandois. Enfin, ils recommandoient de cesser, en attendant, les travaux des fortifications, & de traiter plus favorablement les Javanois de Jacatra, afin de prévenir tout nouveau sujet de plaintes & de défiance.

Argumens dont on se sert pour persuader les Hollandois.

Ces insinuations étoient appuyées de puissans argumens. En se captivant l'amitié du Roi, il y avoit apparence que les Anglois seroient obligés d'abandonner Bantam, où les Hollandois auroient eu occasion d'établir d'autant plus solidement leur commerce. Les premiers venoient d'offrir des présens considérables pour obtenir la

VAN DEN BROECK. 1619.

permiſſion de bâtir une loge à Jacatra. Ils venoient de remporter un avantage ſur les quatre Vaiſſeaux Hollandois, qui croiſoient dans le détroit ſous les ordres du Commandant le Févre, qui après une vigoureuſe défenſe, avoit été contraint de céder à la ſupériorité des ennemis, & de faire voile pour Amboine. Une troiſiéme lettre des priſonniers de Bantam, reçûe le lendemain, apprenoit à ceux du Fort, qu'ils avoient trouvé moyen de diſpoſer le Roi à accorder une ſuſpenſion d'armes juſqu'au retour du Général Coen. Cependant les Hollandois ne pouvoient encore ſe défaire de leurs ſoupçons. Abdul Rahman fut regardé comme eſpion, & renvoyé à vuide au bout de quelques jours.

Ils perſiſtent dans leurs ſentimens.

On le chargea ſeulement d'une réponſe pour les priſonniers de Bantam, à qui les Officiers du Fort marquoient en ſubſtance, qu'ils étoient toujours prêts à ſe conformer à la convention propoſée, dès qu'ils auroient reçû les ôtages qu'ils avoient demandés, ou du moins leurs priſonniers ; mais que tant que le Roi n'auroit pas ſigné la convention, leur propre ſûreté les obligeoit à ſe fortifier contre les Javanois

Javanois & contre les Anglois, dont les dispositions paroissoient cacher de nouveaux desseins. On recommandoit à Van den Broeck & Houbraken de rendre ces raisons sensibles au Roi, en le suppliant de ne point permettre qu'on entreprît de les molester en aucune maniere, sous promesse que le Général Coen ne manqueroit pas de l'en récompenser libéralement à son arrivée. Les Hollandois s'excusoient de ne pouvoir lui envoyer des présens, parce que le Yacht le *Tigre* étoit parti pour Amboine avec tout l'argent comptant, & que le canon étoit indispensablement nécessaire à leur défense.

VAN DEN BROECK. 1619.

On ne laissa pas que de faire connoître aux prisonniers, par des lettres particulieres, le peu de confiance qu'on mettoit aux promesses du Roi de Bantam; & pour les convaincre d'autant mieux de l'éloignement de ceux du Fort à déférer à leurs conseils, on leur donna part le lendemain, que le Soesoehoenan Mataram avoit résolu d'envoyer des Ambassadeurs aux Hollandois, & de venir lui-même en personne bien-tôt après, pour faire alliance avec eux; & qu'ainsi, dans l'intention où l'on

Alliance qu'ils se proposent de faire avec le Mataram.

VAN DEN BROECK. 1619.

étoit de profiter de ces offres, on ne se presseroit point de suivre aveuglément les volontés du Roi de Bantam. Le Portugais Antoine Visioze, qui avoit apporté cette nouvelle huit jours auparavant, & qui s'étoit rendu à Bantam, se trouvoit alors de retour au Fort, d'où il repartit le 2 d'Avril, chargé de quelques présens pour le Roi de Tsieribon, à qui les Hollandois firent des excuses de ne pouvoir envoyer tout ce que Visioze leur avoit demandé de sa part; mais ils assuroient ce Prince, que s'ils manquoient de marchandises, ils étoient d'autant mieux pourvus de munitions & en état de faire bonne défense dans leur Fort, qu'ils attendoient encore de puissans renforts tant de l'Europe que des Moluques, & qu'avec ces secours, ils espéroient de prendre une ample revanche de leurs ennemis.

Arrivée d'un nouveau Gouverneur à Jacatra.

Tandis que les Hollandois se repaissoient de ces belles espérances, on vit arriver le 3 à Jacatra, un nouveau Pangoran Temangon, accompagné d'un Sabandar, que le Roi de Bantam envoyoit pour gouverner dans cette Ville. La venue de

ces deux grands Officiers donna lieu, parmi les Javanois, à mille bruits étranges auxquels les Hollandois firent d'autant moins d'attention, qu'ils avoient reçu, le même jour, une lettre de Bantam, où l'on ne faisoit aucune mention de tous ces bruits. Les prisonniers continuoient toujours sur le même ton, d'exhorter leurs Compatriotes à cesser les fortifications, puisque le Roi avoit accordé une suspension d'armes, à condition que la Place lui seroit livrée à l'arrivée du Général Coen, avec la moitié de l'artillerie; laissant à sa discrétion le quart des effets qui lui avoit été promis. Ils disoient que le Fort étoit en assez bon état pour qu'on pût abandonner les travaux, sans le moindre scrupule, & qu'on n'avoit plus rien à craindre de la part des Anglois qui avoient perdu tout crédit auprés du Roi. Ils s'étonnoient qu'on pût encore insister sur l'article des Otages, puisque le Roi ne désiroit que la paix; mais rien ne les avoit tant surpris que la résolution où étoient ceux du Fort de faire alliance avec le Soesoehoenan Mataram, leur ennemi juré. Ce point

VAN DEN BROECK. 1619.

VAN DEN BROECK 1619.

leur paroiſſoit d'une telle importance, qu'ils ne pouvoient aſſez recommander de le prendre en plus mûre délibération, vû le préjudice qui en réſulteroit infailliblement pour la Compagnie, dont l'intérêt devoit lui faire préférer l'amitié du Roi de Bantam à celle du Soeſoehoenan.

Le Roi forme le deſſein de fortifier cette Ville.

Ceux du Fort reſtoient invariables dans leurs ſentimens, malgré toutes ces repréſentations. Deux autres lettres qu'ils reçurent le lendemain, ne ſervirent qu'à les y confirmer d'avantage. Elles étoient en date du 2, l'une écrite le matin & l'autre le ſoir. Les priſonniers devoient avoir paſſé une mauvaiſe journée. Auſſi marquoient-ils que le Roi les avoit fait appeller pendant la nuit, pour leur parler de diverſes affaires, & en particulier de l'expédition du Soeſoehoenan, dont il paroiſſoit être fort en peine; que l'alliance que les Hollandois ſe propoſoient de faire avec ce Prince, & les nouveaux ouvrages qu'ils ajoutoient chaque jour à leurs fortifications, ne lui laiſſoient plus aucun lieu de douter qu'ils ne payaſſent de perfidie les bons ſervices qu'il leur avoit rendus; qu'ainſi la néceſ-

fité l'obligeoit d'être de même fur fes gardes, de fe mettre en état de défenfe, & de fortifier pour cet effet, non-feulement la Ville de Jacatra, mais auffi d'élever un baftion vis-à-vis du Fort des Hollandois, & que dans la vue d'accélerer l'exécution de ces mefures, il avoit trouvé bon de dépêcher en toute diligence, le Sabandar *Kiay Lacmoy* avec le nouveau Temangon, pour avoir l'infpection fur ces travaux; qu'au refte les Hollandois n'en devoient pas prendre le moindre ombrage, puifqu'il n'avoit d'autre but que de pourvoir à fa défenfe, & de fe mettre principalement à couvert contre l'invafion dont fes Etats de Jacatra étoient menacés de la part du Soefoehoenan Mataram. Kiay Lacmoy en partant de Bantam avoit donné auffi aux prifonniers, les plus fortes affurances que le Roi ou le Pangoran régnant n'avoit aucun mauvais deffein contre les Hollandois; mais que s'il leur arrivoit de s'oppofer à fes volontés, ils pouvoient compter que c'étoit fait de leurs vies, & que le Pangoran ne manqueroit pas de moyens pour les détruire. Les prifon-

VAN DEN BROECK. 1619.

Prétexte dont il fe fert pour raffurer les Hollandois.

VAN DER BROECK. 1619.

niers déclaroient encore que les nouveaux ouvrages, qu'on se proposoit de faire, leur paroissoient avoir principalement pour but de sonder les intentions des Hollandois; mais ils étoient d'avis qu'on ne devoit point se mettre en peine à cet égard, ni se faire le moindre scrupule, de cesser les travaux, puisque le Fort se trouvoit suffisamment en état de résister à la violence des Javanois. Ils insistoient sur le retour du Directeur Janszen & du Commis Van Uffelen, qui ne pourroient que causer une grande satisfaction au Roi, & contribuer au rétablissement de la confiance. La nouvelle concernant le Soesoehoenan Mataram, excitoit sur-tout leur zele. Ils conjuroient de nouveau ceux du Fort de ne pas s'oublier au point d'entrer avec lui dans une alliance qui leur deviendroit bien-tôt funeste; mais d'avoir toujours devant les yeux l'affaire de Japara qui étoit encore si récente, & ils finissoient en protestant solemnellement contre tout ce qui se feroit de contraire au préjudice des intérêts de la Compagnie.

Mécontentement du nouveau Temangon de Jacatra.

En attendant, Kiay Lacmoy, dont les prisonniers vantoient fort les

dispositions favorables pour leur Nation, avoit amené à Jacatra un des Hollandois de Bantam nommé *David Dirkszoon*, qui devoit lui servir de Sécrétaire & jouer le même rôle que les prisonniers. A peine fut-il arrivé, qu'il écrivit à ceux du Fort, pour les avertir du mécontement que le Pangoran Temangon & tous les Nobles Javanois avoient conçu de la défiance que les Hollandois continuoient de leur marquer, malgré les faveurs dont le Roi de Bantam les avoit si souvent comblés, & qu'enfin l'ardeur avec laquelle ils se fortifioient dans le Château, obligeoit les Javanois d'en faire autant de leur côté, & de construire une pareille Forteresse qui les mît à l'abri de toute surprise, puisqu'on étoit informé que le Soesoehoenan Mataram s'avançoit avec une Armée de quarante ou cinquante mille hommes, dont le Roi de Tsieribon avoit été déclaré Généralissime. Dirksoon ajoutoit, que dans un entretien qu'il avoit eu sur ce sujet avec Kiay Lacmoy, celui-ci lui avoit demandé ce qu'il pensoit du Fort qu'on se proposoit de bâtir, & si les Hollandois voudroient bien

VAN DEN BROECK.
1619.

VAN DEN BROECK. 1619.

le permettre, ou s'ils feroient dispofés à abbattre leurs nouveaux ouvrages, en laiffant fubfifter le refte jufqu'à l'arrivée du Gouverneur Général. Dirkfzoon avoit repliqué, que c'étoient-là des queftions auxquelles il n'étoit pas en état de répondre; mais fe voyant preffé de dire lequel de ces deux points lui paroiffoit le plus aifé à obtenir, il avoit déclaré que s'il falloit abfolument l'un ou l'autre, il jugeoit qu'on abbattroit plutôt les nouveaux ouvrages, que de permettre qu'on bâtit un Fort vis-à-vis de celui des Hollandois.

Deffein des Javanois fur le Fort, n'a point de fuccès.

Le lendemain, les Hollandois furent informés, que peu de jours auparavant, les Javanois de Bantam & de Jacatra, au nombre d'environ quatre ou cinq mille hommes, avoient réfolu d'attaquer le Fort pendant la nuit, fous la conduite de deux Anglois, qui étoient venus exprès de Bantam, & a qui l'on avoit promis, pour cet effet, une bonne récompenfe; mais que fur le bruit qui s'étoit répandu, que les Hollandois en avoient eu vent, la méfintelligence furvenue entre les Chefs des Javanois, avoit arrèté tout à-coup l'exécution de cette

entreprise, à laquelle les Hollandois donnoient le nom de trahison, dans la lettre qu'ils écrivirent, le jour suivant, aux prisonniers de Bantam, quoique le Roi ne leur eût jamais promis la suspension d'armes dont on les avoit flattés depuis quelque tems. On leur marquoit encore, l'embarras où l'on se trouvoit par rapport au nouveau Temangon, dont la défiance étoit si grande, qu'il avoit refusé à Kiay Lacmoy, la permission de se rendre au Fort, bien qu'on eût offert de lui envoyer deux Otages en échange; tandis qu'il demandoit que le Directeur Janszoon passât dans la Ville sur sa simple parole. A l'égard du Soesoehoenan Mataram, les Hollandois déclaroient être fort éloignés d'avoir les mêmes idées que les prisonniers paroissoient leur supposer, & que si ce Prince tournoit ses armes contre la Ville de Jacatra, ils assisteroient le Roi de Bantam de toutes leurs forces; ajoutant qu'ils verroient aussi avec plaisir, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, mais non du côté de la Mer, où ils se croyoient seuls assez en état de la

VAN DEN BROECK. 1619.

On le fait savoir aux prisonniers.

VAN DEN BROECK. 1619.

Défiances du Temangon & ses fortifications.

défendre, & qu'ils ne le souffriroient jamais.

Cependant le Pangoran Temangon, qui continuoit de donner aux Hollandois des preuves de sa mauvaise humeur, avoit mis la main à l'œuvre, & avançoit ses travaux à la faveur de la nuit, avec une telle rapidité, que ceux du Fort, effrayés de voir ces nouvelles batteries comme autant de montagnes qui s'élevoient de terre contr'eux, ne crurent plus pouvoir demeurer tranquilles. En effet, les Javanois n'avoient plus qu'à munir de canon le bastion au côté occidental de la Riviere, pour s'en rendre maîtres & pour en boucher entierement l'entrée, au moyen des estacades qu'ils avoient déja commencé de planter sous cette batterie. Dans une seule nuit, ils étoient presque parvenus à joindre leurs deux principaux ouvrages, par une courtine de terre, garnie de palissades, dont les Hollandois furent le plus frappés. En un mot, les Javanois n'avoient pas besoin de beaucoup de tems pour achever de se mettre en état de les réduire dans leur Forteresse.

VAN DEN BROECK.

1619.

On prend la résolution de les détruire.

On commençoit aussi à s'appercevoir, que la nouvelle de la marche du Soesoehoenan Mataram, dont plusieurs s'étoient flattés jusques-là, n'étoit qu'un bruit inventé par le Roi de Bantam, pour servir de prétexte à ses desseins, puisqu'au lieu de fortifier la Ville du côté des terres, tous les travaux étoient dirigés du côté de la Mer, & vis-à-vis du Fort des Hollandois. Que faire dans des circonstances si critiques ? Suivre le conseil des prisonniers de Bantam, & laisser les Javanois construire en toute liberté, des angles, des batteries & des bastions? C'est à quoi ceux du Fort ne pouvoient guères se résoudre. Les empêcher ? ils ne s'en croyoient pas en état. On n'osoit y employer le canon, parce que cela auroit fait trop de bruit, & d'ailleurs la provision de poudre ne le permettoit pas. Il falloit néanmoins se décider, au mépris de la colere du Roi de Bantam & du Temangon de Jacatra, dont les prisonniers devoient être les premieres victimes. On jugea cependant qu'ils en pourroient être quittes pour la peur, & que le Roi n'attenteroit point sur leurs vies, tant qu'il

VAN DEN BROECK. 1619.

auroit quelque chose à redouter du ressentiment des Hollandois. Ainsi, de deux maux choisissant le moindre, le Conseil du Fort résolut avec l'unanimité des voix, de détruire, sans perte de tems, les nouvelles batteries des Javanois.

Succès de cette entreprise.

Trente Mousquetaires furent aussitôt commandés pour couvrir un plus grand nombre de gens sans armes, qui devoient être employés à sapper les ouvrages, arracher les palissades & mettre le feu par-tout. On retira le drapeau blanc de dessus le Fort, & le rouge fut arboré à sa place pour avertir encore les Javanois, comme on l'avoit déja fait de vive voix, qu'ils eussent à sortir de leurs postes, s'ils ne vouloient y être forcés. Les Hollandois étant arrivés à la premiere batterie au Nord-Ouest de la Riviere, les Javanois leur demanderent ce qu'ils y venoient faire ? Nous sommes envoyés, leur répondirent les Hollandois, pour abbatre & brûler ces nouveaux ouvrages. *Fort bien*, dirent les Javanois, & en même-tems il se retirerent, ce que firent aussi ceux de la seconde batterie ; mais arrivés à la troisieme, les Hollandois

y trouverent une si vive résistance, qu'ils se virent d'abord contraints de plier; cependant se ralliant un moment après, ils revinrent à la charge avec tant de furie, qu'ils emporterent d'assaut la batterie & en chasserent les Javanois, renversant, arrachant, ou brûlant tout ce qui se présentoit autour d'eux. Les Javanois eurent quatre hommes tués, entre lesquels on comptoit un des *Pongawas* ou Conseilliers de Bantam, avec son fils. Du côté des Hollandois, il se trouvoit une vingtaine de blessés, la plûpart par des chaussetrapes, mais tous legerement & sans aucun danger de la vie.

VAN DEN BROECK. 1619.

Après cette expédition, les Hollandois arborerent de nouveau le drapeau blanc & se hâterent d'écrire au Pangoran Temangon, pour lui faire des excuses de ce qui venoit d'arriver, témoignant être fâchés du malheur des quatre Javanois, qu'ils auroient bien voulu épargner, si la nécessité de s'opposer au progrès des nouveaux ouvrages, ne les avoit obligés, malgré eux, à employer la force pour obtenir ce qu'on refusoit de leur accorder de bonne grace. Ils le sup-

Les Hollandois s'en excusent.

VAN DEN BROECK 1619.

plioient, avec les plus vives instances, de faire cesser ces travaux, d'oublier le passé, & d'en faire un rapport favorable au Roi de Bantam; offrant de réparer la perte soufferte à cette occasion, & protestant qu'ils n'avoient pû différer davantage de détruire les batteries en question, parce qu'ils étoient informés de la trahison préméditée de certaines gens, qui sous les dehors de l'amitié, n'avoient cherché qu'à faire transporter l'artillerie sur ces batteries, pour s'en emparer d'abord par surprise, à l'aide du Soesoehoenan Mataram, lorsque ses forces seroient arrivées, & se rendre successivement maîtres de la Ville de Jacatra, du Fort de Batavia, & peut-être aussi de Bantam. Sans cela, il paroissoit beaucoup plus naturel aux Hollandois, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, & ils renouvelloient à cet égard, les mêmes offres qu'ils avoient déja faites au Roi, en assurant le Pangoran Temangon, qu'ils se chargeoient de la défendre du côté de la Mer, & qu'ils tiendroient la Riviere si bien fermée, que personne ne pourroit entrer ni sortir sans ses ordres.

VAN DEN BROECK. 1619.

Sentimens du Temangon & des Javanois.

Le Pangoran Temangon n'eut pas de peine à sentir le fin du prétexte de trahison dont les Hollandois s'étoient servis, pour justifier leur entreprise, en combattant les Bantamois de leurs propres armes. Aussi sut-on que cette raison lui avoit entierement fermé la bouche ; qu'il avoit seulement demandé pourquoi les Hollandois avoient retiré le drapeau blanc & arboré le rouge à sa place, & que sur ce qui lui avoit été répondu, que c'étoit uniquement pour avertir les Javanois d'abandonner leurs batteries, il avoit paru assez satisfait de cette attention ; ajoutant cependant, que la démarche de ceux du Fort n'en étoit pas moins contraire aux promesses des Hollandois de Bantam, qui avoient assuré le Roi qu'on n'apporteroit aucun empêchement à tout ce qui se feroit par son ordre. Enfin, la lettre avoit été beaucoup mieux reçue qu'on n'auroit osé l'espérer, & suivant le rapport du Javanois, qui s'étoit chargé de la remettre, il avoit trouvé le Pangoran Temangon, ainsi que Kiay Lacmoy & les autres Orancaïes, moins irrités que consternés de ce qui venoit d'arriver, lui ayant

VANDEN BROECK. 1619.

même recommandé d'assurer ceux du Fort, qu'ils se tiendroient désormais tranquilles, & qu'ils feroient de leur mieux pour persuader au Roi de Bantam, qu'il n'y avoit eu qu'un malentendu dans toute cette affaire. Dès le lendemain, les Javanois arborerent aussi le drapeau blanc dans la Ville. Le Pangoran Temangon se montra plus traitable, & Kiay Lacmoy, à qui les Hollandois avoient fait quelques présens, les paya de ses conseils, sur la maniere dont ils devoient se justifier auprès du Roi de Bantam. Mais sans entrer dans un nouveau détail de ces excuses, la curiosité du Lecteur nous appelle ici à lui communiquer les réponses.

Désespoir des prisonniers de Bantam.

Quinze jours se passerent dans l'impatience où l'on étoit d'apprendre des nouvelles des prisonniers. Enfin le 25 d'Avril, on en reçut une Lettre, qui portoit tous les caracteres de leur désespoir, ou de leur rage; car il est difficile de juger par son contenu, quelle passion prédominoit en eux. D'un côté, la crainte de la mort s'y fait visiblement reconnoître; mais de l'autre, la colere semble n'y avoir pas moins de part. Nous

avons appris, disoient-ils, avec la plus vive douleur, la sortie que vous avez faite; mais nous ne comprenons point quelles raisons urgentes ont pû vous y porter; car d'abord, l'amitié que le Roi avoit pour nous, a été par-là changée en une haine implacable. Nous avons tâché de l'entretenir dans de favorables dispositions: vous avez au contraire travaillé, de gayeté de cœur, à nous faire mourir, nous tous qui sommes ici à Bantam, au nombre de plus de soixante-dix ames, tandis qu'en vous tenant tranquilles, vous auriez pû aisément prévenir ce malheur, & détourner le préjudice qne la Compagnie aura nécessairement à souffrir d'une guerre de longue durée, & qui entraînera pour certain sa ruine totale. Cette conduite modérée nous auroit valu des avantages dont nos voisins profiteront. Encore une fois, nous ne saurions attribuer l'action que vous venez de faire, qu'à une animosité cachée contre une partie de ceux qui sont ici à Bantam; animosité si grande, qu'elle vous aveugle, & qu'elle endurcit tellement vos cœurs, qu'étouffant la voix de votre conscience,

VAN DEN BROECK. 1619.

vous ne croyez point commettre de crime en méprisant la vie de vos freres, jusqu'à les livrer à la mort comme autant de malfaiteurs. Puis donc que c'est la volonté Divine, que nous périssions par les mains des Payens & des Maures, à cause que vous n'avez ni foi ni loi, & que vous ne faites aucune bonne œuvre convenable à des Chrétiens, mais qu'au contraire, vous rendez le mal pour le bien, nous supplions le Tout-Puissant pour l'amour de J C., qu'il lui plaise de nous faire à tous miséricorde, & de nous recevoir comme de fideles martyrs dans son Royaume, &c.

A ces plaintes ameres succédoient des menaces & des reproches qui n'ajouteroient rien à l'idée qu'on a dû prendre de la situation des prisonniers, dans cet extrait de leur Lettre. Toute espérance étoit perdue pour eux, & le Fort alloit être emporté d'assaut par les Javanois, qui avoient appellé les Anglois à leur secours. Cependant ils se radoucissoient dans un *P. Script.*, en datte du lendemain, où ils marquoient, qu'en attendant ils s'étoient fait, à force de présens, des amis qui avoient supplié le Roi de vou-

loir bien prendre patience jusqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'on les flattoit que Sa Majesté se trouvoit disposée à leur accorder cette grace.

VAN DEN BROECK. 1619.

Mécontentement de ceux du Fort à ce sujet.

Les Hollandois du Fort ne furent point surpris que les prisonniers de Bantam désapprouvasseut une démarche qui s'éloignoit si fort de leurs conseils & de leurs sentimens. D'ailleurs ils avoient bien prévû l'embarras mortel où les jetteroient les premiers mouvemens de la colere du Roi; mais il leur étoit impossible de trouver des excuses aux épithetes injurieuses qu'on leur donnoit dans cette Lettre. Le Conseil fut sur le point de leur en marquer toute son indignation; cependant considérant que cela ne serviroit qu'à replonger les prisonniers dans de nouvelles inquiétudes, sans changer l'état des choses, on prit le parti de les traiter avec plus de douceur, dans la réponse générale qui leur fut envoyée; mais on laissa à chacun la liberté de leur exposer ses griefs en particulier, avec la discrétion & la décence convenables. Le Prédicateur du Fort, nommé *Adrien Jacobsz Hulzebos*, le Capitaine *Jean van Gorcum*, & le Commis *Abra-*

VAN DEN BROECK. 1619.

ham van Uffelen, profiterent de cette permission ; le premier, pour les ramener par la morale, à des sentimens plus équitables ; le second, en homme de guerre, pour leur prouver la néceſſité de la sortie qu'on avoit faite ; & le troisieme, qui relevoit du Comptoir de Bantam, pour les aſſurer, qu'il n'y avoit aucune part, mais qu'il n'étoit pas non plus en son pouvoir d'empêcher seul, une résolution prise de l'avis unanime des autres Officiers du Fort.

Changement favorable aux prisonniers.

Les nouvelles ultérieures des prisonniers de Bantam continuant d'être aſſez favorables, par un effet des présens qu'ils répandoient à toutes mains, ceux du Fort leur en marquerent leur satisfaction, & leur permirent même d'augmenter ces libéralités, à proportion qu'ils le jugeroient néceſſaires, quoiqu'elles fuſſent entierement inutiles à la Garnison du Fort, qui se trouvoit à l'abri de toute insulte, tant de la part des Javanois que de celle des Anglois. Auſſi n'avoit-on pas daigné s'oppoſer aux travaux d'une nouvelle batterie que les premiers avoient commencé de construire depuis quelques jours, parce qu'elle

Nouvelle batterie qu'on laiſſe faire aux Javanois.

ne pouvoit pas faire beaucoup de tort aux Hollandois, qui témoignoient au reste d'être surpris, qu'on les accusât à Bantam, de tenir la Riviere fermée, & de maltraiter les Javanois; ce qu'ils ne pouvoient regarder que comme de faux bruits, répandus uniquement dans la vue d'augmenter les dissensions, ou peut être aussi, de leur arracher chaque fois de nouveaux présens, pour appaiser la colere affectée du Roi, en lui fournissant ainsi les moyens d'obtenir par artifice, ce qu'il n'osoit s'approprier de vive force.

VAN DEN BROECK. 1619.

En effet, cette politique étoit si naturelle aux Javanois, qu'il falloit l'avoir étudiée aussi à fond que les Hollandois, pour se garantir des pieges qu'on leur tendoit à tous momens. On en eut une nouvelle preuve, le 9 de Mai, dans une Lettre de Kiay Warga, Sabandar de Bantam, où après avoir fait le récit des services importans qu'il venoit de rendre aux Hollandois auprès du Roi, il leur demandoit une certaine quantité de mousquets, dont il disoit avoir besoin contre les Bâtimens du Soesoehoenan Mataram; voulant en-

Artifice du Sabandar de Bantam, pour obtenir des armes.

VAN DEN BROECK. 1619.

core leur perſuader que ce Prince ſe trouvoit actuellement déja en route ; & ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'eſt que le contenu de cette Lettre étoit confirmé par une autre des priſonniers, qui continuoient de défendre leur cauſe, ou plutôt celle du Roi de Bantam, contre les dernieres objections particulieres de ceux du Fort, que l'inconſiſtance de ces raiſons indiſpoſoit de plus en plus.

Arrivée de deux Conſeillers des Indes, d'Amboine à Jacatra.

Mais on étoit à la fin de toutes ces conteſtations, qui, ſans une Providence marquée, devoient néceſſairement détruire le bonheur des Hollandois par leurs propres mains. Dès le même jour, on vit arriver à la rade de Jacatra, la Frégate *Ceylan*, ayant à bord deux Conſeillers des Indes, nommés *Pierre de Carpentier* & *André Soury*, à qui le Général Coen avoit fait prendre les devans, avec l'aſſurance de les ſuivre lui-même dans trois mois. Ce délai modéra la joie que devoit cauſer une ſi grande nouvelle, mais elle n'en fut que d'autant plus vive quelques jours après, par l'apparition inopinée de ce Général, qui avoit changé de réſolution, comme on le verra plus amplement ci-deſſous.

VAN DEN BROECK. 1619.

On en informe les prisonniers.

On se hâta de donner part aux prisonniers de Bantam, de l'arrivée de ces deux Conseillers des Indes, & des nouvelles qu'ils avoient apportées. L'audace qu'elles commençoient d'inspirer à ceux du Fort, leur avoit fait ajouter dans cette Lettre, qu'ils étoient surpris de l'*impertinente* défaite du Roi de Bantam, au sujet de deux femmes Chrétiennes dont on lui avoit demandé la restitution, puisqu'il pouvoit à présent compter, *que la Mousson étoit passée pour lui, & que les Hollandois auroient bien-tôt aussi leur tour.* Cette menace n'empêcha pas que les prisonniers ne fussent plus étroitement resserrés que jamais. On interceptoit presque toutes leurs Lettres, qu'on faisoit expliquer séparément à plusieurs d'entreux, pour voir si leurs rapports étoient conformes. Les Anglois s'acquitoient auparavant de cette fonction; mais les choses ayant changé de face à leur égard, les Hollandois étoient contraints d'être eux-mêmes les Interprêtes de leurs plus secrets sentimens. Malgré cette rigueur, on remarquoit que les dernieres nouvelles arrivées au Fort de Batavia, avoient répandu

Ils sont plus resserrés que jamais.

VANDEN BROECK. 1619.

une grande consternation à la Cour de Bantam, où les conseils ne finissoient point, de jour ni de nuit.

Ils sont trompés par les bravades des Anglois.

Le Roi de Bantam, qui connoissoit la valeur des Hollandois, n'avoit jamais fait beaucoup de fond sur les promesses des Anglois, qui se vantoient d'être en état de les chasser entierement des Indes; cependant il s'étoit toujours flatté, de voir encore ces deux Nations s'entre-détruire elles-mêmes, de maniere qu'il lui seroit facile de s'emparer d'une Place dont le nom seul lui inspiroit de la terreur. Mais ses espérances se trouvoient alors évanouies. Les Anglois avoient séparé leur Flotte, qui consistoit en quatorze Vaisseaux; & loin d'attendre le Général Coen pour lui livrer bataille, toutes leurs dispositions annonçoient qu'ils ne songeoient qu'à prendre la fuite.

Sérieuses représentations des Hollandois.

Enfin, s'il restoit quelques inquiétudes aux Hollandois, elles ne regardoient plus que les prisonniers de Bantam. Trois Lettres consécutives qui leur furent écrites jusqu'au 24 de Mai, durent ranimer leur courage. A la derniere on en avoit joint une pour le Roi, qui contenoit des représentations

VAN DEN BROECK. 1619.

tations sérieuses, mais polies. On espéroit, disoit-on aux prisonniers, que son ambition & son opiniâtreté se laisseroient vaincre à des instances si vives. Les prisonniers avoient ordre de les lui expliquer sans déguisement, & l'on prévenoit leur scrupule à cet égard, par de fortes assurances qu'ils n'avoient plus rien à craindre, & que dans peu de tems, les choses pourroient changer avantageusement de face.

Avis de l'arrivée de la Flotte de Coen.

Ce moment désiré étoit plus proche qu'on ne le croyoit. Trois jours après, c'est-à-dire le 27 de Mai, le Yacht, *la petite Hollande*, vint mouiller sous le Fort, où la nouvelle qu'il apportoit ne tarda pas de causer la joie la plus vive qu'on puisse s'imaginer. Ce Yacht avoit été dépêché de Japara par le Général Coen, avec une Lettre adressée aux Conseillers de Carpentier & Souri, à qui il étoit ordonné d'écrire sur le champ au Pangoran *Gedè* ou Roi de Bantam, pour lui insinuer de rester neutre & de ne point se mêler des affaires de Jacatra. L'ordre parut étrange à ceux du Fort, parce que le Gouverneur Général ne pouvoit ignorer la façon

Ordre qu'il donne d'avertir le Roi de se tenir neutre.

VAN DEN BROECK. 1619.

dont ce Prince s'étoit emparé du Royaume, où il tenoit au-delà de trois mille hommes de ses meilleures troupes; cependant on jugea que Coen devoit avoir eu ses raisons pour faire faire une pareille insinuation, & qu'apparemment il vouloit affecter d'ignorer ce qui s'étoit passé durant son absence. Ceux du Fort ne manquerent point de s'acquitter de cette commission le lendemain, & les prisonniers de Bantam furent chargés en même-tems, de l'expliquer fidelement au Roi, afin qu'il ne pût en prétendre cause d'ignorance; mais il étoit déja trop tard, & le coup fut frappé avant l'arrivée de cette Lettre (29).

(29) Toutes les circonstances que nous avons ajoutées depuis la page 17, ne se trouvent point dans le journal de Van den Broeck, ni par conséquent dans l'édition de Paris, dont le récit continue en ces termes: » Van » den Broeck reçut des » caresses à Bantam, mais » il fut étroitement gardé » dans le Palais du Roi. » L'espérance du Gouver- » neur étoit, qu'à l'arri- » vée du Général Coen, » la reconnoissance por- » teroit les Hollandois à » lui remettre le Fort. Ce- » pendant ils y conti- » nuoient secretement » leurs ouvrages; & sui- » vant le conseil que Van » den Broeck leur avoit » donné, ils lui donne- » rent le nom de *Batavia*, » qu'ils mirent en grosses » lettres au-dessus de la » porte. Lorsqu'ils eurent » achevé tout ce qu'ils » avoient entrepris pour » le rendre capable d'une » vigoureuse défense, & » que par des soins conti-

Van den Broeck. 1619.

La Ville de Jacatra est détruite par ce Général.

Enfin Coen parut le 28 de Mai (30) & mouilla sous le Fort. La Flotte qu'il amenoit des Moluques étant composée de dix sept voiles, il trouva peu de résistance à Jacatra. Douze Compagnies de Soldats & de Matelots, qu'il fit débarquer le jour suivant, emporterent la Ville dans l'espace de trois jours. Il en fit raser les murs & détruire les maisons. L'Auteur du Journal s'étend peu sur ce grand événement; mais on en trouve quelques circonstances dans un autre Voyageur. Le Général, suivant le récit de *Rechteren* (31), ayant fait débarquer onze cens hommes, leur fit passer la Riviere & donna aussi-tôt l'ordre de l'assaut. La Ville, qui n'étoit qu'à une portée de mousquet du

» nuels ils l'eurent pourvû de vivres, leur courage se ranima si vivement, qu'ils penserent à éloigner les Javanois de leurs murs. Ils firent des sorties qui leur rendirent toute leur liberté. Mais elles exposerent plusieurs fois Van den Broeck, au danger d'être poignardé. *Ibidem* ».

On trouvera ci-dessous, quelques éclaircissemens touchant le nom de *Batavia*, que Van den Broeck se vante ici d'avoir fait donner au Fort de Jacatra.

(30) Le journal de Van den Broeck date ce retour du 25 *Mars* 1619; & M. Prevost, trouvant apparemment la chose impossible, puisqu'il auroit fallu retrograder, avoit renchéri sur cette erreur, en passant tout-d'un-coup à l'année 1620.

(31) Dans la relation de son voyage, page 160.

VAN DEN BROECK. 1619.

Fort, fut vigoureusement attaquée. Son Roi prit la fuite (32), avec une partie des habitans ; & le reste, à l'exception des femmes & des enfans, fut passé au fil de l'épée. Les murailles furent rasées, la Ville brûlée, & tout en fut éteint jusqu'au nom. Après avoir fait cette conquête, on prit des mesures pour se l'assurer. On travailla promptement aux fortifications de Batavia, & cette Place s'accrut bientôt, avec les forces des Hollandois (33).

(32) Le Roi de Jacatra avoit été chassé de sa Ville, comme on l'a vû ci-dessus ; & s'il y étoit revenu, ce ne pouvoit être que comme simple particulier.

(33) Van den Broeck raconte que Coen fut fâché, à son arrivée, qu'un autre que lui eût donné un nom au Fort, & qu'il fit effacer celui de *Batavia*, qu'il trouva écrit sur la porte. Mais ce nom n'en a pas moins subsisté *. *Voyez ci-dessous la Description de Batavia par Graaf.*

* On a remarqué plus haut, que Van den Broeck se vantoit d'avoir fait donner le nom de *Batavia* au Fort de Jacatra ; & ici il dit que Coen l'avoit fait effacer de dessus la porte, tandis que la chose étoit décidée dès l'année 1617, avant même qu'on sut encore où seroit la Capitale des Etablissemens Hollandois, comme la lettre des Directeurs de la Compagnie des Indes, rapportée par Valentyn, en est une preuve incontestable; on peut supposer que Van den Broeck aura fait exécuter cet ordre, mais le mécontentement de Coen ne paroît pas trop concevable. Cependant il est certain que le nom de Batavia ne se trouve employé dans aucunes lettres ni autres écritures publiques, que depuis le 23 d'Août 1621, & sur un nouvel ordre de la Compagnie.

Camphuis, de qui nous avons déja emprunté divers détails intéreſſans, n'ajoute rien de fort remarquable au récit de Van den Broeck, concernant la priſe de cette Ville, où il dit ſeulement qu'il ſe trouvoit ſept à huit mille Javanois, dont environ la moitié étoit compoſée des Troupes de Bantam. Ils prirent la fuite après quelques momens de réſiſtance, laiſſant derriere eux ſix tonneaux de poudre & quarante pieces de canon de tout calibre. On leur tua quantité de monde, quoique le nombre ne pût en être bien connu, parce qu'ils avoient emporté leurs morts avec eux. Les Hollandois ne perdirent qu'un ſeul homme, & ils eurent peu de bleſſés.

VAN DEN BROECK. 1619.

Après cette victoire, Coen dépêcha un exprès à Bantam, avec ordre à Van den Broeck & aux autres Hollandois de cette Ville, d'informer le Roi ou Pangoran Gedè, qu'il étoit arrivé des Moluques avec un bon nombre de Vaiſſeaux & de Troupes; qu'en paſſant, il avoit fait brûler une ſeconde fois la Ville de Japara, pour venger l'inſulte que les Hollandois y avoient reçue; qu'il s'étoit de même emparé de Jacatra,

Coen fait donner part de ſes exploits au Roi de Bantam.

VAN DEN BROECK. 1619.

Ses menaces pour se faire rendre les prisonniers.

par les raisons légitimes qu'on lui en avoit données, & qu'il récapituloit en peu de mots. Enfin Coen annonçoit à ce Prince, que la necessité l'appelloit à se rendre incessamment devant Bantam avec toute sa Flotte, pour se faire restituer les prisonniers de sa Nation; mais qu'il avoit bien voulu l'avertir à tems de sa résolution, afin de prévenir les suites fâcheuses qui pourroient résulter de cette violence.

Derniere attaque, qui manque d'être fatale aux Hollandois.

La facilité avec laquelle on venoit de réduire la Ville de Jacatra, n'étant gueres propre à en assurer de si-tôt la possession, on fut informé le lendemain, que les ennemis se rassembloient par troupes, à quelque distance de la Ville, où ils s'étoient fortifiés dans deux endroits différens. Ils en furent délogés le jour suivant, par un détachement de six cens hommes, qui les contraignit encore à prendre la fuite. Mais tandis qu'on étoit occupé à s'étendre des deux côtés de la Riviere, & à brûler un grand nombre de maisons dans l'espace d'une demi-lieue, peu s'en fallut que l'ardeur de ce plaisir & celle du pillage ne devînt funeste aux Hollandois,

VAN DEN BROECK. 1619.

dont une partie alloit tomber dans une embuſcade des Ennemis, qui les auroient tous maſſacrés, ſi le reſte n'eût rejoint aſſez à tems pour leur donner du ſecours. Dans de ſi foibles commencemens, le moindre échec pouvoit tirer à conſéquence, & c'étoit toujours une grande faute de ſe ſéparer à la vûe d'un Ennemi mal dompté, dont les forces étoient encore de beaucoup ſupérieures ; mais c'eſt une remarque qu'on ne peut s'empêcher de faire, d'après les Directeurs de la Compagnie des Indes (34), que la victoire des Hollandois eſt

La fortune les ſert mieux que la prudence.

(34) Dans la lettre qu'ils écrivoient au Général Coen, en date du 24 Mars 1620, & dont le commencement eſt ſurtout remarquable :

» Nous avons conſidéré, diſent les Directeurs, » le » rapport que vous nous » avez fait de ce qui s'eſt » paſſé à Jacatra, durant » le ſiége de notre Fort, » le mauvais comporte- » ment de nos gens, leurs » diverſes capitulations, » tant avec le Roi de » Jacatra, qu'avec les An- » glois & le Roi de Ban- » tam, pour la reddition » de ce Fort, & de quel- » le maniere elle a été » empêchée chaque fois. » Nous ne pouvons y re- » connoître autre choſe, » ſi ce n'eſt, que la même » place a été très-mira- » culeuſement conſervée ; » & que ſi elle eſt reſtée » entre nos mains, c'eſt » plutôt par bonheur que » par prudence, juſqu'au » moment que vous avez » enfin paru à la tête de » nos forces générales, » détruit Japara, fait le- » ver le ſiége de notre » Fort, pris la Ville de » Jacatra, & diſſipé les » troupes de Bantam, par » où vous êtes ainſi reſté » maître des places & du » pays aux environs, » &c. «

moins due à leur prudence qu'à la fortune, qu'ils ont souvent tâché de détruire eux-mêmes sans le savoir, ni sans en pouvoir venir à bout.

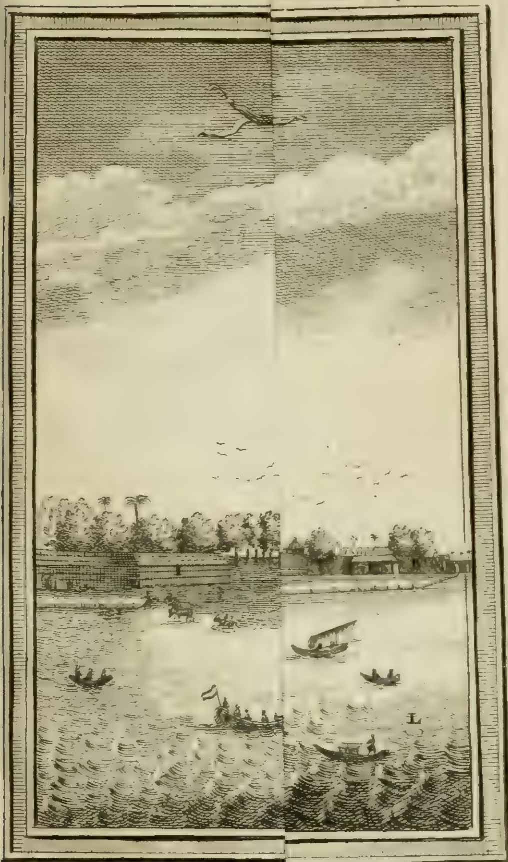
I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

PREMIER SIEGE DE BATAVIA PAR L'EMPEREUR DE JAVA *.

L'Empereur de Java veut surprendre cette place.

LES prodiges, qui ont accompagné la Fondation de Batavia, ne sont pas moins remarquables dans les suites de ce grand événement. Le Soesoehoenan Mataram ou Empereur de Java, voyant les Hollandois en possession d'une Place qui borneroit toujours ses vûes ambitieuses sur le reste de l'Isle, forma le dessein de s'en rendre maître par surprise. Pour cet effet, cinquante-neuf Bâtimens de Temangon *Boerakja* son Général, parurent, le 22 d'Août 1628, devant la rade. Ils avoient à bord neuf cens hommes d'élite, qui amenoient entr'autres denrées cent cinquante bœufs, pour satisfaire, disoient-ils, à la Convention arrêtée avec eux l'année précédente; ajoutant que dans trois jours, ils devoient être encore

* Pour les pages 1 & suiv. du Tome XXXII de l'édition in-12.



A. *Le Chateau.*
B. *Bastion la Perle.*
C. *Bastion le Diamant.*
D. *Bastion*
E. *m.*
K. *Fossé du Chateau.*
L. *la Gr.de Riviere.*



A. Le Chateau.
B. Bastion la Perle.
C. Bastion le Diamant.
D. Bastion le Rubis.
E. Maison de Plaisance du Gouverneur.
F. College des Seigneurs Inspecteurs des Digues.
G. Pont de Pierre.
H. Pont près le Bastion d'Amsterdam.
I. l'Arsenal.
K. Fossé du Chateau.
L. la Gr.de Riviere.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1623.

ſuivis de vingt-ſept autres Bâtimens, avec un plus grand nombre de ces animaux.

La prudence des Hollandois fait échouer ce deſſein.

Tant de monde inutile à l'uſage qui ſervoit de prétexte, fit naître de juſtes défiances aux Hollandois. On déchargea les bœufs le lendemain; mais on eut ſoin de faire retirer toutes les Pirogues l'une après l'autre. Le jour ſuivant, il s'en préſenta encore ſept, qui ne voulurent pas entrer, & qui demanderent ſeulement un paſſeport pour ſe rendre à Malaca. La précaution qu'on avoit eue de faire éloigner du Fort les premiers Bâtimens, ne fit pas plaiſir aux Javanois. On l'étendit à celle de fermer la Riviere, de doubler la garde extérieure ſur l'eſplanade du Château, & de détacher deux *Tingans* armés, pour empêcher la jonction des derniers Bâtimens avec les premiers, afin qu'ils ne puſſent leur fournir des armes.

Il éclate ſans plus de ſuccès.

Cet ordre n'eût pas été plutôt donné, que ces ſept Bâtimens témoignerent hautement, qu'ils vouloient ſe rendre auprès des autres, malgré les Hollandois. Il s'éleva à ce ſujet de vives diſputes entre les deux partis.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

On en vint aux mains, & vers minuit, les équipages d'environ vingt Pirogues, qui étoient en dedans de la barriere, fondirent sur la garde extérieure, & commencerent à assaillir le Château de tous côtés. Quelques-uns poursuivirent de si près cette garde, qu'ils entrerent en même tems dans la Forteresse & chasserent les Hollandois de la Courtine. D'autres essayerent de monter sur le Bastion le *Rubis*; mais ils furent arrêtés par la barriere qui se trouvoit sur la Courtine. La plupart se posterent sur la Berme du Bastion le *Diamant* & de l'ancienne Forteresse.

Les ennemis sont forcés de se retirer avec perte.

Ceux des pirogues qui étoient en dehors, vinrent par eau jusqu'à la Berme du Bastion la *Perle*, qu'ils avoient principalement en vûe, parce que c'étoit l'endroit le plus foible du Château, & qu'ils pouvoient aisément franchir le rempart de terre qui n'étoit encore élevé que de deux pieds; mais le feu de la mousqueterie de la Garnison les empêcha de pousser plus loin. Ils se maintinrent néanmoins sur cette Berme jusqu'au jour, sans qu'on pût les en éloigner, quoiqu'on n'eût pas discontinué de tirer sur eux

pendant cinq heures de ſuite. Quelques-uns de ces Javanois montroient une telle ardeur pour l'attaque, que s'ils euſſent été ſecondés de même par tous les autres, il eſt certain que les Hollandois n'auroient jamais pû réſiſter à un aſſaut ſi rude. En ſe retirant le matin, ils laiſſerent pluſieurs morts ſur la place.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Le 25, à la pointe du jour, on vit paroître les vingt-ſept pirogues, dont les premieres avoient annoncé l'arrivée; mais ayant été averties de ce qui s'étoit paſſé la veille, elles n'oſerent s'approcher, & ſe contenterent de faire, de loin, les diſpoſitions que leur ſûreté rendoit néceſſaires.

Nouveaux renforts qui leur arrivent.

Le lendemain, un gros Corps de Javanois, marchant avec ſes drapeaux déployés, s'avança du côté de terre juſqu'à la vue de la Ville, dont on réſolut auſſi-tôt de ſéparer & de brûler une grande partie du côté méridional, où il ſe trouvoit peu de maiſons de pierre, afin de conſerver d'autant mieux l'autre partie, puiſqu'il étoit impoſſible de faire face, partout, aux forces ſupérieures du Mataram. En même-tems, ceux qui habitoient au côté occidental de la Ri-

On leur abandonne une partie de la Ville.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

viere, tant les Hollandois que les Anglois, se retirerent dans la meilleure partie de la Ville, bien résolus de s'y enfermer & de s'y défendre jusqu'à la derniere extrêmité.

Ils y prennent poste.

Le jour suivant, l'Avant-garde de l'Ennemi, forte d'environ mille hommes, se trouvoit déja de bon matin dans la partie séparée de la Ville, où à peine avoit-elle commencé à se retrancher & à couper la Forteresse *Hollandia*, que toute l'Armée la suivit en bon ordre; mais dans le même-tems les premiers fussent chassés de la Ville avec beaucoup de perte, par cent vingt Soldats, soutenus de quelques Bourgeois. Leur retraite précipitée engagea l'Armée à se replier sur le Jardin du Sr. *Specxs* où elle prit d'abord poste. Ensuite s'avançant à la portée du mousquet de la Ville, elle s'y couvrit de gabions, de cocotiers ou autres bois, & de bamboux, si artistement joints ensemble, & si bien remplis de terre, qu'ils étoient à l'épreuve même du canon. A la faveur de ces défenses, les Ennemis s'approcherent encore plus de la Ville, où ils se retrancherent de nouveau, & se mirent en état de ne point

On les en chasse.

L'armée s'avance fort près de la Ville.

craindre les atteintes de la plus grosse artillerie.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Sortie vigoureuse des assiégés.

On entreprit le 12 de Septembre, de faire une sortie sur eux, avec soixante-cinq Soldats, soutenus de quelques Japonois & Mardicres, & couverts par cent cinquante Mousquetaires, postés sur le rempart. Ce Détachement passant entre l'Armée des Ennemis, par derriere, dans leurs nouveaux ouvrages, en chasserent deux ou trois cens hommes, & en tuerent une cinquantaine sur la place. Tandis que le reste prenoit la fuite, les Chinois les chargerent avec beaucoup de bravoure, mirent le feu à leurs retranchemens, & rentrerent dans la Ville avec un butin considérable. Les Hollandois n'eurent pas seulement un homme blessé.

L'ennemi tâche de s'emparer de la Redoute Hollandia.

Le 21 du même mois, les ennemis s'avancerent en grand nombre vers la Redoute Hollandia, & firent en même-tems une fausse attaque autour de la Ville & du Château, pour couvrir leur approche, & pour empêcher qu'on ne vînt au secours de la Redoute. Ils apportoient quantité d'échelles doubles, qu'ils tâcherent de dresser à la faveur des décharges continuelles

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

de mousqueterie d'une partie de leurs gens. Vingt-quatre hommes, qui se trouvoient dans cette forteresse, leur opposerent une si vigoureuse résistance, qu'après avoir brûlé toute leur poudre pendant la nuit, ils virent le matin, que l'ennemi avoit pris le parti de se retrancher dans cinq endroits différens. On résolut le même jour de délivrer la Redoute & de prévenir les approches ultérieures. Pour cet effet, trois cens soldats, accompagnés de deux cens Bourgeois, & soutenus par un grand nombre de Mardicres & de Chinois, firent une sortie, dans laquelle ils chasserent les ennemis avec une perte considérable, jusqu'à l'armée; ce qui donna lieu aux Hollandois de détruire tous les nouveaux ouvrages qu'ils avoient commencés en plus de dix endroits, & de mettre le feu aux maisons voisines de la forteresse, situées le long de la riviere. Cette journée coûta aux ennemis douze à treize cens hommes, & suivant le rapport des prisonniers, ce nombre se montoit bien à trois mille. Les Hollandois ne perdirent que douze hommes, outre quelques Mardicres & Chinois.

On le contraint encore de se retirer avec perte.

Rapport des prisonniers.

On apprit encore, des prisonniers,

que l'armée de l'Empereur de Mataram, à son arrivée, étoit forte de neuf à dix mille hommes. Cette expédition avoit été entreprise à la persuasion de Temangon Boeraksa, qui représentoit la chose comme fort facile, & qui s'étoit même offert de s'emparer de Batavia avec ce peu de monde; mais il avoit été trompé par quelques-uns de ses gens qui trafiquoient dans cette Ville; & se confiant trop à leurs rapports, il avoit séduit l'Empereur, au point que s'il fût retourné à sa Cour, il lui en auroit toujours coûté la vie; cependant il est certain que la probabilité étoit toute entiere de son côté. La garnison de Batavia n'étoit alors composée que de trois cens hommes, & la garde Bourgeoise atteignoit à peine ce nombre. D'ailleurs le Château n'étoit fermé que du côté du bastion *le Diamant*. On pouvoit y entrer par dessus le rempart & les deux bastions du côté de la mer, qui n'étoient encore que commencés. La Ville se trouvoit ouverte de toutes parts. Le fossé & le rempart, de son côté occidental, n'étoient pas capables d'arrêter l'ennemi, qui n'avoit rien à craindre, non plus des Chinois & des Mar-

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Dangereuse situation de la Ville & du Château.

I SIEGE DE BATAVIA. 1628.

dicres, étant hors d'état de se défendre eux-mêmes.

Causе de leur conservation.

Si les Pirogues avoient pû s'arrêter seulement un jour, suivant l'ancienne coutume, entre le Château & la Ville, pour se combiner avec les troupes qui venoient par terre, & si une partie eût donné assaut au Château & l'autre à la Ville, comme il paroît que c'étoit leur dessein, il est certain que la place auroit été emportée en fort peu de tems; mais par les bonnes mesures qui furent prises, la garde extérieure ayant obligé les Pirogues à avancer d'un jour leur attaque, servit encore à leur opposer une résistance qu'elles n'auroient pas trouvé sans cette précaution.

Mauvais état des ennemis.

Après que les ennemis eurent été délogés de tous leurs ouvrages, comme on l'a dit, ils se tinrent pendant quelque tems si tranquilles, qu'on n'apprenoit presque plus rien de leurs mouvemens. D'un autre côté, les prisonniers assuroient, que depuis les deux dernieres actions, leur armée s'étoit fondue jusqu'à quatre mille hommes, & que la désertion, causée par la disette des vivres, lui faisoit perdre encore chaque jour beaucoup de monde.

Ces avis firent prendre aux Hollandois, la résolution d'attaquer l'ennemi, dans les deux camps qu'il occupoit au côté oriental de la Ville, & de tâcher de l'en chasser, s'il étoit possible.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Pour cet effet, le Général Jacques *le Févre*, auparavant Gouverneur des Moluques, se mit en campagne le 21 d'Octobre, avec un nouveau corps de deux mille huit cens soixante-six hommes, tandis que cent cinquante autres, répartis dans plusieurs petits Bâtimens, s'approcherent de l'armée ennemie. Comme elle étoit séparée en deux corps, sur lesquels on faisoit feu en même-tems, la premiere division des Hollandois, composée de deux Compagnies de Soldats, une de Bourgeois & trois de Japonois & de Mardicres, tomba sur l'un de ces corps, & le chargea avec tant de vigueur, qu'il fut contraint d'abandonner ses ouvrages. Les Japonois furent les premiers à y planter leur drapeau. Les Chinois, au nombre de sept cens, étoient aussi commandés pour l'attaque, mais ils regarderent tranquillement faire les autres.

Attaques des Hollandois.

L'ennemi est forcé d'abandonner son camp.

En attendant, cette premiere divi-

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

sion s'avança vers le second corps de l'ennemi, qui étoit le plus considérable, & où le Général Boeraksa avoit son quartier. Les Chinois reçurent encore ordre de charger de l'autre côté. Ils le firent cette fois avec tant de furie, que l'ennemi forcé de plier de toutes parts, laissa les Hollandois entiérement maîtres du champ de bataille. On mit le feu à ses ouvrages, qui en moins de rien furent réduits en cendres.

Mort du Général Boeraksa.

Cette action coûta aux ennemis environ cent hommes, qui furent tués sur la place, ou noyés dans la riviere. Parmi ce nombre, on comptoit le Général Boeraksa & son fils aîné. Les Hollandois n'eurent que cinq hommes tués & une cinquantaine de blessés.

Divers Bâtimens Javanois pris & détruits.

La nuit suivante, les Hollandois envoyerent trente de leurs petits Bâtimens & vingt Pirogues Chinoises, pour détruire celles de l'ennemi dans la riviere. Les Chinois revinrent le matin sans les avoir seulement vûes; mais les Hollandois au nombre de quatre cens hommes, y compris quelques Bourgeois & Mardicres, sans se laisser intimider par cet exemple, aborderent courageusement l'ennemi,

& conduiſirent dans la Ville, trente-ſix tingans dont ils s'étoient emparés, outre ceux qu'ils avoient brûlés; ſi bien, que de deux cens Bâtimens que les Javanois avoient amenés, à peine leur en reſtoit-il cinquante.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Sortie des Hollandois.

Avant que ces Pirogues fuſſent rentrées, les Hollandois envoyerent le 25, quatre Compagnies de Soldats, une de Bourgeois, une de Japonois & une de Mardicres, hors de la Ville, pour couvrir une troupe de quatre à cinq cens Chinois, de cent cinquante Eſclaves de la Compagnie & de quelques Charpentiers, qui devoient couper les arbres autour de la Forteresse Hollandia, & achever de détruire les ouvrages qui pouvoient encore être reſtés debout dans le camp des ennemis. On apprit en arrivant, qu'ils s'étoient raſſemblés dans les environs du jardin, & qu'ils avoient fermé le chemin par des barricades de cocotiers. Auſſi-tôt, les Hollandois réſolurent de les en chaſſer, à l'inſçû même de leurs compagnons qui étoient ſans armes. Ainſi les ſept drapeaux, diviſés en deux troupes, marcherent à l'ennemi, qui après une vigoureuſe réſiſtance, fut encore obligé d'abandonner

L'ennemi eſt de nouveau chaſſé de ſon camp.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

son nouveau camp, dont on fit abattre les barricades par les esclaves de la Compagnie.

Il se rallie & met les Hollandois en déroute.

Cependant l'ennemi ne tarda pas de rassembler toutes ses forces, qui consistoient en trois ou quatre mille hommes, mais que d'autres faisoient monter à dix ou douze mille. Ce nombre jetta l'effroi parmi les Hollandois, qui avoient brûlé presque toute leur poudre. Leur retraite se fit en si grand désordre, que si les ennemis n'eussent été arrêtés, dans leur poursuite, par la grosse artillerie de deux champans qui étoient sur la riviere, & dont ils auroient pû aisément se rendre maîtres, pas un seul homme de tout ce détachement ne leur seroit échappé, & rien ne les empêchoit plus d'entrer dans la Ville, & de pénétrer même jusqu'au Château, où il n'y avoit que quelques soldats malades, parce que ceux des Pirogues n'étoient pas encore rentrés.

Perte de part & d'autre.

On perdit à cette occasion soixante hommes, & le nombre des blessés se trouva être de vingt. Les ennemis eurent environ deux cens hommes tués dans la premiere attaque; mais comme la plûpart des Soldats Hollandois

avoient jetté leurs armes pour fuir, ils s'emparerent en échange de deux cens mousquets, sans compter quantité de picques & autres armes. Cet échec, qui empêcha l'abattis des arbres, donna occasion à l'ennemi de se rétablir dans son camp, & de fermer les avenues par de nouvelles barricades.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Nouveau renfort de l'ennemi.

Dans la suite on apprit que le lendemain de la défaite du 21 d'Octobre, les ennemis avoient reçû un grand renfort, que quelques-uns faisoient monter à cinq mille, mais d'autres à quinze ou vingt mille hommes, avec quantité de chevaux, sous la conduite de trois chefs, savoir *Temangon DjaWana*, qui commandoit dix mille hommes, *Kiay Depati Widikda* & *Kiay Depati Mandoera Radja*, chacun desquels avoit cinq mille hommes sous ses ordres. Cette nouvelle armée s'étoit divisée en deux corps, l'un qui campoit à l'est, & l'autre au sud-ouest de la Ville, d'où ils faisoient chacun leurs approches, & se présentoient de tems en tems sur un front d'assez grande étendue. Les approches du dernier de ces corps obligerent les Hollandois à faire couper les arbres dans les environs; ce que voyant les

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

ennemis, ils prirent le parti d'abandonner les ouvrages qu'ils avoient commencés vers la Forteresse *Zelandia*. Ils s'en rapprocherent le 15 de Novembre, tandis que ceux de l'est s'avancerent aussi de leur côté; mais les uns & les autres se camperent hors de la portée du canon.

Commission du nouveau Général.

L'Empereur, qui se flattoit que Batavia pourroit être prise à l'arrivée de ce nouveau renfort, avoit envoyé Temangon Djawana, uniquement pour s'assurer des plus précieux effets des Hollandois, & les faire transporter à Mataram. Cependant au cas que la Ville ne fût point encore rendue, ces troupes devoient forcer Boeraksa & les deux Seigneurs qu'on lui joignoit, à l'emporter par assaut, ou à perdre la vie dans le combat, sans quoi l'ordre portoit de les faire mourir. L'Empereur avoit aussi enjoint à ses gens de n'épargner aucun des Hollandois.

Ses tentatives inutiles.

Quand Temangon Djawana eut appris que Boeraksa étoit mort, ainsi que plusieurs des principaux Officiers de l'armée, sa consternation fut extrême. Il se frappa la poitrine & s'écria : *Que porterai-je à l'Empereur de Mataram mon Maître*? Cependant il se

campa d'abord avec ſon monde au côté oriental de la Ville, & en envoya enſuite une partie à l'oueſt. On s'approcha des deux côtés juſqu'à la portée du canon des remparts; mais ne voyant aucun avantage à tirer de la force, Djawana réſolut d'éprouver s'il ne lui ſeroit pas poſſible de détourner le cours de la riviere, pour obliger les Hollandois, par la diſette d'eau, à rendre la place. Mille hommes furent employés inutilement à creuſer pendant trente jours; & la miſere qui régnoit dans le camp, acheva de déterminer le Général à abandonner cette entrepriſe, & à s'éloigner de Batavia, dans la crainte d'être traité de même que ſon prédéceſſeur.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Les deux freres Kiay Depati Mandoera Radja & Kiay Depati Widikda, qui occupoient les deux premieres Charges de l'Empire, & à qui il étoit fortement recommandé de ſe diſtinguer dans cette expédition, entreprirent auſſi de réduire la Forteresse Hollandia, avec des béliers ou marteaux à pointe. La nuit du 27 de Novembre, ils firent avancer cent hommes dans la partie ſéparée de la Ville, proche de cette forteresse, où ils furent ſuivis

Autre vaine entrepriſe de deux Grands de l'Empire.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

le lendemain par trois cens autres; mais ayant été découverts, ils ſe virent contraints de ſe retirer avec perte de quelques-uns de leurs gens.

Ils ſont condamnés a mort par leur Général.

De retour dans le camp, Temangon Djawana fit lier ces deux Seigneurs avec leur monde, & les condamna à la mort, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçû de l'Empereur, parce qu'ils devoient emporter Batavia, ou périr dans le combat. Quelques-uns furent décapités, & d'autres poignardés ou percés de piques. Trois jours après cette exécution, qui ſe fit le premier de Décembre, Djawana décampa de devant Batavia avec tout le gros de ſon armée, laiſſant pour preuve de ſa cruauté, les corps des ſuppliciés expoſés au ſoleil, au nombre de ſept cens quarante-quatre, ce que les Hollandois n'auroient jamais pû croire, s'ils n'avoient trouvé ces cadavres, ſur leſquels on avoit exercé les dernieres barbaries.

Levée du ſiége.

Débris de l'armée ennemie.

On prétend que d'environ cent mille hommes, qui avoient été ſucceſſivement envoyés devant Batavia, il n'en étoit retourné que dix mille tout au plus. La faim & la miſere en avoit fait fondre une grande partie,

&

& la désertion n'avoit pas été moins considérable. Dans la suite on apprit, que Temangon Djawana & plusieurs autres Seigneurs, avoient payé de leur tête, la mort des deux Kiays Dépatis, l'Empereur niant de leur en avoir jamais donné l'ordre.

SECOND SIEGE DE BATAVIA PAR L'EMPEREUR DE JAVA.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

L'Empereur recherche la paix.

LE mauvais succès d'une premiere tentative sur Batavia, ne fut point capable de détourner l'Empereur de Java, d'en faire l'année suivante une seconde pour tâcher de s'emparer de cette Ville; mais l'expérience du passé lui ayant appris à mieux concerter ses mesures, il commença par rechercher l'amitié des Hollandois, qui, sans mettre trop de confiance dans ses protestations, ne firent pas difficulté d'accorder provisionnellement la liberté du commerce à ses sujets. Un *Warga* ou Officier du Temangon de *Tagal*, arrivé le 16 d'Avril, pour demander la paix au nom de ce Prince, qui rejettoit toute la faute sur Temangon Boeraksa, & pour prier les Hollandois de lui pardonner en faveur de son

On lui accorde sa demande.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

innocence, repartit huit jours après avec cette agréable nouvelle.

Dans quelles vûes il fait cette démarche.

Le but de l'Empereur, en faisant cette démarche, étoit de gagner du tems, pour pouvoir rassembler à *Pamanoekan*, *KaraWang* & autres Places voisines, les provisions nécessaires à la subsistance de son Armée. Le Temangon de Tagal étoit particulierement chargé de ce soin. Après le départ du Warga, il arrivoit de tems en tems des Pirogues qui apportoient des vivres. Les Conducteurs de ces Bâtimens ne purent si bien cacher le motif de leur voyage, qu'ils n'en laissassent toujours transpirer quelque chose. Leurs moindres paroles étoient soigneusement relevées. Les Chinois, qui sont forts adroits pour ces sortes de découvertes, ne tarderent pas à donner aux Hollandois les plus fortes assurances que l'Empereur alloit se mettre en campagne. Ces avis leur furent aussi confirmés par les Bantamois, qui n'y étoient pas moins intéressés; mais il restoit encore à savoir, de quel côté ce Prince tourneroit ses armes. Batavia, Bantam & quelques autres Villes, qui s'étoient soustraites

Son dessein transpire.

depuis peu à son obéissance, paroissoient également menacées.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Ordre à deux Yachts de prendre des informations à ce sujet.

Pour s'en assurer, le Conseil Hollandois envoya le 5 Juin, quelques personnes de confiance, à bord de deux Yachts, qui devoient se rendre à Japara, pour s'informer exactement si l'on faisoit quelques amas de vivres dans les Places voisines; & au cas qu'ils y trouvassent un nombre considérable de Pirogues, ils avoient ordre en même tems de les couler à fond & de les détruire. Ces deux Yachts étant arrivés à Tagal, sans aucune rencontre, l'un des Commis descendit à terre sur l'invitation du Temangon de cette Place. Pendant qu'ils étoient à la rade, ils avoient vu plus de cent Pirogues, qui venoient de l'Est chargées de *Padi*, ou ris en épis; & Tagal regorgeoit de toutes sortes de provisions. On demanda au Temangon, ce qu'il vouloit faire d'une si prodigieuse quantité de padi; il répondit qu'il le feroit piler, pour l'envoyer à Batavia. Les Commis feignant d'être satisfaits de cette explication, continuerent leur route pour Japara, après avoir donné part au Conseil de Batavia de ce qu'ils avoient vu à Tagal.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629. Un Warga arrêté découvre tout.

Sur ces entrefaites, un Warga parut le 20 du même mois à Batavia, avec treize Pirogues, chargées de ris & de quelques autres denrées de peu d'importance. Comme on étoit déja pleinement convaincu des mauvais desseins de l'Empereur, on jugea à propos d'arrêter cet Officier avec tous ses gens, pour en tirer encore de plus grands éclaircissemens. Dès le premier interrogatoire qu'il subit le 24, il lui fut facile de reconnoître que le secret étoit trahi, ce qui le détermina à tout découvrir, dans l'espérance d'obtenir par-là d'autant plutôt sa grace. Il déclara donc, que le Temangon de Tagal, son Maître, l'avoit expressément envoyé, pour épier la Ville & pour séduire les Hollandois; que Tagal étoit le magasin aux vivres; que l'Empereur avoit formé le dessein de venir avec toutes ses forces devant Batavia, pour l'assiéger une seconde fois; que son artillerie avoit été envoyée depuis plus d'un mois, de *Mataram* à *Pakalongan*; que toute l'Armée devoit suivre trois semaines après, & qu'on comptoit qu'elle pourroit être rendue à Batavia, dans

l'eſpace d'un mois ; que Kiay Depati *Bitar*, & Kiay Depati *Poegar*, deux Oncles de l'Empereur, & Kiay Depati *Poerabaja* ſon neveu, auroient le commandement de cette Armée, dont il connoiſſoit parfaitement la force & la quantité de l'artillerie. Enfin, il ajoutoit à cela, nombre d'autres particularités, qui donnerent aux Hollandois de grandes lumieres dans cette affaire.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Comme on étoit informé pour certain, que l'Empereur ſe propoſoit de fournir ſon Armée de padi, par les rivieres de Pamanoekan & de Karawang, les Hollandois réſolurent de s'y oppoſer de toutes leurs forces, perſuadés que s'ils pouvoient lui coupar les tranſports par eau, ils feroient échouer tous ſes projets. Le Commandeur *Adrien Maartenſz Blok* fut envoyé dans cette vue, avec trois Yachts, qui devoient ſe joindre aux deux autres dont il a été parlé cideſſus, pour détruire tout le padi qui ſe trouveroit à Tagal, s'il croyoit pouvoir le faire ſans un danger éminent, & pour établir ſa croiſiere ſur cette Côte.

On coupe tous les tranſports aux ennemis.

Tagal eſt brûlé par les Hollandois.

Le ſuççès de cette expédition fut

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

des plus heureux. Blok arriva le 11 de Juillet à Tagal ; en moins de cinq heures, il y réduisit en cendres deux cens Pirogues & quatre cens maisons. Il ruina aussi un champ de padi de douze toises de longueur & de quatre de largeur, sans avoir perdu un seul homme, malgré la résistance des Javanois, qui avoit d'abord été assez vive. Huit jours après, le Président *Wagensveld*, parti de Batavia à bord du Navire le *Saumon*, pour relever le Commandeur Blok, brûla en passant un gros Village près de Tsieribon, & détruisit encore une quantité considérable de padi dans les environs.

Arrivée de l'armée de l'Empereur devant Batavia.

Ces heureux commencemens répandirent une telle frayeur sur toute cette Côte, qu'aucuns Bâtimens n'osoient plus y paroître, tandis que les principales Rivieres, sur-tout celles de *Karawang*, de *Pamanoekan*, d'*Indrapoera*, & quelques autres, se trouvoient presque entiérement fermées par les Hollandois. Cependant rien ne fut capable de détourner l'Empereur de son entreprise, ni de l'empêcher d'envoyer son Armée à Batavia, où l'on recevoit chaque

jour des nouvelles de sa marche. Enfin le 22 d'Août, elle arriva devant la Ville.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Etat de cette Ville.

On avoit eu tout le tems de s'y mettre en bon état de défense, de renforcer les postes, & de garnir d'artillerie les batteries & les bastions. On y avoit construit cinq nouvelles forteresses de cocotiers entiers, élevés les uns sur les autres, outre une redoute, nommée l'*Etoile*, entre celles de *Hollande* & de *Gueldre*. L'Angle d'*Utrecht* avoit été considérablement élargi & muni de deux pieces de canon de vingt-quatre livres de balle, & les quatre autres Angles, au Sud-Ouest de la Ville, venoient d'être achevés. Les Chinois amenoient quantité de cocotiers, que les Matelots dressoient de tous côtés pour servir de retranchemens aux Soldats.

Premiers mouvemens des ennemis.

L'ennemi ne fit aucuns mouvemens considérables jusqu'au dernier jour du mois, qu'on vit paroître une multitude d'Infanterie & de Cavalerie, avec quantité de drapeaux & d'étendarts & un train de quelques éléphans; mais le tout se réduisit à ce simple spectacle. Le Camp s'étendoit

II. SIECE DE BATAVIA. 1629.

Est, Sud & Ouest de la Ville, hors de la portée du canon. Quelques Esclaves & Chinois, qui avoient été faits prisonniers par les ennemis, s'étant échappés de leurs mains, rapporterent qu'ils avoient un nombre extraordinaire de gens, de chevaux & de chariots; mais que la disette de ris commençoit déja à se manifester dans leur Armée. Un Chinois dont ils s'étoient saisis & à qui ces furieux avoient coupé les mains, les lévres, le nez & les oreilles, fut renvoyé vivant dans cet horrible état aux Hollandois, & le même jour, ils firent flotter vers la Ville, le cadavre d'un autre Chinois, dont tous les membres avoient été dissequés & rejoints ensemble avec des *rottangs* (35), apparemment dans la vue d'épouvanter ceux de cette Nation, & de leur faire quitter le parti des Hollandois; mais ces cruautés ne servirent au contraire qu'à les animer davantage à la vengeance.

Leurs cruautés envers les Chinois.

L'armée s'avance vers la Ville.

Après s'être tenue tranquille jusqu'au 4 de Septembre, par la difficulté de se procurer les vivres né-

(35) Ce sont des cordages faits de brou de noix de cocos, dont l'usage est assez connu aux Indes.

cessaires pour avancer ses ouvrages, toute l'Armée se mit enfin en mouvement & s'approcha de la Ville jusqu'à la portée du canon. On crut s'appercevoir qu'elle manquoit de grosse artillerie, & tous les avis confirmoient la disette de riz où se trouvoient les ennemis, sans espérance de recevoir aucuns transports, les Vaisseaux Hollandois continuant de tenir les Rivieres si bien fermées, que personne ne pouvoit plus échapper à leur vigilance. Depuis que l'Armée étoit partie de Karawang, pour se rendre devant Batavia, la plûpart des Chevaux n'avoient plus reçu de riz, ce qui avoit fait déserter beaucoup de monde, causé la mort d'un grand nombre de buffles, & obligé par-là l'ennemi, de laisser la meilleure partie de son artillerie en arriere.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Les travaux des Javanois se faisoient ordinairement pendant la nuit, mais de jour, le canon de la Place en détruisoit toujours quelques-uns. Trois cens Soldats qu'on fit passer le 8, de l'autre côté de la Riviere, ruinerent un nouvel ouvrage qui avoit été élevé à la portée du pistolet de

Approches des ennemis.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

l'Angle *Hollandia*, & en chasserent l'ennemi avec perte de quinze ou vingt hommes. Cela ne l'empêcha pas de réparer ce dommage les nuits suivantes, & même d'étendre ses approches tant à l'Ouest qu'au Sud autour de la Ville. La nuit du 12, les Javanois au nombre de deux cens, donnerent l'assaut à l'Angle de *Bommel* & se préparoient à monter; mais ils furent encore repoussés avec perte. Cependant comme ils se rétablissoient bientôt, & que leurs ouvrages sous cet Angle & sous celui de *Weesp*, recevoient chaque jour un nouveau dégré d'accroissement, le Gouverneur Général Coen, voyant que ces deux Angles étoient sur le point d'être coupés, y fit passer secrettement trois cens cinquante hommes, & dès que le vent de mer eut commencé à souffler l'après-midi, vingt-cinq à trente Matelots sortirent de chaque Angle, soutenus par soixante Soldats, trente Javanois & quelques Mardicres & Chinois, pour mettre le feu aux ouvrages de l'ennemi, qui après une vigoureuse résistance, fut enfin contraint de les abandonner aux flammes. Les Java-

Leurs ouvrages sont brûlés.

nois perdirent à cette occasion deux ou trois cens hommes, & les Hollandois n'eurent que trente blessés, dont quatre moururent ensuite. Ils s'emparerent d'un grand nombre de piques, de poignards & d'un pierrier de bronze. Le vent qui diminua trop tôt, les empêcha de tirer, de cette sortie, tout l'avantage qu'ils s'en étoient promis. A peine se furent-ils retirés, que les ennemis reparurent, & firent des efforts extraordinaires pour arrêter les progrès de l'incendie. Quoiqu'on ne cessât de tirer sur eux, ils parvinrent enfin à éteindre le feu sous l'Angle de Bommel, où il ne fit pas de dommage considérable. Du côté de l'Angle de Weesp, les flammes consumerent un grand amas de bois qui continua de brûler jusqu'au soir; mais une forte pluie qui survint, acheva ce que les Javanois n'avoient pû faire. Les deux nuits suivantes furent employées à rétablir leurs ouvrages, & à former deux batteries, d'où ils tirerent leur premier coup de canon le 20, après avoir passé un mois entier devant la Ville.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Perte de part & d'autre.

Cette même nuit, le Gouverneur Général Coen mourut après une lon-

Mort du Gouverneur Général Coen.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

gue maladie, qu'on n'avoit pas crue dangereuse, puisque le soir il s'étoit encore trouvé à table & paroissoit se porter assez bien. La perte de ce grand Homme fut un coup de foudre pour les Hollandois de Batavia, qu'il laissoit dans les circonstances les plus critiques. Ses funérailles se firent le 22, avec une pompe extraordinaire. On tira à cette occasion tout le canon qui pouvoit porter en même-tems sur les ennemis.

Jâques Specxs est établi à sa place.

Le lendemain de cette lugubre cérémonie, Jâques *Specxs*, revêtu de la qualité de Conseiller des Indes, arriva de Hollande. Il trouva Batavia assiégée comme on vient de voir, par une Armée de cent vingt mille Javanois, & dans l'état où le Plan de cette Ville nous la représente. L'embarras d'une pareille situation ne l'empêcha pas d'en accepter provisionnellement le Commandement, qui lui fut déféré d'une commune voix.

Attaques ultérieures des ennemis.

Dans ces entrefaites, l'ennemi avoit commencé de faire grand feu de son artillerie. On comptoit qu'il avoit, tant au Sud-Ouest qu'à l'Ouest, neuf ou dix pieces de canon, dont quatre ou cinq étoient de vingt-qua-

tre livres de balles, & les autres de moindre calibre, sans compter beaucoup de plus petites. Quantité de coups qui porterent sur l'Angle Hollandia, y firent quelque dommage, mais on n'y perdit personne. Ceux du Sud en vouloient principalement aux Champans, qui essuyerent plusieurs décharges de quelques pieces de vingt-quatre livres, dont les Hollandois eurent un homme tué & quatre blessés. A l'Est, les Javanois avoient deux ou trois grosses pieces & quelques petites qui tiroient sur le Château, & qui étoient assez bien adressées. La plûpart de cette artillerie leur avoit été autrefois donnée en présent par les Hollandois. Ils s'en servoient cependant avec peu de succès; mais ils avoient l'art de masquer leurs pieces de façon qu'elles étoient à l'abri de toute atteinte de la part des Assiégés. La nuit du 29, ils tenterent de mettre le feu à l'Angle de Weesp, sous lequel ils avoient fait un amas prodigieux de matieres combustibles. En l'allumant, les ennemis jetterent de grands cris, mais ils furent aussi-tôt repoussés avec perte de cent quarante hommes.

II SIEGE DE BATAVIA.

1629.

La famine désole leur camp.

On amenoit chaque jour dans la Ville des prisonniers, dont la maigreur & la débilité vérifioient les rapports. Ils disoient que l'Armée se trouvoit absolument dépourvue de vivres, & qu'il étoit impossible qu'elle tînt plus long-tems contre la misere & la famine. Le 2 d'Octobre, on entendit beaucoup travailler de toutes parts pendant la nuit, ce qui fit juger que l'ennemi étoit occupé à renvoyer son artillerie. Un prisonnier qu'on fit le matin, confirma la chose ; ajoutant que l'Empereur avoit rappellé ses Troupes, & que toute l'Armée décamperoit dans cinq ou six jours. Cependant, quoique les motifs en parussent d'autant plus pressans qu'ils étoient très-réels, on vit, peu de jours après, qu'on s'étoit bercé de vaines espérances.

Sortie malheureuse des assiégés.

Environ le même-tems, les Assiégés firent une sortie sur les ouvrages des Ennemis, & leur ruinerent quelques batteries. Mais dix ou douze grenades ayant crevé entre les mains des Soldats, qui se préparoient à les jetter, en tuerent deux ou trois, & emporterent les bras & les mains à sept ou huit autres. On reconnut

que c'étoit la faute de l'Ingénieur qui n'avoit pas bien pris ses mesures. Ce petit accident causa beaucoup de désordre parmi les Hollandois, qui se retirerent avec quelque perte, quoique de leur côté les Ennemis en eussent fait une bien plus considérable. II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Le 6, les Assiégeans firent un feu continuel sur la Ville. Comme le nombre de leurs morts s'augmentoit chaque jour, ils s'aviserent de faire dans la Riviere, au-dessus de la Place, de doubles estacades pour y jetter ces cadavres, afin qu'étant retenus dans l'eau, ils la corrompissent: ce qui arriva en effet, & causa d'abord de grandes incommodités dans la Ville; mais les Hollandois creuserent des puits qui leur fournirent de l'eau en abondance.

La nuit du 20, les Ennemis firent une vive attaque contre la Ville: mais ils furent si bien reçus, qu'après un combat de trois heures, ils se retirerent pour aller environner, avec toutes leurs forces, la Redoute de *Maegdelin*, qui étoit à l'extrêmité de la Ville. Il ne s'y trouvoit que quinze à seize hommes qui la défendirent courageusement, tant qu'ils eurent de Moyen singulier dont on se sert pour chasser l'ennemi.

SIEGE DE BATAVIA. 1629.

la poudre & du plomb. Leur provision finie, ils eurent recours aux tuiles & pierres du Bâtiment. Enfin, voyant qu'ils en étoient presque à bout, un des Soldats dit à ses Compagnons, qui ne savoient ce qu'il vouloit faire : *Attendez, mes amis, je vais dans le moment chasser d'ici tous ces chiens de Javanois.* Aussi-tôt courant aux lieux, il en rapporte un plein pot d'excrémens, qu'il jette sur les corps nuds de ceux qui étoient les plus proches, & qui ne pouvant supporter cette puanteur se retirerent. Une partie de ses Compagnons, imitant son exemple, employa ce nouveau moyen de défense avec le même succès, tandis que le secours qui leur fut envoyé, de l'autre extrêmité de la Ville, acheva de mettre en déroute les Ennemis. Ils prirent la fuite, en criant à haute voix. *Fi ! de ces chiens de Hollandois, qui se battent avec de la m......* (36). On conçoit à peine, comment une quinzaine d'hommes avoient pû résister si long-tems à tant de forces, dans une Redoute si foible & si peti-

(36) Valentyn rapport les propres termes en langage Javanois. Les voici : *Tsjeh andjing Hollanda jang bakalay dengan tahi.*

te, que les Ennemis avoient même tenté de la renverser au moyen d'une corde, ce qui ne leur avoit cependant pas réussi.

II SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Le soir du premier Novembre, on vit les flammes s'élever de trois endroits du Camp des Ennemis, ce qui surprit extrêmement les Hollandois, ne sachant ce que cela vouloit dire. Cependant ils jugerent à propos de ne faire aucun mouvement, & de se tenir simplement sur leurs gardes; mais le lendemain le Général Specxs ayant envoyé de la Cavalerie & quelques Compagnies d'Infanterie à la découverte, on trouva que les Ennemis avoient brûlé leur Camp, & qu'ils s'étoient retirés, laissant sept à huit cens de leurs propres gens qu'ils avoient fait mourir, & dont les corps étoient étendus par ordre en rangs & en files dans la plaine. Les uns avoient été décapités, & les autres percés de coups de poignards. Au bout de quelques jours, l'air fut tellement infecté par la puanteur de ces cadavres, qu'on n'osoit approcher de ce lieu là. Voici ce qu'on raconte du sujet de cette Tragédie.

L'armée leve le siége.

Exécution dans le camp.

On dit que le Prince de Madure,

Ce qu'on raconte de son sujet.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

ayant fait de grandes railleries du Général Boeraksa, & de tous les Princes qui avoient été obligés d'abandonner la Place l'année précédente, s'étoit vanté que s'il eût été à la tête d'une telle Armée, il auroit réduit Batavia au péril de sa vie; & que dans la passion où étoit l'Empereur de ruiner cette Ville, il avoit cru devoir se servir de ce Prince, & l'engager à une entreprise qu'il se promettoit d'exécuter avec tant de facilité. Le nouveau Général n'ayant pas été plus heureux que l'autre, l'Empereur à qui la plupart de l'Armée obéissoit, outré de recevoir ce second affront, avoit donc fait tuer le Prince de Madure, avec tous ceux qui étoient de son parti. Mais on n'a aucune certitude de ce fait, & même on y ajoute d'autres circonstances, qui, étant manifestement fausses, peuvent faire douter du reste.

Perte du Mataram.

Telle fut la fin de ce fameux Siége, qui coûta à l'Empereur de Mataram, environ la moitié de ses Troupes, dont on faisoit monter le nombre à cent ou cent vingt mille hommes, tandis que les Hollandois, qui étoient si inférieurs aux Enne-

mis, n'en perdirent qu'une vingtaine, y compris les Chinois, Japonnois & Mardicres, outre quelques blessés. Si ce Prince avoit échoué, pour la seconde fois, dans une entreprise qui paroissoit presque immanquable, on lui en vit exécuter une qu'on n'auroit jamais crue possible. C'étoit d'avoir fait transporter, devant Batavia, sa grosse artillerie à travers tant de hautes Montagnes qui regnent dans les environs. Il y fut occupé pendant près de quatre mois, & il y perdit quantité de bufles & de chariots, sans que tous ces obstacles fussent capables de lui faire renoncer à un dessein si téméraire.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

1631. Bruit d'un troisiéme siége.

Deux ans après, les Hollandois se crurent menacés d'un troisieme Siége de la part du Mataram, & pour le prévenir, ils envoyerent à Japara, une Flotte de huit Vaisseaux, sous les ordres du Commandant *Vlak*; mais ces bruits n'eurent point d'autres suites. Enfin les mesures que les Hollandois continuerent de prendre pour pourvoir à leur sureté, firent abandonner à l'Empereur tous ses vastes projets sur Batavia; & quoiqu'il

II. SIEGE DE BATAVIA. 1631.

restât toujours leur ennemi, il se tint néanmoins tranquille jusqu'à sa mort, qui arriva en 1645. Ses Successeurs n'ont pas été plus heureux que lui dans les guerres qu'ils ont eues avec les Hollandois. Mais ce sont des détails que nous renvoyons aux Volumes suivans (37).

(37) Valentin, IV. Part. pag. 82 & suiv.



SUPPLÉMENT

POUR LA DESCRIPTION DES ISLES MOLUQUES,

Tiré du Tome XI de l'Edition Hollandoise.

LES Etablissemens Hollandois ayant pû recevoir naturellement quelque illustration des Editeurs de la Haye, par la facilité qu'ils ont eue à se procurer de nouveaux Mémoires, & des éclaircissemens sur les premieres Relations, on ne fera pas difficulté d'emprunter d'eux ce qu'ils ont ajouté d'utile aux articles qui concernent cette Nation. Tels sont particulierement, celui des Iles comprises sous le nom de Moluques & celui de Batavia, pour lesquels on n'a guères eu que les anciens Voyageurs à consulter, & qui se trouvent enrichis, dans l'Edition de Hollande, par quelques descriptions plus modernes. L'article des Moluques offre d'assez curieux détails sur l'Isle d'Amboine, sans autre défaut qu'un excès de longueur, auquel il est aisé de remédier.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Il fournit aussi, sur notre Description générale (1), quelques remarques critiques qui ne sont pas sans utilité, & que la même raison nous fait adopter.

Volcan de Ternate.

A l'occasion, par exemple, du Volcan de Ternate, observé en 1538 par Antoine Galvam (2), mais dont un Voyageur Hollandois ne pouvoit se persuader, en 1686, que le sommet pût jamais avoir été visité, les Editeurs Hollandois rapportent: » Que » quelques mois après le départ de » Graaf, dont on a cité le témoignage » sur ce point, un Lieutenant, nom» mé *Meindert de Roi*, accompagné » de trois autres personnes & de cinq » Esclaves, entreprit néanmoins de » monter jusqu'au sommet de la

(1) Au Tome XXXI de l'édition in-12. pag. 143.

(2) Page 156. suivant la remarque des Editeurs, on lit dans la relation du second voyage de Van Caerden, en 1608, les circonstances d'une éruption de ce Volcan, dont les Hollandois eurent l'effravant spectacle. Ses flammes s'éleverent de nouveau en 1635, & environ l'année 1654, avec le même fracas; mais en 1673, les effets en furent bien plus terribles. Le volcan jetta tant de cendres & de pierres brûlées, à un si grand éloignement, que les traces en furent vûes jusqu'à Amboine, & les exhalaisons qu'il poussoit infecterent tellement l'air, qu'il en mourut quantité de monde. Depuis ce tems, la montagne a repris sa verdure, & le Volcan ne vomit plus de fumée.



· libres.
nie.



1. Le Fort
2. Maison du Gouverneur
3. Nouveau Magasin
4. La Friperie
5. Le Marché
6. Maisons de Bourgeois libres.
7. Jardin de la Compagnie.
8. Lieu d'exécution

» Montagne, & qu'il y réussit. Mais » ce ne fut pas sans des peines incroyables, & souvent même au » péril de la vie. Il avoit tenté d ja » ce dessein plusieurs fois, de différens côtés, & s'étoit toujours trouvé » arrêté par des obstacles invincibles. » La derniere fois, il prit sa route » au Nord-nord-Ouest; & ayant gagné, le second jour, un grand rocher, dont l'élévation surpassoit, » de ce côté-là, le bord extérieur » de l'ouverture, il remarqua assez » distinctement les matieres embrasées, qui poussées du fond de la » Caverne, s'attachent de toutes parts » à ses pans intérieurs, & font quelquefois jettées avec impétuosité en » dehors, où elles achevent de se » consumer. Sa curiosité n'étant pas » encore satisfaite, il suivit ce même » rocher pour se mettre au dessus du » vent, &, tournant autour de l'ouverture, s'en approcha de si près, » que la fumée venant tout-à-coup » à se dissiper, lui laissa voir à découvert cet affreux gouffre, qui ne » lui présenta qu'un brasier ardent » dans ses diverses concavités. Ce fut » à la seconde fois que *de Roi* s'étoit

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» transporté au même endroit, pour » y amener ceux de sa Compagnie, » que la frayeur avoit fait rester en » arriere; car, dit-il, le bruit épou- » ventable qui frappe l'oreille est tel, » qu'on croiroit que c'est l'abîme im- » mense du feu éternel, & l'imagi- » nation doit suppléer ici au défaut » de l'expression, qui est trop foible » pour en dépeindre toutes les hor- » reurs.

» L'ouverture du Volcan est sur la » croupe de la Montagne, qui se ter- » mine à son bord, du côté du Nord. » Trois Collines, dont l'une est à » l'Ouest, tirant vers le Nord, l'autre » à l'Est, tirant vers le Sud, & la » troisieme au Sud, s'élevent au-des- » sus de ce bord, & sont toutes cou- » vertes de Cannacannas. C'est au Sud » de la premiere de ces collines, que » *de Roi* monta avec sa Troupe. De » l'endroit où il s'étoit avancé, on » ne pouvoit pas découvrir la col- » line méridionale; mais il croit que » c'étoit la plus haute. Le bord de » l'ouverture offre un espece d'Am- » phithéâtre en rond, composé de plu- » sieurs étages, dont les trois pre- » miers, comme les plus proches de l'ouver-

» l'ouverture, ne ſont qu'un amas de » pierres brulées, ſans la moindre » verdure; mais, en deſcendant, ce » ne ſont plus que de gros roſeaux, » à travers deſquels il eſt bien diffi- » cile de s'ouvrir un paſſage.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» De Roi rapporta pluſieurs mor- » ceaux de cette matiere, que le Vol- » can jette en abondance ſur ſes » bords, dans le tems de ſes irrup- » tions. On y en trouve de groſſes » pieces, parmi une multitude de pe- » tites, de différentes eſpeces, toutes » plattes. Une autre obſervation, qui » prouve encore mieux la molleſſe » de la matiere quand elle tombe, » c'eſt qu'elle prend la forme des ob- » jets qu'elle rencontre, & qui pa- » roiſſent comme enduits de pate. » De Roi eut lieu de s'en convain- » cre, en détachant pluſieurs de ces » pieces, de deſſus les pointes & » les inégalités des rochers. Leur ſu- » perficie préſente auſſi une croute » verdâtre, pleine de crevaſſes, qui » vraiſemblablement leur ſont venues » en ſe ſéchant; car celles qu'on » voyoit alors étoient entiérement » pétrifiées, ſpongieuſes & noires en » dedans, avec de petites tâches blan-

SUPPLEM POUR LA DESCR. DES ISLES MOI.

» ches. De Roi fit présent de quelques-uns de ces morceaux au Gouverneur Tim, en lui remettant une ample relation de son expédition, dont nous avons tiré cet extrait : elle étoit datée du 15 d'Octobre. » Douze jours après, on sentit à Ternate une violente secousse de tremblement de terre, & le 10 de Mai de l'année suivante, il y tomba une grande quantité de cendres. » Mais, depuis, tout est resté fort tranquille sur la Montagne «.

Il paroît peu important de remarquer avec les Editeurs, quelques noms de Forts & de Bastions, qui ne subsistent plus. Mais voici la description qu'ils donnent du Palais des Rois de Ternate.

Principal Palais du Roi de Ternate.

» Le Palais principal du Roi est dans un enclos d'arbres, où l'on entre par une assez belle allée, de chaque côté de laquelle se voient deux Parterres magnifiques, dont les compartimens de gazon, ou plantés d'arbrisseaux, sont entretenus avec beaucoup de soin, & dans une extrême propreté. A gauche en entrant, on trouve un Cabinet de plaisance, où le Roi a coutume

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» de recevoir ceux qu'il ne veut pas
» conduire dans la Cour intérieure.
» Vis-à-vis, il y a un quarré d'é-
» gale grandeur, & au côté droit,
» une porte qui mene à une autre
» Cabinet de plaiſance ſur le rivage,
» où eſt la Galliote du Roi. Le Pa-
» lais, qui eſt bâti ſur le roc, n'eſt
» que de bois, un peu blanchi en
» dehors. On y monte par douze ou
» quatorze degrés de pierre. Le de-
» dans n'offre rien de plus remarqua-
» ble qu'un petit Navire d'argent,
» qui pend au milieu du plancher de
» l'appartement du Roi, quelques
» luſtres, & quelques autres pié-
» ces d'argenterie. Son tréſor eſt ren-
» fermé dans une cave ſouterraine.
» En 1692, il pouvoit avoir quatre
» à cinq cens mille réales en eſpe-
» ces, ſans compter quelques quin-
» taux d'or & d'argent mis en œu-
» vre. La Compagnie lui donne une
» garde de douze hommes, avec un
» Sergent & un Caporal, ſous pré-
» texte de lui faire honneur, mais
» au fond pour épier ſes actions. Cet-
» te garde l'accompagne par-tout,
» excepté lorſqu'il ſe rend au Châ-
» teau d'Orange. Aucun Hollandois

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» ne peut entrer au Palais, quand » même le Roi l'en prieroit, à moins » d'une permiſſion expreſſe du Gou- » verneur ou du Conſeil, qui ne la » refuſe guère, pourvû que la per- » ſonne ſoit connue, ou que des rai- » ſons politiques ne s'y oppoſent pas. » Outre ce Palais, le Roi a une Mai- » ſon de Campagne, aſſez bien pein- » te, avec un Jardin de plaiſance, » où il va ſe divertir ſouvent. C'eſt » la plus agréable promenade de tou- » te l'Iſle.

» Les forces des Hollandois de Ter- » nate étant concentrées dans le Châ- » teau d'Orange, qui eſt plus que ſuf- » fiſant pour tenir en reſpect les Ha- » bitans de cette petite Iſle, ils ont » démoli tous les anciens Forts des » Eſpagnols.

Tidor.

» La forme de l'Iſle de Tidor eſt » preſque la même que celle de Ter- » nate, dont elle n'eſt qu'environ à » 3 quarts de lieue. La petite Iſle de » Mitarra, nommée par les Hollan- » dois Norwegue, les ſépare. Elle » eſt ſous la domination du Roi de » Tidor, quoique la poſſeſſion lui » en ſoit conteſtée par le Roi de Ter- » nate. Mais elle ne mérite pas d'au-

» tre description, que la place qu'elle » occupe sur la Carte.

SUPPLEM. POUR LA DESCR DES ISLES MOL.

» Au milieu du Détroit qui sépare l'Isle de Motir de celles de » Tidor, est l'Isle Pottebaker, autre» ment nommée *Pulo Cavali*, fort » petite & de peu d'importance.

Bachian.

» De vingt-trois Bourgs ou Villa» ges qu'on a représentés (à la page » 161 du Tome 31 in-12,) dans » l'Isle de Bachian, on n'en connoît » plus que quatorze. Le nombre des » Habitans est aussi diminué depuis » par les tremblemens de terre dont » cette Isle a été affligée. En 1646, » une terrible secousse entr'ouvrit la » Montagne, abîma plusieurs Villa» ges, & fit périr quantité d'Habi» tans & de Bestiaux, qui furent en» gloutis ou dévorés par les flammes » qui sortoient de ce Volcan. On en » voit encore les ouvertures, qu'on » appelle les ornieres de Bachian, » parce qu'elles forment de larges » fentes paralleles, qui descendent » du haut en bas de la Montagne. » Le reste de l'Isle est fort montueux, » & les Habitans sont en tout sem» blables aux Ternatois, dont ils sui» vent aveuglément les sentimens.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Deux Isles dont Bachian est composé.

Remarquons avec les Editeurs, pour la page 161 du Tome 31 in-12, que » ſous le nom de Bachian, on » comprend deux Iſles, à la portée du » canon l'une de l'autre, *Ombachian* » & *Labova* (3), dont chacune avoit » autrefois ſon Roi particulier. C'eſt » à Labova que les Hollandois abor- » derent, pour la premiere fois, en » 1609, ſous la conduite du Vice- » Amiral *Hoën*, qui après avoir fait » la paix avec les Bandanois, renou- » vellé les Traités d'Amboine, & » bâti le Fort de Willenſtad, ſe ren- » dit encore maître de celui que les » Eſpagnols avoient à Labova, auquel » il donna le nom de Barnevelt. La » Compagnie Hollandoiſe y a tou- » jours entretenu Garniſon juſqu'à » l'année 1696, qu'elle céda ce Fort » au Roi de Bachian, y laiſſant néan- » moins un Sergent avec ſix Soldats, » qui ont leur poſte ſur le derriere, » dans une Loge ſéparée, pour ſer- » vir de garde à ce Prince, & pour

(3) Les Editeurs n'auroient pas mis ici, ſuivant leur uſage, deux fautes d'impreſſion, ſur le compte de M. l'Abbé Prevoſt s'ils avoient jetté les yeux ſur ſa Carte, où ils trouveront *Labova*, & non Labocca, qui ne laiſſe pas d'etre dans le texte. *Lambaco* eſt dans l'original.

» observer toutes ses actions.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» L'Isle de Bachian, qui est au Sud » de la Ligne, peut avoir environ » vingt lieues de tour. Le Roi qui » y regnoit avant l'arrivée des Hol- » landois, avoit bien douze mille » hommes sous ses ordres; mais, » en 1707, on compte qu'il en per- » dit plus de dix mille, tant par la » petite vérole que par d'autres dis- » graces. Sa puissance est encore dé- » chue, depuis qu'il s'étoit brouillé » avec la Compagnie : il y a eu des » tems, où il n'avoit pas plus de » deux cens hommes. Le titre de ce » petit Prince est *Colano Mádehe*, » qui signifie *Roi du bout*, parce que » l'Isle de Bachian est la derniere des » Moluques, du Nord au Sud ».

Ancienne puissance du Roi de Ternate.

On a remarqué à la page 161 du Tome 31 in-12, pour relever l'idée des Moluques, que le seul Roi de Ternate a possédé jusqu'à soixante-douze Isles. Les Editeurs font monter ce nombre » à quatre-vingt-douze, » toutes connues, disent-ils, par leurs » noms; sans compter encore une » centaine de petites Isles, situées au- » tour de Bangay, & un grand nom- » bre de celles qu'on range sous les

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» Isles des Tortues, non plus qu'une » vingtaine de moindres Isles qu'on » rencontre de côté & d'autre dans » ces Mers. Voici les noms des qua- » tre-vingt-douze Isles que se trou- » voient encore, en 1680, sous la » domination du Roi de Ternate «.

» *Mindanao*, sur laquelle il a droit » pour une partie. *Sarangani*, & deux » autres de même nom. Les Isles de » *Talaut*, au nombre de treize, mais » dont on ne compte ici que les six » principales, qui sont *Lirong*, *Kabrou-* » *wang*, *Karkalang*, *Karkarottang*, » *Noussa* & *Karrotta*. Ensuite viennent » celles de *Limpang*, de *Caboulousou*, » de *Memanou*, de *Cabiou*, de *Cam-* » *bole*, de *Mohore* & de *Memomou*. » La grande Isle *Sangir*, *Batou*, » *Wingko*, *Noessa*, *Toghan*, *Bou-* » *kit*, *Tomane*, *Beeng*, *Torrang*, » *Batouinko*, *Lavesang*, *Bellande*, *Bing*, » *Para*, *Sangalouhan*, *Kakhitang*, » *Nitousaha*, *Salangkere*, *Masape*, » *Keama*, *Marouma*, *Sjauw*, *Makelehe*, » *Bougiassou*, *Pondang*, *Labeang*, » *Massare*, *Mahono*, *Pangasare* ou » *Tagulanda*, *Roang*, *Passigi*, *Biaro*, » *Banca*, *Talisse*, *Lembe*; *Ganga*, » *May-in*, *Piso*, & *Oud-Manado*;

» outre une grande partie de l'Isle *Cele-* » *bes*, depuis Manado jusqu'aux golfes » de Cajeli & de Tomini : les *Togias*, » ou Isles des Tortues, qui sont en » grand nombre ; *Belet*, *Bangay*, & une » centaine d'Isles qui en dépendent ; » *Gabe*, *Saboubou*, *Xoula*, *Taljabo*, » *Xoula-Mangoli*, *Xoula-Besi*, *Hala-* » *mahera* ou *Gilolo*, en grande partie ; » *Ceram*, aussi en partie ; *Bouro*, » *Amblau Manipa*, *Kelang*, *Boano*, » *Oma*, en partie, de même qu'*Honi-* » *moa*, *Amboine*, ou la côte de *Hitou*, » *Solor*, ou quelques Villages de cette » Isle; *Botton*, *Pantsjam*, *Saleyer*, *Pan-* » *gasane*, *Majau*, *Taffouri*, *Gommon*, » *Liesge-Matulla*, *Cajou*, *Gano*, » *Coubi*, *Saketta*, *Ismola*, *Machian*, » *Motir*, *Cavali*, *Mitarra* ou *NorWe-* » *gue*, *Ternate* & *Hieri*.

» Les Rois de Tidor possédent en » partie les Isles des *Papous*, & sont » maîtres d'une étendue considérable » de P ys dans l'Isle de *Gilolo*, le » long des Côtes Orientales de *Ma-* » *ba*, de *Patani*, de *Weda*, sans » parler des prétentions qu'ils for- » ment sur quelques Villages de l'Isle » de Ceram & sur d'autres lieux.

» Les Isles d'*Oubi*, d'*Oubi-Latou*,

SUPPLEM POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» de *Magatapi*, de *Bilang bilang*, de » *Gommono*, & toutes les petites Isles » à trois ou quatre lieues à la ronde, » ont été autrefois de la dépendance » du Roi de Bachian, qui a aussi des » droits sur quelques-unes des Isles » des *Papous*, & sur neuf Villages » dans celle de *Ceram*, dont la pos» session lui fut accordée en 1708 par » la Compagnie, pourvu que les Ha» bitans y consentissent; mais ils n'ont » jamais voulu reconnoître l'autorité » de ce foible Prince.

» La Souveraineté de toutes les » Isles & des autres lieux du ressort » de Ternate, appartient aujourd'hui » à la Compagnie Hollandoise, en » vertu du transport que le Roi *Am*» *sterdam* lui en fit le 3 de Mars 1678. » Le Roi de Bachian lui a aussi ven» du, en 1683, les petites Isles qu'il » possédoit aux environs, pour la som» me de huit cens réales ».

Tous ces droits des anciens Souverains de Ternate, de Tidor & de Bachian, sont expliqués fort au long, ajoutent les Editeurs, dans les Mémoires qu'ils font profession de suivre; & l'Auteur entre, à cette occasion, dans divers détails, concernant

les lieux dont les Editeurs ont détaché seulement ce qui regarde la Géographie, & la connoissance de cette multitude d'Isles qu'on peut ranger sous le Gouvernement des Moluques, sans s'arrêter aux descriptions des deux grandes Isles de Mindanao & de Celebes, parce qu'elles se trouvent dans d'autres parties de ce Recueil. Ainsi, commençant au Sud de la premiere de ces Isles, & continuant de descendre vers le Midi, le long des Côtes Orientales de la seconde, à l'Ouest des Moluques, ils achevent leur course par Gilolo, qui est à l'Est de ces cinq Isles.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Isles du ressort des Moluques.

La premiere Isle Méridionale, qu'on trouve au Sud-Est de Mindanao, à six degrés de latitude Nord, est celle de *Saranzani*, ou *Carongan*, qui en est éloignée de quatorze à quinze lieues, & d'environ quatre-vingt-deux de Ternate. C'étoit anciennement la résidence du Roi de Bouwissang, qui l'est en même-tems de Candahar, & qui fait aujourd'hui son séjour dans l'Isle de Sargir. Seist conseilloit aux Hollandois de vivre en bonne intelligence avec ce Prince. Les Espagnols ont souvent formé le

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

dessein de s'établir à Sarangani, parce que c'est un excellent lieu de rafraîchissement pour les Vaisseaux. L'Isle est au reste peu considérable : ses principales productions sont la Cire & le Caret. On prétend néanmoins qu'il se trouve de l'or dans la Riviere ; mais la proximité du Sultan de Mindanao, qui exerce un pouvoir tyrannique sur la plupart des Isles circonvoisines, tient le Peuple dans une si grande sujettion, qu'il n'ose faire aucun Commerce avec les Etrangers. L'Isle entiere peut mettre sous les armes environ sept cens hommes ; & le nombre des Habitans est compté à près de trois mille. Entre cette Isle & celle de Sangir on en rencontre deux autres, qui portent aussi le nom de Sarangani, outre plusieurs petites, dont quelques-unes ne sont proprement que des rochers.

Isles de Talaut.

(4) Les Isles de Talaut sont un peu plus à l'Est que Sarangani, dont elles peuvent être éloignées d'environ douze lieues, & soixante-dix de Ternate : ce qui s'entend de la plus méridionale, située sous le cinquiéme dé-

(4) Après avoir fait profession d'emprunter tous ces supplémens des Editeurs Hollandois, on croit pouvoir cesser d'y mettre des guillemets.

gré de latitude. On en compte treize, tant grandes que petites; les deux *Noussa*, *Karotta*, *Karkarottang*, *Karkalang*, *Lirang*, *Kabrouvvang*, & six sans noms. Il n'y en a que six qui soient habitées, encore sont-elles peu connues, & l'on se met d'autant moins en peine d'y faire des découvertes qu'elles sont fort pauvres. On n'y trouve aucuns cocotiers; ce qui est assez surprenant. Les Habitans manqueroient même du nécessaire, s'ils n'étoient accoutumés à s'en passer, en vivant comme les Brutes, dont ils ne différent guères que par la figure. Leur principale nourriture se tire d'une plante sauvage, nommée *Foutou-foutou*, dont le fruit est fort mal sain. Ils ont peu de riz, parce qu'ils ne savent ce que c'est que de cultiver les terres. On compte jusqu'à vingt & trente familles de ces Insulaires dans une même Maison. Leur caractère n'est pas féroce, quoiqu'ils soient d'une grande simplicité. Chaque Isle a son idiome, & un Démon particulier auquel elle est consacrée. Les Habitans de Kabrouwang, la plus Méridionale de ces Isles, se disent cependant Chrétiens;

SUPPLEM POUR LA DESCR. DE ISLES MOL.

mais ils ne le ſont tout au plus que de nom On y trouve deux Villages & quelques Maiſons autour de l'Iſle, qui dépend du Roi de Sjauw, & qui peut avoir environ dix lieues de circuit. Les Rois de *Taboucan*, de *Tarouna* & de *Mangenitou*, qui font leur réſidence à Sangir, & celui de *Tagulanda*, dont le ſéjour eſt à Pangaſare, partagent entr'eux les Iſles de Lirong ou *Talani*, de Karkalang ou *Pulortang*, & de Nouſſa ou *Nounouſſa*. La premiere a cinq lieues de long, ſur une demie de large. On y compte huit Villages, & dix dans la ſeconde, qui eſt la plus grande. Elle forme comme un triangle. Sa longueur, du Nord-Oueſt à l'Eſt, eſt de ſept lieues, & l'on en compte huit de cette Pointe à celle du Sud-Oueſt. Dans ſa plus grande largeur, de l'Oueſt à l'Eſt, où l'on voit de fort hautes Montagnes, elle a environ quatre lieues; mais elle va toujours en rétréciſſant vers ſes bouts: Nouſſa, qui eſt la derniere de ces deux Iſles au Nord-Eſt, a une demi-lieue de long, ſur autant de large, & contient ſeulement trois Villages. Le nombre des Habitans de ces ſix Iſles monte à huit

mille, dont deux mille six cens capables de porter les armes.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Isles de Lalouga, & leur découverte.

Ne quittons pas les Isles de Talaut, sans dire un mot de celles de Lalouga, quoiqu'on n'en connoisse ni le nombre, ni les propriétés, ni même la situation. Des hommes sauvages, d'une figure étrange, ayant été poussés vers les Isles de Talaut, & de-là transportés à Ternate, firent naître aux Hollandois l'envie de chercher leur Pays. Un Commissaire, nommé David Haack, le découvrit en 1694, sans en rapporter d'autres éclaircissemens. Quelques années après, ces Sauvages, qui avoient appris à s'expliquer en Langue Malaye, furent renvoyés dans leur Patrie: mais un de leurs Conducteurs s'étant obstiné à se rendre à terre avec eux, contre le conseil des autres, ne fut pas plutôt descendu sur le rivage, que les Habitans le mirent en piéces, & le mangerent à la vûe de ses Compagnons.

Isles de Sangir.

Au Sud des Isles de Talaut est la grande Isle de Sangir, qui s'étend depuis le quatriéme jusqu'au troisiéme dégré de Latitude. Entre sa Pointe Septentrionale & les Isles de Talaut, qui en sont

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

éloignées de dix-huit lieues, on en passe sept autres, connues sous les noms de *Cabiou*, *Mohore*, *Memanou*, *Cambole*, *Memounou*, *Caboulousou* & *Limpang*, petites Isles, qui n'ont rien de remarquable, si ce n'est que les Insulaires s'en servent pour y relâcher & y attendre le beau tems, afin de pouvoir continuer leur voyage avec plus de confiance; car outre qu'ils qu'ils sont mauvais Mariniers, ils se persuadent qu'ils seroient infailliblement malheureux, s'ils manquoient de se rendre à l'une ou l'autre de ces Isles, sur-tout à Caboulousou, qu'ils regardent comme un lieu saint, pour y offrir leurs Sacrifices, soit au Démon, qu'ils craignent beaucoup, soit à quelque autre Divinité imaginaire. On conçoit que ce Culte a dû insensiblement s'établir sur la Coutume, dont on s'est d'abord bien trouvé, de relâcher dans cette Isle, & de s'y arrêter jusqu'à ce que le danger soit passé, ou que l'on ait des indices certains de calme, parce que la Mer étant ici fort orageuse au moindre vent, leurs chétifs Bâtimens courroient trop de risque en s'y exposant sans cette précaution.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

A l'Est de Sangir on a les Iles *Batou*, *Wingko*, *Noessa*, *Toghan*, *Boukir*, *Beeng*, *Tomare*, *Torrang*, *Batouinko*, *Lavesang*, *Bing* & *Bellande*. Au Sud-Ouest, *Para*, *Sangalouhan*, *Kakhitang*, *Nitousaba*, *Salengkere*, *Babondeke*, *Masape*, *Keama*, & *Marouma*; en tout vingt-huit Isles, outre dix-huit sans noms, tant grandes que petites, parmi lesquelles il s'en trouve qui sont assez considérables.

Sangir, qu'on nomme aussi Sangi, a environ quinze lieues d'étendue du Nord au Sud, mais sa largeur est fort inégale. Au bout septentrional, elle est de cinq lieues; ailleurs, tantôt de trois, tantôt de deux. & dans quelques endroits, seulement d'une lieue & demie. Cette Isle étoit autrefois soumise à deux Rois; mais vers les années 1670 & 1680, on en a vu jusqu'à huit qui usurpoient tous ce titre. Aujourd'hui ils se trouvent réduits à quatre, qui sont les Rois de *Candahar*, de *Tarouna*, de *Taboucan* & de *Mangenitou*, sans compter un cinquieme, qui est celui de *Tamaco*, mais qui releve du Roi de Sjauw, autre Isle voisine. Leurs Etats

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

n'offrent qu'une deſcription aſſez ſeche de Bourgs & de Villages, diſperſés autour de l'Iſle. Ils peuvent mettre enſemble environ quatre mille hommes ſous les armes; & le nombre des Habitans de Sangir va à près de treize mille. Ils ſont tous profeſſion du Chriſtianiſme, à l'exception des Sujets du Roi de Candahar, qui ſont moitié Mahométans. En 1709, les Hollandois y avoient onze Ecoles publiques. Candahar eſt à l'Oueſt de la pointe ſeptentrionale de l'Iſle. On trouve enſuite les Royaumes de Tarouna, Mangenitou & de Tamaco. A l'Eſt eſt Taboucan, où les Hollandois ont une Loge. La Rade n'y eſt pas ſi bonne qu'à Tarouna; c'eſt là que les Vaiſſeaux vont ordinairement mouiller dans une Anſe profonde, entre ce Bourg & celui de Mangenitou. La Compagnie tenoit autrefois ici une Garde de quelques Soldats ſous les ordres d'un Sergent; mais elle en a été retirée, après la mort du Roi de ce nom, arrivée en 1694. C'étoit un Prince dangereux, & qui a ſouvent cauſé de l'inquiétude aux Hollandois par ſes intelligences ſecretes avec les Eſpagnols

des Manilles, qu'il cherchoit à attirer dans l'Isle. Ces Roitelets de Sangir sont toujours en différend les uns avec les autres, & donnent beaucoup d'embarras aux Commissaires, qui vont chaque année faire la visite des Quartiers Septentrionaux.

Volcan de Sangir & ses ravages.

L'Isle produit une abondance de Sagu & de Noix de cocos. Le terrein en est assez plat du côté de l'Est; mais l'Ouest est rempli de Montagnes. On y découvre celle d'Abou qui est d'une hauteur prodigieuse, & du sommet de laquelle il sort continuellement de la fumée. Une éruption de ce Volcan fit périr, en 1711, le Roi de Candahar avec tous ses Sujets, tant Chrétiens que Maures, au nombre de deux mille trente, y compris Femmes & Enfans. Il n'étoit resté qu'une petite Négrerie, nommée Talawit, située au Nord de Candahar, où l'on comptoit environ cent soixante Hommes. Ces heureux Rechappés de la destruction de leur Patrie trouverent, le lendemain, le corps de leur Roi, qui étoit expiré tenant un de ses Enfans entre ses bras. A Calongan, autre Négrerie au Sud de Candahar, & de la dépendance

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

du Roi de Tarouna, il étoit mort soixante-dix personnes, sans compter les blessés. Le reste avoit pris la fuite vers Tarouna, où le désastre n'étoit pas moins grand, puisque plus de quatre cens Habitans y avoient perdu la vie. Ces Infortunés furent contraints de chercher leur salut à Mangenitou, à une lieue de-là, où il étoit tombé quelques pierres, mais sans y causer de dommage considérable. Du côté de l'Est, les Négreries de Brae & de Matane, avoient perdu au-delà de deux cens soixante personnes. Les autres Habitans de cette Côte vinrent se refugier à Taboucan, quoiqu'on n'y fût pas fort en sûreté, y ayant eu une trentaine de Morts dans les Jardins les plus exposés; & si le vent, qui étoit d'abord Nord-Ouest n'eût tourné au Nord, & porté les matieres embrasées d'un autre côté, cette Négrerie ne pouvoit manquer d'être aussi entiérement abîmée. Le troisieme jour, la Montagne ayant cessé de jetter des flammes, le Chef de la Loge Hollandoise de Taboucan envoya un Soldat, avec quelques Insulaires, pour visiter les Négreries de l'Ouest, & s'assurer de la vérité

des rapports qu'on en avoit reçus les deux jours précédens. Leur retour confirma ces tristes nouvelles. Le chemin, par où ils passerent, étoit jonché de morts. Ils en compterent plus de quatre cens, que la chaleur avoit étouffés, & dont les corps étoient encore entiers. On voyoit l'eau bouillonner sur le rivage, & plusieurs Habitans montroient leurs pieds qui en avoient été brûlés. A Candahar, il n'étoit pas resté debout une seule maison, grande ni petite. Tout, jusqu'aux arbres, avoit été renversé ou consumé, tant par l'orage & les secousses de tremblement de terre, dont cette éruption fut accompagnée, que par les flammes & les pierres, que le Volcan poussoit du fond de ses entrailles, avec des coups épouvantables. Dans la Négrerie Chrétienne de Candahar, ils trouverent une petite fille d'environ dix-huit mois, qui étoit entre deux cadavres. Leur surprise fut extrême de l'entendre pleurer & demander à boire à sa maniere. Ils l'emporterent à Taboucan, & la mirent auprès d'un de ses parens, dont elle fut reconnue. Selon toute apparence, elle avoit vécu dans cet état depuis trois jours.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Isle de Sjauw. Son Volcan.

Quand on a passé les petites Isles méridionales de Sangir, qui sont toutes désertes, on vient à celle de Sjauw, située à quarante lieues de Ternate, sous deux dégrés & demi de latitude septentrionale. Elle a environ huit lieues de circuit. Sa forme est à peu près la même que celle de l'Isle de Ternate. Le terrein en est fort élevé, & il y a aussi un Volcan qui brûle toujours. On en voit souvent sortir de l'eau, des cendres & de grosses pierres, qui sont la plûpart rondes comme des boulets. Il n'y a presque point de jour qu'on n'y remarque quelque chose de nouveau. Avec certains vents, il fait un bruit terrible, mais jamais il n'est plus agité que durant les deux premiers mois de l'année. Au mois de Janvier 1712 cette montagne, s'étant fendue, parut toute en feu; & le coup en fut entendu jusqu'à Ternate. On y trouve de fort bon soufre, quoiqu'en petite quantité. Il y a quatre Villages dans l'Isle, l'un à l'Est, & les trois autres à l'Ouest, dans chacun desquels les Hollandois ont une Ecole. On y comptoit, en 1705, trois mille trois cens habitans, dont mille soixante-dix étoient en état de porter les armes. Le pays

est pauvre, & ne produit que des noix de cocos, de l'huile & quelques racines. Au défaut d'autres poissons, les Insulaires séchent des requins, qu'ils trouvent excellens, quoique ce soit une mauvaise nourriture. Le Roi vit lui-même dans une grande indigence. Cette Isle a été autrefois sous la puissance des Espagnols. Le Roi de Ternate s'en étant rendu maître, en 1677, avec le secours des Hollandois; en fit cession à la Compagnie. Le Fort Espagnol fut pourvû de six pieces de canon, & l'on y laissa douze hommes en garnison. Cinq ans après, les Hollandois y bâtirent un nouveau Fort au côté de l'Est, qu'ils nommerent *Doornenburg*, & dont le Roi de Sjauw fit la cérémonie de poser la premiere pierre. En 1696, il y avoit encore une garde de dix soldats, qui a été retirée depuis.

Autres Isles.

A l'Est de Sjauw, on trouve encore les Isles de *Bougiassou*, de *Pondang*, de *Labeang*, de *Massare* & de *Mahono*, qui forment ur un demi-cercle une baie spacieuse du Sud au Nord, au-devant de la côte orientale de Sjauw, où les Vaisseaux sont à l'abri de toutes tempêtes. A l'Ouest de Sjauw

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

est l'Isle de Makelehe, dans la distance d'environ trois lieues en mer. Elle en a deux de circuit ; mais on n'y sauroit aborder qu'à son côté occidental. On voit, au milieu de l'Isle, un lac d'eau douce, autour duquel les terres s'élevent un peu en talus sur un bord des plus charmans, tout planté de cocotiers & d'autres arbres fruitiers. Le Roi de Sjauw y nourrit du bétail, dont il fait, de tems en tems, quelque présent aux Hollandois.

Isle Pangasare.

Au sud de Sjauw est l'Isle *Pangasare*, située un peu au-delà du deuxiéme dégré de latitude, à environ dix lieues de Sangir & vingt-deux de Ternate. On l'appelle aussi *Tagulanda*, du nom de son principal Bourg, où le Roi de l'Isle fait sa résidence. Il y a encore un autre Bourg éloigné de trois lieues du premier, sans compter plusieurs petites habitations dispersées le long du rivage. En 1705, le nombre des Insulaires montoit à mille neuf cens dix, dont seulement six cens pouvoient porter les armes. Ces peuples sont des plus dévoués aux Hollandois. Ils ont souvent demandé la permission de pouvoir se transplanter à Amboine ou ailleurs ; mais on leur donnoit une

garde

Garde, pour les empêcher de s'en aller d'eux-mêmes, ce qui prouve que leur Isle n'est pas de trop bon rapport. Elle produit néanmoins quantité de noix de cocos. Il y a deux Ecoles à Tagulanda. Le Roi est fort zélé pour la Religion Chrétienne, & la docilité de ses sujets les porte à suivre son exemple. Ce sont d'excellens mariniers, toujours prêts à s'exposer généreusement, avec autant de bravoure que de prudence, pour sauver les Bâtimens qu'ils voient en danger; en quoi ils sont bien différens des habitans de la plûpart des autres Isles. Au besoin, les Rois de Sangir, de Sjauw & de Tagulanda, ont coutume de fournir, aux ordres du Gouverneur des Moluques, une petite flotte de vingt-cinq Corracores, armés de mille deux cens cinquante hommes. Ce sont de méchans soldats pour l'attaque; mais ils sont admirables quand il s'agit de faire des courses sur les ennemis, dans les bois, & de ravager la campagne. Autrefois les Pangasarois étoient de grands pirates; mais, peu à peu, les Hollandois leur en ont fait perdre l'habitude.

Autres Isles.

A l'ouest de Pangasare sont deux

SUPPLEM POUR LA DESCR DES ISLES MOL.

petites Isles nommées *Roang* & *Paſſigi*; la premiere eſt aſſez haute, l'autre eſt baſſe & le terrein plat. Un grand banc de rochers s'étend de cette derniere vers l'eſt; mais il n'empêche pas qu'on ne puiſſe paſſer aiſément entre les deux Iſles. Plus loin au ſud, on trouve celle de *Biaro*, qui eſt composée de pluſieurs petites Iſles ſéparées, toutes déſertes, de même que celles qu'on rencontre de-là juſqu'à la côte de Celebes. *Taliſſe*, ſituée un peu plus à l'oueſt que Banca. *Ganga*, *May-in* & *Piſo*, nommées auſſi les trois Iſles *Waſſi*, ou les Iſles de Fer, ſont au ſud-oueſt de Taliſſe, ſur la côte de Celebes. Elles ont, au ſud, la petite Iſle *Oud-Manado*, & deux autres ſans noms. A l'eſt de la pointe ſeptentrionale de Celebes, on a encore l'Iſle *Lembe*, de forme longue & étroite. Elle donne ſon nom au détroit qui la ſépare de la côte orientale de Celebes, & qui eſt reſſerré par un banc & par quelques pointes de rochers vers le milieu. Cependant les Vaiſſeaux ne laiſſent pas d'y paſſer en toute ſaiſon. Cette Iſle, ainſi que celles de *Tajom*, de *Datahans* & pluſieurs autres, diſperſées dans les environs, ne ſont

remarquables que par leurs beaux bois d'ébene. On y trouve aussi quantité de ces nids d'oiseaux, qui sont un manger des plus délicieux des Indes.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Fort Hollandois au nord de Celebes.

Ce seroit ici le lieu de parler de la partie septentrionale de Celebes, qui est du ressort de Ternate : mais nous ne voulons point anticiper sur la description particuliere de cette Isle, qu'on donnera dans la suite. Il suffit de dire que les Hollandois ont à Manado une forteresse, nommée *Amsterdam*, qui est le Comptoir général de tous les Villages de cette contrée. On y entretient constamment une Garnison de trente hommes, sous les ordres d'un Chef qui est quelquefois Militaire, mais le plus souvent sous-Marchand, parce que le commerce qui se fait en cet endroit est assez considérable.

Isles des Tortues.

En suivant la côte orientale de Celebes, on trouve, au sud de la Ligne, un grand nombre d'Isles connues sous le nom de *Togias*, ou *Isles des Tortues*, qui sont toutes désertes, à l'exception de deux, la *grande Togia* & *Eelet*, chacune desquelles est gouvernée par un Roi particulier. Les Isles *Bangay*, *Gape*, *Saboubou*, dont les habitans ont été transportés sur la côte de Cele-

Isles de Bangay.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

bes, en ont plus de cent autres petites, au nord de celles de *Xoula* & au sud de *Bangay*. On les comprend ordinairement sous ce dernier nom. Elles causent beaucoup d'embarras aux mariniers, par la quantité de bancs & de rochers qu'on rencontre entre deux, & qui sont encore peu connus. Pulo-Sagu, qui est la plus méridionale de ces Isles, fournit de bonne eau & du Sagu en abondance.

Isles de Xoula.

A l'Est des Isles de Bangay sont celles de Xoula, au nombre de trois; *Xoula-Taljabo*, *Xoula-Mangoli* ou *Sapelulle*, & *Xoula-Besi*. On compte dans la premiere, huit Villages & quelques Habitations dispersées. Le caractère des Insulaires les porte à la cruauté & à la perfidie. Ils sont d'ailleurs poltrons & fainéans. Les Hommes ne s'embarrassent que de boire & de manger, tiennent leurs Femmes dans un dur esclavage, & ce sont elles qui font tout l'ouvrage, tant aux champs qu'à la maison. L'Isle produit beaucoup de Sagu. Elle a une bonne Baie du côté du Nord, où les Chaloupes peuvent se mettre à l'abri de toutes sortes de vents. La seconde de ces deux Isles en comprend trois,

presque contiguës, dont deux seulement sont habitées. Elle est au Nord de la premiere, & séparée par un petit Détroit, que les tournans & les pointes de rochers rendent fort dangereux. On y découvre une de ces pointes, qui a précisément la figure d'un homme. Les Insulaires qui passent auprès, ont coutume de lui jetter quelques fruits en offrande pour se concilier ses faveurs. Xoula-Besi, située à l'Ouest de Taljabo, est la plus peuplée de ces trois Isles. Elle a dix Villages, & un Fort nommé le *Klaverblad*, où les Hollandois tiennent une Garde de quelques Soldats sous les ordres d'un Sergent, cette Isle étant restée en possession de la Compagnie. Au Sud-Est de Taljabo, on trouve l'Isle *Gommon*, qui a une belle Riviere; & à l'Est, une autre petite Isle, nommé *Liefje-Matulla*, peu considérable. Ces Isles sont toutes fort fertiles. On en tire beaucoup de riz, d'huile de cocos, & de bois d'ébene bâtard, d'une espece très-estimée.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

On a encore, aux environs de Bachian, la grande Isle Oubi, que le Roi de Bachian a vendue à la Compagnie,

Isles aux environs de Bachian.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

avec toutes les autres petites Isles situées dans l'espace de trois lieues à la ronde. Les principales sont *Oubi-Latou*, *Magatari*, *Bilang-bilang* & *Gommomo*. La grande Oubi est remplie de Montagnes. Il y avoit autrefois un petit Fort au côté occidental, où l'on entretenoit une Garnison de vingt-quatre Soldats; mais on en a fait, depuis, une simple Redoute, qui n'est gardée que par deux hommes. Plus loin à l'Est, sont les Isles de *Gano*, de *Coubi*, & quelques autres sans noms. De-là vers le Nord, en approchant de Bachian, on rencontre les Isles *Saketta* & *Ismola*, qui forment, avec la Côte orientale de Bachian, le Détroit qu'on nomme *Détroit de Patience*.

Isle de Gilolo.

Gilolo est une grande Isle, qui s'étend à deux degrés au Nord & à un dégré au Sud de l'Equateur. Elle a près de quatre-vingt lieues en longueur, mais sa largeur est fort inégale. On la divise en trois grandes parties, qui forment comme autant de branches; l'une au Nord, qu'on nomme la Côte de Moro, l'autre à l'Est vers le Pays des Papous, & la troisieme au Sud. La partie occiden-

tale de l'isle, qui est appellée *Batochina*, fait face à toutes les autres Isles Moluques, qui ne sont éloignées que de six à sept lieues. Les Ternatois lui donnent le nom de *Halamahera*, qui signifie Terre-ferme, parce qu'ils ont ignoré long-tems que ce fût une Isle. Les Rois de Gilolo tenoient anciennement le premier rang entre les Princes des Moluques. On les désignoit sous le titre de *Gicoma Colano*, c'est-à-dire Roi du Golfe, parce qu'ils faisoient leur résidence près du Golfe de Gilolo, vis-à-vis de Ternate, ou un peu plus au Nord, sur la Côte de Batochina. Toute cette partie septentrionale est aujourd'hui sous la domination du Roi de Ternate, mais les guerres en ont presqu'entiérement dépeuplé le Pays. La partie orientale, qui n'est pas la moins considérable, appartient au Roi de Tidor, & comprend les Côtes de Maba, de Patani & de Weda. Ces deux Princes possedent en commun l'Isle de Moroay, située au Nord de Gilolo. Ils se disputent la propriété de quantité d'autres endroits de cette derniere Isle, dont il est inutile de parler, la Compagnie Hollandoise

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

devant toujours être considérée, ajoutent les Editeurs, non-seulement comme l'Arbitre des différends de ces Princes, mais comme la Souveraine de tous leurs Pays, qu'ils ne tiennent qu'à titre de Vassaux, particuliérement les Rois de Ternate, quoique les plus puissans.

Forts Espagnols.

Les Espagnols ont eu autrefois plusieurs Forteresses dans cette Isle. *Sabougo*, qu'ils enleverent aux Hollandois en 1611, avoit quatre Bastions & une demi-lune à l'entrée de la riviere. Ce Fort étoit bien pourvu de gros canons. La Garnison étoit de six Castillans & de cinquante Pampangres. Un second Fort, qu'ils prirent de même sur les Hollandois, se nommoit Gilolo, & l'on y tenoit cinquante à soixante Espagnols. Ces deux Forts étoient sur la Côte occidentale de l'Isle, à sept lieues du Château d'Orange. Vis-à-vis de Machian, ils avoient le Fort *Aquilamo*, situé au bord d'une petite Riviere, & environné de murailles, avec un Bastion défendu par deux pieces de canon. Sa Garnison ne consistoit qu'en un petit nombre d'Espagnols, & en quarante Insulaires de Tidor. Ils avoient

encore ſur la côte de Moro, à l'Orient de Gilolo, trois autres Forts, dont les Garniſons étoient formées par quarante-cinq Eſpagnols, & par un grand nombre de Naturels du Pays, la plupart Chrétiens. Les Eſpagnols ont abandonné toutes ces Places, dans le tems qu'ils quitterent Ternate pour ſe retirer aux Manilles.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Fort Hollandois.

Après leur départ, les Hollandois, qui s'étoient fortifiés à Gammacanorre, à la priere des Habitans de Sabougo, n'ayant plus d'ennemis à craindre de ce côté-là, démolirent cette Place en 1616. On ne parle point d'un autre Poſte, de moindre importance, nommé Bobane, qu'ils ont également abandonné, parce qu'il leur étoit inutile. Ils n'ont plus qu'un petit lieu fortifié, à Toſeho, ſur la même Côte, où eſt le bois de Pinang de la Compagnie. L'Areca, qu'on en tire, paſſe pour le meilleur de toutes ces Contrées. L'Iſle fournit auſſi beaucoup de Sagu, mais elle eſt peu renommée pour ſes autres productions. On n'en connoît guère l'intérieur, qui eſt rempli de Déſerts & de Montagnes.

Volcan de Gammacanorre.

A Gammacanorre, où les Hollan-

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

dois ont eu leur établissement, il y a une haute Montagne, qui, en 1673, sauta la veille de la Pentecôte, par un tems fort calme & fort beau. Il y eut d'abord un grand tremblement de terre, qui renversa les Villages d'alentour, où plusieurs milliers de personnes furent ensevelies sous les monceaux de pierres. Le lendemain, l'air étoit tellement obscurci, à une distance d'environ treize milles, qu'à peine pouvoit-on discerner les objets près de soi. Toutes les Isles voisines, à plus de cent lieues à la ronde, furent couvertes d'un pied de cendre. La quantité qui en tomboit, arrêtoit les Vaisseaux en pleine Mer, & les empêchoit de se servir de leurs voiles. La Mer, qui étoit fort haute, inonda le plat pays, & força, tant les Hommes que les Animaux, à chercher leur salut sur les hauteurs. Anciennement, il y a aussi eu un Volcan dans l'Isle de *Morotay*, au Nord de Gilolo. C'est-là tout ce qu'on sait de remarquable de cette grande Isle. On en compte une quarantaine de petites, dispersées de côté & d'autre le long de ses Côtes.

Isle de Morotay.

A l'Ouest de Ternate, dans la dis-

tance d'environ onze lieues, on a encore les Isles de *Majauw* ou *Meau*, & *Tassouri*, dont on trouve les noms dans quelques Voyageurs. C'est dans la premiere de ces Isles, que le Roi de Ternate faisoit construire ses Caracores, & préparer toutes choses pour leur armement. L'autre Isle a une bonne Baie, du côté du Nord. Les Espagnols y avoient un Fort, sur une Montagne escarpée. Les Hollandois le firent démolir en 1695. La petite Isle *Hieri* est au Nord, proche de Ternate.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

A ce Supplément pour la Description générale des Moluques, on peut joindre ce que les mêmes Editeurs ont ajouté sous le titre d'Eclaircissemens aux observations de M. l'Abbé Prevost, (pages 5, 147 & suiv. du Tome 31 in-12,) sur les mœurs & les usages des Moluques. *Valentyn*, qu'ils croient pouvoir citer avec confiance, ne trouve pas, aux Habitans de ces Isles, la moindre ressemblance avec les Chinois, dont quelques-uns prétendent les faire descendre. On doit plutôt les tenir pour un mélange de diverses Nations. Les Rois de Ternate, de Machian & de Bachian,

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

ſe diſent ſortis d'un même Dragon; mais de trois œufs différens, trouvés entre des rochers qu'on montre encore aux environs de Bachian. Les loix, qui permettent la pluralité des Femmes, en fixent le nombre à quatre légitimes, & autant de concubines qu'on en peut entretenir. Mais la premiere Femme du Roi ne donne aucune prérogative à ſes Enfans, qui ſont en tout égaux à ceux des autres Femmes & même des Concubines. D'ailleurs le droit de ſucceſſion paſſe aux Collatéraux, & non aux Deſcendans en ligne directe. La Couronne n'en eſt pas moins élective; & l'on choiſit, parmi ces Collatéraux, celui qu'on juge à propos, ſans égard à la primogéniture. On préfére ordinairement les Enfans dont les Meres ſont de la plus illuſtre naiſſance. S'il y a des exemples contraires, c'eſt la violence qui a enfreint ces loix. Le titre de *Djouvv Poutry*, ſignifie ſimplement Madame la Princeſſe. Sur quoi il eſt à remarquer, que de toutes les Femmes du Roi de Ternate, il n'y en a qu'une que la Compagnie Hollandoiſe reconnoiſſe comme Reine, & à qui elle faſſe rendre des

honneurs. On ne trouve rien, dans les Relations Hollandoises, qui ait rapport à la fonction particuliere de ces Ministres publics, dont on parle au premier article sur le témoignage d'Argensola. Quoique la chasteté ne soit pas la vertu des Ternatois, un homme, qui n'auroit pas une Maîtresse particuliere, ne seroit pas estimé, & passeroit pour un Rustre qui ne sait pas son monde. Les Hollandois ne sont guère plus scrupuleux, sur ce point, que les Insulaires. On voit peu de gens, à Ternate, qui ne tiennent une Fille en chambre, & ce désordre est porté si loin, que ceux même qui devroient par état l'empêcher, sont souvent les premiers qui en donnent l'exemple.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

Il n'y a pas de Pays au monde, où les Femmes emploient plus d'art pour séduire les hommes. Peu capables d'inspirer de l'amour par leurs attraits naturels, elles les relevent par des graces empruntées de leur habillement, de leurs manieres, de leurs minauderies & de leurs danses lascives. On en a même entendu, qui se vantoient de pouvoir, en tournant une fleur d'or qu'elles portoient

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

dans leurs cheveux, amener, quand elles voudroient, l'Homme le plus indifférent à servir leur passion. On parle beaucoup aussi de leurs philtres, ou plutôt de leurs poisons, qu'elles ne manquent pas de faire prendre à leurs Amans dans un *Pinang*, ou de quelqu'autre façon, lorsqu'elles s'en voient abandonnées. S'ils reviennent, elles savent les guérir; mais s'ils partent, le poison produit tôt ou tard son effet. Ceux qui en sont atteints tombent dans une espece de délire, ou dans une maladie de langueur qui leur cause enfin la mort. Cependant Valentyn ne croit pas qu'elles puissent y attacher la vertu de se faire aimer; ou du moins, il ajoute qu'il n'en a jamais vu l'expérience.

Habillement du Roi de Ternate.

Pour donner une idée plus juste (5) de l'habillement des Insulaires de Ternate, les Editeurs Hollandois commencent par celui du Roi, qui sert communément de modéle à la plupart de ses Courtisans. Ce Prince est vêtu à l'Hollandoise, mais ajusté d'une maniere si bizarre, qu'on le

(5) *Plus juste*, c'est-à-dire apparemment, plus conforme à l'usage présent; car il peut avoir changé depuis l'établissement des Hollandois.

prendroit plutôt pour un Charlatan que pour un Roi. Il porte, tantôt un Turban, tantôt un large bandeau, ouvert par le haut, & orné de plumes blanches ſur le derriere, en forme de Couronne, avec des boucles de perles & de diamans, d'eſpace en eſpace. Quelquefois on lui voit un bonnet de velours, fait comme celui d'un Grenadier, & enrichi de pierres précieuſes. Son habit eſt de velours, verd ou rouge, ou de quelqu'autre riche étoffe de différentes couleurs, le plus ſouvent à boutons d'or, avec de larges galons de même. Sur cet habit, il porte un baudrier, & une épée à garde d'argent; mais ce n'eſt que pour les grands jours; autrement, le crit eſt ſon arme familiere. Quand il veut paroître magnifique, il prend encore une ceinture, avec une chaînette de diamans, ſurmontée d'une autre d'or, qui lui pendent au devant du corps. Sa chauſſure eſt une eſpece de petites bottines de drap rouge, avec des galons d'or en deux ou trois endroits; mais il ſe ſert de ſouliers comme les Hollandois.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

Les autres Inſulaires vont légerement vêtus, à cauſe de la chaleur du

Habillemens des hommes.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

climat, la plûpart n'ayant qu'un *Badjou*, ou pourpoint de toile de coton assez large, ouvert par devant, & qui leur va jusqu'aux genoux. Quelques-uns l'ont de *Chits*, ou d'autre fine étoffe de soie. Ils portent des hauts-de-chausses de coton, & n'ont, ni chapeau, ni manteau, ni bas, ni souliers. Leur habillement de tête est un *Boulan-boulan*, ou une bande de toile rouge ou blanche, ou d'autre étoffe de soie, & quelquefois un simple bourrelet blanc. L'usage du Distar, qui est un beau Turban, est moins commun : il n'appartient qu'aux Princes, & aux Grands du Royaume, d'y ajouter des houppes d'or & d'argent. La plûpart vont pieds nuds. Les principaux se servent de sandales de bois, qu'ils nomment Cheripous, & qui ont un petit bouton rond, passé entre les deux premiers doigts du pied; mais il ne leur est pas permis de porter ces sandales en présence du Roi.

Habillemens des femmes, & leur figure.

L'habillement des Femmes du commun differe peu de celui des Javanoises, & ne consiste qu'en un morceau de toile de coton, dont elles s'enveloppent le corps, depuis la cein-

ture en bas, sans s'embarrasser de se couvrir le sein, d'autant moins que cet état favorise leur incontinence. Les Femmes d'une certaine qualité affectent, sur ce point, un peu plus de modestie, & mettent un mouchoir, mais d'une gaze si fine & si claire, que loin de rien dérober à la vue, elles croient même en tirer plus d'avantage, sur-tout dans leurs danses, qu'elles exécutent avec beaucoup de grace & d'adresse. Elles sont passionnées pour ce divertissement, qui leur procure l'occasion de se faire voir; parce qu'il est rare qu'elles se montrent dans les rues. Lorsqu'elles paroissent en compagnie, ce qui ne leur arrive pas souvent, elles sont richement parées. Un de leurs principaux ornemens, outre les mouchoirs brodés, est le *Salindang*, espece d'écharpe plissée, d'une belle étoffe de soie, bordée de dentelles ou de franges d'or, qui leur descend de l'épaule gauche jusqu'à la ceinture, & qu'elles étalent sur leurs genoux lorsqu'elles sont assises. Les plus considérables, à l'imitation des Femmes Mestices, portent une sorte de Badjous, ou de demi-chemise de gaze blanche, par-

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

deſſus une *Chiole*, ou Camiſole de toile fine, garnie de petits boutons d'or, dont elles ſe ſervent pour relever leur gorge & la tenir dans cet état, tandis que la gaze qui la couvre ſemble lui prêter de nouveaux agrémens. Pour leurs robbes, elles emploient des morceaux de diverſes étoffes de ſoie, rayées d'or ou d'argent, & à fleurs, dont elles s'enveloppent deux ou trois fois autour d'un *Tapi*, ou petit habit de deſſous, qui les ſerre ſi fort ſur le derriere, que pour la forme du corps, c'eſt comme ſi on les voyoit nues; ce-qui paroît d'abord aſſez étrange; mais on s'y accoutume avec le tems. On ne leur voit point de pendans d'oreilles, ni de colliers de diamans, de perles ou d'autres pierreries, ſi l'on excepte la Famille Royale & quelques Dames de la premiere qualité, qui ont de belles bagues & des poinçons de tête, faits en forme de grandes roſes, de diamans ou de rubis, à la place deſquels d'autres ſe ſervent de fleurs d'or artiſtement travaillées, pour nouer leurs cheveux ſur le derriere de la tête. On ne parlera point ici de leurs braſſelets, & de leurs pendans d'oreilles

d'or, qui leur ſont communs avec d'autres Femmes de l'Orient. Celles qui ſont de baſſe condition vont pieds nus; mais pour peu qu'elles ſoient diſtinguées, elles portent des pantoufles, comme les Meſtices; & quelques-unes même des bas de ſoie de différentes couleurs, quoique la rouge ſoit la plus eſtimée & la plus ordinaire.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

Les Femmes des Ternatois ſont bazannées comme les Hommes. A la couleur près, elles ont le viſage agréable, l'air doux & careſſant, les manieres polies & engageantes. Elles ont un ſoin particulier de leurs dents, qui ſont, ou blanches, ou d'un noir luiſant, & toujours extrêmement propres.

Vie oiſive des hommes.

Ce ſont les Femmes qui travaillent dans ce Pays. Les Hommes menent une vie fort fainéante. Il y en a très-peu qui veuillent s'appliquer aux Arts ou aux Sciences. Quand ils ont le néceſſaire, ils ne cherchent pas le ſuperflu. Rien ne leur paroît plus ridicule que de voir les Chrétiens prendre tant de peines, eſſuyer tant de fatigues & s'expoſer à tant de dangers, ſouvent pour ſatisfaire une chimere, qui

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

eſt leur ambition. Les choſes vont tout autrement à Ternate. Chacun y eſt l'Architecte de ſa propre Maiſon; chacun fait ſes habits, ſe creuſe un Canot d'un gros tronc d'arbre, pêche du Poiſſon dans la Mer, ou va chaſſer, dans les Bois, le Gibier dont il a beſoin pour ſa nourriture.

Leurs maiſons & leurs ameublemens.

Leurs Maiſons ne ſont faites que de branches de Sagu, ou de Bambous fendus, qu'ils crépiſſent de fumier & de chaux. Il eſt rare d'en trouver quelques unes qui ſoient conſtruites de bois. Pour couverture, il ſe ſervent d'*Atap*, ou de feuilles de Cocotiers jointes enſemble. Leurs fenêtres ſont de roſeaux. Ils ne ferment point leurs portes de nuit, parce que n'ayant pas grand-choſe à perdre, ils craignent peu les Voleurs. D'ailleurs s'ils ont quelque argent, ils l'enfouiſſent en terre. Mais la plûpart ſont pauvres, ſur tout depuis qu'on leur a ôté le Commerce des clous de girofle, qui étoit autrefois la ſource principale de leurs richeſſes. La paſſion pour les meubles ne les domine pas : ils les regardent comme un embarras. Une ou deux petites nattes leur tiennent lieu de tables, de bancs,

de chaises, & le plus souvent même de lits. Ils se couchent dessus pour dormir, s'enveloppent le corps d'un drap, & reposent leur tête sur le coude. Les plus distingués ont une espece de Canapé, avec un petit matelas. Ils n'ont, ni coffres, ni armoires; & pour serrer leurs habits, s'ils en ont de rechange, ils ne se servent que de gros roseaux enfumés. Les feuilles du *Pisang* sont à la fois leurs assiettes, leurs nappes & leurs serviettes. Leur Batterie de Cuisine se réduit à quelques méchans couperets, quelques pots à cuire, & quelques écuelles de porcelaine pour boire; encore la plupart y substituent-ils les coques de noix de Cocos, ou les Bambous; ajoutez-y une hache rouillée, pour couper du bois, de vieux filets pour pêcher, quelques instrumens pour préparer le Sagu; c'est tout ce qui compose leur ménage.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

Leurs alimens.

La même simplicité regne dans leurs repas. L'eau est leur boisson commune; mais lorsqu'ils veulent se réjouir, ils y mêlent quelques liqueurs, qui ont la vertu de les enivrer étant bues avec excès. Le Sagu est leur pain ordinaire. Le riz n'est guère en usage

Eclaircissemens sur les Mœurs et Usages des Mol.

que dans leurs festins. Ils font peu de cas des légumes. La volaille, ou le gibier, n'est que pour les jours de Fête. Le Poisson est leur principale nourriture. Ils le mangent frais, sec ou salé, & le font frire à l'huile, ou l'assaisonnent de beaucoup d'épiceries.

Leur pêche.

Leur maniere de pêcher est assez remarquable. Ils prennent d'abord de petits Poissons avec diverses sortes de filets. Ensuite pour en avoir de plus gros, ils mettent debout, à l'avant du Bâtiment, un grand roseau, où ils passent une corde, au bout de laquelle est attaché un hameçon, surmonté d'une feuille, que le vent peut faire voltiger en avant. Sur l'arriere du Bâtiment est assis un homme, qui jette les petits Poissons à l'avant, pour attirer les gros & les prendre. Ils se servent aussi d'un panier, qu'ils font descendre à fond; & après l'y avoir laissé quelque-tems, ils regardent s'il y a du Poisson pris: s'il y en est entré, un des gens, qui sont dans le Bateau, plonge, & ramene le panier au-dessus de l'eau, qui est si claire dans ces Parages, qu'on y peut voir nager les Poissons.

Les Mariages des Moluquois sont peu différens de ceux des autres Peuples Orientaux qui font profession du Mahométisme. Un homme qui veut se marier, ne voit jamais la Femme qu'il recherche, avant le jour qu'il l'épouse. Il doit s'en rapporter au témoignage de quelques-unes de ses Parentes, qui la connoissent, & qui lui servent d'Entremetteuses. Après le Mariage, si la Femme ne plaît pas au Mari, comme il arrive souvent, il lui est permis d'en prendre une seconde, une troisieme, enfin autant qu'il en peut nourrir. On ne fait pas long-tems l'amour dans ce Pays. Au lieu de billets doux, les Insulaires, à l'exemple de plusieurs autres Peuples des Indes, expriment leur passion par des fleurs, des fruits, & d'autres choses, qu'ils savent disposer de maniere à faire comprendre jusqu'à leurs plus secretes pensées. Ils emploient même quelquefois cette méthode dans les affaires d'Etat de la plus grande importance.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

Les Editeurs, dans la vûe, disent-ils, d'éviter d'inutiles répétitions, renvoient à la Description de l'Isle de Java; parce que leurs Mémoires,

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

apparemment, leur ont fait trouver de la reſſemblance entre les autres uſages des Moluques & ceux de cette Iſle.

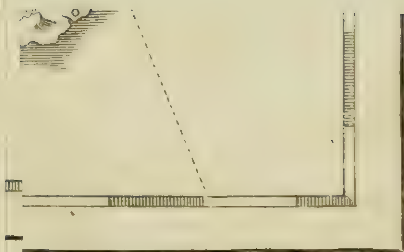
SUPPLÉMENT POUR LA DESCRIPTION DE L'ISLE D'AMBOINE.

ON reconnoît volontiers que la partie Géographique des Additions Hollandoiſes à cet article (6), mérite de n'être pas négligée (7). Mais le reſte eſt d'une exceſſive longueur, qu'on peut raccourcir, ſans en retran-

(6) Tome XXXI, pages 162 & ſuivantes.

(7) Les Editeurs Hollandois remarquent que M. l'Abbé Prevoſt a placé la relation de Seiſt après celle de Graaf: trompé par l'erreur de date qui s'eſt gliſſée entre ces deux relations, dont la premiere porte 1677 au lieu de 1627, & la derniere 1606 pour 1687. ils corrigent auſſi, d'après Valentyn, la ſucceſſion des Gouverneurs Hollandois juſqu'en 1687, & la continuent juſqu'en 1725. Ainſi, la voici d'après eux. Après Houtman, ſuivent Gaſpard *Janſzoon*, Adrien *Maartenſz Blok*, Herman *Van Speult*, Jean *Van Gorcum*, qui prit enſuite le nom de *Van Broekom*, Philippe *Lucaſzoon*, Artus *Gysels*, Antoine *Van den Heuvel*, Joachim *Roelofszoon Deutecom*, Jean *Ottens*, Antoine *Caen*, Gerard *Demmer*, Arnold de *Vlaming d'Outshoorn*, Guillaume *Verbeek*, Jacob *Hustaart*, Simon *Cos*, Jean *Vandam*, Philippe *Marville*, Jacob *Cops*, Antoine *Hurdt*, Robert de *Vicq*, Robert *Padbrugge*, Dirk de *Haas*, Nicolas *Schaghen*, Guillaume de *Wyngaarden*, Baltaſar *Coyet*, Adrien *Van den Stel*, Pierre *Gabri*, & Etienne *Versluys*.

cher



Carte Particuliere de l'Isle d'Amboine.

Les trois Freres

Hila

Montagne Wawani

Hitoe lama

Mamala

Montagne de Capaha

Chateau Victoria

Tommel

Way

Soeli

Tolehoe

Thiel

Paseir potch

Hockenoort

Rocher blanc

Rooton

Kilang

Hatalae

Larike

Tapi

Pte d'Allang

H I T O E

A M B O I T O

L E Y T I M O R



cher rien d'utile. Partons d'après les Editeurs Hollandois.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

De tous les Voyageurs qui ont écrit d'Amboine, Valentyn, disent-ils, est celui qui a traité cette matiere avec le plus d'ordre, d'exactitude & de netteté. Un séjour de plusieurs années dans cette Isle, une connoissance parfaite des Langues Orientales, un libre accès auprès des personnes en place, les secours d'un grand nombre d'amis considérables, joints à ses propres recherches, répondent de la bonté de son Ouvrage. Mais parmi tant de détails, dont il a composé deux gros volumes *in-folio*, il s'en trouve quantité, qui doivent paroître assez indifférens. Un extrait raisonnable peut quelquefois apporter plus d'utilité. Celui que nous allons tirer contiendra d'abord quelques éclaircissemens sur la Géographie d'Amboine. Ensuite nous passerons à la description particuliere des autres Isles de sa dépendance.

L'Isle d'Amboine est située entre le troisiéme & le quatriéme degré de Latitude méridionale, par le cent quarante-cinquiéme degré de Longi-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Situation, grandeur, & division de l'Isle d'Amboine.

tude des Isles Canaries. Son circuit est d'environ vingt ou vingt-une lieues. Elle se divise en deux parties. Celle du Nord, ou la Côte *Hitto*, qui est la plus grande, a huit lieues & demie de long sur deux & demie de large. La petite partie, qui est au Sud-Est, se nomme *Leytimor*, & peut avoir en longueur près de cinq lieues. Sa largeur n'est au plus que de deux lieues.

Sept Cantons de la Côte Hitto.

La Côte Hitto, proprement dite, comprend sept *Oulis*, ou Cantons, chacun desquels est ordinairement composé de cinq Villages ou Habitations. Les noms de ces sept Oulis sont *Helavvan*, *Saylessi*, *Savvani*, *Hatounoukou*, *Ala*, *Nau-binau* & *Solematta*. Anciennement chaque Village étoit commandé par un Orancaie ou Officier subordonné au Chef du Canton. Ces Chefs avoient rang de Conseillers dans l'Assemblée générale du Pays. Toute cette Côte étoit partagée entre quatre Princes Souverains, qui avoient établi leur résidence à Hitto-lama, ou *Vieux Hitto*, lieu célébre du tems des Portugais, parce que c'étoit-là que se faisoit le principal Commerce du Clou de Gi-

Premier Canton. Hitto-lama

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

rofle. Hitto-lama eſt au Nord de la Côte Hitto, ſur un grand Golfe, au pied d'une haute Montagne, au travers de laquelle les Hollandois ont pratiqué deux chemins, pour ſe rendre ſur la Côte méridionale. Ils y ont bâti un Fort de pierre, qui porte le nom de Leyde, & qui eſt gardé par vingt Soldats, ſous les ordres d'un Sergent, dont l'Office eſt d'expédier les Lettres, & de pourvoir de Porteurs de chaiſes ceux qui en demandent pour paſſer les Montagnes. Ce poſte releve du Commandant en chef de cette Côte, qui fait ſon ſéjour à Hila, à deux lieues du Vieux Hitto, où il y a une bonne Forteresse nommée Amſterdam, & défendue par ſeize pieces de canon. Sa Garniſon conſiſte en un Sergent & quarante Soldats. C'eſt le Comptoir général de cette Côte, & en même-tems le plus agréable de l'Iſle. Le ſecond Canton, qui eſt au Nord-Eſt du premier, contient quelques Villages peu remarquables; mais on y découvre deux Montagnes preſqu'inacceſſibles, dont l'une, nommée *Tanita*, eſt la plus haute de l'Iſle. Suivant le témoignage de quelques per-

Second Canton.

Mont-Tanita.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

sonnes, qui sont parvenues au sommet, il y fait un froid extrême: aussi n'y trouve-t-on aucune espece d'Animaux, si ce n'est quelques Lézards noirs, dans une mousse fort épaisse dont la terre est toute couverte. Les arbres mêmes en sont chargés, & cette mousse est si humide, que l'eau en découle, pour peu qu'on la presse.

Troisiéme Canton.

Le troisiéme Canton se prend à l'Ouest de Hitto-lama, & s'étend à quelque distance le long du rivage.

Quatriéme Canton.

Ensuite vient le quatriéme Canton, où les Hollandois ont eu leur premiere Forteresse, nommée le Château de *Verre*. Une lieue & demie au-dessous

Cinquiéme Canton.

de Hila, dans le cinquiéme Canton, est un petit Fort de pierre, sans nom, bâti sur le bord d'une Riviere, défendu par six pieces de Canon. On y tient un Sergent, avec vingt hommes, à cause de la quantité de Girofle qui s'y recueille. Le sixieme

Sixiéme Canton.

Canton est formé par cinq Habitations, auxquelles on donne communément le nom de *Negri-Lima*, parce qu'elles sont fort proches l'une de l'autre. Le Fort de Haeriem, qu'on y a construit, est plus grand que le précédent; mais sa Garnison est la

même. Derriere le Fort s'éleve une haute Montagne, dont l'accès est très-difficile. Le sommet offre une belle Plaine, couverte d'Arbres fruitiers. Le Pays, entre Hila & Negri-Lima, est arrosé par onze Rivieres, parmi lesquelles, il s'en trouve plusieurs d'assez considérables. Le département du Commandant de Hila se borne à ce Canton. Le septiéme est à la pointe Sud-Est de la Côte Hitto. On n'y compte que trois Villages, qui sont aussi sous la Jurisdiction de Hila, mais dont les Habitans, à cause de l'éloignement, portent leur Girofle au Comptoir de l'Isle d'Oma, qui est beaucoup plus proche.

Septiéme Canton.

Du côté de l'Ouest, au-delà de Negri-Lima, il y a encore quelques Villages, qui dépendent d'un autre poste, & qui n'ont jamais fait partie du Domaine des quatre anciens Chefs de la même Côte. Les noms de ces Villages sont *Ourien*, *Assaloulo*, *Larike* & *Wackasihou*. Ourien n'est qu'à une petite lieue de Negri-Lima. On y avoit autrefois un Fort de bois, muni de deux pieces de canon, & gardé par quatorze Soldats sous les ordres d'un Sergent; mais cette Gar-

Plusieurs Villages d'un autre lieu qui releve d'un autre poste.

nison a été retirée depuis, & l'on n'y tient plus qu'un seul homme. Près-delà est le Village d'Assaloulo, où les Portugais aborderent pour la premiere fois en 1511. Vis-à-vis sont trois petites Isles, que les Hollandois nomment les trois Freres, ou *Noord-sen-Tel*, par corruption pour *Noussa-Telo*, qui, en langage du Pays, signifie les trois Isles. Dans la plus Occidentale, qui est aussi la plus grande, il y a un Fort de pierre nommé *Flissingue*, avec une garde de neuf hommes, pour couvrir les Bateaux pêcheurs, empêcher la fraude, & donner avis de l'arrivée des Vaisseaux qu'ils apperçoivent en Mer. Cette Isle est à une bonne lieue du rivage. Les deux autres sont plus proche, mais inhabitées & sans eau douce. Deux lieues au-dessous d'Assaloulo, vers le milieu de la pointe Sud-Ouest, de la grande partie d'Amboine, on a le Village de Larike, situé sur le bord d'une grande Riviere. Son Fort, qui est bâti de pierre, porte le nom de *Rotterdam*. On y entretient une Garnison de trente Soldats, avec un Sergent, aux ordres du Sous-Marchand, qui est le Chef de ce Comp-

Isles Noussa-Telo.

La Ville & Fort de Rotterdam.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

toir, & qui reçoit le Girofle des environs. Wackasihou n'est qu'à une petite distance de Larike, dont la Jurisdiction s'étend environ une lieue de ce côté-ci, jusqu'à la Baie de *Tapi*, à une demi-lieue de la pointe Sud-Ouest de la grande partie de l'Isle d'Amboine.

Autres lieux.

Il ne reste, de la Côte Hitto, que les Villages de Way, Souli & Baguval, situés à l'autre bout de l'Isle, à l'Est & Sud-Est de cette Côte. On les a passés dans la description qu'on vient de faire des principaux lieux de Hila & de Larike, parce qu'ils ne dépendent point de l'un de ces deux Comptoirs, mais qu'ils sont sous la Jurisdiction immédiate du Château *la Victoire*. Anciennement il y avoit à Way un petit Fort, nommée *Amisfoort*, qu'on a réduit depuis à une simple Loge, environnée de palissades. Le Gouverneur d'Amboine y tient un Caporal avec quelques Soldats, pour fournir sa cuisine de venaison. Le Pays entre Way & Hitto-lama, à l'Ouest, est le plus élevé de l'Isle. On y voit plusieurs Montagnes, dont le sommet se perd dans les nues. De Souli

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Pays de Baguval.

à Baguval, dans la distance d'une petite lieue, le terrein est assez plat, & va toujours en rétrécissant jusqu'au Pas, ou Isthme, qui joint la Côte Hitto à Leytimor, & par-dessus lequel tous les Vaisseaux, grands & petits, se font tirer de l'un dans l'autre golfe, sur des rouleaux, l'espace de deux ou trois cens pas. Cette manœuvre étoit beaucoup plus pénible avant que le Gouverneur Padbrugge y eût fait creuser le canal de *Mata-Passo*, qui a près d'un quart-de-lieue de long. Il y a ici un Fort de pierre, nommé *Middelbourg*, dont la garnison consiste en un Sergent & vingt hommes. De cet endroit, en suivant le rivage intérieur de la Côte Hitto, on trouve encore quelques habitations peu considérables; mais on y compte une quarantaine de rivieres, la plûpart assez grandes. A une petite distance en-deçà de la pointe d'Alang, au Sud-Ouest de l'Isle, où nous en étions restés, il y a une Garde, composée d'un Sergent & de seize hommes, qui ont ordre de veiller sur le commerce clandestin, & de faire faction au sommet de cette pointe, qui est fort haute, pour avertir le Château, par autant de coups

Fort de Middelbourg.

de canon, du nombre des Vaisseaux qu'ils voient venir vers Amboine.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Leytimor.

La petite partie de l'Isle, qui porte le nom de Leytimor, seroit peu considérable, sans la Ville & la Forteresse qui en font l'ornement. On y compte six Villages sur les montagnes, dont tout le pays est rempli, & onze dans les vallons, ou le long du rivage. Cette partie est fort étroite vers son extrêmité, qui s'appelle la pointe de *Noussa-nivel*, & que les mariniers nomment mal *Rosenive*. Il y a, près de-là, à l'entrée du golfe, un corps-de-garde, où l'on envoie un Caporal avec quelques Soldats.

Ville d'Amboine & sa...

La Ville d'Amboine est située à deux lieues & demie de cette pointe, au Nord de Leytimor, dans une belle plaine sur le bord du golfe. Elle est environnée au Sud-Oüest, par la montagne de *Soya*, à l'Ouest par la grande riviere de l'*Eléphant*, & à l'Est par celle de *Way-Tomo*; quoiqu'à parler proprement, les Villages de *Noussanivel*, *Latou-halat*, *Ourimessen*, *Mareidheika*, *Soya* & *Halong*, qui sont de l'autre côté de ces deux rivieres, ne puissent pas trop bien être séparés de la Ville. Son étendue, du Nord-Est, au

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Sud-Oueſt, le long du rivage, eſt d'un petit quart-de-lieue ; & ſa largeur, du Nord au Sud, d'environ quatorze cens pas. La Ville n'eſt défendue que par un rempart de terre, ouvert en pluſieurs endroits. Elle n'a point de portes. Les rues en ſont régulieres & aſſez ſpacieuſes. Quoiqu'elles ne ſoient pas pavées, les groſſes pluies y cauſent peu de dommages, & l'eau s'imbibe d'abord, parce que le terrein eſt fort ſpongieux. On y compte onze rues principales, qui ſont diviſées en une trentaine de grands quartiers, dans leſquels il y a plus de mille maiſons, ſans les édifices publics. Parmi ces derniers ſont le Château, le *Paſſar* ou Marché, l'Egliſe des Malais, deux Corps-de-garde des Bourgeois, la Maiſon-de-Ville, l'Hôpital, la Maiſon des Orphelins, l'Hôtel du Gouverneur, la vieille & la nouvelle Egliſe Hollandoiſe, & le Magaſin aux toiles de la Compagnie.

Château de la Victoire.

Le Château, nommé *la Victoire*, occupe à-peu-près le milieu de la partie ſeptentrionale de la Ville, ſur le rivage, où la Riviere Way-Tomo ſe jette dans le Golfe. Il y a deux portes, l'une qui regarde les terres, &

l'autre qui aboutit à un Mole, long & large, contre lequel les Vaisseaux mouillent, à vingt brasses d'eau, sur un fond de bonne tenue. En dehors de la Forteresse on avoit construit, depuis quelques années, un mur de dix à douze pieds de haut, & assez épais, qui l'environne à une grande distance, & qui a son fossé extérieur. La Garnison du Château est sous les ordres d'un Capitaine, d'un Lieutenant & d'un Enseigne. Sur l'un des Bastions on a élevé une Tour, où il y a deux cloches, les seules qui soient dans la Ville. Une Sentinelle y sonne les heures & les demi-heures. Au Nord-Est du Château, dans l'enceinte de ses murailles, on trouve le Chantier, où le Maître d'Equipage fait sa demeure, avec quantité d'Ouvriers au service de la Compagnie.

Edifices publics.

Le *Passar*, ou Marché, qui se fait remarquer à l'Occident du Château, près du rivage, est un des plus beaux Edifices de la Ville : il repose en longueur sur dix-neuf piliers, en largeur sur six, à dix pieds de distance l'un de l'autre, & l'on peut y entrer

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

de tous côtés. Le toît, qui est à la hauteur de trente pieds, est couvert de tuiles. L'intérieur est bien pavé, & l'on a soin qu'il soit tenu propre en tout tems. Les Femmes y apportent journellement leurs Poules, leurs fruits & leurs herbes potageres. La Poissonnerie est à l'un des bouts. Quelque vaste que soit cette Place, elle est toujours remplie de monde. C'est un des principaux ornemens de la Ville, & en même-tems celui dont elle tire le plus d'utilité. Un peu plus loin, du côté de l'Ouest, entre la rue des Chinois & le rivage, on a l'Eglise des Malais, autre bel Edifice de bois, dont les fondemens sont de pierres. Sa longueur est de cent pieds, & sa largeur de soixante. Le toît porte sur deux rangées de colomnes, qui traversent l'Eglise, où elles forment dans le milieu un espace de trente pieds de large, environné de grandes galeries. Il y a des chaises & des bancs fort propres, pour le Gouverneur, pour les membres des divers Colleges, & les autres principaux Officiers, tant Civils que Militaires. A peu de distance de cette Eglise, on trouve un grand Bâtiment de pier-

re, servant de Corps-de-garde à la Bourgeoisie Hollandoise, qui a coutume d'y veiller toutes les nuits. Les Bourgeois Mestices, qu'on nomme les *Gueux-verds*, ont un pareil Corps-de-garde, au bout du chemin qui conduit le long du rivage, près de l'endroit où la Riviere de l'Eléphant se jette dans le Golfe.

Le vieil Hôpital, qu'on a transformé en Maison-de-Ville, est aussi un bel Edifice de pierre, construit près de la Riviere de Way-Tomo. Il a quatre-vingt-dix pieds de large, & vingt-quatre de haut jusqu'au toît. Le bas sert de logement au Chirurgien, & le second étage est affecté aux Assemblées de la Chambre de Justice, du Conseil d'Etat, de la Chambre des Orphelins, & à celles des Commissaires pour les affaires matrimoniales. L'échaffaud est vis-à-vis, de l'autre côté de la rue. Le nouvel Hôpital est situé au-delà de la même Riviere, un peu plus haut, sur un chemin planté d'arbres. C'est un magnifique Bâtiment de forme quarrée, dont chacun des côtés a cent cinquante pieds de large, la façade a quatorze pieds de haut, & autant

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

pour le toît. Le Chirurgien Major, qui en est aussi le Gouverneur, a son logement sur la droite. Les Malades sont répartis dans les trois autres aîles. Au milieu de ce quarré est une grande Cour, & des deux côtés un beau Jardin, avec un vaste Cimetiere.

La Maison des Orphelins, où l'on reçoit aussi les Vieillards indigens, est un grand Edifice, qui n'a guères moins de trois cens pieds en quarré, mais plus long que large. Il y a un beau logement pour le Maître, un autre pour la Maîtresse d'Ecole, & tout autour plusieurs petites Maisons fort proprement bâties, habitées par de pauvres vieilles gens. L'intérieur offre une vaste Cour quarrée, qui a plus de deux cens pas. Une des portes de ce Bâtiment donne dans la rue des Gueux-verds, & l'autre mene sur le rempart, au Sud-Est de la Ville.

L'ancien Hôtel du Gouverneur, qui fait à présent sa demeure au Château, où il est logé en Prince, est situé à l'Orient, vis-à-vis de la vieille Eglise Hollandoise. C'est une fort grande Maison, rebâtie de planches

en 1689, & ſur le derriere de laquelle regne une belle Galerie, qui a plus de cent pieds de long, & environ vingt de large, avec pluſieurs vaſtes appartemens. A côté de cette Maiſon, eſt le Corps de-Garde du Gouverneur, & au-delà un Jardin magnifique, de deux ou trois arpens, où l'œil ſe promene entre une variété d'objets qui le ravit & qui étonne. On y voit une petite Iſle, formée par les eaux du Way-Tomo, & au milieu un Cabinet de verdure, orné de fleurs de toutes eſpeces, d'où l'on a les plus charmantes perſpectives qu'il ſoit poſſible de s'imaginer, vers les différens côtés de la Montagne.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Vis-à-vis de cette Maiſon, on a la vieille Egliſe Hollandoiſe, longue d'environ cent pieds, large de ſoixante, bâtie ſur une muraille de ſept à huit pieds de haut, mais le reſte de bois, très-proprement travaillé en dedans & en dehors. C'eſt dans cette Egliſe qu'on voit les Armes de tous les Gouverneurs Hollandois, qui en font le principal ornement. A côté, ou ſur le derriere, eſt l'Egliſe neuve, conſtruite de pierre & de forme octogone. Chacun de ſes pans a vingt-cinq

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

pieds de large; ce qui fait deux cens pieds de tour. Sa hauteur eſt de ſoixante-ſeize pieds, dont trente pour la muraille juſqu'au toît, qui eſt couvert de tuiles & ſurmonté par deux Anges maſſifs, & par d'autres ouvrages de fer, d'un poids trop lourd pour que le Bâtiment puiſſe longtems réſiſter aux ſecouſſes de tremblemens de terre, dans un fond marécageux. On regrette que cette Egliſe ſoit ſituée trop à l'écart. Elle eſt parfaitement belle, bien éclairée, & toute la charpente intérieure eſt d'un travail auſſi exquis que le bois.

Le Magaſin aux Toiles de la Compagnie eſt dans le meilleur endroit de la Ville, vis-à-vis du Château. Il eſt iſolé au milieu d'une Place, pour le garantir des accidens du feu, quoiqu'il ſoit d'ailleurs entiérement bâti de pierre. C'eſt une grande Boutique, où la Compagnie fait vendre ſes toiles & ſes étoffes, par un Adminiſtrateur qui y a ſon logement.

Maiſons d'Amboine.

Les Maiſons de la Ville ſont commodes. On y reſpire une grande fraîcheur, quoiqu'elles ſoient toutes de bois, & ſeulement d'un étage, à cauſe des fréquens tremblemens de terre.

Les incendies ont cependant appris à se servir de tuiles, au lieu d'atap, dont il n'y a plus que les Maisons des Insulaires qui en soient couvertes. Leurs fenêtres sont de roseaux, & l'usage des vitres y est peu commun.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

On fait monter le nombre des Habitans de la Côte Hitto à près de quinze mille ames, dont plus de quatre mille sont capables de porter les armes, & environ deux mille *Datis*. On nomme ainsi ceux que le Gouvernement emploie, soit à ramer, ou à quelques corvées publiques. Chaque Famille est obligée de fournir pour cet usage un Homme à ses frais. Les Peuples de cette Contrée sont Maures ou Mahométans, à la réserve de cinq ou six petits Villages, qui ont embrassé le Christianisme. Tous les Habitans de Leytimor en font profession, si l'on en exempte quelques Maures qui sont établis sur la Montagne rouge. On compte, dans cette partie de l'Isle, six mille cinq cens ames, dix-huit cens hommes de l'âge militaire, & six cens soixante *Datis*. Parmi les dénombremens de chaque année, depuis 1688 jusqu'en 1708, il paroît que le nom-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

bre des habitans d'Amboine a été ordinairement entre ſoixante-dix & quatre-vingt mille ames, dont les Européens ne forment guère que la quatre-vingt-quinziéme partie.

Autres Iſles de ce Gouvernement.

Sous le Gouvernement d'Amboine on comprend dix autres Iſles, qui ſont de l'Oueſt à l'Eſt, *Bouro*, *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Bonoa*, *Ceram*, *Ceram-Laout*, *Nouſſa-Laout*, *Honimoa* ou *Liaſe*, & *Boang-Beſi* ou *Oma*.

Iſle de Bouro.

I. Bouro, qui eſt à douze ou quatorze lieues de la pointe de Larike, à l'Oueſt d'Amboine, peut avoir dix-huit lieues en longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, & treize en largeur, ou même plus, puiſqu'on lui en donne environ ſoixante-quatre de circuit. Cette Iſle n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue. On n'y comptoit, du tems de l'Auteur, que quatorze habitations d'Inſulaires, dont une ſeule étoit compoſée de Chrétiens, leur nombre n'alloit qu'à environ treize cens hommes de Milice, & ſix cens Datis. Tous ces Villages, qui étoient autrefois diſperſés en divers endroits de l'Iſle, ont été obligés de venir s'établir ſous le Fort Hollandois, où ils

ſe ſont réunis dans un grand Bourg, nommé *Cajeli*, & ſitué ſur le golfe de ce nom. Cependant chaque Village a conſervé ſon propre Orancaie, c'eſt-à-dire, un Chef qui y commande. Ces peuples ont été longtems ſoumis aux Ternatois, & formoient anciennement une Nation aſſez puiſſante; mais leur révolte, ſous le regne de Mandarsjah, ayant attiré chez eux les Hollandois, alliés de ce Prince, qui les ont abaiſſés au point où ils ſont encore aujourd'hui, toutes les autres parties de l'Iſle ſe trouvent déſertes, à la réſerve des Alfouriens, ou Montagnards ſauvages, qui occupent les hauteurs. Le premier Fort, que les Hollandois ont eu ici en 1657, n'étoit que de bois. Sept ans après, le Gouverneur d'Amboine y en fit conſtruire un de pierre, nommé d'abord *Cosburg*, & enſuite *Ooſtburg*, qu'un accident, que les Editeurs n'expliquent point, fit ſauter en 1680; & depuis ce tems on s'eſt contenté d'enfermer la Loge de bonnes paliſſades. Cette Loge porte le nom de *la Défenſe*. On y tient un Sergent & trente ſoldats. Le Chef eſt un Teneur de livres, qui eſt parfaitement bien

Forts Hollandois.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

dans ce poste ; mais la Compagnie en tire peu de profit. Le principal commerce qui s'y fait est en pady & en bois. *Cajeli* est dans une plaine marécageuse, qui s'étend, plus d'une bonne lieue, entre les rivieres *Way Souweill* & *Way Abbo*. Cette derniere riviere est la plus grande de l'Isle ; ses eaux sont fort troubles, mais paisibles, si ce n'est dans la saison des pluies. Elle sort d'un lac interne, situé au haut d'une montagne, d'où elle descend par trois cens quatre-vingt-huit sinuosités sur le rivage. On peut la remonter pendant trois journées, sans y toucher fond. Il y a beaucoup de crocodiles dans cette riviere, dont les bords sont presque par-tout couverts d'arbres fort touffus.

Golfe de Cajeli.

Le golfe de Cajeli, qui s'enfonce environ deux lieues dans les terres, peut avoir une lieue & demie de large r à son embouchure, formée du côté de l'Ouest par la pointe de Lissatetto, & par celle de Rouba à l'Est, d'où l'on vient à la pointe la plus orientale au Nord de l'isle, nommée *Pela*, dont la distance du golfe de Cajeli est comptée à quatre lieues. Il y en a bien deux, avant qu'on ait

doublé cette pointe. Depuis quelques années on y a établi de grandes ſcies pour le bois ; ce qui y attire quantité de Bâtimens. L'autre pointe orientale, au Sud, s'appelle *Batou-rea.* Elle eſt environnée d'un banc de rochers, de plus d'une lieue en rond, qui la couvre comme une eſpece de demi-lune. Depuis cette pointe toute la Côte méridionale eſt coupée par une infinité de rivieres, dont quelques-unes ſont très-conſidérables. Au bout occidental, on a le mont *Tomahou*, qui, par ſa hauteur, ſe fait remarquer de fort loin en mer ; c'eſt le premier objet qu'on découvre dans l'Iſle, en venant de Batavia. Les Hollandois le nomment communément *Mont de la Table*, parce qu'il eſt plat ſur ſon ſommet. On le tient pour inacceſſible d'un de ſes côtés. Entre ce mont & la pointe Nord-Oueſt, nommée *Balatteto*, on trouve encore quelques rivieres, dont celle de *Way Nitou*, ou du Diable, qui ſort auſſi du lac intérieur, eſt la principale. A l'Oueſt ſont deux petites Iſles déſertes, nommées *Moamkou* & *Noambgul*, environnées de bancs de rochers. Tous ces parages en ſont remplis. Le rivage ſepten-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

trional eſt auſſi arroſé par une prodigieuſe quantité de rivieres. Way Tima & Way Ila ont leur ſource dans un lac intérieur. Le reſte de cette Côte n'offre rien de plus remarquable, juſqu'à la pointe de Liſſatetto, où il y a un chantier fort commode pour les Vaiſſeaux. En géneral, le rivage eſt des plus rians. Ce grand nombre de rivieres, qu'on fait monter à plus de cent cinquante, y entretient une verdure continuelle, & d'eſpace en eſpace, on trouve par-tout d'épais bocages, qui donnent de la fraîcheur & de l'agrément aux environs.

Beaux bois & pâturages de Bouro.

L'Iſle eſt renommée pour ſes beaux bois, entre leſquels on diſtingue deux ſortes d'ébénier, noir & blanc, & une troiſiéme eſpece bâtarde, qui tient de la nature des deux autres. La pointe de Balatetto en fourniſſoit anciennement, qui avoient juſqu'à cent pieds de hauteur. L'arbre Baſa, dont les Inſulaires formoient leurs piques de bois, croiſſoit principalement ſur cette pointe, qui en a retenu le nom. Les Hollandois s'en ſervent pour faire du charbon. On y trouve encore diverſes autres ſortes de bois, fort eſtimés pour les ouvrages de Menuiſerie. On

en construit aussi quantité de beaux orembaies.

SUPPLIM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Les pâturages y sont excellens ; & le beurre, qu'on y fait, passe pour le meilleur de ces contrées. Le Chef de la Loge Hollandoise a jusqu'à soixante & soixante-dix vaches, qui lui en fournissent, & dont le Gouverneur d'Amboine tire aussi sa part. Le riz s'y cultive avec beaucoup de succès. Il y croît une fort bonne espece d'orge, nommée *Ottong*, & le *Sago Borneo*, petite graine dont on fait une bouillie délicieuse.

Intérieur de l'Isle.

On ne connoît guère l'intérieur de l'Isle, qui est rempli d'affreuses montagnes & de vastes forêts, inaccessibles en plusieurs endroits. Elles sont le repaire de quantité de gros serpens & d'autres bêtes venimeuses. Les bords des rivieres sont infestés de crocodiles ; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est un grand lac interne, au sommet d'une montagne, qui occupe environ le milieu de l'Isle. Ceux qui l'ont visité ont laissé des relations fort curieuses de leur pénible voyage.

Grand lac visité par quelques Voyageurs.

Voyage de Leipsig au lac intérieur de Bouro.

Le premier fut Jean *Leipsig*, Chef de Bouro, qui s'y rendit au mois de

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Janvier 1668, dans un orembaie, accompagné de quatre soldats, & de quelques Orancaies du pays. Ils partirent de Liſſela, du côté du Sud, en remontant la grande riviere Way Ila, qui coule le long d'une vaste forêt, si épaisse & si touffue, qu'il falloit comme percer à travers. La premiere nuit qu'ils passerent dans cet affreux désert, fut si froide, qu'à peine pouvoit-on faire du feu, & qu'étant allumé, on le voyoit presqu'aussi-tôt s'éteindre. Des arbres, qui paroissoient de la grosseur d'un homme, n'avoient qu'un ou deux pouces d'épaisseur, tant ils étoient chargé de mousse, & si frêles, que souvent lorsqu'on vouloit s'appuyer contre, ils venoient tout-à-coup à se rompre. On n'y apperçut aucune espece d'animaux, mais seulement un grand nombre de pourceaux qui s'y étoient fort multipliés, parce que les Maures n'en mangent pas la chair. Le lendemain, ils continuerent leur route dans ce bois, en suivant la même riviere, qu'ils laisserent sur la gauche le troisiéme, pour entrer dans une belle vallée, où ils s'arrêterent cette nuit là, & se reposerent un peu de leurs fatigues. Après avoir encore employé

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

employé deux jours à monter & descendre de fort hautes montagnes, avec beaucoup de peines & de dangers, au travers d'une multitude de sangsues, de la grosseur du petit doigt, & dont ils étoient cruellement tourmentés, ils arriverent le sixiéme jour près d'une grande plaine, qui s'étend jusqu'au bord du lac, dont l'éloignement de la Côte Septentrionale ne leur parut que de cinq à six lieues : aussi n'avoient-ils guère fait plus de chemin, retardés par les obstacles qu'ils avoient eus sans cesse à surmonter. Ils virent, dans cette plaine, quelques vergers plantés d'arbres fruitiers comme ceux d'Amboine, & des cabanes dispersées, dans une desquelles ayant passé cette derniere nuit, ils trouverent une quantité de pisang, & des troupeaux de pourceaux : mais les Alfouriens, ou Montagnards Sauvages, avoient pris la fuite à leur approche. Cependant ils revinrent le lendemain & leur montrerent l'usage qu'ils faisoient de ces porcs, pour prendre des sangliers. Ils offrirent aux Hollandois du *Saguvveer* à boire. Ces bonnes manieres les engagerent à passer deux autres nuits dans la cabane; après quoi,

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

ils eurent une demi-journée de marche pour se rendre au lac, dont les bords étoient par-tout fangeux, & couverts de roseaux en quelques endroits. Selon leur estime, il peut avoir une bonne lieue & demie de large. Ses eaux sont pures, au rapport de Leipsig, qui n'étoit pas d'accord sur ce point avec les soldats. On y trouva beaucoup de canards sauvages & de plongeons, mais pas d'autre poisson que des anguilles. Un méchant canot, fait d'un tronc d'arbre, faillit de renverser un soldat, qui s'y étoit hasardé. Les Hollandois crurent remarquer, au milieu du lac, une petite Isle, où croissoient quelques brossailles. On leur fit entendre que pendant les ouragans il s'y élevoit des vagues comme en pleine mer. Leur dessein étoit de mettre à flot quelques pieces de bois, pour pénétrer plus avant; mais les Alfouriens s'y opposerent. En vain Leipsig s'efforça de les y faire consentir, par toutes sortes de politesses; il ne put en persuader que huit, qui l'avoient accompagné depuis le dernier gîte, encore étoient-ils si farouches, & si peu versés dans la langue du pays, qu'on ne pouvoit en tirer de grands éclaircisse-

mens. Ils ne faisoient aucun cas des vêtemens qu'on leur offroit, & l'argent ne les flattoit pas plus. Accoutumés, dès leur plus tendre jeunesse, à la rigueur du climat, ils n'en ressentoient pas les incommodités, & marchoient nuds, à la réserve d'une ceinture d'écorce d'arbre, qui leur couvroit les parties naturelles. On leur vit des sabres & des couperets; preuve qu'ils vivoient en bonne intelligence avec les habitans du rivage, puisqu'ils ne pouvoient se procurer ces armes d'ailleurs, encore moins les fabriquer eux-mêmes. Ils inviterent Leipsig à boire avec eux le matakau, ce qu'ils regardent comme une espece de serment, par lequel ils vouloient s'assurer que les Hollandois étoient venus dans de paisibles intentions, & non pour observer leur pays. Ils se défioient que leur but ne fût de les réduire à la servitude, qu'ils craignoient plus que la mort.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Le même jour, les Hollandois se remirent en marche pour leur retour, & traverserent d'abord plusieurs vergers des Alfouriens, le long du lac, en tirant vers l'Est, jusqu'à une riviere fort rapide, qui, selon toute appa-

rence, va se jetter dans le golfe de Cajeli, & sur le bord de laquelle ils camperent cette nuit. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils se virent abandonnés de tous les Alfouriens, ce qui les mit dans le dernier embarras. Les guides qu'ils avoient toujours eus près d'eux, les conduisirent le lendemain par des montagnes affreuses, des rochers escarpés & des chemins épouvantables, inaccessibles pour des Hollandois. On s'apperçut trop tard qu'on étoit fort mal mené, peut-être à dessein; mais, dans l'impossibilité de retourner en arriere, il fallut faire de nécessité vertu, & tâcher de s'ouvrir un passage cent fois au péril de la vie, si l'on ne vouloit périr de faim & de misere dans les bois. Le soir, on se trouva au bord de la riviere Way Nipel, qui prend aussi sa source dans le lac. Les deux jours suivans, ils ne purent avancer dans ces montagnes, à cause des grosses pluies & de l'indisposition de Leipsig, qui étoit d'une extrême foiblesse; mais ils firent encore trois journées d'une marche si forcée, à travers des bois épais, qu'ils se retrouverent enfin sur le rivage septentrional, près de l'embouchure du Way Nipel,

d'où prenant un Champan de Lissela, ils se rendirent à Cajeli, après vingt jours d'absence.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Le Gouverneur Van den Stel tente le même voyage.

Les suites de ce Voyage furent si malheureuses pour eux, que plusieurs en demeurerent perclus, & que pendant long-tems il ne se trouva plus de Curieux qui voulussent l'entreprendre, jusqu'en 1710, qu'Adrien Van-der Stel, Gouverneur d'Amboine, résolut de le faire en personne. La Flotte des Corracores, sur laquelle il faisoit sa tournée étant arrivée à Bouro, il chercha des informations, sur la route qu'il falloit tenir pour se rendre au Lac interne; mais les Habitans, même les plus âgés, n'étoient pas capables de lui donner les éclaircissemens qu'il désiroit. Après bien des perquisitions inutiles, on lui amena un *Orang Touha* de Lissela, qui déclara avoir entendu dire que le chemin commençoit à la Riviere Way Nipel sur le rivage de Lissela, d'où l'on se rendoit en deux journées, à une petite Négrerie d'Alfouriens nommée *Fnabo*, & que de-là il y avoit encore deux bonnes journées jusqu'à *Wakaholo*, Habitation des Alfouriens voisins du Lac, qui com-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

merçoient avec ceux de Fnabo, & ces derniers avec les Alfouriens du rivage; ajoutant qu'un de ceux-ci, nommé *Wanebo*, qui alloit ſouvent de Liſſela à Fnabo, pourroit leur en apprendre davantage. Le Gouverneur ayant ordonné qu'on fît avertir cet Alfourien, tandis que la Flotte s'avanceroit de ce côté-là, Wanebo vint à ſa rencontre, près de la Riviere *Way Pouteh*, du reſſort de Tagaliſſa, & promit au Gouverneur de lui montrer le meilleur chemin juſqu'au Lac. On paſſa la nuit dans cet endroit; & le lendemain matin premier Novembre, la Flotte continua ſa route vers Liſſela, aux environs de la Riviere Way Nipel, où le Gouverneur, ayant fait mouiller, deſcendit à terre, dans l'opinion qu'on alloit ſe mettre en marche. Mais il fut ſurpris d'entendre dire ici à Wanebo, que le chemin le long de cette Riviere, étoit trop pénible pour des Européens, & qu'il conſeilloit de retourner avec la Flotte juſqu'à la Riviere de Way Pouteh, d'où l'on étoit parti le matin, où l'on trouveroit un chemin beaucoup plus commode & tout auſſi court. On lui demanda pourquoi il

ne l'avoit pas fait connoître la veille, au lieu de fatiguer sans nécessité les Rameurs? sa séche réponse fut qu'il n'y avoit pas pensé. Cependant le Gouverneur jugeant à propos de suivre son conseil, les Corracores revirerent de bord, & revinrent à Way Pouteh où l'on dîna; & pour animer l'Alfourien, Van den Stel le fit asseoir à table à son côté. Vers cinq heures, tout le cortége se mit en marche, à une portée de mousquet de la Riviere, qu'ils passerent plusieurs fois. Après s'être avancés environ une lieue & demie, la nuit les obligea de faire halte. Le lendemain, il fallut encore traverser à tous momens la même Riviere, qui coule en serpentant jusqu'au rivage. A une lieue de l'endroit où l'on avoit passé la nuit, on trouva une Cabane d'Alfouriens, mais déserte. On en avoit vu deux la veille, qui n'étoient pas si bien bâties. Il y avoit, près de la derniere, un Jardin, abondamment pourvu de diverses sortes de plantes. Une demi-lieue plus loin, on quitta la Riviere Way Pouteh, pour suivre celle de *Roang*, sur la droite, où l'on rencontra une infinité de rochers qu'on ne franchit

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

qu'avec beaucoup de peines & de danger. Enfin l'on se rendit au pied d'une Montagne fort roide, nommée *Flehit* par les Alfouriens, dont l'accès parut d'autant plus difficile que c'étoit une espèce de sable mouvant, entremêlé de petits cailloux, qui, venant à se détacher au moindre choc, en entraînoient quantité d'autres jusqu'au bas. Cependant on entreprit de monter : mais lorsqu'on fut parvenu à certaine hauteur, comme le chemin empiroit toujours, que les bagages restoient en arriere, & que le Guide rioit d'un embarras, qu'il comptoit pour rien au prix des obstacles qu'on auroit à surmonter dans le trajet d'une autre Montagne voisine, le Gouverneur crut que ce seroit tenter l'impossible que de vouloir pousser plus loin ce Voyage, & les ordres furent aussi-tôt donnés pour la retraite. Cependant un Sergent nommé Conrard *Keller*, à la tête de six autres Hollandois & de quelques Insulaires, obtint la permission de passer outre, & c'est sa Relation qu'on va suivre.

Van den Stel est obligé d'abandonner son dessein.

Rapport d'un Sergent de sa suite.

» Depuis notre séparation du Gou» verneur, nous avons trouvé le reste
» du chemin incomparablement plus

» pénible. Souvent il nous a fallu grim-
» per des rochers, où il ne pouvoit
» passer qu'un Homme de front. Cette
» redoutable Montagne que nous
» avions à traverser, nous avançoit
» de deux jours.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

» Le six, nous arrivâmes près du
» Lac. Quand nous manquions d'eau,
» les Maures coupoient un Bambou,
» & nous présentoient sa liqueur, qui
» sert de boisson ordinaire aux Habi-
» tans. Nous n'avons vû, ni champs
» de riz, ni marécages; & les arbres
» n'étoient pas chargés de mousse com-
» me du tems de Leipsig, parce que
» nous étions dans la Mousson seche,
» ce qui fait d'abord une grande dif-
» férence. Les nuits étoient aussi plus
» tempérées. Ce que nous trouvâmes
» de plus remarquable sur notre rou-
» te, fut deux petites Collines, de
» la forme d'un Canal, remplies d'eau
» en dedans, & revêtues en dehors
» d'une mousse épaisse, qui, conti-
» nuellement humectée, produisoit
» un effet charmant par la variété de
» ses couleurs. Certains Oiseaux,
» d'une beauté parfaite, qui ont le
» corps de la grosseur des Serins de
» Canarie, la tête noire, le col rou-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN

» ge, avec un cercle blanc autour, & » les plumes d'un jaune d'or éclatant, » nous firent entendre un ramage des » plus délicieux. Le Lac a environ » trois lieues & demie de large. Il » est presque par-tout rond, & peut » avoir quinze à seize brasses de pro- » fondeur vers le milieu. On n'y pê- » che que des anguilles grosses com- » me la cuisse d'un Homme. Je m'é- » tois mis dans un petit Canot, pour » en reconnoître mieux la situation; » mais le vent m'obligea bien-tôt de » revenir au rivage. Le Lac est sur la » pente d'une Montagne, & l'eau y » entre par la Riviere *Key-Sale*, avec » plus de rapidité qu'elle ne s'écoule » dans celle de *Way-Nipel*. J'avois » envie de remonter la premiere de » ces deux Rivieres, d'autant plus que » l'Orancaie, qui y commande, étoit » descendu vers nous; mais les Al- » fouriens refuserent de m'y conduire, » sous prétexte qu'il pourroit m'arri- » ver quelque catastrophe. Ces Ha- » bitans nous parurent doux & socia- » bles. Ils ne vivent que d'Anguilles, » de Pisang & de racines Nous n'y » vîmes point d'Arbres fruitiers. Ils » n'avoient, ni Bétail, ni Poules,

» mais seulement quelques Porcs. » Nous en achetâmes deux, dont nos » Guides ne voulurent pas goûter, » parce qu'il n'étoit pas raisonnable, » dirent-ils, qu'ils mangeassent d'une chose qui leur avoit été » payée. Leurs Maisons sont dispersées, & l'on n'en trouve jamais » plus de trois ou quatre ensemble. » La principale Habitation, qui est » sur le bord du Lac, se nomme » *Wakaholo*. Après y avoir passé la » journée du lendemain, nous en » partimes le 8 au matin, & nous » arrivâmes heureusement, le quatriéme jour, au rivage. On craignoit » qu'il n'y eût des Girofles sur la Montagne; mais nous n'y en avons » point apperçu. Il faut néanmoins » qu'il y ait quelque chose que les » Habitans ne veulent pas nous faire » connoître.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Autre relation.

Mars, Maître d'Equipage, qui fit ce Voyage la même année, avec le Chef de la Loge de Bouro, en a fait le récit suivant à l'Auteur. Le premier jour étant parti de Cajeli dans un Bateau, il vint jusqu'à Way-Nipel, d'où il ne mit que quatre jours à faire le reste du chemin. A son arri-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOIN.

vée dans les environs de Wak-holo ; il y trouva encore l'Orancaie de cette Habitation, Vieillard aux cheveux gris, qui, trente-deux ans auparavant, avoit accompagné Leipfig fur le bord du Lac. Selon Mars, ce Lac eft fitué deux lieues plus au Sud que dans la Carte, & fa diftance du rivage feptentrional, ne va pas même à trois lieues. Il lui en donne fix de circuit, deux de longueur, & une & demie de large : fa profondeur vers le milieu eft de vingt braffes. Mars n'y vit pas cette petite Ile, dont les Infulaires racontoient des merveilles ; mais on voulut lui perfuader qu'elle étoit alors inondée. L'Anguille eft le feul Poiffon que ce Lac nourriffe. Les Cercelles & les Canards fauvages y paroiffoient en grande troupe, & les Hollandois de la fuite de Mars en tuerent plufieurs à coups de fufil, fans égard aux repréfentations des Alfouriens, qui fembloient craindre que cette hardieffe ne fût punie par quelque violent orage. Les Orancaies des Alfouriens & ceux du rivage, enfoncerent chacun une baguette dans l'eau, en figne de paix & d'amitié. Tous les Habitans des environs étoient

accourus pour jouir du spectacle. Leur nombre pouvoit monter à cent soixante Hommes, quatre-vingt Femmes, & une cinquantaine d'Enfans. Leurs Cabanes dispersées autour du Lac, forment divers petits Hameaux, dans chacun desquels on ne comptoit que quinze à vingt personnes. Ce ne sont par-tout que hautes Montagnes, dont le pied commence immédiatement au bord du Lac, sans laisser aucune Plaine entre-deux. Le froid extrême qui regnoit dans ce triste séjour, en augmentoit encore les horreurs. Enfin Mars, n'ayant trouvé que des sujets de regretter ses peines, eut du moins la satisfaction de regagner le rivage au bout de deux jours, en descendant par le Sud; mais il eut à faire une route d'autant plus longue par Mer, pour revenir à Cajeli de l'autre côté de l'Isle.

II. L'Isle d'*Amblau*, nommée aussi *BelauW* par les Habitans du Pays, est la seconde en même ordre, du Département d'Amboine. Elle est située au Sud de la Pointe orientale de Bouro, dans la distance de deux bonnes lieues, & paroît un peu tournée au Sud-Ouest & au Nord- Isle d'Amblau.

SUPPLEM POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Est. Sa figure est à-peu-près ovale. On lui donne une lieue & demie de longueur, sur une de large. Anciennement cette Isle étoit fort peuplée, & contenoit jusqu'à quinze Villages, qui par la suite des tems ont été réduits à neuf, dont les Habitans montoient à dix-huit cens quinze ames, quatre cens dix-neuf Hommes de Milice, & cent quatre-vingt-trois Datis.

Les Hollandois ont eu en divers tems, à Amblau, plusieurs Redoutes, pour tenir en bride les Insulaires, qui en ont souvent massacré les Garnisons. Mais depuis bien des années, on s'est contenté d'y envoyer une simple Garde, d'un Caporal & de trois ou quatre Hommes, qui n'y font pas même un séjour constant, & qu'on en retire dès qu'on ne les y croit plus nécessaires.

Le Pays est pauvre, & ne produit pas assez de Sagu pour fournir aux besoins des Habitans, qui sont obligés de faire venir de Bouro leur principale subsistance. L'Isle est remplie de Montagnes, cependant il y a quantité de Rivieres, toutes fort petites. On en connoît onze par leurs noms,

& peut-être s'y en trouve-t'il davantage. La Pointe du Sud-Ouest, que les Hollandois nomment le *Capuchon de Moine*, paroît de loin comme une Isle séparée, fort étroite, haute & pierreuse. Toute la Côte est bordée d'une chaîne de rochers.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Isle Manipa.

III. *Manipa*, *Herrea*, *Basia* ou *Condea*, troisieme Isle du Gouvernement d'Amboine, a près de quatre lieues en longueur, de l'Est à l'Ouest, & sa largeur est d'environ une lieue & demie. Sa situation, entre Ceram, à l'Orient, & Bouro, au Couchant, la met à une égale distance de ces deux Isles, qui en sont l'une & l'autre éloignées de cinq lieues. On comptoit anciennement dans cette Isle, plusieurs gros Villages, qui pouvoient mettre quatre cens dix Hommes sous les armes, & fournir deux cens cinquante-six Datis. Le nombre des Habitans étoit d'environ seize cens; mais les guerres qu'ils se sont attirées par leur perfidie pour les Hollandois, les ont presque réduits à rien, & ce qui en est resté, a été obligé de venir s'établir sous le canon de la Redoute *Wantrow*, ou *la Défiance*, dont la Garnison consiste

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

en vingt Hommes aux ordres d'un Sergent, qui est en même-tems Chef de ce poste. La Compagnie n'en retire aucun profit, depuis que les Girofles ont été détruits; mais il est toujours de son intérêt d'empêcher que les Insulaires ne se mêlent de ce Commerce. On découvre, dans l'Isle, quatre grandes Montagnes, qui leur servoient autrefois d'asyles, & où ils s'étoient bien fortifiés. La redoute *Wantrovv* est située au Sud de l'Isle. Une lieue plus loin à l'Est, on entre dans une Baie, devant laquelle, à une demi-lieue du rivage, est la petite Isle *Pulo Touhan*, ou des *Pigeons*, ainsi nommée, par la quantité de ces oiseaux qu'on y trouve. Le terrein en est bas, & environné d'un grand banc de rochers, à l'exception de son côté septentrional, où il y a une Anse toute bordée d'arbres. Au Nord de Manipa est une autre Baie, qui répond à la premiere, & à quelque distance en Mer une seconde Isle, plus petite que l'autre, nommée l'Isle des *Patates*, parce que cette espece de racines y croît fort abondamment. Le bout oriental de Manipa, au-delà de ces deux Baies,

Isle des Pigeons.

Isle des Patates.

se termine par une Pointe étroite, nommée *Ouvvane*, qui s'étend à une lieue & demie, & qui est aussi toute environnée de rochers. Au Nord-Ouest on a encore la petite Isle *Muskite*, ou des *Moucherons*, qui est fort basse, & deux autres à l'Ouest, dont l'une n'est qu'un roc escarpé, auquel on a donné le nom d'*Isle du Diable*. La pointe occidentale de Manipa, qui est à l'opposite, porte celui de *Sieel*, ou de *Nourou*. De côté & d'autre de la Redoute regne un grand banc de rochers ; ce qui fait que les Vaisseaux sont obligés de mouiller à une lieue du rivage.

Isle Muskite.

Isle du Diable.

IV. *Kelang*, quatrieme Isle du Gouvernement d'Amboine, est située à deux lieues au Nord de Manipa. Sa forme est presque quarrée. On lui donne une lieue & demie d'étendue; mais à l'un de ses bouts, elle est plus large que longue. On y comptoit autrefois huit gros Villages, qui pouvoient contenir environ sept cens ames, dont cent quatre-vingts Hommes de Milice, & quatre-vingt-dix Datis. Ils dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Hatapouteh*, *Salatti* & *Kelang*. Leur situation avan-

Isle Kelang.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

tageuse sur des rochers escarpés & des Montagnes inaccessibles, où les Habitans s'étoient fortifiés, les rendoit formidables aux Hollandois. Ils sont cependant venus à bout de les réduire. Leurs Chefs ont été envoyés à Batavia, & la plupart des Insulaires transportés à Manipa. Cette Isle est pauvre, & ne produit que peu de Sagu; mais en échange, on en tire de bon bois de construction, surtout des sapins, dont les Habitans vendent la résine. Le Pays est arrosé par une belle Riviere, qui coule au pied d'une haute Montagne. L'entrée en est formée par divers bancs de rochers. On y voit aussi une eau interne, nommée *Ala*, qui, de même que la Riviere, servoit aux Insulaires pour y retirer leurs Bâtimens & ceux des Ennemis des Hollandois.

Isle des Porcs.

Entre cette Isle & celle de Ceram, ou *Houwamohel*, est une autre petite Isle, d'une lieue de longueur sur un quart-de-lieue de large, nommée *Pulo Bahi*, ou l'*Isle des Porcs*, qui n'est peuplée que de ces animaux, parce qu'on n'y trouve pas d'eau douce. Elle est remplie de hautes Montagnes & de Bois. Le petit Détroit,

qui la sépare de la Côte de Houwamohel, a environ un quart-de-lieue de large. Les Hollandois l'ont nommée *la Passe de Nassau*, parce que la Flotte de Nassau y passa en 1623, pour se rendre à Amboine. Le courant y est si rapide, que les petits Bâtimens ne sauroient y tenir par le moindre vent, sans se mettre en danger d'être brisés contre le rivage. Du côté de Kelang, il y a aussi une petite Passe, beaucoup plus étroite que la premiere.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Isle Bonoa.

V. *Bonoa*, cinquiéme Isle du même Gouvernement, est située à trois lieues au Nord de Kelang, & deux à l'Ouest de Ceram. Elle a trois lieues de long, sur environ la même largeur. Toute l'Isle est remplie de Montagnes & de rochers, principalement du côté de l'Ouest, où l'on trouve une grande Baie, au travers de laquelle est une petite Isle, nommée *Noussa Boan*, dont le terrein est aussi fort élevé & montueux. Ce rivage offre une eau interne, & deux petites Rivieres, dont les bords étoient autrefois fort peuplés ; on comptoit dans l'Isle jusqu'à treize Villages, qui pouvoient fournir trois cens trente

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

hommes de Milice, & cent trente Datis. Le nombre des Habitans montoit à douze cens, dont cinq cens avoient embrassé le Christianisme. Ces Insulaires, à l'exemple de ceux de Kelang, ayant levé l'étendard de la révolte, ont été transportés aussi sous le canon de Manipa, & leurs Chefs envoyés à Batavia ou ailleurs. Un seul Capitaine, dont la fidélité étoit reconnue, obtint la permission de rester dans l'Isle avec les Chrétiens de son district, & quelques Paysans qui occupoient les hauteurs. Le Pays est pauvre, & les Habitans ne vivent que de la culture de leurs terres.

Isle Louhou.

Quoique les Hollandois aient été si long-tems en possession de Bonoa, ce n'est que depuis peu d'ann es qu'ils ont découvert avec beaucoup de surprise, que cette Isle est divisée par un bras de mer en deux parties, dont la plus considérable, située du côté de Houwamohel, porte le nom de *Louhou*, & l'autre est proprement l'Isle de *Bonoa*, qui n'a jamais été habi ée, parce que le terrein en est fort pierreux Mais elle servoit de retraite aux Insulaires, qui, par cette raison, tenoient la chose secrette.

Tandis que les Hollandois faisoient la garde d'un côté, les Bâtimens de leurs Ennemis s'échappoient entre ces deux Isles ; ce qu'on ne comprenoit pas autrefois.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Isle de Ceram.

VI. *Ceram*, la sixiéme & la plus grande de toutes les Isles du Gouvernement d'Amboine, a soixante lieues de long, de l'Est à l'Ouest, & douze à quinze lieues de large en quelques endroits. On la divise en grande & petite Ceram. L'ordre de la Description demande que nous commencions par cette derniere partie, qui est la plus occidentale. On lui donne communément le nom de *HouWamohel* ; mais, dans les Auteurs Portugais, elle est connue sous celui de *Veranola*. Son étendue, du Nord au Sud, est d'environ dix lieues, & sa plus grande largeur de quatre à cinq lieues. C'est une Presqu'isle, qui tient à Ceram par une langue de terre d'une petite lieue de large, qu'on nomme le *Pas de Tanouno*. La pointe méridionale de Houwamohel, appellée *Sihel*, & par les Hollandois *de drooge rysthoek*, n'est qu'à deux lieues de la Côte Hitto. L'abord en est dangéreux, à cause des rochers dont cette

Houwamohel.

Pas de Tanouno.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

pointe eſt composée, & qui paroiſſent comme une muraille, de ses deux côtés, ſans aucun mouillage à une bonne diſtance. On ne trouve point d'eau dans les environs. On comptoit anciennement, dans cette Preſqu'Iſle, une quarantaine de Villages, qui dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Cambello*, *Leſſidi* & *Louhou*. Les deux premiers étoient ſitués à l'Oueſt, & le dernier à l'Eſt. Cambello fut d'abord le centre du Commerce des Clous de Girofle, que les Habitans de ce Bourg ſe vantoient d'avoir apporté, les premiers, des Iſles Moluques dans celle d'Amboine. Les Nations étrangeres, attirées par cette précieuſe marchandiſe, y abordoient en foule, malgré les incommodités de la Rade. Avant ce tems, Leſſidi l'emportoit beaucoup ſur Cambello; mais Louhou étoit, à divers égards, le plus conſidérable des trois, & c'eſt-là que les anciens Gouverneurs pour le Roi de Ternate avoient établi leur réſidence ordinaire, juſqu'en 1620, qu'ils ſe retirerent à Lucielle, pour s'y fortifier contre les Hollandois. Cependant, en ayant été chaſſés en 1637, ils re-

Cambello.

Leſſidi.

Louhou.

vinrent occuper leur premier poste.

Les Hollandois ont eu, à Cambello, un Fort de pierre, nommé *Hardenberg*, un autre à Lessidi, un troisiéme à Louhou, nommé *Ouverburg*, & un quatrieme entre Cambello & Lessidi; sans compter trois Forts de bois, ou Loges enfermées de palissades, dans d'autres endroits plus éloignés. Après le massacre général de leurs Garnisons, arrivé en 1651, & le dépeuplement de Houwamohel dont il fut suivi en 1655, il n'est resté de toutes ces Places que la Forteresse d'Overburg, qui occupe un espace de cinquante-quatre pieds en quarré, & où la Compagnie entrétient une Garnison de vingt Soldats, sous les ordres d'un Sergent qui releve du Commandant de la Côte Hitto. Cette Garde est chargée de visiter continuellement le Pays, pour détruire tous les arbres d'Epiceries, qui s'y trouvent encore en grand nombre. Elle doit aussi donner une attention particuliere aux entreprises du dehors, & veiller sur le bois de Sagu de la Compagnie, qu'on a coutume d'affermer, pour trois ans, à quelques Bourgeois d'Amboine.

Forts Hollandois.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Côte orientale d'Houwamohel.

De Louhou relevoient tous les Villages de la Côte Orientale de Houwamohel, au nombre de dix-ſept, qui y portoient leur Girofle à vendre au Nord de ce Bourg; la Négrerie de *Serolauw* avoit dans ſon diſtrict des arbres dont on recueilloit juſqu'à un Bahar, ou cinq cens cinquante livres de Clous. Laala, où les Hollandois avoient élevé un Fort de bois, étoit renommé par ſes Forêts de Sagu, qui s'étendoient au-delà de Locki, autre lieu célebre, dont les Gouverneurs de Ternate avoient fait une de leurs plus fortes Places. Luciela ne l'étoit pas moins, par ſa ſituation avantageuſe. Depuis le Cap de ce nom, qu'on appelle auſſi *Houlong*, la Côte tourne au Sud-Oueſt, & ſe rétrécit d'une lieue en largeur vers Louhou, d'où elle court au Sud juſqu'à la Pointe de Sihel, dans la diſtance d'environ quatre lieues, & forme encore quelques autres petites Pointes & Baies, dont la principale eſt celle de *Pica*, que les Hollandois ont nommée la Baie de *Coeſcoes*, & qui étoit autrefois le rendez-vous de la Flotte des Coracores.

Quand on a paſſé la Pointe de Sihel,

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Sihel, à deux lieues & demie au Nord ſur la Côte Occidentale, le premier objet digne d'attention que préſente le rivage, eſt un grand roc, connu ſous le nom de *Batou-Loubang*, au pied duquel la Nature ſemble avoir pris plaiſir à former divers Antres, fort profonds, dont l'extérieur reſſemble aſſez aux portes d'une Ville avec ſes murailles. Ces grottes ſervent à ceux qui, ſurpris par la nuit, ne trouvent pas d'autre retraite pour attendre le retour de la lumiere, quoique le ſéjour en ſoit affreux, & dangereux même, par les Serpens & autres Bêtes venimeuſes qui s'y trouvent. Deux petites lieues plus loin, on arrivoit au fameux Bourg de Cambello, ſéparé de celui de Louhou par une haute Montagne, au travers de laquelle les Habitans ſe rendoient, en moins de deux heures, de l'un à l'autre rivage. De la Pointe de Sihel, juſqu'ici, dans l'étendue d'environ quatre lieues, le Pays même n'en a pas tout-à-fait une de largeur; mais, au-delà de Cambello, la Côte s'avance bientôt de deux, de trois, & enfin d'environ quatre lieues à l'Oueſt. Une lieue & demie au-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

delà de ce Bourg, étoit situé Lessidi, derriere deux grandes Montagnes. A même distance, au Nord de Lessidi, étoit le Bourg d'*Erang*, dans une contrée dont les charmes naturels retracent l'idée d'un Paradis terrestre. La belle Riviere Ajer-Mira, n'en est éloignée que d'une demi-lieue. Le Pays continue de s'élargir à l'Ouest, pendant une lieue & demie, vers la Pointe qui forme la Passe de Nassau, entre Houwamohel & l'Isle des Porcs. Après cette Pointe, la Côte court à l'Est, & les terres vont toujours en rétrécissant, par quantité de petites Baies & Pointes, jusqu'au Pas de Tanouno. A trois lieues d'Ajer-Mira, au Nord-Est, on trouvoit *Assahoudi*, Village dont les Habitans s'étoient rendus redoutables à leurs voisins par leurs Pirateries. Les Hollandois ne sont parvenus à les détruire, qu'après bien des peines & des pertes, autant à cause des secours qu'ils recevoient des Macassars, des Malais, des Ternatois, &c. que par la quantité de Forts dont ils s'étoient couverts, & par la difficulté qu'il y avoit à les suivre dans leurs retraites souterraines & imperceptibles, au

pied de la Montagne, d'où ils faisoient des sorties continuelles sur leurs Ennemis, & toujours avec quelque nouvel avantage. Au devant de cette Montagne, on a en Mer plusieurs petites Isles, dont la principale porte le nom de *Noussa-Nitou*, Isle du Diable, autrefois défendue par un Fort. Les autres sont plus au Nord-Est, vers la pointe de Tapi, qui est entre deux Baies assez profondes, nommées *Gysels* & *Hatahouli*, dont la derniere forme, dans les terres, plusieurs mares d'eau singulieres, au-delà desquelles est un grand Lac interne, nommé *Tehoumina*, qui s'écoule dans la Mer par des Canaux souterrains, à travers quelques rochers. Toutes ces eaux sont remplies de Caymans. Le terrein, jusqu'au Pas de Tanouno, est fort marécageux, & n'offre rien de plus remarquable.

On prétend que le nombre des Habitans de Houwamohel montoit autrefois à douze mille, dont deux mille trente hommes de Milice & mille quarante-cinq Datis. Leurs débris ont été transportés à Amboine, & dans d'autres Isles voisines; de sorte que le Pays est entiérement dé-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

fert, quoique ce soit une des plus fertiles Contrées des Indes.

Grande Ceram.

La grande partie de Ceram se divise aussi en Côte Septentrionale & Méridionale. Sa longueur est de cinquante lieues, sur environ quinze de large. Au Nord du Pas de Tanouno, la Baie, qui le forme du côté de l'Ouest, est toute parsemée de Bancs de rochers & de petites Isles, dont la principale, nommée *Noussa Ela*, n'a pas moins d'une lieue d'étendue; mais elle est sans eau & sans Habitans. Son rivage extérieur est garni d'un Banc de rochers. A l'Orient, le Canal qui la sépare de la Côte de Ceram, se trouve resserré par un autre Banc, d'une lieue de largeur, qui regne devant une Pointe étroite & longue de cinq quarts-de-lieue du Nord au Sud, derriere laquelle est une petite Anse, qui en fait comme une Presqu'Isle. Au-delà de ce Banc, que les Insulaires nomment *Hatouassa*, on entre dans une Baie qui s'étend du Sud-Est au Nord-Ouest, à la distance d'une petite lieue en quarré, terminée par une Pointe droite à l'Ouest; & lorsqu'on a passé cette petite Pointe, on rencontre la Baie de *Cavva*, qui est

Isle Noussa Ela.

fort ſpacieuſe. La petite Iſle *Toppers Hoedje*, ou *Nouſſa-Camou*, n'en eſt guère éloignée. On voit dans tous ces parages, quantité de *Doujongs*, ou Vaches Marines, que quelques-uns prennent pour des Sirennes. Entre la Riviere de *Cavva* & celle de *Wayholo*, à une lieue l'une de l'autre, on trouve encore une Baie, à peu près de la même forme que la précédente, & ſuivie auſſi d'une Pointe fort étroite. Celle qui ſuit eſt nommée la Pointe de *Calouvay*; & c'eſt ici que commence la Côte ſeptentrionale de Ceram. Elle eſt ſi peu fréquentée, qu'il ſuffit d'en indiquer les principaux lieux.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Iſle Nouſſa-Camou.

Deux lieues à l'Eſt de la Pointe de Calouway, on trouve *Nuniali*, Village fort peuplé, ſur la pente d'une Colline, à quelque diſtance du rivage. Ses Habitans ſont d'une extrême arrogance & ne veulent dependre de perſonne. Leur Orancaie prend le titre de grand Adminiſtrateur, & préſide à une des Aſſemblées générales du Pays. *Bolela* eſt à une lieue de Nuniali, près d'une petite Baie, entre deux grandes Rivieres, au pied d'une haute Montagne qui reſſemble

Côte ſeptentrionale de Ceram.

SUPPLEM POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

à un Château ruiné, & ſur laquelle on voit pluſieurs Habitations des Alfouriens, qui s'étendent encore, par quelques Hameaux diſperſés, dans l'eſpace d'environ deux lieues ; mais pendant cinq autres lieues, on ne trouve plus qu'un rivage déſert juſqu'à Louhou, où la Côte forme une grande pointe, nommée *Cara*, au-devant de laquelle ſont les cinq petites Iſles *Nouſſa-lima*. Au Nord-Oueſt on a encore celle de Nouſſa Ela, qui eſt un peu plus conſidérable.

Pointe de Cara.

A l'Eſt de la pointe de Cara, au-delà d'une grande riviere, eſt le Village de *Paa*, qui donne ſon nom à toute cette contrée. Enſuite vient la baie de *Hatouvve*, qui a quatre ou cinq lieues de long, & deux de profondeur dans les terres. A droite, en y entrant, on trouve la petite Iſle *Calecale*; & une lieue plus loin à l'Eſt, deux autres nommées *Soynomi* & *Moti*, peu éloignées du rivage. *Hatouvve* & *Liſſabatta*, les deux principales Négreries de cette Côte, ſont ſituées à une lieue de-là, dans un des plus beaux diſtricts de l'Iſle. Hatouwe eſt renommée par ſon grand commerce de ſagu, dont quantité de Bâtimens viennent

chaque année y faire leur charge. Les habitans de Liſſabatta, qui conſiſtent dans un mêlange de différens Peuples étrangers, ont donné de tout tems beaucoup d'embarras aux Hollandois. Ils ont ſouvent changé de ſéjour, exerçant une tyrannie inſupportable ſur les Villages voiſins. *Savvay*, autre Négrerie conſidérable, eſt éloignée d'une lieue à l'Eſt d'Hatouwe. Après la pointe qui eſt au-delà, on rencontre deux petites Iſles, nommées *Nouſſa-Oulat*, & deux bancs de ſable au-delà de la baie de *Salouvvay*. Deux lieues plus loin, toujours à l'Eſt, coule le fleuve *Sapalevva*, fameux par l'Aſſemblée générale qui ſe tient aux environs, & dont l'Orancaie de Nuniali eſt le Préſident, ou le principal des Chefs Alfouriens de cette Côte. Près de la pointe orientale de la baie de Salouway, nommée *Hatou Alau*, on a la Négrerie de *Purmata*, entre celles de *Toulouſey* & de *Hatilen*, qui en dépendent, de même que deux autres, plus loin dans les terres. Toutes ces Négreries ſont en poſſeſſion d'un grand commerce de ſagu, principalement Toulouſey, où la rade eſt fort bonne. Purmata fait auſſi un trafic conſidérable avec les

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Papous de Missoval, qui y viennent vendre des esclaves, de beaux oiseaux de paradis, & d'autres marchandises. Leur rendez-vous est à Hote, à quinze lieues de la pointe de Hatou Alau. Il y a ici une grande riviere, qu'on peut remonter plusieurs milles dans l'intérieur du pays. Elle sort d'une haute montagnee, qu'on nomme le *Capuchon de Moine*, parce qu'elle en a presque la figure Ce District fut donné en 1699, par la Compagnie Hollandoise, au Roi de Tidor, qui n'en prit cependant possession que dix ans après. A deux lieues & demie en mer, au Nord-Nord-Est de la riviere de *Hote*, on a le banc de Louwarde, qui est redoutable pour les Mariniers. Trois lieues à l'Est de Hote, la Côte commence à tourner au Sud-Est & ensuite au Sud, où dans l'étendue de huit lieues on trouve encore plusieurs rivieres, jusqu'à la grande baie de *Warou*, large de trois ou quatre lieues, & profonde de deux. Cette baie donne son nom à un Village assez peuplé; mais ses habitans sont encore très-farouches. A deux lieues au Nord-Est de la Côte, mais à quatre de Warou, on découvre la petite Isle de Leuwarde, longue de deux

Baie de Warou.

lieues, & large en quelques endroits de quatre. Au Sud, à une lieue de-là, sont deux autres Isles un peu plus grandes, dont la principale, nommée *Pulo Akat*, est proche de la pointe orientale de Warou, à l'embouchure de la grande riviere *Ajer Masin*, nom qui signifie Riviere salée. Ces trois Isles sont désertes, & environnées de bancs de rochers, dont celui qui borde les deux dernieres s'étend encore quatre lieues au Sud-Est, le long de la Côte, où l'on ne trouve plus d'habitations jusqu'à une pointe sur laquelle est situé le beau Village de *Rarakit*, au pied d'une haute montagne couverte d'arbres. Cette Négrerie a toujours été un nid de pirates, formé de transfuges de diverses Nations, qui ont souvent causé de l'embarras aux Gouverneurs d'Amboine. Plus avant dans les terres, on découvre une montagne dont le sommet est plat, & qui se distingue des autres par sa prodigieuse hauteur. Les Insulaires la nomment *Salangur*, & les Hollandois le Mont de la Table. Depuis Rarakit, la Côte court par une petite baie droit au Sud, l'espace de quatre ou cinq lieues. La beauté de ce rivage

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Ajer Masin, ou Riviere salée.

Mont de la Table.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

le rend fort peuple, & l'on y voit plusieurs gros Villages, entr'autres *Kien*, où se tient chaque semaine un marché général de cette contrée. Au-devant de la baie, à quatre lieues en mer, on rencontre un grand banc de sable nommé *Modrang*. Sur la pointe Sud-Ouest de l'Isle, on voit encore quelques Négreries, près d'une crique qui sépare Ceram de *Keffing*, petite Isle d'une lieue & demie de longueur sur demi-lieue de large, & qui se termine en pointe à son bout oriental. De Keffing dépendent huit Habitations, formées par un amas de différens peuples, d'un fort méchant caractère. Ils font un grand commerce avec les habitans de la Nouvelle Guinée, auxquels ils portent des boîtes garnies de coquillages blancs, & diverses sortes de colifichets, en échange pour d'autres marchandises, dont ils tirent un profit considérable. Les chaloupes que les Gouverneurs d'Amboine & de Banda envoient presque tous les ans, pour croiser dans ces parages, les privent en partie de celui qu'ils trouvoient autrefois dans le commerce clandestin des clous de girofle & de muscade. Aussi ne peuvent-ils le par-

Isle de Keffing.

donner à la Compagnie, & dans toutes les occaſions, ils en font éclater leur reſſentiment.

Isle Ceram-Laout.

Avant que de paſſer à la Côte méridionale de Ceram, le voiſinage de *Ceram-Laout*, le ſeptiéme des onze Gouvernemens d'Amboine, invite à n'en pas remettre la deſcription plus loin. Cette Iſle eſt ſituée à l'Eſt de la pointe de Keſſing, dans la diſtance d'environ une lieue. On lui en donne près de deux de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, ſur une de large. Le terrein en eſt élevé, montueux, & n'a pas d'autre eau que celle qui ſe tire des puits. Son côté ſeptentrional offre une aſſez belle baie; mais toute l'Iſle eſt environnée d'un large banc de ſable, qui s'étend de plus de quatre lieues à l'Eſt, & ſur lequel on voit pluſieurs autres petites Iſles, telles que *Maar*, *Pulo*, *Geſſer*, *Warlau*, *Nouſſa Ngarat*, *Kivar*, *Kanali*, *Makoka*, *Watteou Matta*, *Matta Wouli*, *Kidan*, *Neding*, *Noukous*, *Grages*, *Koan* & *Magat*, qui n'ont rien de plus remarquable que leurs noms, ſi ce n'eſt qu'elles ſervent de retraite aux Papous. Au Sud-Eſt, on a les Iſles *Tenimbar* & *Goram*, qui ſont

Autres petites Isles.

proprement du ressort du Gouvernement de Banda.

U···· POUR LA DESCRIPT DE L'ISLE D'AMB.

L'Isle de Ceram-Laout est à présent déserte ; & ses anciens habitans, qui sont aussi un amas de différentes Nations, se sont joints à ceux de Kessing, dont ils ont pris les mœurs & les manieres. Ils composent onze Districts, chacun desquels a son propre Orancaie, & qui sont distingués les uns des autres par des priviléges particuliers de commerce. Les Hollandois leur ont fait la guerre en 1633, & la soumission de ces peuples à la Compagnie fut suivie de la destruction de tous leurs girofles.

Côte méridionale de Ceram.

Revenons à la Côte méridionale de Ceram, sous laquelle on comprend ordinairement Kessing, quoique mal à propos, puisque cette Isle est sur la pointe Sud-Ouest de la grande, où sont situées ses principales Habitations. Cette pointe forme comme une autre Isle, qui dépend de celle de Kessing, dont les bornes s'étendent à deux lieues & demie à l'Ouest, jusqu'au Village de *Gouli-gouli*, situé sur une petite baie, à l'Est de laquelle on découvre un roc rond, nommé *Solo-*

thay, peu éloigné du rivage, & sur lequel les habitans de Gouli-gouli s'étoient autrefois fortifiés. Après en avoir été chassés en 1659 par les Hollandois, qui y bâtirent un mauvais petit Fort, nommé *Ostende*, ces Insusaires en ont repris possession; & c'est-là que leur Orancaie fait son séjour ordinaire. Au-devant de la pointe occidentale de cette baie, on a la petite Isle *Pulo-Goffa*, & depuis Gouli-gouli jusqu'à Keffing, un grand banc de sable d'une lieue d'étendue. C'est ici proprement que commence la Côte méridionale. On la divise en quatre parties ou Districts, qui de l'Est, ou de Gouli-gouli à l'Ouest, sont *Goumilan*, *Kottarouvva*, *Silan Binauvver* & *Silan* ou *Selan*, outre une cinquiéme partie, depuis cette derniere jusqu'au Pas de Tanouno. Le premier de ces Districts offre une montagne qui est la plus haute des environs, & cinq ou six Habitations peu considérables. Le second est plus peuplé; il contient deux Bourgs, *Kelibon* & *Kellimori*, dont chacun a son Roi, ceints tous deux de murs, & séparés par une belle riviere, de laquelle cette contrée prend son nom. Leur commerce consiste

Sa division.

principalement en ſagu, qu'on y trouve en abondance. Les Maures, qui habitent ces deux Bourgs, ſont aujourd'hui plus civiliſés qu'ils ne l'étoient autrefois ; ce qu'on attribue à l'uſage de la langue Malaie, qu'ils parlent fort bien. Six lieues plus loin à l'Oueſt, on a le Village de *Tobo*, ſitué ſur un rocher fort haut, & ſi roide, qu'on n'y peut monter que par une échelle. Ce roc s'avance aſſez loin en mer, & paroît une Iſle ſéparée, que les vagues battent de trois côtés. Les habitans de Tobo ont été néanmoins obligés de deſcendre ſur le rivage, où ils forment une belle Habitation, commandée par un *Sangagi*, ou Duc, qu'on dit plus puiſſant que le Roi de Kelibon, dont la domination s'étend juſqu'à la baie de Warou, de l'autre côté de l'Iſle. On ajoute que ce Sangagi peut mettre juſqu'à quatre mille hommes en campagne ; mais ce nombre ſemble fort exaggéré. Cependant il eſt certain qu'en 1709 on l'a vû paroître, dans une cérémonie publique, accompagné de quatre cens hommes, tous armés de mouſquets. Il compte une vingtaine de Villages Alfouriens dans ſon domaine.

Une lieue à l'Oueſt de Tobo, on a *Hatoumeten*, qui eſt compoſé de trois Négreries. Le pays abonde en ſagu, que les Inſulaires de Banda, qui n'en ſont qu'à quatorze ou quinze lieues, vont charger dans leurs pirogues. Tous les Villages, qui ſont entre Hatoumeten au Sud de Ceram, & Warou au Nord, appartiennent au Roi de Tidor, en vertu d'une ceſſion de la Compagnie Hollandoiſe. A trois lieues du premier de ces Villages, on a la puiſſante Négrerie de *Werinama*, une des principales de cette contrée, commandée par un Roi, & ſituée ſur la pointe orientale de la grande baie de Haja, au haut d'une colline où les habitans ſe ſont bien fortifiés. Au-delà de cette pointe, on arrive ſur les bords d'une belle riviere, nommée *Beirou*, au-devant de laquelle eſt une petite Iſle, éloignée de deux lieues du rivage. En 1648, les Hollandois ont découvert & détruit, dans les environs, quatre beaux bois d'épiceries, qui contenoient plus de quatre mille arbres, ſoit de girofle ou de noix muſcades. On compte ſeize lieues de Keſſing juſqu'à Werinama, où commence *Selam*, quatriéme partie de cette Côte, qui, ſui-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

vant le témoignage des Nationaux, a donné son nom à toute l'Isle. La baie de Haja a près de huit lieues d'étendue. Ses principales Négreries sont *Hattehahou*, dont dépendent plusieurs habitations d'Alfouriens, dispersées fort loin dans les terres; *Tolouti*, puissant Village, situé sur une colline qui rend ses habitans fort présomptueux; *Laymou*, qui ne lui cede ni en force, ni en nombre d'hommes; *Tehouvva*, *Folin*, & *Telosay*, qui sont un peu moindres. Le rivage fournit de beaux bois de construction. Cette contrée est aussi la plus élevée de Ceram; & ses montagnes, qui se voient à seize ou dix-sept lieues en mer, s'étendent par une chaîne à travers le pays, jusqu'à Hota, de l'autre côté de l'Isle. A l'extrêmité orientale de la baie est le Village dont elle emprunte le nom, situé à deux lieues de la grande riviere *Way-Ila*, sur une pointe haute, garnie d'un banc de sable qui en rend l'approche difficile. Les habitans de ce beau Village font profession du Mahométisme, parlent mieux la langue Malaie que les autres Ceramois, & passent pour les plus spirituels de cette Côte. A cinq lieues

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

& demie de la pointe Aja, on trouve une autre Négrerie de Mahométans, nommée *Tamilau*, ſur un beau côteau qui joint le rivage ; ſes habitans ſont plus blancs & de plus haute ſtature que ceux des autres parties de l'Iſle, & la langue Malaie leur eſt auſſi familiere. Ce Diſtrict ſe fait remarquer par ſes beaux bois, & par la quantité de ſes arbres fruitiers. Deux bonnes lieues au-delà de Tamilau, on trouve une autre Négrerie aſſez conſidérable, nommée *Sepa*, ſur une grande baie aſſez incommode ; & cinq lieues plus loin ſe préſente la pointe de Coak, où les Hollandois ont eu autrefois un Fort de bois nommé *Harder Wik*, qui ne ſubſiſte plus. On entre enſuite dans une ſpacieuſe baie nommée la baie d'*Elipapouteh*, du nom d'un Village qui eſt ſitué preſqu'au milieu. En-deçà ſont trois autres Villages qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, il y a plus de cent ans, de même qu'Elipapouteh, dont les habitans pouvoient équiper anciennement dix Corracores. La Compagnie Hollandoiſe en a tiré en tout tems de fort bons ſervices. On les employoit comme Ambaſſadeurs auprès des Alfouriens, pour les engager

SUPPLEM POUR LA DESCRIPT DE L'ISLE D'AMB.

à descendre de leurs montagnes lorsqu'on avoit besoin de leurs services. A l'Ouest de cette baie & une lieue d'Elipapouteh, on a la grande riviere *Ajer-Talla*, qui se jette dans la mer par deux embouchures. C'est sur ce fleuve que se tient la grande assemblée des Alfouriens du côté du Sud. La baie d'Elipapouteh se termine à la pointe *Touvva*, qui est à trois lieues de celle de Coak. D'ici la Côte s'étend cinq lieues au Sud-Ouest, jusqu'à la pointe de *Camarien*. Sur celle de Touwa, on a les Villages de *Haloy* & de *Latou*, qui sont suivis de quatre autres, tous Maures, & dont deux se distinguent par leurs ouvrages d'Orfévrerie. Plus loin est le Village de *Roumakay*, où le Padi de ce District fait sa demeure. C'est aussi un beau grand Village situé sur la pointe de même nom, à l'Ouest de laquelle on en trouve encore deux peu considérables ; & le reste de cette Côte, qui court ici au Nord-Ouest, est entiérement désert jusqu'à *Caybobo*, Bourg autrefois puissant, dont les habitans sont toujours restés fidélement attachés aux Hollandois. Au Sud de Caybobo, à une portée de fusil du rivage, on voit une

petite Isle nommée *Noussa-Oula*, qui ne consiste presque qu'en un rocher & une montagne aride. Une lieue au Sud du Village, après avoir passé un petit banc de sable, on rencontre une autre Isle ronde, d'environ une demi-lieue dans cette forme, & qui n'est peuplée que de ramiers, d'où elle tire le nom de *Noussa-Cassa*, Isle des Pigeons : on y trouve aussi une grande quantité de tortues. De Caybobo, la Côte court de plus en plus au Nord, l'espace d'une lieue & demie. Elle tourne ensuite une lieue à l'Est, & encore une droit au Nord, par-tout avec un banc de rochers assez large. Tanouno, où nous avons fini la description de Houwamohel, est éloigné de Caybobo d'environ quatre lieues. La baie de Tanouno n'a pas moins de deux lieues de profondeur, sur autant de large du Sud au Nord. De ce Village dépendent neuf autres petites Habitations. Au Sud on a deux grandes rivieres, nommées Gouli-gouli & Eri, dont la premiere est infestée de caymans. C'est sur les bords de l'autre que se tient la troisiéme assemblée des Alfouriens. Lorsqu'ils veulent faire une invasion dans la presqu'Isle de Hou-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

wamohel, ils ſont obligés d'en demander la permiſſion à ceux de Tanouno, qui ſont abſolument maîtres de ce paſſage.

Intérieur de l'Iſle de Ceram.

Juſqu'ici, on n'a fait que parcourir les Côtes de Ceram. L'intérieur de l'Iſle contient encore une infinité de Villages & de Hameaux, habités pas des Peuples d'une eſpece toute différente de ceux du rivage. Ce ſont les Alfouriens, ou Montagnards ſauvages, qu'on a déja nommés pluſieurs fois, & dont on fera bientôt connoître les uſages & les mœurs. Obſervons uniquement ici qu'ils ſont gouvernés par trois Rois principaux, deſquels relevent tous les autres, en qualité de Vaſſaux. La domination de *Raja-Siſcoulou* s'étend derriere Bolela au Nord, juſqu'à Tanouno, & encore plus au Sud; celle de *Raja-Sahoulau*, qui eſt le plus puiſſant, commence à l'Eſt des Domaines du premier; & celle de *Raja-Soumiet*, aux environs de la Baie d'Elipapouteh. Mais il n'eſt guère poſſible de déterminer au juſte leurs limites du côté de l'Orient, où l'on a pluſieurs autres Peuples, qui ne ſont pas même connus, & qui ne deſcendent jamais ſur le rivage.

Le nombre des Habitans de Ceram, autant que ce dénombrement est possible, ne monte, suivant l'Auteur, qu'à environ quinze mille, dont près de cinq mille capables de porter les armes, & seize cens Datis; ce qui ne differe pas beaucoup de l'ancien nombre des Habitans de Houwamohel; quoiqu'en longueur & en largeur Ceram ait bien quatre fois autant d'étendue.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Isle Noussa-Laout.

VIII. Noussa-Laout, huitieme Isle dans l'ordre de notre division, parce qu'elle est la plus éloignée des trois qui nous restent à décrire, releve du Comptoir de l'Isle Honimoa, située à une lieue & demie au Nord-Ouest de la premiere, à laquelle on donne environ la même étendue du Sud au Nord. Sa largeur est seulement d'une lieue. Elle est presque par-tout remplie de Montagnes : on compte, sur son rivage, sept grands Bourgs, deux desquels *Titauvvay* & *Amet*, sont gouvernés par des Rajas, ou Rois, & les autres par des *Patis*, ou Comtes; le nombre des Habitans monte à quatre mille cent soixante & dix-huit, dont environ douze cens capables de porter les armes, & quatre cens Datis;

SUPPLEM POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

nombre fort considérable pour une si petite Isle. Avant que ces Peuples connussent le girofle, dont ils tirent aujourd'hui leur subsistance, ils ne vivoient que de leurs pirateries, mangeoient les corps de leurs ennemis, & marchoient nuds, à la réserve d'une ceinture. C'est des Portugais qu'ils ont appris à se vêtir, & des Hollandois qu'ils ont reçu les lumieres de l'Evangile : mais la profession qu'ils font d'être Chrétiens, n'empêche pas qu'ils ne reviennent quelquefois encore à leur ancienne barbarie. L'Auteur en rapporte des exemples, qui font voir que la chair humaine a toujours de grands appas pour eux, lorsqu'ils trouvent l'occasion de s'en rassasier sans témoins. Le Roi de Titaway, vieillard de soixante ans, lui avoua en 1687, que dans sa jeunesse il avoit mangé plusieurs têtes de ses Ennemis, après les avoir fait rôtir sur des charbons, ajoutant qu'entre toutes les viandes il n'y en avoit pas de si délicate, & que les plus friands morceaux étoient les joues & les mains. En 1702, un vieux Messager du Conseil d'Etat d'Amboine, originaire de cette Isle, & d'ailleurs fort

Antropophages.

honnête homme, fut convaincu d'avoir enlevé du gibet & mangé un bras du cadavre d'un Esclave, dont l'embonpoint l'avoit tenté. Il fut puni par une amende de cinq cens piastres; heureux d'en être quitte à si bon marché. Il y a des Ordonnances très-severes pour réprimer cette horrible passion, & de tems en tems on a soin de les renouveller. Il se trouve, dans l'Isle, une espece de terre sigillée, blanche, tirant beaucoup sur le gris, qui, détrempée dans de l'eau, forme comme un savon que les Femmes du Pays mangent avec goût, quoique celles des autres Isles n'en fassent pas le même cas, parce que cette terre leur paroît trop grasse & trop visqueuse.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Isle d'Honimoa, ou d'Uliasser.

IX. Honimoa, neuvieme Isle du Gouvernement d'Amboine, est communément nommée *Liase* par les Insulaires, & par les Hollandois *Uliasser*, nom qu'ils donnent aussi, comme on l'a fait remarquer, aux Isles d'Oma & de Noussa-Laout. Honimoa est située au Nord-Ouest de cette derniere Isle, à la distance d'environ une lieue & demie, & à cinq de la Pointe Orientale d'Am-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

boine. Du côté de l'Oueſt, elle eſt ſéparée de l'Iſle d'Oma par un Détroit d'une demi-lieue de large. On lui donne près de trois lieues de longueur, de l'Oueſt à l'Eſt; mais ſa largeur eſt fort inégale. Ses quatre Pointes ſont à une lieue & demie l'une de l'autre, du Nord au Sud, & le milieu n'occupe pas plus de trois quarts-de-lieue. La Pointe Sud-Eſt, qui eſt la plus proche de Nouſſa-Laout, porte le nom de *Tetouvvarou*. L'abord en eſt dangereux, parce qu'elle eſt haute, & que le courant y eſt fort rapide. Tout le long de la Côte orientale regne une grande Chaîne de Montagnes juſqu'à la Pointe Nord-Eſt, après laquelle on ſe trouve ſur le beau rivage de Hatouwana, où les Hollandois avoient autrefois un Fort de pierre, nommé *la Maiſon de Velſen*, muni de cinq pieces de canon, avec un Sergent & vingt Soldats de Garniſon. On n'y voit plus aujourd'hui qu'une Loge de Bois, enfermée de paliſſades, & gardée par un Caporal & cinq Hommes. Ce poſte eſt au milieu d'une belle Plaine, d'où l'on a la plus charmante perſpective ſur le Pays de Ceram, qui n'en eſt qu'à deux petites lieues.

lieues. Sur ce rivage on trouve cinq Villages, assez considérables, nommés *Touhaha*, *Papero*, *Itavvaka*, *Nollo*, & *Ihamahou*, situés un peu plus avant dans les terres. D'ici, on a pratiqué un court chemin, qui mene de l'autre côté de l'Isle dans l'espace d'une heure. Ce chemin est coupé par une petite Riviere où il y a beaucoup de Caymans. Le Roi de *Touhaha* fit, à l'Auteur, le récit du malheur arrivé quelques années auparavant à sa Fille, qui fut dévorée par un de ces Animaux en passant la crique. A l'Ouest d'Ihamahou, on ne rencontre plus de Villages. Au-delà de la Pointe occidentale, vers le Sud-Est, le rivage est également désert dans l'espace d'une bonne lieue, jusqu'à *Porto*, qui en est à trois d'Ihamahou, & où les Hollandois ont élevé, en 1655, un petit Fort nommé *Delft*, muni de six pieces de canon, avec une Garnison de vingt Hommes, sous les ordres d'un Sergent qui releve du poste principal de l'Isle. A peu de distance de Porto, on trouve un autre Village nommé *Haria*, & plus loin celui de *Boy*, sur la Côte méridionale, qui paroît

Fort de Delft.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

comme une Isle séparée. Ensuite, on trouve les Villages de *Tijouvv* & de *Saparouvva*. C'est dans le dernier qu'est situé le Fort de *Durstede*, bâti sur un roc, & capable d'une bonne défense par sa nombreuse artillerie. Sa Garnison, qui consiste en un Sergent & quarante Soldats, fournit un bas Officier & vingt hommes pour la garde du Fort de *Bevervvyk*, construit en 1654 sur la pointe occidentale de Noussa Laout, & muni de quatre pieces de canon. Ce n'étoit auparavant qu'une simple Loge de bois. Le Commandant des deux Isles, qui est toujours un Marchand, fait sa résidence à Durstede. Ce Comptoir étoit autrefois à *Siriforri*, où il y avoit un petit Fort, nommé *Hollandia*, qui fut démoli en 1691. Les Maures, Habitans du Village de Siriforri, sont venus s'établir à l'Est de la nouvelle Forteresse; & les Maisons des Chrétiens s'étendent de l'autre côté à une fort grande distance. *Oulat* est à une demi-lieue de Saparowa, au Sud-Est, en allant vers la Pointe de Tetouwarou, où l'on trouve le Village d'*Ouvv*, renommé pour ses ouvrages de poterie,

Fort de Durstede.

Fort de Beverwik.

les meilleurs de toutes les Isles d'Amboine, qui en tirent une quantité prodigieuse. Le nombre des Habitans d'Honimoa monte à plus d'onze mille, dont mille trois cens de Milice, & environ onze cens Datis. On peut juger, par ce nombre, de la force des treize Villages qui composent cette Isle. Ceux d'Oulat, de Papero, de Touhaha, de Porto & de Saparouwa, sont gouvernés par des *Rajas* ou Rois; Sirisorri, Ouw, Haria, Boy, Tijouw, Itawaka & Ihamahou, par des *Patis*, ou Comtes. Nollot n'a qu'un Orancaie. Outre ces treize Chefs, on compte encore deux Rajas, quatre Patis, & un Orancaie de Noussa Laout, qui forment le Conseil du Pays, dont les Assemblées se tiennent à Saparouwa, & auxquelles le Commandant d'Honimoa préside.

Gouvernement de l'Isle.

Ce poste est un des plus lucratifs des Comptoirs externes d'Amboine. Ses profits se trouvent dans l'excédent du poids des Clous de Girofle, & dans le débit du riz, des toiles, du sel, de l'Arrak, du Poisson, &c. mais sur tout dans les avances que le Commandant fait, à un gros intérêt, sur la moisson du Girofle, quoique cette

Avantages du Commandant Hollandois.

pratique ſcit défendue pour prévenir la ruine des Habitans. L'Auteur connoiſſoit le Commandant, à qui l'on avoit offert, en ſa préſence, dix mille écus pour ſon gain de quatre mois, ſans qu'il eût voulu accepter le marché. Ses appointemens ne ſont que de ſoixante florins par mois; mais on les augmente, lorſqu'il renouvelle ſes engagemens. On lui accorde huit écus pour ſa table, outre ſa proviſion de vin, de chandelle & d'huile. Il eſt logé dans la Forteresſe, où il a un Jardin magnifique. Ses Troupeaux, qui ſont entretenus aux frais de la Compagnie, lui fourniſſent du lait & du beurre en abondance. La Compagnie ayant ici un bel Orembaie, monté de quarante Inſulaires & d'un Chaſſeur à gages fixes, tandis que les premiers ne ſont payés que pour le tems qu'ils ſont en courſe, le Commandant s'en ſert dans ſes parties de plaiſir & de promenade, tantôt à Nouſſa Laout, tantôt à Ceram, dont un grand Diſtrict eſt de ſa dépendance. Il a ſeul le droit de chaſſe & de pêche. Quand il ſort, il eſt ſuivi de deux Gardes, comme les Conſeillers des Indes à Batavia. Il occupe le quatrié-

me rang dans les principaux Colléges d'Amboine, s'il a celui d'ancienneté sur le Commandant de la Côte Hitto. On ne lui parle presque jamais, sans que l'audience soit précédée de quelque présent. En un mot, il mene une vie de Prince; plus craint dans son poste, plus consideré que le Gouverneur même, quoique soumis à ses ordres. Mais il faut qu'il vive bien avec lui; sans quoi ce dernier, qui ne manque pas d'Espions, pourroit lui faire rendre compte de son administration & de sa conduite.

Le principal Office de ce Commandant, est de peser & de payer le Girofle des Insulaires; ce qui se fait, à la vérité, en présence de deux Commis; mais souvent les Vendeurs n'en souffrent pas moins de préjudice, surtout lorsque ces trois personnes sont d'intelligence. Le Commandant donne en échange des toiles, du sel, du riz, & d'autres marchandises qu'il reçoit de la Compagnie. Il a d'ailleurs un Assistant, qui est chargé de tenir les Livres; de sorte qu'à l'exception des rapports qu'il est obligé de faire quelquefois au Gouverneur, il se re-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AME.

pose de presque tout son travail sur autrui.

L'Isle produit beaucoup de Girofle. On tiroit anciennement du soufre de ses Montagnes, mais il ne s'y en trouve plus. Dans la partie orientale, on ramasse une espece de pierre grise, nommée *Batou Poan*, qui est molle & que les Femmes du Pays mangent avec avidité, après l'avoir fait sécher quelque tems à la fumée. Elles sont persuadées que cette pierre a la vertu de rendre leurs Enfans blancs, quoique l'expérience soit le plus souvent contraire. La plus estimée est celle qui est entremêlée de blanc & de rouge. Les Insulaires choisissent les plus beaux morceaux de cette couleur, pour donner la même teinture à leur vaisselle de terre. On tire de cette Isle assez d'huile de Cocos & de mêche, pour en fournir à l'Isle d'Amboine.

Isle Moulana.

Au Sud-Ouest d'Honimoa, on a la petite Isle *Moulana*, située par le travers du district de Boy, dont elle est éloignée d'environ une demi-lieue. Sa forme est ronde, & de trois quarts-de-lieue de diamétre. Cette Isle est déserte, parce qu'elle manque d'eau

douce, & que les Bancs de sable, dont elle est environnée de toutes parts, en rendent l'abord assez difficile. Cependant elle faisoit anciennement un Village, où commandoit un Orancaie. On raconte que long-tems avant l'arrivée des Portugais, les Ternatois, qui en avoient fait le siége, voyant qu'ils n'avançoient pas beaucoup dans leurs travaux, s'aviserent d'attacher des cordages à quelques pointes des rochers, comme s'ils eussent voulu entraîner l'Isle après eux. Les Habitans, intimidés de cette menace, crurent qu'il étoit tems de se rendre; & dans la crainte qu'on ne pût encore leur jouer ce mauvais tour, ils prirent le parti de se retirer à Haria, abandonnant leur Patrie, où ils ne sont retournés depuis; que pour cultiver leurs vergers, dans les environs desquels il se trouve de fort belles Crabes, qu'on nomme par excellence *Crabes de Moulana*.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Simplicité de ses habitans.

X. Oma est la plus proche des trois Isles d'Uliasser, qui sont à l'Est d'Amboine, & n'en est éloignée que de deux petites lieues. On lui en donne autant de large, sur trois de longueur. La partie méridionale, où sont les

Isle d'Oma.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Chrétiens, s'appelle *Bowang-Besi*; & sa partie septentrionale, occupée par les Maures, porte le nom de *Hatouhaha*. On n'y comptoit anciennement que sept Villages, mais le nombre est aujourd'hui d'onze. Le Village d'Oma est situé à une petite demi-lieue de la Pointe Sud-Ouest de *Samet*, où le courant est fort rapide, & l'entrée de la Baie très-difficile, à cause des Bancs & des Ecueils dont elle est remplie. Un Fort, qui a subsisté dans ce lieu jusqu'en 1656, a été démoli, parce qu'étant commandé par une Montagne, il ne pouvoit être d'aucune utilité. A quelque distance de ce Village, dans un lieu nommé *Sila*, on trouve une source d'eau bouillante, fermée d'une grille de bois, sur laquelle les Gouteux & les Paralytiques reçoivent les vapeurs sulfureuses qui s'exhalent de ce Puits, comme un bain salutaire pour ces maladies. La terre même, pour peu qu'on la creuse, est fort chaude aux environs; ce qui n'empêche pas que cette contrée ne produise quantité d'arbres de Sagu, & d'autres bois, couverts d'une belle verdure. A l'Est du Village d'Oma, on a ceux de *Wassou* & d'*Aboro*, qui n'of-

Ses bains chauds.

frent rien de remarquable. Enſuite on arrive à la Pointe orientale, au-delà de laquelle ſe voit le Village de *Holaliou*, & à l'Oueſt, c'eſt-à-dire au Nord de l'Iſle, celui de *Karihou*, où les Hollandois ont bâti, en 1655, un Fort de pierre, nommé *Hoorn*, gardé par un Sergent & vingts Soldats, qu'on y entretient principalement pour réprimer les Maures des Habitations voiſines, qui portent les noms de *Pelau*, *Caylolo*, *Cabau* & *Rouhoumoni*. La premiere de ces Habitations ſe trouve immédiatement ſous le Fort. A l'Oueſt, au bout de cette Baie, on a une grande Pointe, & au-devant, un Banc de ſable, qui s'étend au Nord-Eſt, ſur un bon quart-de-lieue de large, à pareille diſtance du rivage. De cette Pointe, tirant au Sud-Oueſt, on ne rencontre plus de Villages juſqu'à Caylolo, qui en eſt à une lieue, preſque droit à l'Occident de l'Iſle, d'où les deux autres Habitations Maures ne ſont pas fort éloignées. Au Sud de la derniere, on trouve *Samet*, & enfin *Harouko*, beau Village, où l'on a conſtruit, en 1655, le Fort de *Zelande*, dont la Garniſon eſt ordinairement compoſée d'un Sergent & de vingt-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Fort de Zelande.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

quatre Soldats, sous les ordres du Commandant de l'Isle. Ce Fort est situé sur le rivage, près d'une belle Riviere, à une bonne demi-lieue de la Pointe Sud-Est, où nous avons commencé la Description de l'Isle. Comme il est difficile de doubler cette Pointe, sur-tout quand il fait du vent, ceux qui veulent se rendre d'Oma à Harouko, aiment mieux se servir de chaises à Porteurs, pour passer la Montagne, qui est platte sur son sommet, & couverte de hautes herbes. Ce chemin, qui a près d'une lieue de long, est fort agréable; mais l'Auteur n'oublie pas le danger éminent, auquel il y fut une fois exposé, & dont les Editeurs donnent le récit dans ses propres termes.

J'étois, dit-il, sans la moindre inquiétude dans me chaise à Porteurs, fermée de tous côtés pour me garantir contre l'ardeur du soleil, lorsqu'après avoir fait environ un quart-de-lieue de chemin au-dessus du vent, toute cette vaste Campagne, que nous avions derriere nous, parut en feu dans un instant, & les flammes, qui s'élevoient j s-qu'aux nues, du milieu d'une horrible fumée, gagnoient avec une telle

rapidité, qu'à peine eus-je le tems de sortir de ma chaise, pour prendre la fuite avec tous mes gens, dont le nombre étoit d'environ quarante. Notre effroi ne nous auroit cependant prêté que de vaines forces, si le vent ne s'étoit tourné tout-à-coup, & si l'embrasement n'eût été coupé par un espace aride & sans herbes. J'appris du Maître d'Oma, qu'il s'étoit déja trouvé une fois dans le même péril, mais beaucoup plus grand, puisqu'il n'avoit pû l'éviter, & qu'il s'étoit vû obligé de se jetter le visage contre terre, pour n'être pas suffoqué par la fumée, abandonnant le reste aux Flammes, dont lui & ses Compagnons eurent le visage un peu défiguré, les cheveux brûlés, & leurs vêtemens fort endommagés. Il est vrai qu'alors l'herbe étant moins haute & plus verte, les flammes n'avoient pas le même dégré de violence; mais la fumée étoit d'autant plus épaisse. J'ai eu le bonheur d'échapper au même danger, entre Rouhoumoni & Samet: heureusement, le vent n'étant pas si fort, nous eumes le tems de nous retirer à notre aise.

Le nombre des Habitans d'Oma monte à près de cinq mille, dont on

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

compte plus de treize cens Hommes de Milice, & six cens soixante-quinze Datis. Des sept Villages Chrétiens de cette Isle, Harouko & Samet sont gouvernés par des Rois & les autres par des Patis. Pelau, la principale des quatre Habitations Mahométanes, a aussi son Roi particulier, mais il n'y a qu'un Orancaie dans les trois dernieres. Le Commandant de l'Isle préside à l'Assemblée de ces Chefs. Quoiqu'il ne soit que Sous-Marchand, il a le même pouvoir dans son poste, que le Commandant de Honimoa dans le sien. Si ses profits ne sont pas si considérables, ils sont de même nature, comme ceux des autres Comptoirs extérieurs. Du poste d'Oma relevent aussi plusieurs Villages de la Côte méridionale de Ceram; & quelques-uns situés sur la Pointe orientale d'Amboine, que leur proximité a fait assigner à ce Comptoir, pour y apporter leurs Clous de Girofle, quoique pour le reste ils soient sous la Jurisdiction du Commandant de la Côte Hitto.

A cette Description Géographique du Gouvernement d'Amboine, les Editeurs ont joint quelques remar-

ques ſur la nature du climat de toutes ces Iſles.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Obſervations ſur les propriétés de ces Iſles.

L'aſpect intérieur du Pays n'offre d'abord qu'un déſert très-rude. De quelque côté qu'on tourne les yeux, on ſe voit environné de hautes Montagnes, dont le ſommet ſe perd dans les nues; d'affreux rochers, entaſſés les uns ſur les autres; de Cavernes épouvantables; d'épaiſſes Forêts, & de profondes Vallées, qui en reçoivent une obſcurité continuelle; tandis que l'oreille eſt frappée par le bruit des Rivieres, qui ſe précipitent dans la Mer avec un fracas horrible, ſurtout au commencement de la Mouſſon de l'Eſt, tems auquel les Vaiſſeaux arrivent ordinairement de l'Europe. Cependant les Etrangers, qui s'arrêtent dans le Pays juſqu'à la Mouſſon de l'Oueſt, y trouvent des agrémens ſans nombre. Ces Montagnes, qui abondent en Sagu & en Girofle, ces Forêts toujours vertes & remplies de beaux bois, ces Vallées fertiles, ces Rivieres qui roulent des eaux pures & argentines, ces rochers mêmes & ces Cavernes, qui ſont comme les ombres dans un tableau, tous ces objets, diverſifiés en tant de maniere,

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

forment le plus magnifique tableau du monde ; & suivant le témoignage de l'Auteur, qui ne peut être suspect, on respire sous ce climat un air fort sain, malgré ce que d'autres Voyageurs ont publié de contraire.

Causes de certaines maladies.

Il est vrai, ajoute-t-il, que quelques personnes y ont été atteintes de paralysie, & que d'autres en rapportent un teint olivâtre ; ce qu'on appelle avec beaucoup d'injustice la maladie du pays. Mais si l'on excepte les tempéramens foibles, la plûpart de ceux qui perdent l'usage de leurs membres ne doivent attribuet cet accident qu'à leur imprudence On en a vû, qui pour s'être endormis en chemise au clair de la Lune, dans les soirées fraîches, se sont trouvés perclus à leur réveil, sur-tout après quelque débauche. Le Saguwer donne à ceux qui ont pris l'habitude d'en boire avec excès, cette couleur pâle, qu'on nomme la maladie du Pays. Les Insulaires, qui usent de la même liqueur avec plus de modération, & qui ne s'exposent point à l'air pendant les nuits froides, ne sont pas sujets à ces inconvéniens.

Saisons de l'année.

Les grosses pluies & les tremblemens de terre, sont les deux principa-

les incommodités du Pays. Pendant la Mousson (8) de l'Est, qui commence au mois de Mai, & qui finit en Septembre, on voit quelquefois pleuvoir, sans discontinuation, plusieurs semaines entieres. Malgré l'abondance d'eau qui tombe à plomb, & les torrens impétueux qui coulent des Montagnes dans les lieux bas, le terrein est si spongieux, que les Campagnes sont bientôt desséchées. Mais on remarque, comme une merveille de la nature moins facile à comprendre, que la saison de ces pluies n'est pas la même pour toutes ces Isles. Quand il pleut dans celle d'Amboine, il fait beau à Bouto, à Manipa, & dans d'autres lieux situés à l'Occident. Ce qui paroît encore plus surprenant, c'est qu'à l'Ouest de Houvvamohel on ait à la fois la Mousson séche, & à l'Est celle des pluies, quoiqu'elle passe ordinairement jusqu'à l'Isle de Celebes. Cette derniere saison est souvent accompagnée de violens Ouragans; mais les tremblemens de terre sont plus fréquens dans l'autre, qui commence au mois de Novembre, & qui regne aussi pendant cinq mois.

(8) *Mousim*, en langue Malaie, signifie saison.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Dans les mois d'Avril & d'Octobre, on n'a point de vents réglés. Ceux de l'Est & du Sud-Est amenent les pluies. Ceux de l'Ouest & du Nord-Ouest causent la sécheresse; mais ils temperent les grandes chaleurs, qui, sans cela, seroient excessives. L'ardeur du soleil dure depuis neuf jusqu'à cinq heures; après quoi l'on commence à respirer un grand air de fraîcheur, qui devient même assez vif, par les fortes rosées qui tombent à l'entrée de la nuit. La chaleur est cependant si rude pour la terre, qu'elle y forme souvent des ouvertures de vingt pieds de profondeur. Elle fait tarir les rivieres, & sécher sur pied les vieux arbres. Les girofliers, qui demandent de l'humidité, en souffrent sur-tout beaucoup de dommages. Les tremblemens de terre ne sont jamais plus à craindre, qu'après les pluies qui suivent ces grandes chaleurs. Dans cette saison de sécheresse on est aussi incommodé, de tems en tems, par de furieux tonnerres; & la foudre, en tombant sur les mâts des Vaisseaux & sur les plus gros arbres, les fend quelquefois du haut en bas. L'Auteur assure, par une expérience réitérée,

que c'eſt l'effet de véritables carreaux, dont il vit pluſieurs, qu'on avoit réellement trouvés à l'ouverture des fentes; mais ces obſervations, ſur la pierre du tonnerre, pouvant être de tout pays, on ſe diſpenſe de les rapporter.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Eau blanche de ces mers.

Les mers d'Amboine offrent un ſpectacle plus étrange, dans la différence de leurs eaux. Deux fois l'an, avec la nouvelle lune de Juin & d'Août, la plaine liquide paroît, de nuit, comme coupée par pluſieurs gros ſillons, qui ont la blancheur du lait, & qui ſemblent ne faire qu'un compoſé avec l'air, quoique pendant le jour on n'y remarque aucun changement. Cette eau blanche, qui ne ſe mêle pas avec l'autre, a plus ou moins d'étendue, à proportion que les vents du Sud-Eſt, les orages & les pluies, en augmentent le volume; mais celle du mois d'Août eſt la plus abondante. On la voit principalement des Iſles de Key & d'Arou, autour du Sud-Eſt, juſqu'à Tenimbar & Timor-laout au Sud; à l'Oueſt, juſqu'à Timor; au Nord, près de la Côte méridionale de Ceram; mais elle ne paſſe pas au Nord d'Amboine. Perſonne ne ſait d'où elle

SUPPLEM. POUR LA DISCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

vient, ni quelles en peuvent être les causes. L'opinion la plus commune est qu'elle se prend au Sud-Est, & qu'elle sort de ce grand golfe, qui est entre le continent des Terres Australes & la Nouvelle Guinée. Quelques-uns l'attribuent à de petits animaux qui luisent de nuit comme le bois pourri; d'autres s'imaginent que ce sont plutôt certaines vapeurs sulfureuses, qui s'élevent du fond de la mer & qui se répandent sur sa surface. Il est vrai qu'on a plusieurs montagnes de soufre dans ces environs; mais si c'en étoit l'effet, il devroit être le même par-tout où il y a de telles montagnes, & c'est ce qui ne se trouve pas. Quand l'eau blanche est passée, la mer décharge, sur ses bords, une plus grande quantité d'écume & d'ordure, qu'à l'ordinaire. Cette eau est fort dangereuse pour les petits Bâtimens, parce qu'elle empêche de distinguer les brisans. Les Vaisseaux, qui y sont exposés, pourrissent aussi plutôt; & l'on observe que les poissons suivent l'eau noire.

Vermisseaux annuels.

Un autre objet d'admiration, qu'on trouve dans ces mers, ce sont certains vermisseaux de couleur roussâ-

tre, qu'on nomme *Wavvo*, & qui paroiſſent tous les ans, à un tems réglé, le long du rivage, en divers endroits de l'Iſle d'Amboine. Vers le tems de la pleine lune d'Avril, on en voit une infinité, qui s'étendent à l'Eſt du Château de la Victoire, ſur une grande liſiere du rivage, particuliérement dans les endroits pierreux, où l'on peut les ramaſſer par poignées. Ils jettent le ſoir une lueur ſemblable au feu, qui invite les Inſulaires à ſortir, pour en aller faire leur proviſion, parce que ces inſectes ne ſe font voir que trois ou quatre jours dans l'année. Les Amboiniens les ſavent confire : ils en font une eſpece de *Pacaſſam*, qui leur paroît excellent ; mais ſi l'on differe, ſeulement un jour, de les ſaler, ils s'amolliſſent ſi fort, qu'il n'en reſte qu'une humeur glaireuſe & tout-à-fait inutile.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Les Editeurs Hollandois s'étendent beaucoup ſur les mœurs & les uſages des habitans d'Amboine ; mais cette partie de leur deſcription, contenant peu d'obſervations aſſez importantes, ou aſſez particulieres à ces Peuples, pour juſtifier de ſi longs détails, on ne s'attache qu'à celles qui méritent de

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

l'attention, à l'un ou l'autre de ces deux titres.

Figure des Insulaires d'Amboine.

Les Amboiniens sont de moyenne stature, plus maigres que gros, & fort bazanés. Ils n'ont pas le nez camus: ils l'ont bien formé, & les traits du visage réguliers. On en voit même plusieurs qui peuvent passer pour beaux hommes, & les femmes n'y sont pas sans agrémens. On trouve, parmi ces Insulaires, une espece d hommes, qu'on nomme *Cakerlaks*, presqu'aussi blancs que les Hollandois, mais d'une pâleur de mort qui a quelque chose d'affreux, sur-tout quand on en est proche. Leurs cheveux sont fort jaunes, & comme roussis par la flamme. Ils ont quantité de grosses lentilles aux mains & au visa-e. Leur peau est galeuse, rude & chargée de rides. Leurs yeux, qu'ils clignent continuellement, paroissent de jour à moitié fermés, & sont si foibles qu'ils ne peuvent presque pas supporter la lumiere; mais ils voient fort clair de nuit. Ils les ont gris, au lieu que ceux des autres Insulaires sont noirs. L'Auteur a connu un Roi de Hitto & son frere, qui étoient Cakerlaks, & qui avoient, non-seulement des freres & des sœurs, mais

même des enfans au teint brun ordinaire. On voit aussi quelques femmes de cette espece, quoiqu'elles soient plus rares. Les Cakerlaks sont méprisés de leur propre Nation, qui les a en horreur. C'est une sorte de lépreux. Il s'en trouve dans le Royaume de Lovango, en Afrique, & ailleurs (9). Leur nom vient de certains insectes volans des Indes, qui muent tous les ans, & dont la peau ressemble assez à celle des Cakerlaks.

Le naturel des Insulaires d'Amboine les porte à l'oisiveté & à la paresse. Ils ne sement, ni ne moissonnent; & toute leur agriculture consiste à planter quelques herbes potageres ou quelques légumes. Si le Pays est de peu de rapport, ce n'est pas à la qualité du terroir qu'il faut s'en prendre; c'est à la mollesse de ses Habitans. Ceux de Bouro ont du riz en abonbance. Il croîtroit de même dans les autres Isles, si l'on y prenoit la peine de le cultiver. L'Auteur prouve, par sa propre expérience, qu'on pourroit avoir de bon vin à Amboine, malgré le sentiment de ceux qui croient le

(9) Voyez quelque chose d'assez approchant dans la description des usages du Darien,

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Raiſin d'Amboine.

contraire. Il avoit, derriere ſa Maiſon, une treille qui lui rendoit, trois fois l'an, une ſi prodigieuſe quantité de raiſins fort mûrs & fort délicats, qu'après les préſens qu'il en faiſoit à pluſieurs de ſes amis, il lui reſtoit encore aſſez de grappes pour en faire un vin excellent, dont le goût approchoit beaucoup de celui du vin de *Hocheymer*, ſi renommé en Allemagne. Toutes ſortes de fruits, de légumes & d'herbes potageres, viendroient auſſi à merveille, ſi le jardinage étoit moins négligé dans cette Iſle. Les ſeuls amateurs ſe trouvent parmi les Chinois & les Européens, qui peuvent employer leurs Eſclaves à ce travail. Les Amboiniens ne portent au Marché que des Noix de Cocos, du Pinang, du Piſang, des feuilles & des fruits de Siri, des Poules, des œufs, des racines, des Melons d'eau, des Durions, des Bambous, des Lançás, des Amandes & divers autres fruits, ainſi que des fleurs, que la nature leur prodigue, la plûpart ſans aucun ſoin. Ce ſont les Femmes qui ſont chargées de ce commerce, & de preſque tout l'ouvrage de la Maiſon. Les Hommes, dont elles ſont les

esclaves, s'occupent à couper du bois, ou s'amusent à la pêche, & ne s'embarrassent point d'autre chose, si ce n'est dans le tems de la moisson du Girofle ; car alors il faut que chacun mette la main au travail. Tout autre exercice leur paroît insupportable. Ils y attachent même une espece d'infamie. En un mot, ils ne veulent rien faire, ni rien apprendre, s'ils n'y sont contraints. Il s'en trouve quelques-uns, mais en fort petit nombre, qui savent un peu tourner. Ils ont moins de répugnance à suivre la profession des armes. Les Hollandois en emploient quelques-uns dans leurs troupes de Java & de Macassar ; mais en général ils passent pour de mauvais Soldats.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Leur habillement paroît être un mélange de leurs anciens usages, & de ceux qu'ils ont empruntés des Hollandois. Quoique les joyaux de prix soient rares parmi ces Insulaires, l'Auteur y en vit plusieurs, en or, en argent, en diamans & en perles. Un des plus anciens ornemens des Orientaux, connu du tems d'Abraham, est celui que les Femmes portoient au milieu du front, & qui leur descendoit entre

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

les sourcils. Cette espece de joyaux semble ne s'être conservé qu'ici, où Valentyn eut l'occasion d'en examiner quelques-uns des plus étranges. Le principal avoit six pendans, qui couvroient presque tout le visage. Mais la plûpart n'en ont qu'un, qui tombe jusque sur le nez, & d'autres sont sans pendans. On compte, parmi les plus précieux ornemens des Princes du Pays, les Serpens d'or, qui sont ordinairement à deux têtes, & qui valent jusqu'à cent cinquante florins ou plus. Ces Insulaires mettent au-dessus de l'or même le *Sovvassa*, qui est une composition de ce métal, avec certaine quantité de cuivre. L'Auteur croit que c'est le véritable *Orichalcum* des Anciens. On en fait des anneaux, des pommes de canne, des boutons & toutes sortes de petits vaisseaux. Au reste, il ne se trouve de ces joyaux que parmi les Chefs. Tous les autres sont fort pauvres. Les Rajas, les Patis & les Orancaies, tirent un revenu assez honnête de leurs terres & de leurs Clous de Girofle, pour lesquels on leur paye encore le droit d'un sol, de chaque livre. Ils pourroient amasser des richesses, s'ils ne dépensoient

dépensoient tout en festins, en présens & en procès, ne faisant pas difficulté de sacrifier à la chicane une centaine de Ducats, pour un Giroflier contesté. Malgré cette prodigalité des Grands & la pauvreté des autres, il est remarquable qu'on ne voit jamais ici de Mendians. On en sera moins surpris, si l'on considere que les arbres y produisent, en abondance, des fruits dont on n'interdit pas l'usage aux Passans, & que personne ne refuse aux Indigens, qui le demandent, la liberté de couper autant de bois à brûler qu'ils en ont besoin pour un jour. Un Insulaire, qui n'est pas trop paresseux, peut gagner facilement trois escalins par jour en revendant ses fagots, tandis qu'il ne lui faut que deux sols pour vivre.

Bâtimens de mer & flottes d'Amboine.

Les observations de l'Auteur sur les Bâtimens de Mer des Amboiniens sont d'autant plus curieuses, qu'elles conviennent à tous les Insulaires de cette Mer. Ils ont des *Parabous*, ou Pirogues, qui sont une espece de Canots formés d'un tronc d'arbre, de dix, douze, & jusqu'à vingt pieds de longueur ou plus, sur un ou deux de large, auxquels ils attachent, de

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

côté & d'autre, des *Ngadjos*, ou grandes aîles, qui, tombant ſur la ſurface de l'eau, les tiennent toujours en équilibre au milieu des vagues. Tant que les aîles peuvent réſiſter, on eſt en état, avec des Bâtimens ſi légers, de faire beaucoup de chemin, en peu de tems; mais dès qu'elles viennent à manquer, la Pirogue ſe renverſe. Elles ſont ordinairement montées d'un ou de deux Rameurs, outre celui qui eſt au Gouvernail. Les *Orembaies* ſont quelquefois des Bateaux pêcheurs de vingt à vingt-cinq pieds de long, & de trois ou quatre de large, ſans couverture, qui ſeroit trop embarraſſante pour cet uſage. D'autres Orembaies, de même forme que les précédens, & ſouvent beaucoup plus grands, ſervent dans les parties de plaiſir & de promenade. Ils ont au milieu, une belle Tente quarrée, entourée de bancs & de rideaux, où peuvent être placées quinze ou vingt perſonnes, à proportion de l'eſpace; ce qui régle auſſi le nombre des Rameurs. Les petits Orembaies en ont dix ou quinze, & les grands entre trente & quarante, répartis à l'avant & à l'arriere, ou de chaque côté, ſur

des planches qui s'élancent hors des deux bords. Leurs rames sont larges & courtes, à peu près comme des poelles plattes. Deux Hommes réglent la cadence, en jouant des instrumens du Pays, qui sont la *Gongue*, assez connue par les Relations précédentes, & le *Tifa*, espece de Tabourin. Une troisieme sorte de Bâtimens, ce sont les *Champans*, qui ont un mât, & qui étant couverts peuvent porter jusqu'à dix ou douze tonneaux. Avec ces Champans, les Amboiniens se rendoient autrefois à Macassar & à Java; mais l'Auteur ne sauroit croire qu'ils aient poussé leur navigation jusqu'à Madagascar, selon le sentiment de quelques Savans, qui fondent leurs conjectures sur une certaine conformité de Langage & de Gouvernement qu'on a remarquée entre les Peuples de ces deux Isles. Enfin les Amboiniens ont leurs *Corracores*, Bâtimens à deux ponts, l'un sur l'autre, qui ont quelquefois plus de cent pieds de long, & douze, quatorze, ou plus, de large. Leur nom signifie une Tortue de Mer. Aussi sont-elles fort pesantes & fort lentes, quoiqu'assez commodes avec un bon vent, parce qu'el-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

les vont à la voile. Les unes ont de chaque côté deux *Gnadjos*, ou bancs de Rameurs ; d'autres trois. Aujourd'hui les plus grandes en ont quatre. Sur les premieres, on met ordinairement cinquante Rameurs ; ſoixante à ſoixante-dix ſur celles du ſecond rang ; & quatre-vingt ou quatre-vingt-dix ſur les dernieres. Celles-ci ont des eſpaces pour loger environ le même nombre d'hommes, outre deux ou trois petits appartemens particuliers.

Ces grandes Corracores, pourvûes de quantité d'armes & de quelques pierriers, ſervent principalement, en tems de guerre, contre les Ennemis, ou ſont employées contre les Pirates qui viennent infeſter ces Parages. Les Gouverneurs Hollandois d'Amboine, ont depuis long-tems l'uſage d'aſſembler tous les ans une Flotte de Corracores, & de faire, dans la ſaiſon des calmes, leur tournée par le Nord de Ceram, pour viſiter les Côtes de cette Iſle & les poſtes des environs ; expédition, qui prend cinq ou ſix ſemaines, & dont les Amboiniens ſupportent preſque tous les frais. Ils ſont obligés de ſervir la Compa-

gnie un mois dans l'année, sans aucun salaire, pour satisfaire à la contribution qu'ils lui doivent d'un Homme de chaque famille. Ces Rameurs, dont le travail est si rude, que leur sueur, desséchée par l'ardeur du Soleil, s'épaissit sur leur dos, ont coutume de prendre leur provision de vivres pour ce Voyage ; mais, de tems en tems, ils trouvent l'occasion de faire un bon repas de Poisson, ou de quelques pieces de Venaison, que les Hollandois leur donnent du superflu de leur pêche & de leur chasse. D'ailleurs la Compagnie accorde, à chacun, une livre & demie ou deux livres de riz par jour, & sept à huit pots de *Knyp* (10) à chaque Corracore. Les Orancaies, qui sont membres du Conseil d'Etat, ont pour cette expédition douze pots d'Arrak, autant de livres de lard & de viandes, & leur mesure de riz par tête.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Ces Flottes, qu'ils nomment *Hongi*, sont ordinairement composées de cinquante à soixante, ou soixante-cinq Corracores. Une liste de 1706 nous apprend que les Villages de la dé-

(10) Espece de liqueur forte, dont on ne nous apprend pas la composition.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

pendance immédiate du Château d'Amboine, fournissoient quatorze Corracores. Ceux de la Côte Hitto, en y comprenant la partie de Ceram qui est de son ressort, en équipoient sept ensemble, & le poste de Larike trois; Honimoa huit, Noussa-Laout trois, Oma six, & quelques Négreries de Ceram qui relevent de ce Comptoir, trois. Les autres lieux de Ceram étoient comptés pour huit Corracores. Bouro en donnoit cinq, & Manipa quatre: en tout soixante-une, pour le service desquelles les Insulaires devoient commander six mille sept cens dix-huit Hommes. Ces Flottes sont quelquefois plus ou moins fortes; mais Ceram a des Villages, sur lesquels on ne peut jamais faire de fond. Dans les listes de la revûe générale de 1709, on ne trouve que cinquante-six Corracores, qui portoient soixante Pierriers & quatre-vingt-dix-neuf Mousquets. Il y avoit sur cette Flotte, trois mille cent quatre-vingt-deux Rameurs, outre neuf cens soixante & dix-huit *Natos*, ou Amboiniens, destinés à quelqu'autre emploi que celui de ramer ou de jouer des instrumens. L'Amiral du Hongi

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

eſt le Gouverneur d'Amboine, qui a, ſous ſes ordres, quantité de Rois & d'autres Chefs. Anciennement ils ſe formoient tous ſur une ligne, l'un après l'autre, & chacun ſelon ſon rang; mais on les a partagés depuis, en trois Eſcadres, dont la premiere eſt commandée par l'Amiral, la ſeconde par un Vice-Amiral, & la troiſiéme par un Chef d'Eſcadre. Il y a auſſi un Fiſcal de la Flotte, chargé de faire obſerver les Réglemens, de dénoncer les Contrevenans, à la premiere Aſſemblée, & de faire payer les amendes. L'Amiral monte la Corracore du Roi de Titaway, où il a deux ou trois petites chambres, proprement ornées. Outre ſa Garde ordinaire, il eſt accompagné d'un Officier, & de cinquante à ſoixante Soldats. Ses ordres l'obligent expreſſément de faire tous les ans cette tournée en perſonne; mais il y envoie quelquefois des Commiſſaires à ſa place. Les priſes, qui ſe font ſur les Papous, ou ſur d'autres Ennemis, doivent être vendues au profit de toute la Flotte, avec double portion pour ceux qui ont eu part à la priſe; mais ſi le Bâtiment eſt de moindre gran-

SUPPLEM POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

deur qu'une Corracore, il leur appartient entier. Après l'expédition, chacun doit remettre exactement ses armes & ses munitions de guerre, sous peine de payer la valeur de ce qui seroit endommagé ou consumé mal-à-propos. Quelques mois après le retour de la Flotte, l'usage est de donner, dans le Jardin de la Compagnie, une grande Fête aux Orancaies, ou Chefs des Insulaires. Cette Fête dure deux jours, pour les Orancaies Chrétiens, & deux autres jours pour les Maures. On se met ordinairement à table à midi, & pendant le repas on boit plusieurs santés solemnelles au bruit de l'artillerie, ensuite les Rajas & les Orancaies du premier rang, armés de leurs Boucliers & de leurs sabres, régalent à leur tour la Compagnie du spectacle d'un combat simulé, où ils s'escriment à leur maniere, & font quelquefois des sauts épouvantables. Vers le soir, lorsque les Insulaires se sont presque tous retirés, on ouvre un bal dans les formes, qui dure jusqu'à neuf ou dix heures. A la Fête de 1712, il y avoit, le premier jour des Chrétiens, cent trente-deux per-

Fête des Orancaies.

ſonnes, ſavoir cinquante-deux Hollandois, treize Dames, & ſoixante-ſept Orancaies. Le premier jour des Maures, on y comptoit cent douze perſonnes, c'eſt-à-dire trente-ſept Hollandois, huit Dames, & ſoixante-ſept Orancaies. Une pareille Fête coûte toujours plus de deux mille écus à la Compagnie. Son but principal, dans cette dépenſe, eſt de découvrir, par quelque Orancaie ivre, les menées ſourdes & les trahiſons des Inſulaires mal intentionnés contre les Hollandois; ce qui n'a pas toujours été ſans ſuccès. Pluſieurs Orancaies, qui ſe défient d'eux-mêmes, ont la politique d'affecter d'abord une profonde ivreſſe, & de ſe faire emporter par leurs gens.

SUPPLEM. POUR LA DISCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Reſpect qu'on leur porte.

Tous ces petits Princes, ou Chefs de Villages, qui ne différent gueres entr'eux que par leurs titres, ont une grande autorité ſur leurs Sujets dont ils ſont ſi reſpectés, que jamais ceux-ci n'approchent d'eux qu'en s'accroupiſſant, les mains jointes ſur la tête & les yeux fixés contre terre, pour recevoir leurs ordres, qu'ils vont exécuter avec toute la diligence & l'exactitude imaginables, marchant toujours

à reculons dans la même posture gênante, jusqu'à ce qu'ils soient hors de la vûe du Prince. Ils sont obligés de bâtir les Maisons des Rajas & des Orancaies, & de fournir tous les matériaux. En échange, ils reçoivent la nourriture, qui revient assez cher, parce qu'étant fort paresseux, l'Ouvrage n'avance pas. Tous les jours, un *Marinjo*, ou Valet de Village, doit se trouver au *Baleou*, qui est leur Maison-de-Ville, avec quelques *Datis*, ou Travailleurs, dont chaque famille est obligée de fournir un à son tour, & qui sont relevés chaque jour comme une espece de Garde. Lorsqu'ils travaillent pour la Compagnie Hollandoise, on leur accorde un ou deux sous, & une livre de riz par jour à chacun. Outre ces Datis, les Princes se font suivre par d'autres de leurs sujets, qui forment leur domestique, & qui sont chargés de porter après eux, du pinang, du tabac, une natte, des pipes, & d'autres choses semblables, dont chaque piece demande une personne particuliere. Les sujets sont encore obligés de payer, à leurs Chefs, le droit d'un sou par livre des clous de girofle

qu'ils vendent à la Compagnie ; ſans compter les amendes auxquelles ils ſont condamnés pour certaines fautes, & qui ne paſſent pas ſix réales. Les Orancaies peuvent donner un coup de fouet à leurs ſujets ; mais le droit de les mettre en priſon n'appartient qu'au Fiſcal de la Compagnie.

Coutumes ſuperſtitieuſes.

L'ignorance, mere de l'idolâtrie & de la ſuperſtition, a introduit dans le culte & dans la maniere de vie de ces Inſulaires, une infinité d'uſages auſſi bizarres, que leurs préjugés ſont ridicules. Les démons partagent leurs principaux ſoins, & ſont le continuel objet de leurs inquiétudes. La rencontre d'un corps mort qu'on porte en terre, celle d'un impotent ou d'un vieillard, ſi c'eſt la premiére créature qu'on voie dans la journée ; le cri des oiſeaux nocturnes, le vol d'un corbeau au deſſus de leurs maiſons, ſont pour eux autant de préſages funeſtes, dont ils croient pouvoir prévenir les effets en rentrant chaque fois chez eux, ou par certaines précautions. Quelques gouſſes d'ail, de petits morceaux de bois pointus & un couteau, mis à la main, ou ſous le chevet d'un enfant pendant la nuit, leur

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

paroissent des armes efficaces contre les esprits malins. Jamais un Amboinien ne vendra le premier poisson qu'il prend dans des filets neufs; il en appréhendroit quelque malheur : mais il le mange lui-même, ou le donne en présent. Les femmes, qui vont au marché le matin avec quelques denrées, donneront toujours la premiere piece pour le prix qu'on leur en offre, sans quoi elles croiroient n'avoir aucun débit pendant le reste du jour. Aussi lorsqu'elles ont vendu quelque chose, elles frappent sur leurs paniers, en criant de toute leur force que cela va bien. On ne fait pas plaisir aux Insulaires de louer leurs enfans, parce qu'ils craignent que ce ne soit avec le dessein de les ensorceler; à moins qu'on n'ajoute à ces éloges, des expressions capables d'éloigner toute défiance. Lorsqu'un enfant éternue, on se sert d'une espece d'imprécation, comme pour conjurer l'esprit malin qui cherche à le faire mourir. Ces idées sont si invétérées dans la Nation, qu'on entreprendroit vainement de les détruire. Les personnes mêmes, qui ont embrassé le Christianisme, n'en sont pas exemptes. On n'admet point

auprès d un malade, ceux qui ſeroient entrés peu auparavant dans une maiſon mortuaire. Les fille du pays ne mangeront pas d'un double piſang, ou de quelque autre fruit double. Une eſclave n'en préſentera point à ſa maîtreſſe, de peur que dans ſa premiere couche elle ne mette deux enfans au monde, ce qui augmenteroit le travail domeſtique. Qu'une femme meure enceinte, ou en couche, les Amboiniens croient qu'elle ſe change en une eſpece de démon, dont ils font des récits auſſi abſurdes, que leurs précautions pour éviter ce malheur. Une de leurs plus ſin ulieres opinions eſt celle qu'ils ſe forment de leur chevelure, à laquelle ils attribuent la vertu de ſoutenir un malfaiteur dans les plus cruels tourmens, ſans qu'on puiſſe lui arracher l'aveu de ſon crime, à moins qu'on ne le faſſe raſer ; & , ce qui doit faire admirer la force de l'imagination, cette idée eſt vérifiée par l'effet : l'Auteur en rapporte deux exemples arrivés de ſon tems.

Avec tant de penchant à la ſuperſtition, on ſe figure aiſément que les Amboiniens ſont fort portés à la Nécromancie. Cette ſcience réſide dans cer-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT DE L'ISLE D'AMB.

taines races renommées parmi eux. Quoiqu'ils les haïssent mortellement, parce qu'ils les croient capables de leur nuire, ils ne laissent pas d'avoir recours aux sortiléges, soit pour favoriser leurs amours ou pour d'autres vûes. Ce vice regne principalement parmi les femmes. Mais si l'on examine à fond leur magie, on trouve qu'elle ne consiste, le plus souvent, que dans l'art de préparer subtilement des poisons, & que le reste n'est qu'un tissu d'impostures.

Coutumes étranges.

Les Amboiniens ont divers usages qui leur sont communs avec d'autres peuples de l'Orient, comme de s'accroupir pour faire leur eau, détestant l'usage d'uriner debout, qui, selon eux, ne convient qu'aux chiens; de laisser croître leurs ongles, qu'ils teignent en rouge; de se laver souvent dans les rivieres, mais les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, avec des vêtemens particuliers à ces bains, par respect pour la pudeur; de s'oindre le corps d'huiles odoriférantes & d'en parfumer aussi leur chevelure, en s'arrachant le poil de toutes les autres parties, & de s'asseoir sur une natte, les jambes croisées sous le corps.

Les différens états de l'âge humain offrent aussi plusieurs circonstances, qui méritent d'être remarquées. Pour commencer par l'enfance, les femmes accouchent ici beaucoup plus facilement que dans les pays froids. Celles des Alfouriens se retirent dans une cabane éloignée, sans jamais se faire accompagner de personne. L'Auteur en a vû qui entroient dans la riviere immédiatement après leurs couches, pour y laver elles-mêmes leurs enfans, & qui retournoient ensuite à leurs occupations ordinaires. Une autre, qui étoit partie du Château, seule dans un canot, pour se rendre de l'autre côté du golfe, à une bonne lieue de distance, fut surprise vers la moitié du chemin par les douleurs de l'enfantement, accoucha comme elle put, & continua de ramer courageusement jusqu'à la rive opposée. Elle y lava son enfant, & revint le même jour au Château. Le 20 Octobre 1708, l'Auteur baptisa un enfant, dont la mere s'étoit délivrée au milieu d'une riviere où elle se trouvoit seule. On ne doit cependant pas s'imaginer que ces femmes soient plus grosses & plus vigoureuses que d'autres. Au contraire, la

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

plûpart sont petites & délicates ; mais elles doivent ces avantages à la souplesse de leurs membres, dilatés par la chaleur du climat.

Dès que leur enfant est né, elles le mettent au sein, & lui donnent un nom de lait, indépendamment de celui qu'il reçoit ensuite au Baptême : ce nom a toujours rapport à quelques circonstances de sa naissance. On ne sait ici ce que c'est que d'emmaillotter les enfans ; mais on les enveloppe nonchalamment dans un linge, après leur avoir appliqué un bandage sur le nombril. D'autres soins seroient mortels dans un pays si chaud, & plusieurs Européens en ont fait anciennement l'expérience. Au lieu de porter les enfans sur le bras, l'usage est de les porter sur la hanche, en passant le bras gauche sous leurs aisselles, autour du dos, dans une attitude fort aisée. Aussi ne voit-on, parmi ces Peuples, que des corps bien formés dans tous leurs membres, & jamais d'estropiés que par accident. Après la naissance d'un enfant, on plante un cocotier, ou quelque autre arbre, dont le nombre des nœuds successifs indique celui de ses années.

Autrefois, lorſqu'une fille avoit atteint l'âge nubile, & qu'elle en donnoit des ſignes, ce qui n'eſt pas ordinairement tardif, ces Inſulaires avoient coutume de l'annoncer dans le voiſinage, avec des cérémonies fort ſingulieres. On faiſoit d'abord les préparatifs d'un grand feſtin; & la fille, en attendant, demeuroit enfermée dans la maiſon, ſans oſer ſe laver, ni manger d'aucune viande cuite, mais ſeulement des fruits cruds. Les jeunes gens de l'Habitation venoient enſuite, au ſon des inſtrumens, lui préſenter quelques noix de cocos fraîchement cueillies; après quoi, elle étoit conduite à la riviere, au milieu d'un nombreux cortége de femmes, qui la ramenoient bien purifiée & magnifiquement ajuſtée, mais la tête couverte d'un voile, tandis que les jeunes hommes de ſa famille lui jettoient toutes ſortes de fruits, ſur ſon paſſage, ſans pouvoir l'atteindre, dans le cercle qui l'environnoit. A ſon retour au logis, le feſtin commençoit, & tous les parens y étoient invités. Le chant & la danſe faiſoient partie de ce divertiſſement, qui étoit continué pendant quelques jours. Les Amboiniens

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

convertis à la Religion Chrétienne, n'ont encore pû renoncer entiérement à des usages qu'elle réprouve; mais la crainte qu'ils ont du Fiscal les oblige de se cacher avec soin, pour éviter la punition.

Plus un Pere a de Filles dans l'Isle d'Amboine, plus il peut se compter riche, parce que, suivant l'ancienne coutume de l'Orient, on achete ici sa femme; & celui qui en offre le plus est ordinairement celui qui l'emporte. Cette dot, qui consiste en Esclaves, en joyaux & en habillemens, appartient aux plus proches Parens de la Fille. En vain les Gouverneurs Hollandois ont publié de séveres Ordonnances contre cet usage. Il est pratiqué secrettement. Lorsque la dot est payée, l'Epouse se rend auprès du Mari, sans autre formalité. Devient-elle grosse en attendant le mariage? on s'en réjouit; sinon il en résulte souvent de grandes dissensions. Dans ce cas l'Epouse usant d'un reste de liberté dont elle doit être bientôt dépouillée, retourne chez ses Parens, qui prennent toujours parti pour elle, & l'Epoux ne la ramene pas sans qu'il lui en coûte de nouveaux présens.

Une Femme, qui dans l'intervalle, ſe trouveroit enceinte d'un autre, n'en ſeroit que plus chere à ſon Mari. C'eſt pour eux un ſurcroît de bonheur qui leur vient ſans aucune peine. Fût-elle déja Mere de deux ou trois Enfans, cette circonſtance n'y change rien. Ici, comme dans l'Iſle de Ternate, l'adreſſe des jeunes gens eſt extrême à exprimer leur paſſion par des fruits & par des fleurs. Les Filles y ont auſſi recours aux philtres ou aux poiſons, pour s'attacher leurs Amans, ou pour ſe vanger de leurs infidélités & de leurs mépris. Ajoutons que l'Eſclavage eſt le partage des Femmes mariées; elles ſont obligées de ſervir leur Mari comme leur Maître, ſans oſer jamais manger avec lui, ni l'accompagner à la promenade & dans ſes autres plaiſirs.

A la mort du Pere, l'aîné des Fils eſt le maître de tout ce qu'il poſſedoit. Cet aîné ne donne à ſa Mere, à ſes Freres & ſes Sœurs, que ce qu'il juge néceſſaire à leur ſubſiſtance. Mais il ne ſuccede pas à ſon Pere dans les dignités héréditaires : elles paſſent aux Collatéraux. C'eſt le Fils du Frere du Mort, qui eſt toujours le plus

proche, parce que le Frere n'a pas plus de droit à la succession de son Frere, que le Fils à celle du Pere.

La principale dépense des Amboiniens est pour les Festins, auxquels ils sont obligés en différentes occasions. Elle les ruine, & les tient toujours dans la misere & les dettes. Il y en a d'ordinaires & d'extraordinaires. Tous les Parens y sont invités, & n'y vont pas les mains vuides. Chacun doit contribuer d'un certain nombre de plats. Ces présens sont portés en cérémonie avec beaucoup d'ostentation par leurs Esclaves & l'un après l'autre, dans de grands bassins de cuivre, couverts d'un mouchoir brodé, qui n'empêche pas qu'on ne puisse à-peu-près voir ce qui est au-dessous. On emploie même trois ou quatre personnes à porter ce qui ne seroit que la charge d'une seule. Chacun veut briller à l'envi par le nombre de ses Domestiques & par la quantité de ses présens. Jamais le Mari & la Femme ne vont ensemble à ces Fêtes. Ils s'y rendent séparément. Les Maisons ont des appartemens particuliers pour chaque sexe, suivant certaines loix qui ne permettent pas à

tous les parens du mari de voir ſa Femme. Le Pere, la Mere, & les Enfans d'une même famille pourroient, ſans bleſſer la loi, manger à la même table, quoique l'uſage y ſoit oppoſé; mais non le Pere avec ſa bru ou ſes petites-filles, lorſqu'elles ſont d'un certain âge, ni la Mere avec ſon Gendre ou ſes Petits-fils, ni la Belle-ſœur avec le Beau-frere. La loi leur défend auſſi de ſe voir lorſqu'ils prennent leur repas; c'eſt une infamie qui ne peut être lavée que par un preſent, que l'homme doit faire à la Femme qu'il a ſurpriſe dans cet état, par haſard, car avec deſſein, c'eſt ce qui n'arrive jamais. On auroit peine à donner raiſon de cet uſage entre les Parens: mais pour la ſéparation des deux ſexes en général, il paroît qu'elle ne doit être attribuée qu'à la jalouſie.

Les différens mets qu'on ſe fait ſervir dans les Feſtins compoſent un long article, qui n'a rien d'aſſez particulier pour être emprunté des Editeurs Hollandois. Remarquons ſeulement avec eux, que les femmes font la cuiſine, mais qu'on n'eſt ſervi à table que par des Hommes. Chacun

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

des Convives a devant soi un grand vase, contenant plusieurs petits plats, avec toutes sortes de viandes. Après s'être rassasiés de cette portion, ils font emporter le reste chez eux par leurs gens. Si le Gouverneur, ou d'autres Hollandois sont invités, on sait s'accommoder à leur usage & leur goût.

La boisson la plus commune des Amboiniens est l'eau de fontaine ou de Riviere, qui passe ici pour la meilleure des Indes. On a même découvert, il y a près de soixante ans, aux environs de la Ville, une excellente source minérale. Au lieu de vin on a le *Tovvak* ou *Siri*, qu'on tire de l'arbre qui porte ce fruit; & le *Saguvver*, qui se distille d'un autre arbre du même nom: certain bois amer qu'on y jette, & qui en augmente encore la force, lui donne un goût fort approchant de celui du vin d'absinthe. On peut aisément s'enivrer de cette boisson, dont plusieurs Hollandois sont grands amateurs; mais elle n'est nuisible que lorsqu'on en prend avec excès. Les noix de coco fraîches fournissent ici, comme dans le reste des Indes, une liqueur agréa-

ble. Les boiſſons fortes ſont l'*Arrak*, le *Knyp*, qui eſt moins eſtimé, le *Brom*, qui ſe fait avec du riz, & deux autres liqueurs du Japon ou de la Chine, dont la conſommation eſt peu conſidérable; celles de l'Europe ne leur conviennent guères, parce qu'elles ſont trop cheres. Le pot de vin, ou de bierre, coute ſix à huit eſcalins; & la bouteille d'eau-de-vie, qui contient trois pintes, ſe paye trois réales. La plûpart des Femmes s'en tiennent à l'eau, quoique dans l'occaſion elles boivent volontiers du vin d'Eſpagne.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Leurs inſtrumens de Muſique ſont peu différens de ceux des autres Indiens. On vante beaucoup la préciſion & l'agileté de leurs danſes. Après le Feſtin on voit paroître un Danſeur, vêtu à la maniere des Alfouriens, couvert de rameaux & de feuilles d'arbres, armé d'un grand Bouclier, d'un coutelas ou d'un javelot, avec un caſque en tête, ſurmonté d'une touffe de plumes d'Oiſeaux de Paradis. Il eſcrime en l'air pendant quelques momens, ou ſeul, ou contre un ſecond, jettant de tous côtés des regards pleins de furie, & faiſant

des efforts terribles, comme s'il vouloit terrasser tout le monde sous ses coups. A cet exercice, qu'ils nomment *Tsjakalile*, succédent leurs danses ordinaires, que chaque sexe exécute séparément, soit à deux ou à quatre, avec beaucoup de grace & d'adresse, les uns tenant un poignard nud dans chaque main, & quelquefois un ou deux mouchoirs de soie qu'ils font voltiger autour d'eux, d'autres, avec une belle écharpe de même étoffe ou de chits, qui leur pend sur l'épaule gauche, & dont un des bouts traîne presqu'à terre. Les hommes portent aussi un turban sur la tête, & les Femmes ornent leurs cheveux de fleurs. Ces Danseurs & ces Danseuses sont toujours de jeunes gens qui ne sont pas mariés. Quand ils commencent & qu'ils se retirent, ils saluent la Compagnie, en joignant les mains sur la tête. On leur fait toujours présent de quelques habits de soie, ou de quelque étoffe, dont un des Spectateurs court leur envelopper le corps pendant qu'ils dansent encore, comme pour les prier de ne se pas fatiguer plus long-tems. Ces dépenses servent aussi à ruiner les Amboiniens.

Les

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Les Hommes & les Femmes accompagnent ordinairement ces Danses, de la voix. Leurs chants, qui leur tiennent lieu d'Annales au défaut d'Historiens, renferment les plus anciens évenemens du Pays, les louanges de leurs Héros, & les plus glorieux faits de leurs Ancêtres. Toutes leurs périodes se terminent par e-eeee-e-eeee; ce qui dure quelquefois deux ou trois jours de suite sur le même ton. Ils tiennent le premier *e* une mesure entiere, & chacun des quatre *e* suivans un huitiéme, descendant ainsi par degrés de ce premier *e*, dont ils font un *la* d'en-haut, jusqu'au *re*, tandis qu'ils mêlent quelques paroles entre-deux, & finissent toujours par leurs e-eeee, sans jamais remonter de bas en haut: cependant, lorsqu'ils s'arrêtent tout-à-fait, c'est par *o-oooo-o*. Cette Musique vocale & instrumentale est employée, non-seulement dans les grands Festins & dans d'autres occasions particulieres, mais encore sur leurs Bâtimens, & les Rameurs suivent parfaitement la cadence.

Alfouriens leur ajustement & leurs loix.

On peut mettre comme au second ordre des naturels du pays, les

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Alfouriens, Montagnards ſauvages, dont on a parlé pluſieurs fois, qui occupent les hauteurs de l'Iſle de Ceram, & qui ſont fort différens des Inſulaires établis ſur le rivage. En général, ils ſont beaucoup plus grands, plus charnus, & plus robuſtes, mais d'un naturel farouche & barbare. La plûpart vont nuds, ſans diſtinction de ſexe, n'ayant qu'une large & épaiſſe ceinture, teinte en pluſieurs raies, qui leur couvre uniquement le milieu du corps. Ces ceintures ſont compoſées de l'écorce d'un arbre nommé *Sacca*, que l'Auteur prend pour le Sycomore blanc. Sur la tête, ils portent une coque de noix de Cocos, autour de laquelle ils entortillent leurs cheveux. Ils les attachent auſſi quelquefois à un morceau de bois, qui leur ſert en même-tems d'étui pour leur peigne. Cet étrange bonnet eſt encore orné de trois ou quatre pannaches de hauteur, l'une ſur l'autre. Leur chevelure eſt liée d'un cordon, auquel ils enfilent de petits coquillages blancs, dont ils ſe garniſſent de même le cou & les doigts des pieds. Quelquefois leur collier eſt un Chapelet de verre. Ils portent auſſi de

gros anneaux jaunes aux oreilles ; & jamais ils ne paroissent plus propres qu'avec des rameaux d'arbres aux bras & aux genoux, dont ils ne manquent pas de se parer, sur-tout lorsqu'ils doivent se battre.

Chasse des têtes.

Tous ces Montagnards, quoique partagés en factions, ont les mêmes manieres, les mêmes mœurs & le même culte. C'est une loi inviolable, parmi eux, qu'aucun jeune Homme ne peut couvrir sa nudité, ou sa Maison, se marier, ni travailler à leur Baleou, s'il n'apporte, pour chacune de ces installations, autant de tête d'Ennemis dans son Village, où elles sont posées sur une pierre consacrée à cet usage. Celui qui compte le plus de têtes est réputé le plus noble, & peut aspirer aux meilleurs partis. On n'examine point à la rigueur si ce sont des têtes d'Hommes, de Femmes ou d'Enfans. Ils suffit que la taxe soit remplie. Par cette politique, il est facile à leurs Chefs de détruire en peu de tems un Village ennemi, & de faire la guerre sans qu'il leur en coûte la moindre dépense.

Dans leurs maraudes, pour chercher des têtes, les jeunes Alfouriens

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

battent la Campagne, en petites troupes de huit ou dix, le corps tellement couvert de verdure, de mousse & de rameaux, que cachés sur les chemins, au milieu des Bois, on les prend facilement pour des arbres; dans cet état, s'ils voient passer quelqu'un de leurs Ennemis, ils lui jettent une Zagaie par derriere; & s'élançant aussi-tôt sur lui, ils lui coupent la tête, qu'ils emportent dans leurs Habitations, où ils font leur entrée solemnelle; tandis que les Femmes & les jeunes Filles, chantant & dansant autour d'eux, les conduisent au Baleou, pour y célébrer cette victoire par des réjouissances publiques. Après l'exposition sur la pierre des Trophées, les têtes sont suspendues aux Maisons, ou jettées en certains lieux comme une offrande aux Divinités du Pays. Il arrive souvent, à ces jeunes Alfouriens, de roder pendant un mois ou deux, avant qu'ils puissent trouver l'occasion de se pourvoir de têtes, parce qu'ils n'attaquent guère l'Ennemi qu'à coup sûr. S'ils le manquent, ils reviennent les mains vuides, quelquefois blessés, & si remplis de frayeur, qu'ils ne pensent plus de long-tems au mariage. Lorf-

qu'ils ont perdu quelqu'un de leurs gens dans un combat, & que les têtes en sont emportées, ils jettent les cadavres sur un arbre, comme indignes de la sépulture. Mais si les morts ont encore leurs têtes, il est permis aux Parens de les enterrer; dans la crainte que leurs Ennemis n'en puissent faire trophée.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Délicatesse sur le point d'honneur.

On conçoit qu'avec des loix aussi barbares, les Alfouriens ont besoin d'autres maximes, assorties à cette politique, & capables de perpétuer les occasions de l'exercer avec quelque apparence de justice. Leur extrême délicatesse sur le point d'honneur est la principale source des guerres continuelles qui regnent entr'eux. Lorsqu'un Alfourien en visite un autre, rien ne doit manquer à l'accueil qu'on lui fait. Cette réception consiste à lui présenter d'abord du Pinang & du Tabac. Oublie-t'on, volontairement ou par malheur, de joindre au fruit de Pinang les feuilles de Siri nécessaires ? c'est assez pour mettre en colere l'Alfourien étranger, qui, pour témoigner son ressentiment au maître de la maison, en sort sur le champ, & va s'escrimer devant la

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

battent la Campagne, en petites troupes de huit ou dix, le corps tellement couvert de verdure, de mousse & de rameaux, que cachés sur les chemins, au milieu des Bois, on les prend facilement pour des arbres; dans cet état, s'ils voient passer quelqu'un de leurs Ennemis, ils lui jettent une Zagaie par derriere; & s'élançant aussi-tôt sur lui, ils lui coupent la tête, qu'ils emportent dans leurs Habitations, où ils font leur entrée solemnelle; tandis que les Femmes & les jeunes Filles, chantant & dansant autour d'eux, les conduisent au Baleou, pour y célébrer cette victoire par des réjouissances publiques. Après l'exposition sur la pierre des Trophées, les têtes sont suspendues aux Maisons, ou jettées en certains lieux comme une offrande aux Divinités du Pays. Il arrive souvent, à ces jeunes Alfouriens, de roder pendant un mois ou deux, avant qu'ils puissent trouver l'occasion de se pourvoir de têtes, parce qu'ils n'attaquent guère l'Ennemi qu'à coup sûr. S'ils le manquent, ils reviennent les mains vuides, quelquefois blessés, & si remplis de frayeur, qu'ils ne pensent plus de long-tems au mariage. Lorf-

qu'ils ont perdu quelqu'un de leurs gens dans un combat, & que les têtes en sont emportées, ils jettent les cadavres sur un arbre, comme indignes de la sépulture. Mais si les morts ont encore leurs têtes, il est permis aux Parens de les enterrer; dans la crainte que leurs Ennemis n'en puissent faire trophée.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Délicatesse sur le point d'honneur.

On conçoit qu'avec des loix aussi barbares, les Alfouriens ont besoin d'autres maximes, assorties à cette politique, & capables de perpétuer les occasions de l'exercer avec quelque apparence de justice. Leur extrême délicatesse sur le point d'honneur est la principale source des guerres continuelles qui regnent entr'eux. Lorsqu'un Alfourien en visite un autre, rien ne doit manquer à l'accueil qu'on lui fait. Cette réception consiste à lui présenter d'abord du Pinang & du Tabac. Oublie-t'on, volontairement ou par malheur, de joindre au fruit de Pinang les feuilles de Siri nécessaires? c'est assez pour mettre en colere l'Alfourien étranger, qui, pour témoigner son ressentiment au maître de la maison, en sort sur le champ, & va s'escrimer devant la

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT DE L'ISLE D'AMB.

mettre dans leur entreprise. Cependant pour s'en assurer d'avance, ils ont recours au Démon, qu'ils consultent de différentes manieres; & dont ils attendent la réponse par certains signes : si les présages sont constamment favorables, ils n'hésitent plus à commencer la guerre.

Leurs armes.

Leurs armes sont de larges Sabres de Tambouco, des Zagaies de Bambou, & des *Toranas*, ou Javelots, garnis de fer & dentelés. Ils ont aussi des fléches & de grands arcs, dont ils savent tirer fort juste. On peut y joindre le *Parang*, espece de couperêt, qui, hors de la guerre même, est leur meilleure arme, & celle qu'ils portent en allant au bois; avec leur *Sagou-Sagou*, ou Picque de Bambou, & leur *Massakeke*, qui est une large corbeille de jonc, dans laquelle ils mettent leurs provisions.

Leur nourriture.

Les Alfouriens se nourrissent de Serpens, de Rats, de Grenouilles, & de diverses autres sortes de Reptiles. La chair de Sanglier, & le riz, qu'ils commencent à cultiver eux-mêmes, entrent aussi dans leurs alimens; mais ils y sont moins accoutumés. Le Sagu est pour eux un mets friand : ils en font une bouillie épaisse, qu'ils

mettent dans des Bambous, & la mangent froide lorſqu'ils ſont en Voyage. Ces Bambous leur tiennent lieu de marmites, de pots & de verre. L'eau eſt leur boiſſon commune; mais le Saguwer anime leurs Feſtins. Ils enterrent cette liqueur dans des Marais, pour la rendre plus forte. Elle y prend auſſi une couleur plus jaune, & s'y conſerve toujours fraîche, quoiqu'elle perde beaucoup de ſon goût agréable, & qu'elle devienne même fort âpre. Ces Montagnards aiment l'eau-de-vie à la fureur, & ſavent la diſtinguer du vin d'Eſpagne. Valentyn rapporte qu'un Miniſtre de ſes Prédéceſſeurs, nommé *Montanus*, étant arrivé le ſoir à *Elipapouteh*, pour y adminiſtrer les Sacremens, on lui dit que Raja *Sahoulau*, un des plus puiſſans Rois des Alfouriens, deſcendu des Montagnes avec une nombreuſe ſuite, ſouhaitoit de le ſaluer. Montanus, qui connoiſſoit ce Prince de réputation, conſentit à le recevoir ſur le champ, pour en être plutôt délivré. Après un court compliment, le Raja demanda de l'Eau-de-vie, ajoutant, en mauvais Malais, qu'il l'aimoit beaucoup La

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

crainte des effets désagréables que cette liqueur pouvoit produire, fit répondre au Ministre Hollandois qu'étant au terme de son Voyage, ses provisions étoient presque finies. Cependant, il fit apporter un petit reste de vin d'Espagne, qu'il voulut faire boire au Raja pour de l'Eau-de-vie. Mais ce Prince n'en eut pas plutôt goûté, qu'il le rejetta. » Ce que vous m'offrez, dit-il en secouant la tête, » n'est pas une boisson d'Homme, » c'est une boisson de Femme. Si c'est » de l'Eau-de-vie, il faut que j'aie perdu la mémoire ». Le Ministre, fort embarrassé, se vit obligé de faire paroître sa bouteille d'Eau-de-vie; & le Raja, qui en reconnut l'odeur, s'écria que c'étoit une boisson d'Homme. En effet la bouteille fut bien-tôt vuidée. Alors le Prince Alfourien, commençant à s'échauffer, tira de sa corbeille quelques morceaux de Serpens & de Sagu, qu'il offrit à Montanus; & les lui voyant refuser sous diverses prétextes, il voulut du moins, pour signaler sa reconnoissance, lui faire accepter le spectacle d'un combat de ses Alfouriens. Les objections & les excuses ne purent

le faire changer de dessein. Il fit commencer, à la lumiere de quantité de flambeaux, un combat, qui n'ayant d'abord été que simulé, devint bien-tôt sérieux. La terre fut jonchée de cadavres. Le sang ruisseloit, & les membres voloient de toutes parts; tandis que le Raja ne cessoit d'animer les Combatans par ses promesses & ses menaces, sans que les réprimandes & les instances du Ministre pussent l'engager à terminer une scene si tragique. » Ce sont mes Sujets, lui répondoit-il; ce ne sont » que des Chiens morts, dont la perte n'est d'aucune importance, & je » ne me fais pas une affaire d'en sacrifier mille pour vous marquer mon » estime ». Montanus, changeant de ton, repliqua que c'étoit beaucoup d'honneur pour lui, mais que les loix Hollandoises ne permettoient pas de répandre inutilement le sang, & qu'il en deviendroit lui-même responsable au Gouverneur, qui ne manquant d'Espions nulle part, feroit bien-tôt informé de cette scène. Le Raja, cédant à ses remontrances, fit enfin terminer le combat; & Montanus en eut d'autant plus de joie, qu'il

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

craignoit sérieusement que les Alfouriens, las de se massacrer les uns les autres, dans l'idée de l'amuser, ne se donnassent, à leur tour, le divertissement de le tailler en pieces, lui & toutes les personnes de sa suite.

Princes du pays.

Ce Prince barbare n'avoit aucune marque extérieure, qui le distinguât de ses Sujets. C'étoit néanmoins un des plus puissans Princes de Ceram, & le premier des trois dont tous les autres dépendent. Anciennement les Alfouriens étoient peu connus des Hollandois ; mais du tems des Gouverneurs Philippe *Lucasz* & Artus *Gyssels*, Raja *Sahaulau* & Raja *Somiet* leur rendirent d'importans services. On les combla de bienfaits, qui servirent à augmenter leur considération entre les Princes de leurs Montagnes. Trois Capitaines généraux, sous lesquels tous ces Peuples étoient partagés, virent diminuer leur puissance, & croître celle des trois Rajas, qui, dans leurs moindres différends, les menaçoient de l'autorité du Gouverneur d'Amboine, leur ami. Ils tirerent un nouveau relief des présens que les Hollandois ajouterent à leur alliance. Sahoulau avoit eu un écus-

ſon d'argent aux armes de la Compagnie, Somiet, une canne garnie d'un pommeau d'argent, & Siſeolou un fauteuil de bois d'ébene. Un jour que ces trois Princes s'entrediſputoient le rang, ils produiſirent leurs titres d'honneur, pour déciſion. Les deux derniers, voyant à Raja Sahoulau l'Ecuſſon des armes, jugerent qu'il étoit Grand-Garde des Sceaux de la Compagnie, & dès ce moment lui céderent la prééminence. Quoique ces Rajas ſoient devenus ſi ſupérieurs aux Capitaines, ceux-ci conſervent encore le droit de préſider aux trois Aſſemblées générales de Ceram, dont on a parlé dans la Deſcription de cette Iſle. Les trois Rajas ſont Oliſivas, & mortels ennemis des Maures, qui ſont Olilimas. Les Hollandois ont ſouvent tiré parti des animoſités qui regnent entre ces deux Factions

Lorſqu'un Etranger arrive dans le Pays des Alfouriens, il ſonne du Cor, pour annoncer s'il vient à titre d'Ami ou d'Ennemi, & l'on obſerve la même précaution à ſon départ. Ces Peuples, quoique Payens, ſont aſſez fidéles à ceux qu'ils connoiſſent, ils

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

ont conduit plusieurs Hollandois au travers de leurs Pays.

Ces Peuples n'ont pas l'usage des lits. Ils se couchent sur des claies de Bambou, sous lesquelles ils entretiennent un petit feu, parce que les nuits sont froides sur leurs Montagnes. Leurs Femmes auroient la peau assez blanche, si elles étoient moins enfumées. Ils n'en ont qu'une; & quoiqu'ils soient nuds, la chasteté est si fort en recommandation parmi eux, qu'on n'y entend jamais parler d'adultere.

SUPPLÉMENT POUR LA DESCRIPTION DES ISLES DE BANDA.

Division de ce Gouvernement.

DANS l'ordre du tems de la Conquête, *Banda* est la premiere Province après Amboine. On donne ce nom à tout le Gouvernement, quoique ce soit proprement celui d'une de ses Isles. Elles sont au nombre de six habitées, & quatre désertes. Les Isles habitées sont, *Neira*, le *Haut-Pays de Banda*, que les Insulaires appellent *Bandan*, le *Gounong-Api*, *Pulo Ay*, *Pulo Rhun* & *Rosingyn*,

Les Isles désertes sont, *Pulo Mamuok* ou *Pulo Pisang*, *Pulo Capal*, *l'Isle des Femmes* & *Pulo Seythaan*. Ces deux dernieres portoient anciennement aussi les noms de *Nalacan* & de *Sakano*. La situation de ces Isles est à quatre degrés & demi de Latitude méridionale, dans la distance de vingt-cinq ou trente lieues d'Amboine; le gissement des quatre premieres, l'une à l'égard de l'autre, se fait assez remarquer par la Carte; & la description suppléera au reste.

Isle de Neira.

I. Neira est la premiere en rang, parce que c'est dans cette Isle que le Gouverneur & les principaux Officiers de la Compagnie ont établi leur demeure. Sa longueur n'est que d'une lieue & sa largeur de la moitié moindre. On y voyoit autrefois plusieurs Villes, dont il ne reste plus de vestiges. La Capitale, qui se nommoit *Labetacka*, située au Nord de l'Isle, florissoit encore vers l'année 1590; mais après avoir abandonné le parti de celle de *Neira*, en 1598, ces deux Villes se sont toujours fait une guerre cruelle, & la derniere, devenant la plus puissante, a insensiblement ruiné Labetacka, jusqu'à ce

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

qu'en 1609. elle tomba enfin au pouvoir des Hollandois (1).

Forts Naſſau & Belgica.

L'Iſle eſt défendue par deux Forteresses nommées *Naſſau* & *Belgica*, dont l'ancienneté n'eſt pas bien connue. L'Auteur croit que Naſſau eſt celle qui avoit été bâtie par les Portugais, & que les Hollandois rétablirent en 1609, en changeant ſon nom (2). Ce Fort eſt ſitué au côté Occidental de Neira, proche du rivage. Chacun de ſes quatre baſtions eſt muni de huit pieces de canon de fonte. Ils occupent en quarré un eſpace de dix-ſept toiſes & demi de longueur ſur treize de large. La Maiſon du Gouverneur ſe voit du côté de l'eau ſur la courtine. Il y a pluſieurs autres beaux appartemens pour les Officiers de la garniſon, qui peut être de cent cinquante Hommes Au Nord de ce Château eſt celui de Belgica, ſitué ſur une colline d'une raiſonnable hauteur. Il eſt petit, mais fort propre & flanqué de belles tours,

(1) On peut conſulter les relations de l'arrivée & de l'établiſſement des Hollandois dans ces Iſles. Elles ſont au Tome XXIX in-12, pag. 381, & au Tome XXXI, pag 360 & ſuiv.

(2) Voyez la repréſentation de cet ancien Fort, *ubi ſuprà*, 398.

dont on a ſoin de blanchir les murailles, qui ont été fendues par les tremblemens de terre. Le Fort Belgica commande bien celui de Naſſau & toute la plaine qui eſt au-devant ſur le rivage; mais il eſt commandé lui-même par une autre éminence qu'on avoit commencé d'applanir du tems de l'Auteur, & quoique ce travail demandât encore quelques années pour ſe perfectionner, on ſe flattoit d'en retirer l'avantage de pouvoir mettre l'Iſle entiere à couvert ſous le canon de cette Fortereſſe. On découvre au Nord du Château une Montagne à laquelle les Hollandois ont donné le nom de *Papenberg*, & où ſe voient encore pluſieurs tombeaux de Mahométans.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

Maiſons de Neira.

On ne compte que deux ou trois grandes rues à Neira, & environ quatre-vingt maiſons, dont la plûpart ſont ſolidement bâties à chaux & à pierre; elles n'ont pas plus d'un étage, & ſont preſque toutes couvertes d'atap, par la crainte des tremblemens de terre. Les rues ne ſont point pavées, & le terrein en eſt cependant aſſez ferme. Il y a ici quelques Edifices publics. Le Chantier

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

de la Compagnie eſt ſur la pointe la plus méridionale de l'Iſle, à peu de diſtance d'une belle Egliſe Hollandoiſe. A l'Eſt du Fort Naſſau, on a l'Infirmerie, l'Hôpital, le Jardin de la Compagnie, la Poiſſonnerie, & quelques maiſons de Bourgeois le long du rivage. En ſortant de cette derniere rue, on vient à deux beaux Parcs ou Boſquets de noix muſcades, les ſeuls qui ſoient dans cette Iſle, & qui peuvent fournir enſemble deux mille livres de macis & huit mille de noix. On prend ſouvent le divertiſſement de la chaſſe du cerf dans ces environs. La proximité du Volcan de Gounong-Api, eſt cauſe qu'en général le terroir de Neira n'eſt pas des plus fertiles. Entre cette Iſle & le Haut-Pays de Banda, il y a une bonne rade pour les Vaiſſeaux, qui peuvent auſſi ſe rendre dans les deux Paſſes de l'Eſt & de l'Oueſt.

Iſle Lonthoir.

II. Banda, ou le *Haut-Pays*, qu'on appelle auſſi *Lonthoir*, du nom d'une de ſes anciennes Villes, eſt la plus grande de toutes ces Iſles, ſituée à un petit quart-de-lieue au Sud de la premiere, devant laquelle ſa pointe Nord-Eſt forme une eſpece de demi-lune.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

On lui donne environ deux lieues & demie de longueur ſur une demi-lieue de large. Le terrein en eſt fort élevé & montueux, ſi ce n'eſt du côté de l'Oueſt, où la deſcente eſt aſſez conſidérable. Outre la Négrerie de Lonthoir, on en comptoit autrefois encore une douzaine d'autres tant grandes que petites, dont la principale étoit connue ſous le nom d'*Ortattan*, ou *Orontatte*; mais les ſanglantes guerres que les Inſulaires ſe ſont faites entr'eux, & celles qu'ils ont eues à eſſuyer de la part des Hollandois, ont entiérement dépeuplé le Pays de ſes anciens habitans. Il ſuffit à notre deſſein d'en faire connoître l'état préſent en peu de mots. Du côté du Nord-Oueſt on a le Comptoir de la Compagnie, qui y tient ordinairement un Marchand pour recevoir les noix muſcades & le macis des Propriétaires des parcs. Il eſt logé dans une belle maiſon de pierre, ſur une hauteur, à quelque diſtance du rivage, qui eſt défendu de ce côté du Canal par une batterie, & de l'autre par la Redoute de Gounong-Api, de maniere qu'aucun Vaiſſeau ne peut y paſſer, ſans tom-

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

ber sous le canon de l'un de ces deux postes. Au-devant de Lonthoir regne un grand Banc de sable qu'on ne sauroit traverser que dans de petits bateaux. On se trouve, en arrivant, au pied de la Montagne, qui est taillée en trois cens treize degrés assez larges pour y monter facilement à cheval; mais la descente en est beaucoup plus dangereuse, quoique bien des gens s'y hasardent encore. A moitié chemin de la montée, on rencontre une fontaine dont les eaux coulent toujours. Sur la pente de cette Montagne est située la Négrerie de Lonthoir, qui s'étend jusqu'à son sommet, d'où prenant à l'Est & à l'Ouest, elle forme deux rues assez longues, sur-tout la derniere, qui a bien une petite demi-lieue. Cette promenade aboutit à un pan de la Montagne qui est comme coupé à pied droit, d'où l'on découvre distinctement les Isles d'Ay & de Rhun, & au-dessous de soi, en Mer, un grand Rocher, sur lequel les Bandanois poursuivant les Hollandois dans les premiers tems de leur arrivée, les obligeoient de se précipiter du haut en bas, ce qui lui a fait donner le nom de

Sa montée.

Batou Hollanda, c'eſt-à-dire, *Rocher des Hollandois*. A l'Eſt de la montée de Lonthoir, on trouve l'Egliſe, & près de-là, une vieille Forterreſſe nommée *Hollandia*, qui tombe en ruine. En 1687, elle étoit encore pourvue de quelques pieces d'artillerie & d'une petite garde. On ne peut pas aller plus loin de ce côté, à moins qu'on ne veuille s'engager dans le Bois. Les maiſons de Lonthoir ſont fort chetives en comparaiſon de celles de Neira, quoiqu'il y en ait auſſi qui ſont bâties en pierre.

Forts Hollandia.

Parcs pour la muſcade.

Tout le reſte de l'Iſle, au Nord & au Sud eſt réparti en divers enclos qu'on nomme ici *Parcs*, & qui ſont comme autant de belles maiſons de campagne environnée de leurs vergers, où ſe recueillent les noix muſcades. L'Auteur fait la deſcription de tous ces Parcs, & ſuivant une liſte qu'il y ajoute, leur nombre ſe monte à vingt-cinq, d'inégale grandeur, ſans compter les petits qui peuvent livrer, une année portant l'autre, enſemble cent quarante-deux mille livres de macis, & cinq cens ſoixante-huit mille livres de noix.

Pluſieurs Redoutes.

On a conſtruit dans l'Iſle pluſieurs

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

Redoutes, qui en rendent l'accès presque impossible aux Vaisseaux étrangers. Du côté du Nord, la Passe de l'Ouest est défendue par le canon de Lonthoir, la Passe de l'Est par la Redoute *Celamme*, & celle de *Combir*, qui commande le milieu de ce canal, sert en même tems pour la sureté d'une source d'eau-douce commune à toutes ces Isles. A l'Est on a la Redoute *Dender*, au Sud celle de *Wajer*, & plus loin tirant à l'Ouest, une troisieme nommée *Ourien*; mais ce côté extérieur de l'Isle est si bien fortifié par sa nature, que les plus petits Bâtimens ne peuvent y aborder qu'avec beaucoup de peine.

Isle Gounong - Api.

III. Gounong-Api, ou le *Volcan*, est une petite Isle située à un jet de pierre de la pointe Occidentale de Neira, dont elle se trouve séparée par un Canal fort étroit, appellé communément le *Sonnegat*, & qui n'a plus assez de profondeur pour les Vaisseaux. Celui qui est entre le Sud de cette Isle & la Pointe Nord-Ouest du Haut-Pays de Banda, se nomme la *Passe de Lonthoir*, dont la largeur est d'une petite portée de canon d'un rivage à l'autre. Le Gounong - Api

peut avoir environ une demi-lieue de circuit, & toute l'Isle n'est qu'une Montagne, qui s'éleve insensiblement jusqu'à la hauteur de cinq cens cinquante-neuf pas.

Son Volcan.

C'est un des plus terribles Volcans de toutes les Indes, & dont les fréquentes éruptions ont été souvent marquées par des effets surprenans, par des tremblemens de terre, par des inondations qui sembloient devoir engloutir la plûpart des Isles voisines. Quoique Neira soit derriere l'ouverture de ce Volcan, on y a vû cependant jusqu'à trois pieds de cendres dans les rues. L'eau y est montée quelquefois à une telle hauteur, qu'elle entraînoit des môles entiers avec quantité de maisons, & des pieces de canon du poids de trois mille cinq cens livres. Les coups qui partoient de cette Montagne étoient si épouvantables, que tout Neira en fut ébranlé, comme d'une forte secousse de tremblement de terre. Les verroux des portes sautoient en arriere d'eux-mêmes. Le Volcan jettoit des quartiers de roche brûlante, de la grosseur de petites maisons, qui s'élevoient autant au-dessus de l'ou-

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

verture, que la cime peut être éloignée du pied de la Montagne. La plûpart étoient portés à l'Oueſt dans la Mer. Quelques-uns retomboient en droite ligne dans le gouffre, & l'on en voyoit d'autres rouler du haut en bas, qui déracinoient de gros arbres & mettoient le feu aux buiſſons. Depuis 1690 juſqu'en 1696, c'eſt-à-dire, pendant ſix années conſécutives, ce Volcan n'a pas ceſſé de vomir des flammes & de pouſſer des pierres. Le 22 Mai, une interruption de cinq jours ayant engagé deux Hommes de la garde à grimper ſur ſon ſommet, ils n'y furent pas plutôt arrivés, que la Montagne recommença à jetter une ſi grande abondance de matieres enflammées, que toute retraite leur étant coupée, ils périrent miſérablement ſous ces carreaux ardens. L'un d'eux eut la tête emportée, l'autre la jambe & les entrailles. Tous leurs os étoient fracaſſés, leurs vêtemens brûlés, & leur peau paroiſſoit rôtie ſur les charbons. Dans cet état leurs cadavres vinrent rouler au pied de la Montagne, qui ſemblant être ſatisfaite de cette victime, s'appaiſa & mit tout-à-coup fin à ſes ravages.

Un

Un autre téméraire fut apperçû deux jours après sur le sommet, d'où il descendit fort heureusement, sans avoir pû trouver le corps mort de son camarade, qu'il vouloit encore voir une fois avant son départ de ce pays. Le lendemain, un Prédicateur nommé *Feilingius*, accompagné de l'Enseigne *Buston*, eut la curiosité de se transporter au même lieu pour contempler ces merveilles de la Nature. Il dressa du tout un rapport fort circonstancié, que l'Auteur a inséré dans son Ouvrage, à la suite des Regîtres tenus au sujet des deux précédentes expéditions. Mais quelles que soient ces découvertes, il avoue qu'elles ne sont pas d'une importance assez grande pour mériter qu'en leur faveur on expose sa vie à des dangers si éminens, sans la moindre nécessité & de pure gaieté de cœur. D'ailleurs, ce sont des objets qui frappent plutôt les sens, qu'ils ne peuvent satisfaire l'entendement des Spectateurs.

Fort Kik in de Pot.

Avant les terribles dégâts du Gounong-Api, cette Isle contenoit plusieurs Habitations qui ont été ensevelies sous ses cendres. On a déja parlé de son Fort, qui se nomme *Kyk in*

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

de Port, & qui eſt bien pourvû d'artillerie. Sa garde conſiſte en un Sergent & quelques Soldats, qui, ſecondés par la batterie oppoſée ſur le rivage de Lonthoir, ſont en état de fermer l'entrée de ce Canal à tous les Etrangers. Au pied de la Montagne demeurent quelques Eſclaves pour avoir ſoin des Jardins de leurs Maîtres. En 1687, il n'y avoit qu'un ſeul Bourgeois libre ſur ce rivage. L'Iſle eſt remplie de Sangliers & de Vaches ſauvages, qui y ont été mis long-tems avant que les Bandanois euſſent embraſſé le Mahométiſme. On y trouve des Serpens d'une énorme groſſeur, qui font non-ſeulement la guerre à la Volaille, mais dévorent même des Veaux & quelquefois des Hommes.

Pulo-Ay.

IV. Pulo-Ay eſt la plus agréable de toutes les Iſles qui compoſent ce Gouvernement. Le terrein en eſt fort uni, & n'offre que quelques petites éminences, dont ces boſquets délicieux reçoivent de nouveaux charmes. En un mot, l'Auteur n'en parle que comme d'un petit paradis terreſtre. Il lui donne pr s d'une lieue de longueur, & les Bâtimens à rames

en peuvent faire le tour en moins de quatre heures. Sa diſtance à l'Oueſt-Sud-Oueſt de Neira eſt d'environ trois lieues. C'eſt une jolie promenade quand il fait beau tems ; mais avec un peu de vent, la Mer devient fort orageuſe & les Bâtimens ont bien de la peine à gagner le rivage, où les briſans les expoſent ſouvent à être renverſés.

Fort la Revenge.

Le Nord de l'Iſle eſt défendu par une Forteresſe réguliere, qui porte le nom de la *Revenge*, & qui eſt bien pourvue de tout le néceſſaire. Sa garde eſt confiée à un Enſeigne, qui a quelques Soldats ſous ſes ordres. Ils doivent avertir ceux de Neira, par un ſignal, de l'arrivée des Vaiſſeaux qu'ils découvrent en Mer, faiſant voile vers ces Iſles. Sous le Fort habitent pluſieurs Bourgeois Hollandois & Métifs, qui y ont auſſi leurs parcs de noix muſcades. L'Auteur en compte cinq principaux, qui, avec une vingtaine de moindres, peuvent fournir annuellement trente mille livres de macis & cent vingt mille de noix. Les Propriétaires de ces parcs ſont encore plus à leur aiſe que ceux de Neira & du Haut-Pays. On a ici

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA

quantité de Vaches & de Cerfs qui paissent sous les arbres. La viande, le lait, le beurre n'y manquent pas. Une des plus grandes incommodités de ces Isles, c'est qu'on est obligé de se pourvoir d'eau douce à Combir dans le Haut-Pays. A son défaut, on a recours à la liqueur de noix de cocos; mais les animaux des champs ne boivent que de l'eau de mer.

Pulo Rhun.

V. Pulo Rhun, située à deux lieues & demie au Sud-Ouest (3) de l'Isle Ay, l'emporte sur celle-ci en longueur & en largeur, quoique la différence n'en soit pas fort considérable. Deux bancs de sable qu'on a dans les environs de ces Isles, rendent, au moindre vent, le trajet de l'une à l'autre fort dangereux pour les Pilotes qui manquent d'expérience. L'Isle Rhun a aussi sa Redoute, qui est gardée par quelques Soldats, & pourvue de munitions en quantité suffisante. Ses Habitans sont en très-petit nombre. Ils font toute leur occupation de la pêche, qui est des plus abondantes dans ces environs. Les arbres qui produisent la muscade en ont été détruits depuis le départ des

Sa Redoute.

(3) Cette Isle est mal placée dans la Carte.

Anglois (4); mais l'Auteur ne croit pas qu'ils aient jamais pû passer les cinq cens. L'Isle fournit autant d'eau douce que ses Habitans en ont besoin, & c'est bien peu de chose. On y voit de gros Serpens, dont quelques-uns ont des pattes. L'Auteur dit qu'il avoit eu lui-même deux de ces pattes pendant long-tems. Le Gouverneur *Van Zyll* lui raconta, qu'on avoit trouvé ici un Serpent mort, que huit Matelots avoient eu peine à traîner, & qui étoit de la grosseur d'une poutre.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

Isle Rosingyn.

VI. Rosingyn, la derniere & la plus petite des six Isles habitées de Banda, est située au Sud-Ouest du Haut-Pays, dans la distance d'environ trois lieues. Le terrain est fort rûde & fort montueux. L'Auteur dit que toute l'herbe qu'il y a vue, paroissoit aussi dure & aussi pointue que des ronces. Les arbres fruitiers n'y croissent pas de nature, comme dans les autres Isles; mais ceux qu'on

(4) On peut lire dans *Aitzema*, & autres Auteurs, l'histoire des bruyans démêlés que la possession de cette petite Isle a occasionnés entre les Compagnies Angloise & Hollandoise des Indes Orientales, & qui n'ont été terminés qu'à la Paix de Breda en 1667.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

plante viennent assez bien, & anciennement les noix muscades de Rosingyn étoient réputées pour les meilleures. Les Bambous y sont en abondance. On y trouve de bonne argile à cuire des briques, & l'eau douce n'y manque pas. On y a aussi beaucoup de Vaches sauvages & quantité de Poisson dans la saison de la pêche.

Lieu d'exil.

C'est dans cette Isle qu'on reléguoit ci-devant les Criminels dont le châtiment ne s'étend qu'au bannissement; mais depuis l'année 1694, il n'est plus permis aux autres Provinces d'y envoyer leurs Bandits, sans une permission expresse du Conseil de Batavia. Ainsi le nombre de ceux que le Gouvernement de Banda y tient encore, est peu considérable. On les emploie à couper du bois, & à cuire de la chaux. La Redoute, située au Nord-Ouest de l'Isle, est pourvue d'une Garnison capable de les réprimer en tout tems. L'Auteur dit qu'il n'y avoit vu que deux Femmes, celle du Sergent & celle d'un Soldat de la Garde.

Sa Redoute.

Quatre Isles désertes.

Outre ces Isles habitées, on a déja observé qu'il y en a quatre autres qui ne le sont pas, & l'on se dispense-

roit d'en dire ici davantage, si l'embarras que causent toujours leurs noms, & l'inexactitude de la plûpart des Cartes, ne rendoient cette attention nécessaire. *Pulo Mamock*, ou *Pulo Pisang*, est située tout proche de la Pointe Nord-Est de Neira, au Nord-Ouest de ce Promontoire dangereux du Haut-Pays, nommé *Tondjong Bourong*, ou la *Pointe des Oiseaux*, dont elle se trouve séparée par la *Passe de Celamme*. Le Gouverneur a un Jardin dans cette Isle, où les herbes croissent très-bien, & l'on y voit aussi quelques arbres qui poussent de grosses racines à travers les rochers, sans qu'on y apperçoive le moindre brin de terre. *Pulo Capal*, qui est un peu plus au Nord, ne présente qu'un rocher sec, dont la forme ressemble de loin à un Vaisseau, & c'est ce que signifie son nom. L'*Isle des Femmes*, ou *Nalacan*, qu'on rencontre au Nord de la Passe *Sonnegat*, entre Neira & Gounong-Api, est si petite qu'elle ne mérite pas de description. *Pulo Seythaan*, *Setton*, *Swanggi*, ou *Sawanggi & Sakano*, car on écrit ce mot differemment, se découvre à cinq lieues & demie au Nord-Ouest de Gounong-

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

Api, & paroît de loin, en Mer, comme un grand rocher, qui s'éleve au-dessus de sa surface, & qui est presque inaccessible de tous ses côtés. On y a cependant trouvé autrefois quelques arbres fruitiers. Elle est le repaire de quantité de gros Serpens. Les Insulaires voisins la croient habitée par le Diable, & c'est de-là qu'ils lui ont donné ces noms. Lorsqu'ils en approchent, la frayeur leur fait faire des grimaces & des efforts extraordinaires, pour tâcher de s'éloigner au plus vîte de cette dangereuse terre.

Nombre des Habitans de Banda.

Dans les six Isles peuplées on comptoit anciennement jusqu'à quinze mille Habitans, que l'Auteur réduit aujourd'hui à un tiers, dont les Esclaves forment seuls plus de la moitié, ce qui lui paroît d'une dangereuse conséquence, & à quoi l'on devroit bien pourvoir de maniere ou d'autre. Ces nouveaux Habitans parlent presque tous bon Hollandois. Les Naturels de Banda en ayant été détruits ou expulsés, depuis plus d'un siécle, nous ne remonterons point à des tems si reculés, pour voir quelles étoient leurs mœurs & leurs coutumes;

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA

Propriétés du pays.

Le Pays même nous offre peu de remarques particulieres à ajouter aux Descriptions précédentes. Les tremblemens de terre & les éclats de tonnerre n'y sont ni moins fréquens, ni moins terribles qu'à Amboine. Mais à Banda les pluies ne font jamais tant de ravages. En échange la Mousson séche y amene de plus violens ouragans qu'ailleurs. Les exhalaisons froides & épaisses auxquelles le Haut-Pays est sujet, durant la saison des pluies, occasionnent beaucoup de maladies, & font mourir un grand nombre d'Esclaves qui ne sont pas accoutumés à ces frimats. Les Européens y résistent mieux. Ceux qui arrivent ici sont ordinairement attaqués de fievres chaudes: mais quand ils y ont échappé une fois, ils se portent bien ensuite, & vivent fort longtems.

Alimens.

La principale nourriture de ces Isles est le Poisson, qui y est en assez grande abondance. Les riches ont aussi beaucoup de gros & de menu bétail dans leurs parcs, & les basses-cours de leurs Maisons sont toujours bien garnies de volaille; mais en général les vivres sont à meilleur prix à Am-

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

boine. Le riz & le Sagu qu'ils tirent de ce Gouvernement & des Isles du Sud Est, leur tiennent lieu de pain, quoiqu'on en fasse ici d'excellent autant qu'on en a besoin, mais les Esclaves ne le mangent pas. On y trouve peu de légumes & d'herbes potageres. Cependant les arbres donnent assez de fruits, & ce sont presque les mêmes qu'à Amboine. Le brou de noix muscades étuvé forme un de leurs mets les plus délicieux.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DE L'ISLE DE CEYLAN,

Contenant les Etablissemens Hollandois dans cette Isle.

Pour la page 210 du Tome XXXII in-12.

Remarque Préliminaire.

IL restoit à désirer quelques éclaircissemens par rapport aux possessions des Hollandois sur les Côtes de l'Isle de Ceylan, dont Knox n'a pas eu la même occasion de s'instruire que de l'intérieur du Pays. M. Prevost avoit renvoyé ces détails aux Relations

Hollandoises, comme à leur lieu naturel ; & quoique nulle raison ne dût l'empêcher d'incorporer le tout ensemble, on n'auroit pas regretté la peine de rapprocher ces parties séparées, s'il eût bien voulu se souvenir de sa promesse ; mais à l'exception d'un seul article, que nous aurons soin de distinguer ici de nos Additions, ses trois derniers Volumes qui regardent l'Asie, ne contiennent rien qui puisse satisfaire l'attente du Public sur cet objet : c'est donc dans la vue d'y suppléer, que nous allons donner ici une idée générale de l'Isle de Ceylan, & des Forteresses qui en défendent les Côtes.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

La domination de l'Isle est partagée aujourd'hui entre deux Puissances. Le Roi de *Candi* est maître de l'intérieur du Pays, & la Compagnie Hollandoise possede presque toutes les Côtes. Il n'y a que les *Wadas* ou *Bedas*, Peuples sauvages du Nord de l'Isle, qui soient encore dans l'indépendance.

Division de l'Isle.

Les Etats du Roi de Candi, qui s'étendent du Nord Ouest au Sud Est, aboutissent à la mer par ces deux côtés ; & ceux des Hollandois les resser-

Etats du Roi de Candi, & des Hollandois.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

rent au Nord, à l'Eſt & au Sud-Oueſt. Les parties orientales des Etats du Roi ſe fourniſſent de ſel à *Leauvavva*, & celles du couchant à *Portal-on*; ſeul port à la faveur duquel il entretient quelque commerce avec les étrangers. Les Hollandois l'environnent par un aſſez grand nombre de Places. On ne parlera que de ces forteresſes, en commençant au Sud, où nous reviendrons achever le tour de l'iſle.

La Ville de *Point-de-Galle*, ſituée au Sud-Oueſt de l'Iſle (1), occupe l'eſpace d'une demi-lieue de terrein dans l'enceinte de ſes remparts. Du côté des terres, elle eſt munie d'un foſſé profond, qui a bien dix-huit pieds de large, & de bonnes murailles, flanquées de trois baſtions principaux. La plus grande partie de la Ville eſt ſur une éminence. Quoiqu'ouverte du côté de la mer, les bancs & les écueils dont elle eſt environnée, en défendent ſuffiſamment l'approche. On y voit, ſur le haut d'un rocher, un corps-de-garde, auprès du pavillon de la Compagnie. La forteresſe eſt ſur une pointe de terre que la mer baigne du

(1) Longitude de cent deux degrés. Latitude ſeptentrionale ſix degrés.


VUE DE POINTE DE GALLE.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

côté du Nord. Pour pouvoir mouiller dans la baie qui eſt au delà, il faut que les navires paſſent tout proche de pluſieurs ouvrages, qui la commandent, & qui ſont bien pourvus de gros canons de fonte. L'entrée en eſt très-dangereuſe, à cauſe de la quantité de pointes de rochers qu'on trouve à ſon embouchure, & qui la rendroient même impratiquable, ſans le ſecours des Pilotes Côtiers, ou Lamaneurs, que tous les Bâtimens ſont obligés de faire venir de la Ville. Cette baie, qui eſt fort ſpacieuſe, ſeroit d'ailleurs excellente, ſi les Vaiſſeaux n'y étoient quelquefois expoſés, lorſque les vents d'Oueſt ſoufflent avec un peu de violence.

Point-de-Galle.

Les maiſons de Point-de-Galle ſont fort bien bâties; les rues droites & aſſez larges, mais point pavées. On y voit pluſieurs beaux édifices de pierre, & quelques Egliſes conſtruites par les Portugais. Il y a quantité de jardins dans la Ville & au dehors. Les environs, ſur le bord de la baie & plus avant dans les terres, offrent de charmantes campagnes, des côteaux, des vallons & des plaines agréables. On y a pratiqué de belles promena-

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

des en divers endroits, même au travers des rochers & des montagnes. Ces allées, connues sous le nom de *Cravettes*, contribuent beaucoup à rendre le séjour de Galle un des plus délicieux de l'Isle. On y respire d'ailleurs un air fort sain, dont on est redevable à l'élévation du terrein; & les vents de terre, ou ceux de mer, y entretiennent une fraîcheur continuelle. Cette importante Place fut prise par les Hollandois, le 13 Mars 1640, & elle a été long-tems la meilleure forteresse qu'ils eussent dans l'Isle de Ceylan. On lui donne encore aujourd'hui le second rang, & sa Jurisdiction est fort étendue. Le Conseil est composé d'un Commandant en chef, d'un Marchand & de quelques subalternes. On y tient une Garnison nombreuse sous les ordres d'un Capitaine-Lieutenant & d'un Enseigne. Il s'y fait un commerce très-considérable.

Caliture.

De Point-de-Galle, tirant au Nord, on compte une grande journée de chemin jusqu'à *Caliture*, petite Ville, qui est dans la plus agréable situation du monde, au sommet d'une haute montagne, à l'extrêmité d'une vaste prairie, & sur l'embouchure d'une

belle riviere de même nom, qui prend sa source au Pic d'Adam. La forteresse, qui est environnée d'un double rempart de terre, & pourvûe d'une Garnison suffisante, passe pour une des principales Places de l'Isle. Ses remparts sont si hauts, qu'ils dérobent la vûe des maisons, & d'ailleurs on n'y peut monter que par un seul passage, qui est assez étroit. Du côté des terres, elle est défendue par quatre petits Forts, enfermés de bonnes palissades, & qui sont vis-à-vis l'un de l'autre. Cette Place, dont tout le mérite consiste dans sa force naturelle, fut prise sur les Portugais le 15 Octobre 1655.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Huit lieues au Nord de Caliture, on trouve [la célebre Ville de *Colombo*, où l'on voit les débris de plusieurs grands édifices, tombés de vieillesse, ou ruinés par les guerres & les siéges. Des rues entieres n'offrent que de l'herbe & des ronces. Cependant, il en reste encore de très belles, dont les maisons sont spacieuses, claires, bien exhaussées, & bâties de pierre. Il y reste des Eglises & d'agréables promenades. Colombo est située presqu'au septiéme dégré de latitude du Nord,

Colombo; Capitale des Etablissemens Hollandois.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

sur la Côte occidentale de Ceylan. Il y avoit cent trente ou quarante ans qu'elle avoit été bâtie & peuplée par les Portugais, lorsqu'en 1656, les Hollandois s'en rendirent maîtres, après un siége de sept mois. La conquête de cette Ville étonna beaucoup les principaux Rois des Indes, qui la regardoient comme une Place imprenable. Depuis que la Compagnie Hollandoise en a pris possession, la difficulté de la garder, sans une Garnison fort nombreuse, lui a fait prendre le parti d'en diminuer l'étendue, & d'en faire une forteresse réguliere. On y voit de bonnes portes, des remparts, des bastions, un fossé plein d'eau, beaucoup d'artillerie, & tout ce qui peut la rendre capable d'une longue résistance. Derriere la Ville, à l'Est & au Nord, les campagnes sont agréables & bien cultivées, avec un mêlange de bois, pleins de canelle, d'étangs, de marais & de rivieres (2).] Un lac enferme, de ce côté, un bon tiers de son enceinte. Elle est située dans un terrein très-mauvais. Son port, formé par un beau

(2) C'est ici l'article que nous avons détaché de la relation de Gautier *Schouten*, que M. Prevost a insérée dans le Tome XI de l'édition de Paris,

môle qui en défend l'entrée, est fort bon pour les Vaisseaux de médiocre grandeur, quoiqu'ils n'y soient pas à l'abri des vents du Nord-Ouest; mais les gros navires sont obligés de mouiller à la rade, qui est éloignée d'une demi-lieue de la baie. Malgré ces incommodités, c'est encore la plus considérable de toutes les Villes que la Compagnie possede dans l'Isle; parce qu'elle est dans le quartier où se trouve la meilleure canelle, & en plus grande abondance.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

C'est aussi à Colombo que le Gouverneur Hollandois fait sa résidence. Tous les Comptoirs de l'Isle en relevent, & reçoivent leurs ordres du Grand Conseil, ou Conseil de Police. Il y a encore d'autres Tribunaux, & un très-grand nombre d'Officiers, tant civils que militaires. La Garnison, qui est fort nombreuse, est commandée par un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne. La maison du Gouverneur peut passer pour un des plus beaux bâtimens qui se voient dans toutes les Indes. On en doit dire autant de divers autres édifices publics, & en un mot de tout ce qui distingue le plus avantageusement les principaux Gou-

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

vénemens de la Compagnie.

Negombo.

Cinq lieues au-dessus de Colombo, sur le bord de la mer, se présente une autre importante forteresse, nommée *Negombo*, qui est presque toute environnée d'eau, & qui a été aussi bâtie par les Portugais, en vûe de couvrir les Districts de la canelle. On la leur enleva en 1640. Ils la reprirent la même année; mais en 1644, elle tomba de nouveau au pouvoir des Hollandois. Ses remparts de terre ont vingt-deux pieds d'épaisseur, & sont flanqués de quatre bons bastions, dont deux bordent le rivage, & les deux autres regardent les terres. Anciennement on y voyoit encore divers autres ouvrages qui ont été démolis, depuis la conquête de Colombo, par la même raison qu'on a eue de diminuer les fortifications de cette derniere Place. On y tient un Marchand avec quelques subalternes, pour veiller aux intérêts de la Compagnie. La situation de ce poste est des plus agréables.

Riviere de Chilauw.

La grande riviere de *Chilauw*, qu'on rencontre dix lieues au Nord de Negombo, forme ici la séparation des Etats du Roi de Candi, & en même-tems les limites du Pays de la Canelle.

Une lieue au Nord-Ouest de cette riviere, se voit l'Isle *Calpentyn*, à pareille distance du rivage. On lui donne environ six lieues de longueur, du Sud au Nord, sur une demie de large. Le Fort, qui porte son nom, est situé à une lieue de la pointe Nord-Est de l'Isle, au Sud de la petite Isle de *Care-dive* (3). On y tient une Garnison suffisante. Celui d'*Aripo* ou *Sarepo*, sur la riviere *Coronda Weya*, à douze lieues de celle de Chilauw, est ordinairement gardé par un Sergent & vingt-quatre soldats, qui y sont pour la sûreté du Banc aux Perles. Cette contrée fournit abondamment aux besoins de la vie, & tout y est à si grand marché, qu'un bœuf ne coûte qu'une demi-risdale. En échange, l'air d'Aripo est fort mal-sain, & l'on y perd beaucoup de monde, ce qui oblige à changer la Garnison tous les quatre mois.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Isle Calpentyn & son Fort.

Fort d'Aripo.

L'Isle de *Manaar*, qui a environ cinq lieues de longueur sur deux de large, est située par le neuviéme dégré de latitude septentrionale (4). Cette

Isle de Manaar.

(3) On l'appelle aussi *Coudremale*, du nom d'une montagne voisine sur le rivage de Ceylan.

(4) Suivant des observations plus récentes, la hauteur du pole est de huit dégrés vingt-sept minu-

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Isle est très-peuplée. Outre la Ville du même nom, on y compte six gros Villages. Manaar n'est proprement qu'un Bourg ouvert, peu considérable. Cependant on y voit encore quelques beaux édifices du tems des Portugais. Les Hollandois se rendirent maîtres de l'Isle en 1658. Elle n'est séparée de la Côte de Ceylan, que par un canal, qui n'a pas plus d'une lieue en largeur. La petite forteresse qui domine sur ce canal, est environnée de fossés pleins d'eau, & de bons remparts flanqués de quatre bastions. Sa Garnison consiste en cent hommes, & elle est bien pourvûe de toutes sortes de munitions de guerre. L'Isle abonde en fruits, en bestiaux, en volaille & en poissons. C'étoit anciennement un des meilleurs endroits pour la pêche des perles, qui se fait aujourd'hui, avec plus de succès, à *Tutucorin*, sur la Côte de Maduré.

Sa forteresse.

Pont d'Adam.

A l'Ouest de Manaar on découvre plusieurs bancs de sable, qui forment une espece de barre entre cette Isle & celle de *Ramanacoyl* ou *Ramanancor*,

tes. La longitude est assez exactement marquée à quatre vingt dix-huit dégrés quarante-cinq minutes. *Lettres édifiantes*, Recueil XV. page 37.

dans l'étendue de douze à treize lieues. Ces bancs portent le nom de *Pont d'Adam*, & l'on croit, avec beaucoup de vraisemblance, que l'Isle de Ceylan tenoit anciennement à la terre-ferme, dont elle n'est séparée que par cinq ou six petits canaux, où les bâtimens de moyenne grandeur ne peuvent passer qu'avec beaucoup de peine.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Au Nord du Pont d'Adam & de Manaar, on trouve quantité d'Isles, dont les trois principales sont nommées *Amsterdam*, *Leide* & *Delft*. La premiere n'est pas fort peuplée; mais on compte trois grands Villages dans la seconde. Son côté occidental est défendu par une ancienne forteresse. Celle de *Cays*, que les Hollandois ont nommée *Hammenhiel*, est située entre les deux Isles, sur le canal qui conduit à *Jaffanapatan*, dont elle peut fermer l'entrée à tous les Vaisseaux. Ce poste étant regardé comme la clef de Jaffanapatan, on a soin de le tenir toujours bien pourvû d'artillerie, avec une Garnison suffisante. Entre l'Isle de Leide & celle de Delft, on voit encore plusieurs autres petites Isles, qui sont toutes désertes & couvertes de bois.

Plusieurs autres Isles.

Fort Hammenhiel.

Jaffanapatan, ou *Jaffanapatnam*,

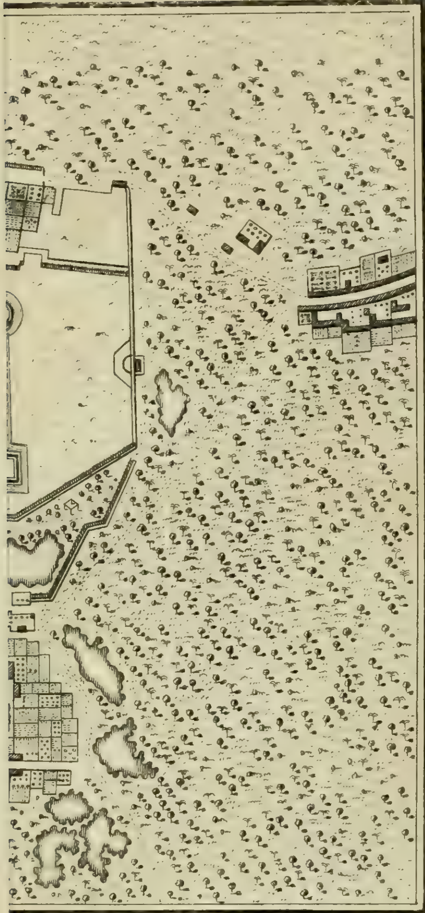
Royaume de Jaffanapatan.

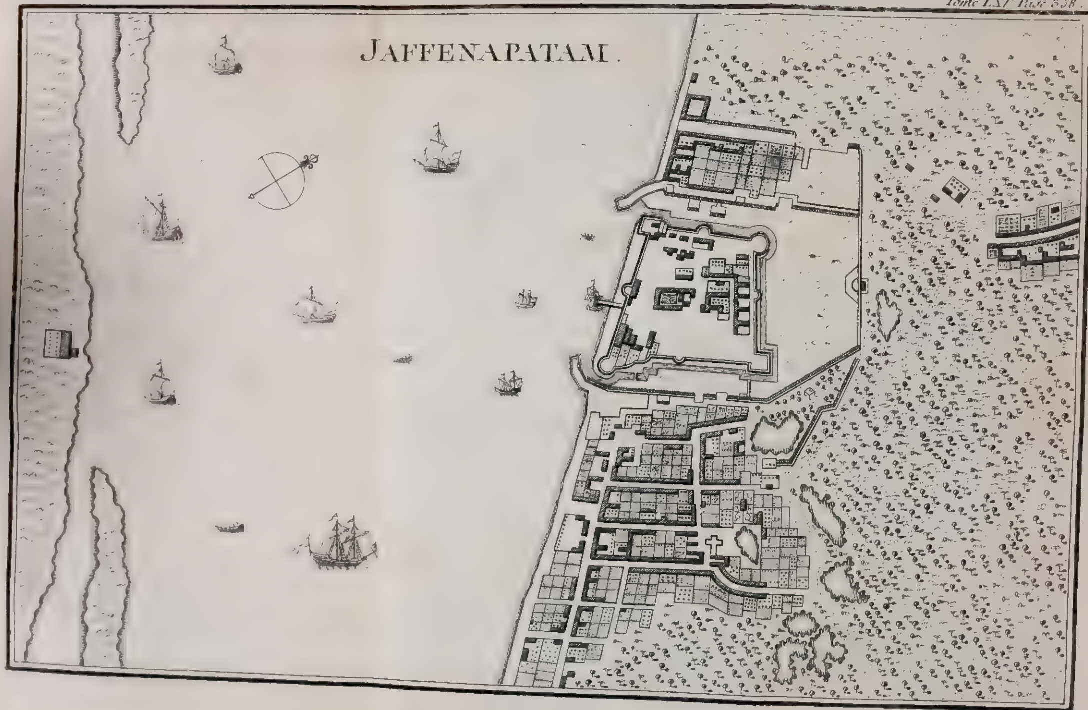
ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

formoit anciennement un Royaume particulier, qu'on divise aujourd'hui en quatre Provinces, *Welligamme* au Nord-Ouest, *Warmoratie* au Nord-Est, *Timmeratie* au Sud-Ouest, & *Pachelepali* au Sud-Est. Le terrein en est bas presque partout, fertile & planté de beaux arbres. Le pays est bien peuplé, & l'on y compte jusqu'à cent soixante Bourgs & Villages, dans une étendue de douze à treize lieues de l'Ouest à l'Est, où il tient à l'Isle de Ceylan par une langue de terre fort étroite. La plus grande largeur de cette presqu'Isle se prend droit au Nord, où elle est bien de six à sept lieues.

Forteresse & Ville de Jaffanapatan.

La forteresse, ou la citadelle de Jaffanapatan, est située au Sud de la Province de Welligamme. Elle est environnée de hautes murailles, flanquées de quatre bons bastions & de quatre demi-lunes, avec des fossés profonds, une contrescarpe, & un petit Fort qui commande la barre du port. Sa Garnison est beaucoup plus nombreuse que celle du Château de Batavia. C'est le troisiéme Comptoir de la Compagnie dans l'Isle de Ceylan. Le Commandant y fait sa résidence, avec




JAFFENAPATAM.

un grand nombre d'autres Officiers. La Ville, qui a plus d'une lieue de circuit, est ouverte de toutes parts; mais ses environs sont gardés par plusieurs Redoutes qui dominent les passages. On y voit plusieurs beaux édifices publics. En général, les maisons y sont bien bâties & les rues fort propres. Cette importante Place fut soumise à la Compagnie, le 21 Juin de l'année 1658, après un siége de trois mois & demi, qui coûta plus de seize cens hommes aux Portugais. Au Nord de la même Province, qui forme le bout de l'Isle, on a encore le Fort *Cangienture*, & plus loin sur la pointe Nord-Est, celui de *Punto das Pedras*, d'où suivant la Côte orientale on vient à *Calierauvv*, autre Fort situé sur cette langue de terre, qui joint le pays de Jaffanapatan à l'Isle de Ceylan, ou au pays des *Weddas*, Peuples qu'on connoît par la description de Knox, & qu'il ne faut pas confondre, comme quelques cartes, avec les *Wannias* Malabares leurs voisins, qui habitent la partie occidentale du Nord de l'Isle.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Forts Cangienture, Punto das Pedras & CalierauWe.

Ce pays des Weddas, qui n'offre que de vastes & épaisses forêts, où

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Baie & forteresse de Trinquemale.

personne n'a la curiosité de pénétrer ; s'étend, au Sud, le long de la Côte orientale jusqu'à *Trinquemale*, Place considérable par son port, qui est l'un des plus beaux & des meilleurs de Ceylan. Les Hollandois y ont une forteresse à quatre bons bastions, bien garnis de canons, sur une peninsule, ou langue de terre qui s'avance dans la mer. Elle borde toute la terre, qui forme cette peninsule & l'isthme, & bouche, du côté de terre, le chémin de la montagne de la *Pagode* qui la couvre du côté de la terre & de la mer. Elle commande toute l'entrée du port qui est fort commode. On ne parlera point des différentes baies intérieures, ni de toutes les Isles que la mer forme en cet endroit, parce que la carte particuliere, que nous joignons ici, peut tenir lieu de la description la plus complette ; mais on se contentera de faire observer, que l'entrée de cette grande baie, qui se voit derriere l'isthme de Trinquemale, est aussi défendue, de ce côté, par un Fort nommé *Oostenburg*, bâti sur la cime d'une montagne escarpée ; & de l'autre côté du canal, par les Redoutes des Isles *du Milieu* & de la *Compagnie*. *Cotiar* est au

Fort Oostenburg.

Cotiar & ses Forts.

Baye de Tammelgamme ou Lac de Candelay

Golfe de Cottiar

I. de la Compagnie

Baye Paizié

Mont et Fort Oostenburg

I. de l'Elephant

I. Kyk in de pot

I. Allabaster

Baye du Sud

Baye du Nord

Fort de Trinquemale

Toises de Rhynland

100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000

Suppl. au Tome VIII. No.

Carte de la Baye de Trinquemale

Etablissemens Hollandois a Ceylan.

au fond de la baie de ce nom, du côté du Sud-Oueſt, où les Hollandois ont encore deux petits Forts, nommés *Patienture* & *Erkelenchene*, pour la garde des paſſages. On aura occaſion, dans la ſuite de ce volume, de rapporter encore quelques autres circonſtances très-curieuſes touchant ces Etabliſſemens (5). Les Hollandois ne s'y maintiennent guère que pour en éloigner les étrangers. La Garniſon de Trinquemale eſt aſſez nombreuſe & bien pourvûe de toutes ſortes de munitions de guerre.

Baticalo & ſon Fort.

Quinze lieues au Sud de Cotiar, on trouve *Baticalo*, ou *Mentecalo*, Ville autrefois conſidérable, à ſept degrés cinquante-cinq minutes de latitude ſeptentrionale. Ce fut à Baticalo que les Hollandois aborderent pour la premiere fois, le 31 Mai 1602, ſous la conduite de l'Amiral George *Spilbergen* (6). Le Fort, que les Portugais y avoient bâti, leur fut enlevé en 1638. Il eſt ſitué dans une Iſle de deux lieues de circuit, près de l'em-

(5) Voyez au Tome XXXII le journal de M. de la Haye.

(6) Voyez la relation de ſon Voyage, au Tome XXX.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

bouchure de la riviere de ce nom ; au fond d'une baie ſpacieuſe, qui offre un mouillage excellent pour les Vaiſſeaux. Cette forterefſe eſt revêtue de hautes murailles de pierre, flanquées de trois baſtions, montés de ſeize pieces de canon & de quelques pierriers. Sa Garniſon eſt ordinairement de cent hommes. Trinquemale & Baticalo étoient anciennement ce que les Hollandois nomment des *Commandemens*, comme ſont encore ceux de Point-de-Galle & de Jaffanapatan, mais depuis nombre d'années on n'y envoie plus que des *Chefs de Comptoir*, d'un rang fort inférieur, avec quelques Officiers ſubalternes.

De Baticalo tirant au Sud & au Sud-Oueſt, on trouve peu de Places conſidérables, mais beaucoup de montagnes & de ſalines le long du rivage. Cependant toute cette Côte obéit à la Compagnie, qui poſſede encore le Fort de *Mature*, ſitué droit au Midi de l'Iſle. C'eſt dans ſes environs que ſe fait la chaſſe des éléphans. La *Baie rouge*, à l'Oueſt de laquelle eſt ſitué le Bourg de *Billigam*, a bien deux lieues de profondeur ſur autant de large.

Fort de Mature.

On ne compte que quatre lieues de chemin, pour se rendre d'ici à Point-de-Galle, où nous avons commencé la description des Places maritimes de l'Isle. En général elle a peu de bons ports. Les Côtes orientales, qui offrent les meilleurs mouillages, sont d'ordinaire basses, & les Vaisseaux y sont sans abri, du moins dans les baies extérieures. Celles du Midi & du Couchant sont hérissées de rochers; la mer voisine y est garnie de bancs, qui rendent la rade de difficile abord & le mouillage peu sûr, les gros Bâtimens étant toujours en danger de ne point trouver de fond.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Outre les Places fortes sur le rivage, les Hollandois ont encore plusieurs Châteaux dans l'intérieur du pays, pour la garde des passages. Entre les principaux postes, celui d'*Alauvv*, à douze lieues à l'Est de Negombo, est regardé comme la clef des *Quatre-Corles* & des *Sept-Corles*. C'est le point de réunion de tous les chemins qui conduisent à travers le pays. *Dunaga*, *Arandore*, *Ruanelle*, *Tontotte*, *Dorravvaecke*, *Sitavaca*, *Saffragam*, *Denuuca*, *Openaeke* & *Billigamme*,

Postes dans l'intérieur du pays.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

derniere frontiere de la Juriſdiction de Galle, ſont autant de poſtes, qui forment comme une chaîne derriere cette étendue de pays, depuis *Chilauvv* à l'Oueſt, droit par le Midi du Pic-d'Adam, juſqu'à *Magamme*, ſix lieues à l'Eſt de la riviere de *Waluvve*, qui coule au Sud-Eſt de l'Iſle. L'eſpace qu'ils renferment entre Alauw & Bibligamme, n'eſt que de quinze milles; tandis que les poſtes qu'ils couvrent le long du rivage, en occupent pour le moins trente-ſix à quarante. Les Hollandois ſont par-là maîtres de vingt-ſept Corles ou Provinces. Ils confinent à la Principauté d'*Ouvva* & aux *Weddas* du côté de l'Eſt, par la poſſeſſion de trois Provinces maritimes. Les Malabares ſont leurs vaſſaux chez les *Wannias*, dans le Royaume de *Jaffapanatan*, du côté du Nord & dans les Iſles voiſines. Enfin, ſi tout ce qu'ils poſſedent à Ceylan étoit continu, cette étendue emporteroit bien la moitié de l'Iſle.

Laiſſons à Knox la deſcription de l'intérieur du pays; mais ajoutons, pour l'entiere ſatisfaction des lecteurs, une diviſion générale de ſes princi-

pales parties, qui peut du moins servir à rectifier les noms dans les Cartes Géographiques.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Division générale de l'Isle de Ceylan.

L'Isle de Ceylan comprend *six* Royaumes, qui ont été successivement réunis à l'Empire, & qui se divisoient en plusieurs Principautés, Comtés, Marquisats & Bailliages, dont on doit la connoissance exacte à la vanité que *Raja Singa* prétendoit tirer de ces titres.

Six Royaumes.

Les noms des six Royaumes, sont 1. *Candi*, *Candia*, ou *Conde Ouda*, qui signifie en Langue Chingulaise, *la haute Montagne*. 2. *Cotta*. 3. *Sitavaca*. 4. *Dambadan*. 5. *Amorayapoure*. 6. *Jaffanapatnam*.

Outre ces six Royaumes, il y a encore *six* Principautés, *onze* Comtés, *quatre* Marquisats, & *neuf* Bailliages, dont les différens noms composoient le titre de Raja Singa, quoique sa domination ne s'étendît pas aux Places maritimes.

Six Principautés.

Les Principautés sont les suivantes: 1. *Ouva*. 2. *Mature* 3. *Dennaca*, autrement nommée les *Deux-Corles*. 4. Les *Quatre-Corles*. 5. Les *Sept-Corles*. 6. *Matale*.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Onze Comtés.

Sous les Comtés sont compris : 1. *Trinquemale*, proprement *Tricoen-Male*, c'est-à-dire *Montagne de Tricoen*, Divinité des Malabares (7). 2. *Baticalo*. 3. *Velase*. 4. *Bintene*. 5. *Dembra*. 6. *Panciapate*. 7. *Veta*. 8. *Putelan*. 9. *Vallare*. 10. *Galle*. 11. *Billigam*.

Quatre Marquisats.

Les Marquisats sont ceux-ci : 1. *Duranura*. 2. *Ratienura*. 3. *Tripane*. 4. *Accipate*.

Neuf Bailliages.

Et voici les noms des neuf Bailliages : 1. *Alican*. 2. *Colombo*. 3. *Negombo*. 4. *Chilauw*. 5. *Madampe*. 6. *Calpentyn*. 7. *Aripo*. 8. *Man-Aar*. & 9. *La Pêcherie des Perles*.

Une division beaucoup plus particuliere représentera toute l'Isle de Ceylan en *trente-quatre* Corles ou grandes Provinces, & en *trente-deux* autres de moindre rang.

Trente-quatre grandes Provinces particulieres.

Entre les premieres, on compte d'abord celles qui sont situées depuis Galle au Sud, tirant vers le Nord-Ouest, le long du rivage, & dont voici les noms : 1. *Corle de Galle*. 2. *Walalavvitte Corle*. 3. *Pasdum Corle*. 4. *Rey-*

(7) D'autres donnent à ce nom la signification de *Montagne des trois Pagodes*.

gam Corle. 5. *Salpitti Corle*. 6. *Colona Corle*. 7. *Hevvegam Corle* ; ces deux dernieres ſont un peu plus avant dans le pays, ou à l'Eſt. 8. *Hina Corle*, auſſi plus orientale. 9. *Pittigal Corle*. 10. *Migonne* ou *Mangul Corle*.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Reprenons la deſcription au Sud, pour venir de Billigam droit au Nord, où l'on trouve ces Provinces. 11. Le pays de *Mature*, qui a bien la même étendue à l'Eſt. 12. *Billigam Corle*. 13. *Dolaſdas Corle*, à l'Orient de la précédente. 14. *Koekele Corle*. 15. *Naudum Corle*. 16. *Saffragam Corle*. 17. *Morrua Corle*, à l'Eſt de Saffragam. 18. *Denuaca*, ou les *Deux-Corles*, au Nord de Morrua. 19. *Corne Corle*, à l'Orient de cette derniere Province. 20. *Witte Corle*, ſituée dans les environs du Pic-d'Adam. 21. *Attacolan Corle*, à l'Eſt de la Principauté de Denuaca ou des Deux-Corles. 22. *Correvvitte Corle*, au Nord de Saffragam. 23. *Attulagam Corle*, au Nord de Witte Corle. 24. Les *Quatre-Corles*, ou *Panaval Corle*, au Nord-Eſt d'Attulagam Corle, & immédiatement à l'Oueſt du Pic-d'Adam. 25. *Mende Corle*, à l'Eſt de la même montagne,

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

26. *Cadduata Corle*, à l'Eſt de Mende Corle. 27. *Dehegample Corle*, au Nord de Correwitte Corle. 28. *Happitigam Corle*, à l'Eſt de Hina Corle. 29. Les *Sept-Corles*, au Nord de la même Province. 30. *Billigal Corle*, qui eſt encore beaucoup plus ſeptentrionale que les Sept-Corles. 31. *Gampele Corle*, à l'Eſt de Billigal. 32. *Tün Corle*, au Nord de la même Province. 33. *Houtera Corle*, & 34. *Hot Corle*, toutes deux à l'Orient de Chilauw.

Trente-deux autres petites Provinces.

Les trente-deux autres Provinces de moindre rang, ſont les ſuivantes : 1. Les neuf *Navajas*, au Sud, à l'Orient de Billigam, d'où remontant au Nord, on rencontre ; 2. *Jale*, au Sud-Eſt, ou au Sud de Cadduata Corle. 3. *Malvana*, dans les environs de Colombo 4. *Balane*, dans les Quatre-Corles. 5. *Deleſvvage*, qui commence immédiatement au Nord du Pic-d'Adam. 6. *Coutemale*, au Nord de cette derniere Province. 7. *Panoa*, à l'Eſt, & au Nord de Jale. 8. *Oudipollat*, un peu plus ſeptentrionale que Coutemale. 9. *Hevvahette* ou *Hevoyhatte*, au Nord-Eſt d'Oudipollat. 10. *Jatti*, Nord-Oueſt de Hewoyhatty,

& au Midi de Candi. 11. *Goddapono-hay*, à l'Est de Jatti. 12. *Jotta Kinde*, à l'Est de Hewahette. 13. *Tunpona-hoy*, à l'Ouest de Candi. 14. *Horsepot*, au Nord de cette Capitale. 15. *Porcipot*, à l'Orient de la même Ville. 16. *Vallaponahoy*, à l'Est de Porcipot. 17. *Vilacen*, Nord-Est de Vallaponahoy. 18. *Matecalo* ou *Baticalo*, à l'Orient de l'Isle, où est située la Ville & le Port de ce nom. 19. *Maetale*, au Nord-Est de Candi. 20. *Palavi*, à l'Est de Calpentyn. 21. *Bintene*, dans les environs de la Ville de ce nom, sur la riviere de Trinquemale. 22. *Nevvecalavva* ou *Neacalavva*, dans le centre du pays, au Nord de Hot Corle. 23. *Tommakod*, un peu au Sud de Cotiar. 24. *Cotiar*, & 25. *Trinquemale*, limitrophes l'une de l'autre sur la Côte orientale de l'Isle. 26. *Hourli*, au Nord de Newecalawa. 27. Le *Pays des Weddas*, à l'Ouest de Trinquemale. 28. Le *Pays des Wannias*, qui s'étend le long du rivage occidental au Nord de l'isle. Enfin, l'on y ajoute les quatre Provinces du Royaume de Jaffanapatan, que nous avons nommées. Nous passons sur la liste des

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Villes, qui sont au nombre de plus de cinquante, parceque les principales ont aussi déja été décrites.

Description du Pic-d'Adam.

La grande montagne, nommée le *Pic-d'Adam*, est si fameuse, que les lecteurs, qui n'aiment pas les détails géographiques, doivent être charmés de trouver ici un délassement agréable dans la belle figure que nous leur en donnons. Mais ce seroit peut-être abuser de leur patience, que de s'arrêter à tous les récits fabuleux que les Chingulais font entrer dans la description de cette montagne, & dont quelques Auteurs ont enrichi leurs écrits (8).

Le Pic-d'Adam est à quatorze ou quinze lieues de Colombo, & sa hauteur le fait découvrir de plus de douze milles en mer. Avant que d'arriver à sa cime, on trouve une grande plaine fort agréable, arrosée de plusieurs ruisseaux, qui tombent de la montagne, au pied de laquelle ils forment un étang, où les Gentils vont souvent en pélerinage, & ne manquent

(8) Voyez *Dieo de Couto*. V. Dec. liv. 6. pag. 121. *Baldeus*. Descript. de Coromandel, pag. 154. *Ribeyro*, & quelques autres.


LE PIC D'ADAM.
1. Empreinte du Pied d'Adam sur le Sommet de la Montagne.
1

pas de s'y baigner, d'y laver leur linge & leurs habits, persuadés que cette eau a la vertu d'effacer tous leurs péchés. Après ce premier acte de superstition, ils grimpent jusqu'au haut de la montagne, par des chaînes de fer qu'on y a attachées, & sans lesquelles il seroit impossible d'y monter, tant elle est escarpée, quoiqu'on y ait pratiqué des degrés en quelques endroits. Le chemin est d'environ un bon quart-de-lieue. A certaine distance du sommet, on a élevé deux colonnes de pierre, surmontées d'une autre pierre en travers, où pend une grosse cloche de métal, avec son battant percé pour y passer une courroie de cuir, que tous les pélerins doivent tirer, en frappant un coup sur la cloche, pour savoir s'ils sont purifiés, parce que ces Idolâtres s'imaginent que quand ils ne le sont pas, la cloche ne donne point de son, quoique jamais ce malheur imaginaire ne leur arrive. Le sommet de la montagne offre une surface plane de cent-cinquante pas de long, & cent-dix de large. Au milieu est cette pierre platte, qui porte, dit-on, l'empreinte d'un pied humain

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

gigantesque, longue de deux palmes, & large de huit pouces. On a planté quelques arbres autour de cette pierre. A gauche sont quelques huttes où se retirent les pélerins. A main droite, on voyoit anciennement une belle Pagode, dont les Chingulais racontent des merveilles. Baldeus fait la description de soixante-huit statues & figures qui se trouvoient dans plusieurs niches de la montagne. C'est du Pic-d'Adam, comme on l'a déja remarqué, que sortent la plûpart des rivieres qui arrosent l'Isle de Ceylan.

Fin du soixante-cinquiéme Volume.



